LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL ✱✱ 5¢ | Montréal, mercredi 30 octobre 1963 / saint Alphonse Rodriguez, confesseur.

IMPRIME ET PUBLIE AU 7 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTREAL, PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITEE ● 80e ANNEE, No 14 ● 4 CAHIERS ● 92 PAGES

C.E. DAIGNEAULT
DEPT. DES ACHATS
ED. MONTREAL
1SEM. - OSAM.

AUJOURD'HUI

EDUCATION
Les catholiques ne peuvent imposer à tous leurs conceptions de l'éducation : Mgr Parent (Page 2)

UNE ILE, UNE VILLE ?
Les maires de banlieue ne veulent pas du "monstre" de M. Saulnier (Page 3)

INGENIEURS
Que pensent les ingénieurs des déclarations et prises de position du Conseil et des dirigeants de la Corporation : l'enquête de Teddy Chevalot (Page 5) — Les ingénieurs jettent les bases d'une fédération (Page 47)

COMMERCE
Ottawa n'en est qu'au début d'une politique systématique d'échanges avec l'Est — (Page 47)

LE MONDE FEMININ
Monique Charbonneau : la promesse tenue (Page 48)

USA-URSS
Propositions visant à réduire les risques de guerre par accident (Page 81)

SPORTS
Heureuse synthèse des techniques des sports pratiqués à la Palestre (Page 82)

DERNIÈRE HEURE

Conseil de sécurité

NATIONS-UNIES (Reuter)— Les délégués de la Malaysia et de la Tchécoslovaquie aux Nations unies ont conclu un accord aux termes duquel ces deux pays occuperont à tour de rôle le onzième siège du Conseil de sécurité pendant les deux prochaines années. La Tchécoslovaquie occupera ce siège au cours de l'année à venir.

SOMMAIRE

Annonces classées / 70 à 79
Bandes dessinées / 79
Courrier de Pauline / 50
Décès, Naissances, etc. / 86
Editorial / 4
Finance / 68, 69
Horoscope / 62
Immeuble / 14
Les Tribunaux / 10, 11
Loisirs et récréation / 56, 57
Mach / 16
Mots croisés / 66
N. internationales / 30 à 32, 81
Nos groupes ethniques / 9
Radio et Télévision / 66
Sciences / 28, 29
Session féd. / 19, 21 à 23 et 47
Spectacles et Concerts / 64, 65
Sports / 82 à 85
Vie féminine / 48 à 55
Vie mondaine / 49
Vie religieuses / 17
Vie syndicale / 26, 27
Votre médecin / 63

LA MÉTÉO

GENERALEMENT NUAGEUX.
MAXIMUM : 45
VOIR DETAILS EN PAGE 2

La démocratie au Québec
PAR RICHARD DAIGNAULT ET DOMINIQUE CLIFT

"Petites vacances"?

On se demande bien ce que le premier ministre, M. Lesage, s'en va faire à la Nouvelle-Orléans, en Louisiane, au congrès des commissaires de valeurs mobilières. Cette assemblée réunit, outre les courtiers, des administrateurs de fonds mutuels, des représentants des bourses américaines, canadiennes et mexicaines.

Il y a certainement très longtemps qu'un premier ministre du Québec a trouvé le loisir d'assister à un congrès qui se déroule aux Etats-Unis et qui doit durer une semaine. M. Lesage est d'ailleurs le seul chef d'Etat de l'Amérique du Nord qui assistera à ce congrès, ce qui ne veut pas dire qu'il a plus de temps à perdre que les autres.

Enfin, M. Lesage a choisi un bien curieux moment pour annoncer qu'il participerait aux assises de ce congrès annuel. En effet, M. Lesage rencontrait les journalistes pour nier une rumeur selon laquelle le bill 60 serait présenté au cours d'une session spéciale à compter du 30 octobre. Il en profita pour annoncer son voyage aux Etats-Unis, soulignant l'importance du congrès en question.

Sans doute le premier ministre n'a-t-il pas voulu donner l'impression que ce congrès dépassait en importance l'adoption du bill 60 (comme plus tard la conférence fiscale d'Ottawa sera plus importante que le bill 60).

Voir DEMOCRATIE en page 2

FLQ: 3 ans de prison à Schneider

Le jeune Pierre Schneider, qui avait participé au piégeage des boîtes aux lettres de Westmount avec ses collaborateurs du FLQ, a été condamné à trois années de pénitencier, ce m[a]tin, par le juge Maurice [C]neau.

Trois de ses cam[a]Brouillard, A[l]

Alain Gabriel, qui [a] comparu ce matin égal[e]nt le juge, ne [p]sen-tence [d]e 65. D[u]

[A] la [s]on tous

Quant à Schneider, c'est à compter de son retour volontaire dans la métropole, le 15 octobre, que jouera sa sentence. Schneider, on s'en souviendra, s'était enfui à St-Pierre-et-Miquelon et aux USA mais avait choisi de se rendre volontairement aux autorités à la mi-octobre.

Réforme fiscale ou "solution radicale"



. M. GEORGES LAPALME



M. JULES LEGER

Lapalme ou Léger, ambassadeur à Paris

Il est sérieusement question que le ministre des Affaires culturelles, M. Georges-Emile Lapalme, soit nommé ambassadeur du Canada à Paris. Il succéderait ainsi à M. Pierre Dupuy qui a quitté ce poste pour prendre en main l'organisation de l'Exposition de 1967.

L'attachement bien connu que M. Lapalme a toujours manifesté à l'égard de la France n'est pas pour enlever du poids à cette rumeur.

Et une petite phrase (peut-être insignifiante) que le ministre chargé des Affaires culturelles de France, M. André Malraux, a laissée tomber devant M. Lapalme, son ami, à la fin de son voyage au Québec, pourrait peut-être signifier quelque chose aujourd'hui : "Eh bien, nous aurons peut-être l'occasion de nous revoir prochainement, et cette fois, chez nous".

Ce sont là des choses qui n'auraient pas grande importance, sans la rumeur qui leur donne une vie nouvelle. Il faut aussi dire que M. Lapalme est membre de l'Académie septentrionale.

Il n'est toutefois pas seul à la ligne de départ. On mentionne aussi comme candidat possible le nom de M. Jules Léger, chef de la délégation du Canada à l'OTAN et frère du cardinal Léger.



C'EST LA FAUTE A GINNY — L'ouragan Ginny souffle aujourd'hui sur le golfe Saint-Laurent et devrait se dissiper dans l'Atlantique nord au large du Labrador. Son passage au-dessus des Maritimes hier a causé des dégâts en divers endroits, laissé de deux à 12 pouces de neige dans le nord du Nouveau-Brunswick, mais n'a fait aucun mort ou blessé. On attribue également au passage de l'ouragan la chute prononcée de la température dans le Québec, où l'été des Indiens semble maintenant chose du passé. Il a neigé hier dans la partie sud et dans l'est de la province. A Lac-Mégantic, le sol a été recouvert de plus de trois pouces de neige, rendant les routes très glissantes. A Québec même, une légère chute de neige fondante a servi d'avertissement aux automobilistes. Dans la région de Sept-Iles, il est tombé un peu plus de 4 pouces de neige.

Ultimatum de Gérin-Lajoie au fédéral

par **Jacques MONNIER**

QUEBEC. — M. Paul Gérin-Lajoie a déclaré hier, au cours d'une conférence de presse, que "pour tout le monde, ce ne serait pas gai", si la conférence fédérale-provinciale du 25 novembre sur la fiscalité tournait en queue de poisson.

Et d'enchaîner :

—"Il faudrait peut-être songer alors à des solutions radicales".

Mais le ministre de la Jeunesse a refusé de préciser ce qu'il entend par "solution radicales".

Le député de Vaudreuil-Soulanges venait de rendre publique une série de chiffres pour mettre en relief les difficultés de financement de nos commissions scolaires et la nécessité d'une nouvelle répartition du produit des impôts entre Ottawa et les provinces :

Globalement, les besoins nouveaux des commissions scolaires de la province d'ici à 1966-1967, au cas où les subventions gouvernementales annuelles resteraient ce qu'elles sont, atteindront quelque $500,000,000, dont $178,000,000 pour le seul exercice 1966-1967 — (cette année-là, les dépenses courantes des commissions scolaires seront de l'ordre de $590,000,000).

Ces statistiques prennent une importance accrue, étant donné la proximité de la conférence fédérale-provinciale du 25 novembre.

Nécessité d'un réaménagement fiscal

"Seul un réaménagement fiscal d'envergure va permettre au gouvernement du Québec de faire face aux besoins gigantesques de nos commissions scolaires", note M. Paul Gérin-Lajoie.

Les autorités provinciales n'agissent pas à la légère quand elles formulent leurs revendications :

"Ce n'est, dit-il, qu'après s'être lui-même imposé un régime strict de financement des commissions scolaires que le Québec réclame aujourd'hui d'autres sources de revenus."

"En effet, depuis deux ans, on a entrepris systématiquement, d'une part, de "normaliser" le coût de l'enseignement — (avec le guide d'organisation scolaire et en comprimant le prix de construction des écoles) —, d'autre part, de "normaliser" les revenus des commissions scolaires en cher-

Voir GERIN-LAJOIE en page 2

L'accord sur l'aide aux municipalités est signé

QUEBEC. (par **J. M.**) — L'entente visant à faire bénéficier les municipalités du Québec des quelque $120,000,000 qu'Ottawa a promis de verser pour les aider, a été signée au nom du gouvernement Lesage par Me Jean-Louis Doucet, sous-ministre des Affaires municipales, et au nom du gouvernement Pearson par M. K. W. Taylor, président de l'Office fédéral du développement municipal et des prêts aux municipalités, ainsi que par M. Jean Miquelon, vice-président de cet organisme.

Les signatures devraient être apposées au bas du document au plus tard à la fin d'octobre.

La nouvelle a été annoncée hier à la fin de l'après-midi sur la colline parlementaire de la Vieille Capitale par M. Pierre Laporte.

Mercredi dernier, le conseil des ministres, siégeant à huis clos sous la présidence de M. Jean Lesage, avait approuvé définitivement le projet d'entente avec Ottawa en vue de l'application de la loi fédérale et de la loi provinciale qui permettront aux gouvernants du Québec de mettre exactement la somme de $115,344,660.03 à la disposition de nos municipalités.

C'est la Commission Municipale, aux destinées de laquelle M. Paul Lambert préside, qui sera chargée de l'application de la législation.

Ainsi la Commission prêtera aux municipalités, pour des travaux publics, des sommes représentant les deux tiers du coût, déduction faite de toutes subventions fédérales ou provinciales. Et si les travaux sont terminés avant le 1er avril 1966, les municipalités ne rembourseront que les trois quarts des fonds empruntés.

Démenti de M. Lesage

Hhier matin, M. Jean Lesage avait démenti énergiquement une rumeur selon laquelle les autorités provinciales auraient songé à retarder la signature de l'accord parce que, en vertu d'une clause de la loi fédérale d'aide aux municipalités, ces dernières devront mettre leurs livres de comptabilité à la disposition des inspecteurs d'Ot-

Voir ACCORD en page 2

VOIR AUSSI EN PAGE 60 :

- *L'accroissement des dépenses et des besoins nouveaux*
- *L'effort fiscal demandé aux commissions scolaires est simplement raisonnable...*
- *Pas de politique sur les déficits avant la conférence du 25 novembre*

Le rapport MacKay: profits sans risques, conduite irrégulière, manque de contrôle...

QUEBEC. (**P.O'N.**) — ● MM. Edmund T. Asselin et Frank Spénard ont réalisé des profits de $87,000 sans courir aucun risque financier.

● Le président du Protestant School Board of Greater Montreal, l'hon. J. P. Rowat, s'est conduit de façon "irrégulière" en informant à l'avance M. Asselin des terrains qu'il convoitait pour la construction future d'écoles.

● Il a erré en affirmant à la presse que les transactions de l'organisme qu'il dirige avaient été faites selon une politique qui épargnait des milliers de dollars aux contribuables, car l'enquête démontre exactement le contraire.

● La Commission municipale de Québec et le Département de l'Instruction publique n'ont pas exercé un contrôle assez serré des transactions immobilières faites par la PSBGM.

Telles sont les conclusions du rapport MacKay qui a été rendu public tôt ce matin par le ministre Pierre Laporte au cours d'une conférence de presse dans ses bureaux de Québec.

Aucun de ces individus ou de ces organismes ne sont cependant touchés par les recommandations de M. Kenneth C. MacKay. Aucune poursuite, aucun remboursement n'est recommandé par le rapport qui se borne à suggérer à la Commission scolaire des modifications dans le processus d'achat de ses terrains.

Dans ses conclusions, l'enquêteur ajoute que feu Roy E. Wagar, président du comité de planification et de construction du PSBGM négociait l'acquisition de terrains un peu au hasard, de façon négligente et sans tenir compte des normes habituelles. "Il n'est que juste d'ajouter cependant que M. Wagar n'avait ni l'expérience ni les connaissances voulues pour mener à bien des transactions immobilières au nom de la commission."

La publication du rapport MacKay fait suite à de nombreuses spéculations voulant qu'il ne soit jamais rendu public. On avait même affirmé que le gouvernement de Québec refuserait de le publier parce que des personnages du parti libéral — en l'occurence MM. Frank Spénard et E. T. Asselin, ce dernier député libéral de Notre-Dame-de-Grâce — avaient été mêlés aux irrégularités dévoilées par le rapport.

Le document rendu public ce matin est le résultat d'une enquête privée menée par M. MacKay à la demande du gouvernement à la suite de révélations faites par LA PRESSE l'automne dernier concernant les transactions faites par la PSBGM pour acquérir des terrains en vue de constructions futures.

Dans ses recommandations qui s'adressent à la fois au gouvernement et à la Commission scolaire M. MacKay sugère :

— que la politique d'achats de terrains pour construction futures soit modifiée. L'achat d'un terrain ne devrait être fait que lorsqu'on estime qu'une école devra être construite dans un délai de deux ou trois ans, ce qui entre autres réduirait le fardeau des intérêts à payer lorsque ces transactions ont été conduites à même des emprunts;

— que toute décision d'acheter un terrain soit conditionnée par un rapport de l'assistant-directeur de l'Education et le consultant à l'Education préci-

Voir MAC KAY en page 2

Pas de poursuite

par **Jacques MONNIER**

QUEBEC. — "A la suite de l'enquête Mackay, il n'y a aucune preuve que ce qui a été fait par la Commission scolaire protestante du Grand Montréal, n'ait pas été légal; et en conséquence le gouvernement provincial n'envisage aucune poursuite", a déclaré M. Pierre Laporte, ministre des Affaires municipales, après avoir remis aux journalistes des exemplaires des rapports préparés par Me Kenneth-G. Mackay, avocat, et par M. Paul-E. Mallette, comptable, à la suite de leurs investigations.

Dans les rapports on ne trouve d'ailleurs aucune recommandation en faveur de telles poursuites.

Le rôle du ministère des Affaires municipales est maintenant terminé. Il appartient au ministère de la Jeunesse d'entrer en action pour assurer la mise en oeuvre des suggestions de Me Mackay, et à la Commission scolaire protestante d'étudier les conclusions de l'avocat.

voir POURSUITE en page 2

Pearson a encore survécu

par **Jean CHARPENTIER**

OTTAWA. — C'est au nom de l'anti-séparatisme que, par une écrasante majorité de 210 voix contre 27, le gouvernement libéral fut maintenu hier au pouvoir.

Ce qui devait être un vote anti-nucléaire et, partant, fort menaçant pour le gouvernement, s'est brusquement mué en un vote en faveur de la Confédération par suite d'une intervention-surprise de M. Léon Balcer, conservateur de Trois-Rivières, qui dans des termes fort énergiques a dénoncé la notion d'un Etat du Québec que les créditistes avaient accessoirement glissée dans leur périlleuse motion.

Périlleuse, cette motion l'était sans aucun doute. Depuis la veille jusqu'au discours de M. Balcer, quelques minutes avant le vote, tous les contacts officieux et habituels étaient coupés entre l'opposition et le parti ministériel qui, la mort dans l'âme, s'apprêtait à affronter une nouvelle élection. Si bien qu'en désespoir de cause les libéraux avaient rappelé leurs délégués aux Nations-Unies à New-York et contremandé le départ pour Paris de la délégation des parlementaires de l'OTAN afin de s'assurer neuf voix de plus, lesquelles d'ailleurs auraient été mathématiquement insuffisantes à les maintenir au pouvoir.

Faisant preuve d'une rare unanimité, les quatre partis d'Opposition n'avaient-ils pas, la veille, rejeté une décision du président de la Chambre qualifiant d'irrecevable la motion créditiste qui l'était en effet ? N'était-ce pas là déjà une preuve suffisante de leur intention de l'appuyer lors du vote d'hier soir ?

Mais voilà : la motion en question, émanant du groupe Caouette, condamnait "l'entreposage d'armes nucléaires sur le territoire de l'Etat du Québec, malgré les protestations énergiques de ses citoyens"...

La motion "d'Etat séparé"

Dans un discours à l'emporte-pièce, M. Balcer a affirmé

voir PEARSON en page 2

Le Mali suggère de démilitariser la frontière algéro-marocaine

BAMAKO, Mali. (AFP, Reuter, PA, UPI) — Après les délais répétés d'hier, la conférence au sommet de Bamako, en marge du conflit algéro-marocain, a débuté aujourd'hui.

Les quatre chefs d'Etat, soit l'empereur Haïlé Sélassié d'Ethiopie, le président du Mali, le roi du Maroc et le président d'Algérie ont conféré durant 45 minutes. "L'atmosphère est à la détente", dit-on, dans les couloirs du palais gouvernemental, quartier général de la rencontre.

Si le président Ben Bella doit regagner l'Algérie vendredi (comme on le présume d'ailleurs), la conférence n'a plus que quelques heures pour conclure.

Trois issues possibles sont à prévoir, soit : 1) proclamation d'un cessez-le-feu fondé sur le principe d'une démilitarisation de la zone frontière contestée ; 2) échec total qui réaffirmera les intransigeances des deux parties ; 3) communiqué de conciliation au moins formel qui, dans une phraséologie ménageant les intérêts des deux partis, laissera en fait aux ministres des Affaires étrangères de l'O.U.A. le soin de poursuivre la négociation.

Dans les heures qui ont précédé la rencontre de ce matin, des délégués officiels avaient dit que les leaders de l'Algérie et du Maroc se rencontreraient seulement si les efforts de médiation poursuivis par l'empereur Sélassié et le président du Mali, M. Keita, résultaient en un compromis acceptable. Or, l'empereur Sélassié et le président du Mali ont proposé qu'une force internationale composée de contingents africains assume la garde en attendant que la région contestée devienne zone démilitarisée.

De sources dignes de foi, on sait que cette proposition est acceptable pour l'Algérie à condition qu'elle implique le retrait de toutes les troupes marocaines vers leur position initiale. On ignore encore ce que le Maroc pense de cette proposition bien que des observateurs craignent qu'il y oppose une vive réaction.

Armes soviétiques pour l'Algérie

Par ailleurs, le cargo cubain "Aracelio Iglesias" a déchargé à Oran, où il est arrivé le 21 octobre, une importante cargaison de matériel soviétique, dont

Voir ALGERIE en page 2



VENTE DE BLE A LA TCHECOSLOVAQUIE — Le sous-ministre du Commerce extérieur de Tchécoslovaquie, M. J. Poula (à gauche), et M. Mitchell Sharp, ministre du Commerce du Canada, signent un accord qui prévoit la livraison de 44 millions de boisseaux de blé canadien aux autorités de Prague. (Voir page 47 pour plus de détails).

(Téléphoto PC)

12 arrestations brisent un réseau de stupéfiants de $10 millions par an

CHICAGO. (PA) — L'arrestation de douze personnes hier soir a brisé un réseau de stupéfiants de l'ordre de $10 millions par année qui contrôlait 80 pour cent du trafic des stupéfiants à Chicago, selon la sûreté fédérale des Etats-Unis. La plus grande partie de ces stupéfiants étaient passés en contrebande par le Canada.

Parmi les prévenus se trouve un caïd réputé de la fameuse "famille" de Chicago de l'organisation "Cosa Nostra", Americo (Pete) DePietto.

Charles G. Ward, directeur du bureau de Chicago du Bureau fédéral des stupéfiants, a révélé que la police a saisi 35 onces d'héroïne évaluée à $17,500 au cours des perquisitions. Les arrestations qui ont donné lieu à la plus importante saisie de stupéfiants de l'histoire de Chicago ont fait suite à la décision d'un Grand Jury fédéral inculpant 41 personnes de trafic de stupéfiants.

Selon Ward, la bande était contrôlée par Cosa Nostra et a récolté plus de $30 millions de la vente de stupéfiants depuis 1960.

DePietto, domicilié à Lombard, banlieue de Chicago, est le chef du trafic des narcotiques de la "famille" Cosa Nostra de Chicago et il n'a de comptes à rendre qu'à Momo Salvatore (Moe) Giancana, fameux baron du crime.

Le gangster Joseph Valachi, dans son témoignage devant une sous-commission d'enquête du Sénat américain, a révélé que Giancana dirige la "famille" de Chicago.

DePietto et 10 autres suspects ont été arrêtés à Chicago. Treize des individus mentionnés dans la plainte sont déjà en prison ou sont en liberté provisoire sous cautionnement pour d'autres délits. Les 17 autres sont recherchés à Chicago, St-Louis et Cleveland. DePietto lui-même est en liberté sous

Voir ARRESTATIONS en page 2

Ste-Justine : que le rapport soit rendu public (la CSN)

La Confédération des syndicats nationaux réclame la publication du rapport de la "vérification de routine" effectuée à l'hôpital Ste-Justine, en janvier 1962.

Le président de la centrale syndicale, M. Jean Marchand, en arrive à cette conclusion, après avoir repris les propos du directeur du service de l'assurance-hospitalisation. Le Dr Gélinas a déclaré qu'il n'y a aucune enquête à Ste-Justine et que les nouvelles à ce sujet sont fausses.

"Toutefois, remarque M. Marchand, il admet qu'il y a eu "vérification de routine" en janvier 1962, sans nier que cette vérification ait révélé les graves irrégularités qui étaient rapportées. En somme, la seule correction qu'apporte la mise au point du Dr Gélinas est que l'enquête dont parlait LA PRESSE était une "vérification de routine". Pour le reste, tout semble fondé.

"Il y a donc eu scandale financier à l'hôpital Ste-Justine. Nous espérons qu'il ne s'agit pas d'un scandale "de routine".

"Le public a droit maintenant de savoir ce qui s'est passé à cet hôpital, déclare le président de la CSN. D'autant plus que le conflit des infirmières ne semble pas étranger à la vérification du ministère. Si les infirmières ont été surchargées de travail par suite d'une politique d'austérité imposée par le gouvernement à des administrateurs par trop généreux avec les deniers publics, nous aimerions, a-t-il dit, que cette situation soit connue. Cela placerait le conflit des infirmières dans un nouvel éclairage."

Les catholiques ne peuvent imposer à tous leur conception de l'éducation (Mgr Parent)

par Richard DAIGNAULT

QUEBEC. — Mgr Alphonse-Marie Parent, président de la désormais célèbre Commission royale d'enquête sur l'enseignement dont le premier rapport a inspiré le bill 60, vient d'écrire que les catholiques ne peuvent imposer à tous, c'est-à-dire à ceux qui pratiquent d'autres religions, la conception catholique de l'éducation.

Mais il y a, par contre, obligation pour les catholiques d'accepter la conception que l'Eglise se fait de l'éducation, ajoute Mgr Parent.

C'est dans la dernière livraison de "La Revue de l'Université Laval" que le vice-recteur de cette université québecoise fait une apologie théologique des recommandations de la commission d'enquête

On sait que chez les catholiques du Québec, les conclusions du premier rapport de la commission ont soulevé de grandes controverses

Mgr Parent, citant surtout Pie XI, déclare :

1. Que l'éducation est oeuvre de l'homme en société.

2. Que la famille a une priorité de nature et de droits sur l'éducation des enfants mais ne peut atteindre sa fin propre sans recourir à l'Etat : "La société politique a prééminence sur la famille qui trouve précisément, dans la société civile, la perfection temporelle qui lui convient.

3. Que l'Eglise, société d'ordre surnaturel et universel, a tous les moyens requis pour atteindre sa fin qui est le salut éternel des hommes. "Aussi l'Eglise ne prétend-elle à aucune suprématie en dehors de cet ordre."

4—Qu'il serait absolument contraire et au bien de la société civile et au bien que poursuit l'Eglise que les fidèles se comportent d'une manière injuste envers leurs concitoyens non catholiques ou non chrétiens."

5—Que le bien de la société civile est même antérieur à celui de l'Eglise.

6—Que l'Eglise affirme son droit inaliénable en matière d'éducation, mais ne le réclame que pour ses propres fils, pour ses fidèles.

7—Que le droit des minorités doit être strictement sauvegardé.

Voilà en somme les grandes lignes d'un document très fouillé de plus de 3,500 mots.

Mgr Parent a intitulé son article : "Notes sur la conception catholique de l'éducation."

Il affirme en débutant :

"Le catholique ne peut, sans nier par là que la foi est un don gratuit de Dieu, vouloir imposer à tous la conception de l'éducation qui est celle de l'Eglise catholique . . . L'Eglise catholique romaine peut toutefois exiger que ses fidèles acceptent la conception qu'elle se fait de l'éducation, même si on ne peut la réaliser dans toutes ses nuances en n'importe quelles circonstances. Il y a pour les catholiques, en cette matière, une obligation, obligation née de leur libre engagement à être membres visibles de l'Eglise de Rome."

Mgr Parent cite beaucoup l'encyclique "Divini illius Magistri" de Pie XI.

Les catholiques et la majorité

En terminant, il fait des remarques sur l'attitude des Chrétiens dans la société civile quand ils y exercent les pouvoirs de la majorité.

"La situation des chrétiens, dans une société civile où ils sont en majorité, demeurera toujours singulièrement délicate.

Ni le baptême, ni l'éducation chrétienne qu'ils ont reçus ne les délivrent de la cupidité et de la tentation bien humaine de vouloir s'emparer de ce qui appartient à César.

"Les chrétiens doivent contribuer à la paix civile non seulement par la justice et le courage, comme les autres hommes, mais aussi et encore plus par la foi qu'ils doivent faire connaître dans sa vraie lumière, par une divine espérance au sujet du prochain, par la charité . . .

"On ne peut guère concevoir de scandale plus énorme que celui d'une majorité chrétienne qui serait, dans la vie civile, une menace pour les droits de la minorité."

POURSUITE

SUITE DE LA PAGE 1

Quand les journaux ont commencé à suspecter certaines transactions immobilières de la Protestant School Board of Greater Montreal, le ministère des Affaires municipales et le cabinet provincial sont aussitôt intervenus pour empêcher toute possibilité d'abus à l'avenir : depuis lors, toute transaction immobilière d'une municipalité ou d'une commission scolaire doit être accompagnée d'un certificat de recherches de cinq ans pour donner la garantie qu'il n'y a pas eu de spéculation indue.

Le rapport Mackay reproche au ministère des Affaires municipales et au département de l'Instruction publique de n'avoir pas suffisamment eu l'oeil ouvert; M. Pierre Laporte souligne que, comme on vient de le voir, son propre ministère a pris les devants pour empêcher la répétition d'une telle accusation.

Le député de Chambly croit "avoir pris toutes les mesures possibles et imaginables" pour que l'enquête Mackay ne soit pas entachée de considérations politiques.

Il s'élève avec vigueur contre les gens qui ont prétendu que les autorités du Québec ne publieraient pas les résultats de l'enquête parce que les noms de "libéraux" ou d'"amis du parti libéral" y seraient mentionnés.

—"C'est faux, a-t-il dit. Il n'en a jamais été question. Il serait assez stupide de vouloir déclencher une guerre ouverte avec l'opinion publique sous le prétexte que le nom d'un parlementaire fédéral est cité".

M. Pierre Laporte faisait alors allusion au fait que, parmi les 41 noms apparaissant dans le rapport Mackay, il y a celui de M. Edmund-Tobin Asselin, député fédéral de Notre-Dame-de-Grâce.

—"Personne ni directement ni indirectement n'a suggéré au gouvernement de ne pas publier les résultats des investigations ou d'en retarder la publication. Depuis plusieurs années président du Protestant School Board of Greater Montreal, M. J.-P. Rowat est un des conseillers législatifs de l'Union nationale. Nous avons voulu agir à son endroit avec toute l'équité possible, ce qui a entraîné des délais additionnels. De là à dire que nous aurions voulu "cacher" le rapport pour protéger des libéraux, il y a une marge que seule l'effronterie la plus gratuite permet de franchir".

L'enquête menée par Me Mackay n'a pas eu le caractère d'une enquête royale ; les témoins n'ont donc pas été interrogés sous serment ; et il a paru raisonnable au ministre des Affaires municipales d'attendre pour la publication du document que la Protestant School Board of Greater Montreal en prenne connaissance.

—"Même si cette démarche entraînait un délai additionnel d'environ deux semaines, il nous a semblé que toutes les parties en cause auraient ainsi l'impression d'avoir obtenu complètement justice", a fait remarquer le député de Chambly.

M. Pierre Laporte a énuméré d'autres motifs du retard apporté à la publication du rapport qu'il avait en sa possession depuis mai dernier : travaux parlementaires, conférence intergouvernementale de Halifax, congrès. Et, a-t-il noté, nous avons cru raisonnable de nous attaquer d'abord à des problèmes plus urgents. Ainsi il a fallu s'occuper de Côte-Saint-Luc parce que les élections étaient imminentes.

Avant de remettre le rapport Mackay aux journalistes, le ministre des Affaires municipales a tenu à donner lecture de la quarantaine de noms mentionnés pour bien montrer qu'un seul parlementaire est nommé.

— "Si M. Edmund-Tobin Asselin a des déclarations à faire à la presse, a-t-il ajouté, c'est son privilège de le faire. Quant au nom de M. Frank Spénard, il était déjà connu".

Le député de Chambly a insisté sur ce point : les personnes mentionnées ne sont pas toutes impliquées dans les transactions.



500,000 VOLTS — Un chercheur des laboratoires de l'Hydro-Ontario examine une section d'un cable de transmission pour électricité, à très haut voltage. L'Hydro-Ontario a entrepris la construction d'une ligne de transmission de 500,000 volts entre la Baie James et Toronto qui doit être terminée en 1966. Pendant ce temps l'Hydro-Québec en construit trois de 735,000 volts entre Manicouagan et Montréal. C'est un record mondial.

Téléphoto PC

ACCORD

SUITE DE LA PAGE 1

tawa afin de leur permettre des vérifications de l'emploi de l'argent prêté.

Le chef du gouvernement provincial avait fait remarquer que, les crédits en question ayant été votés par les Communes, les membres de cette Chambre peuvent normalement exiger une telle vérification. L'exigence est conforme aux règles de la démocratie.

Par ailleurs le premier ministre avait souligné que la clause mentionnée ci-dessus existait déjà en août durant la session spéciale du parlement de Québec, qui avait été convoquée alors pour autoriser l'administration provinciale à accepter les $115,344,660.03. La question avait été "vidée".

Rappelons que, pour ne pas faire d'accroc à l'autonomie de la province, une formule avait été acceptée : les autorités fédérales ne verseraient pas les millions directement aux municipalités, car ces dernières ne dépendent que de Québec; mais c'est le gouvernement Lesage qui se chargerait de la répartition de l'argent.

M. Pierre Laporte a annoncé qu'une circulaire sera adressée prochainement, par le ministère des Affaires municipales ou plus exactement par la Commission municipale, aux municipalités de la province afin de leur expliquer la procédure à suivre pour emprunter en vertu de la loi provinciale adoptée au mois d'août.

Ottawa confirme

OTTAWA (PC) — Le ministre des Finances a fait savoir hier que le Québec avait signé une entente fédérale - provinciale au sujet de l'aide aux municipalités.

M. Gordon a fait cette déclaration en réponse à une question de M. Théogène Ricard PC - St-Hyacinthe-Bagot.

"L'accord a été signé et est en route vers Ottawa", a dit le ministre.

M. Ricard a demandé si cette entente donnait aux fonctionnaires fédéraux accès aux livres du Québec et si la province avait protesté contre cette intrusion.

M. Gordon a repris que l'entente donnait ce pouvoir à Ottawa afin d'inspecter les projets mis de l'avant et que si Québec avait cru bon de signer l'entente il n'y avait certes pas eu de protestations.

GERIN-LAJOIE

SUITE DE LA PAGE 1

chant à rendre uniforme l'effort des contribuables dans toute l'étendue du Québec.

C'est dans cette conjoncture que la Province doit obtenir maintenant des sources de revenus supplémentaires.

Les choix à envisager

— "Dans l'immédiat, déclare le ministre de la Jeunesse, nous aurons à choisir entre : 1— ou bien freiner l'augmentation du nombre des inscriptions, ce qui affecterait principalement l'enseignement secondaire ; 2— ou bien tenter de régulariser la hausse du coût par élève, grâce à une réduction du rythme d'augmentation des dépenses les plus importantes des commissions scolaires, ce qui empêcherait l'amélioration des échelles de traitements des professeurs ; 3— ou bien exiger des contribuables locaux un effort financier dépassant leurs ressources ; 4— ou bien compter sur les subventions du gouvernement du Québec pour combler les déficits.

"Or, commente le député de Vaudreuil-Soulanges, les trois premières possibilités n'auraient que des résultats restreints. Donc ce sont les autorités provinciales qui, par la révision de leur système de subventions, devrait fournir, au cours des quatre prochaines années, la plus grande partie des $500,000,000 nécessaires aux besoins nouveaux des commissions scolaires et à l'équilibre de leurs budgets."

La réponse : la conférence du 25

M. Paul Gérin-Lajoie ajoute : "Mais le gouvernement le pourra-t-il ? La réponse à cette question dépendra largement des résultats de la conférence fédérale-provinciale du 25 novembre . . ."

La croissance rapide du nombre des enfants d'âge scolaire, principalement à l'échelon secondaire, est l'un des facteurs qui expliquent les besoins nouveaux des commissions scolaires. Le second des principaux facteurs est la hausse des traitements du personnel enseignant.

Le coût moyen, par élève, de l'enseignement dispensé par les commissions, passera de $340 en 1962-1963 à $417 en 1966-1967.

DEMOCRATIE

SUITE DE LA PAGE 1

Mais c'est là quand même l'impression qu'il a laissée.

Or, l'incident mérite, croyons-nous, quelques commentaires. Nos premiers ministres, même s'ils ont toujours eu jusqu'ici une conception assez villageoise de leur rôle, n'assistaient à aucun congrès, sauf ceux de leurs partis. De plus, il serait impardonnable de laisser l'impression qu'on retarde l'adoption d'une législation de grande importance pour participer à un congrès quelconque. La raison n'a pas l'air sérieuse.

Pourquoi donc ce départ inattendu ? Parce que Jean Lesage tente de remplir une douzaine de fonctions à la fois. Ce n'est probablement pas en sa qualité de premier ministre que M. Lesage doit se rendre à la Nouvelle-Orléans mais plutôt à titre de ministre des Finances.

Seulement, M. Lesage, pas plus que Maurice Duplessis d'ailleurs, n'est capable de tout faire. C'est pourquoi il laisse l'administration du portefeuille des Finances à son bon ami George Marler, qu'il a nommé à vie au Conseil législatif pour le mettre à l'abri des critiques (un député n'a pas le droit d'attaquer un membre du Conseil législatif) et à l'abri des hasards électoraux.

M. Lesage est très sensible à ce sujet. Il n'aime pas que les gens disent que M. Marler est son ministre des Finances.

Or, M. Marler doit porter la parole aux congressistes de la Nouvelle-Orléans, lors d'un banquet donné sous les auspices des bourses de Toronto et de Montréal.

M. Lesage a peut-etre cru que la présence de M. Marler au congrès, sans sa présence à lui, laisserait percer aux yeux du grand public une situation déjà bien connue des milieux politiques.

C'est pourquoi, probablement, il a décidé d'accompagner M. Marler et d'adresser la parole, lui aussi, au banquet de clôture du congrès.

Pour ce qui est du bill 60, le cabinet ne serait pas encore prêt à procéder.

Reste un dernier fait à expliquer: la présence en Louisiane auprès de M. Lesage, de son chef de cabinet, M. Alexandre Larue. Impossible d'imaginer ce que M. Larue va faire à la Nouvelle-Orléans. A moins d'accepter la réponse d'un observateur très mêlé aux milieux gouvernementaux qui s'exclamait récemment :

"Mais voyons, il s'agit pour M. Lesage de prendre de petites vacances. Il les mérite bien."

Certes ! Mais pourquoi diable, si c'est là le fond de l'histoire, ne pas l'avoir avoué !

(Tous droits réservés)

En matière de fiscalité

L'avion a droit aux mêmes avantages que l'automobile

OTTAWA (PC) — On a fait savoir, à la Commission royale d'enquête sur la fiscalité, que l'avion privé est devenu aujourd'hui un moyen de transport accepté dans le monde des affaires et qu'il serait temps que le ministère du Revenu reconnaisse ce fait.

L'Association des pilotes et des propriétaires d'avions privés — un organisme qui s'intéresse à l'aviation privée — a dit à la Commission d'enquête Carter que le mot "avion" devrait être inséré dans la loi, chaque fois que le mot "automobile" apparaît, de sorte que les deux moyens de transport puissent être soumis à un traitement égal, au point de vue fiscalité.

Les hommes d'affaires qui se servent d'automobiles pour gagner une allocation du prix de revient initial, sur le véhicule. L'Association a dit à la Commission qu'il n'est que raisonnable que l'avion reçoive le même traitement.

Quand les automobiles ont remplacé le cheval et la voiture, dit le mémoire de l'Association, la loi fut modifiée pour couvrir le nouveau moyen de transport — et la situation aujourd'hui, avec l'avion, est identique.

L'avion privé

"Plusieurs contribuables canadiens découvrent qu'un avion privé peut remplacer leur automobile".

Le Canada possède le deuxième plus grand nombre d'avions privés au monde. Ses 6,000 avions viennent loin en arrière des 80,000 avions privés aux Etats-Unis, mais c'est deux fois plus que la France, pays qui vient au troisième rang.

Les statistiques du ministère des Transports pour 1961 indiquent que les avions privés au Canada ont volé 244,000 heures pour fins de transport d'affaires.

L'Association estime que cela équivaut à 30,000,000 de milles. Maintenant qu'il y a plus d'avions et que les facilités d'aéroports sont plus nombreuses, l'avion devient de plus en plus pratique.

"La possibilité de gagner, d'un homme d'affaires, dépend, en grande partie, de sa capacité d'entrer en contact avec ses clients. Plus il rencontre de clients en un temps donné, plus sa capacité de gagner augmentera. Plus son revenu sera élevé et plus il versera d'impôts."

Tant que le ministère du Revenu ne reconnaîtra pas l'avion, au chapitre de l'allocation de frais, "il est évident, de conclure le mémoire, que les agences de ventes d'avions au Canada auront de plus en plus de difficulté à vendre des avions privés aux hommes d'affaires."

ARRESTATIONS

SUITE DE LA PAGE 1

un cautionnement de $40,000.

Trois des quatre individus responsables de l'importation de la plus grande partie des narcotiques à Chicago ont été arrêtés. Le quatrième est en liberté provisoire. Ces quatre hommes obtenaient les stupéfiants de France et d'Italie par l'intermédiaire de DePietto et les introduisaient aux Etats-en passant par le Canada. D'après Ward, ces quatre hommes dirigent également des réseaux de distribution de narcotiques.

McKAY

SUITE DE LA PAGE 1

sant le nombre de non-catholique dans le quartier, la religion des propriétaires, le nombre de sites qui ont été considérés pour l'achat ainsi que des chiffres comparés su rla valeur et le prix des terrains dans le secteur en question,

—que la Commission entre alors en négociation avec le propriétaire du terrain plutôt que d'attendre des offres d'un spéculateur. Le document insiste pour que la Commission envisage plusieurs sites et négocie avant de conclure une transaction,

—que les transactions immobilières soient conduites par un courtier compétent et non par un membre de la Commission qui serait bien intentionné mais inexpérimenté,

—que la Commission ait recours à des procédures d'expropriation lorsque les négociations auront échoué sur des prix raisonnables et approuvés par des évaluateurs compétents.

La majorité des 50 pages du rapport sont consacrées à l'étude par le menu de toutes les transactions de la Commission depuis l'établissement d'une politique d'achats de terrains en 1959.

ALGERIE

SUITE DE LA PAGE 1

22 chars lourds du type "T-34" et 61 pièces d'artillerie, a-t-on appris de source digne de foi, à Rabat.

La cargaison comprenait également quatre "Migs" démontés, 25 camions "Zil", trois émetteurs de radio et environ 800 tonnes de munitions et d'équipement militaire.

Parmi les 61 pièces d'artillerie figuraient 31 canons antiaériens, six mortiers et 5 canons anti-chars.

Une grande partie de ce matériel aurait été acheminé vers la région de Tlemcen.

Libération de Boudiaf ?

Entretemps, on croit savoir à Alger que le président Ben Bella aurait décidé de remettre en liberté l'un de ses principaux adversaires, M. Boudiaf, à l'occasion des fêtes du 1er novembre.

Ben Bella chercherait à renforcer sa position en faisant un nouveau geste de conciliation vis-à-vis de l'opposition intérieure.

La libération de Boudiaf a été réclamée avec insistance par le "Front des forces socialistes" formé en Kabylie sous l'égide de M. Ait Ahmed. On sait qu'une "trêve" est intervenue entre le FFS et M. Ben Bella depuis le conflit algéro-marocain, et que le principal chef militaire de la rébellion kabyle, le colonel Mohand Ou El Hadj, a même annoncé qu'il se ralliait au gouvernement pour défendre l'intégrité territoriale de l'Algérie.

Voyageurs africains

Plus de 175,000 Sud-Africains ont passé leurs vacances en dehors de leur pays en 1962.

PEARSON

SUITE DE LA PAGE 1

hier soir qu'il était du devoir de tous les députés fédéraux de voter contre une telle motion parce que cette dernière tendait à faire du Québec un Etat séparé. Et c'est ce qu'ils firent à l'exception de 18 créditistes québecois des deux groupes et de neuf néo-démocrates dont plusieurs s'empressèrent ensuite d'expliquer qu'ils avaient voté contre les armes nucléaires, non pour l'Etat du Québec.

Tout en protestant lui aussi de ses convictions anti-nucléaires et de celles de son parti, ainsi que de leur désir commun de renverser le gouvernement à la première occasion, l'ancien ministre conservateur a déclaré cependant qu'une telle motion, en dépit de son prétendu caractère anti-nucléaire dissimulait deux choses : l'esprit séparatiste des créditistes et en raison même de cet aspect, leur peu d'empressement à susciter une élection.

Cette motion, a-t-il dit, est assortie d'incidentes telles qu'elles la rendent inacceptable, car elle sape les bases mêmes de la Confédération.

Anti-nucléaire, en partie

De fait, a poursuivi, M. Balcer, cette motion n'est que partiellement anti-nucléaire, en ce qu'elle s'oppose à l'adoption des armes nucléaires pour le Québec, tandis que nous nous y opposons pour tout le Canada en tout temps et à n'importe quelle condition.

Jamais un député conservateur, parlant au nom de son parti, ne s'était prononcé avec autant de force contre les armes nucléaires.

Jamais non plus aucun d'entre eux n'était-il allé aussi loin en faveur du confédéralisme, au point de s'attaquer, semble-t-il, à la formule d'option adoptée par le gouvernement Pearson pour satisfaire aux aspirations autonomistes du Québec.

Ayant qualifié la motion de séparatiste et d'anticonstitutionnelle il a affirmé qu'on ne saurait bâtir un pays en promulgant des lois qui ne s'appliquent qu'au Québec et non au reste du pays.

"Allons-nous avoir dix lois différentes sur les allocations familiales ou encore des taux de taxation différents au Manitoba, en Colombie-Britannique et en Nouvelle-Ecosse ?"

Si cette motion ridicule illustre la pensée du Québec, c'est-à-dire le moins dépri-mant", a déclaré plus loin le porte-parole conservateur

Elu pour les affaires du Canada

Rappelant qu'il est député d'une circonscription à 98 pour cent canadienne-française, M. Balcer a affirmé avoir été élu pour s'occuper des affaires du pays tout entier et non d'une seule province, "au fait, a-t-il ajouté, la province de Québec ne sera forte et prospère que dans la mesure où le Canada tout entier est fort et prospère".

Enfin, s'étant déjoui du renouveau social que connait actuellement le Québec, il a affirmé que les Canadiens français sont disposés à prendre leurs responsabilités et qu'ils veulent jouer un rôle dans tout le Canada et non pas seulement dans une réserve comme le voudraient les Caouettistes.

C'est ce bref discours d'une durée que le règlement limitait à 15 minutes qui eut l'heur de retourner l'opposition. Peut-être aussi ne faisait-il que couvrir une dérobade de l'opposition en face d'une élection.

Le fait est cependant que pendant toute la journée qui précéda le vote d'hier soir, les conciliabules se poursuivirent entre les députés conservateurs qui s'interrogeaient précisément sur l'admissibilité d'un Etat du Québec au sein de la Confédération et sur l'opportunité de consulter les provinces en matière de Défense.

La météo

MAXIMUM : 45

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC) — **Régions de Montréal, Ottawa, Québec, Laurentides et Cantons de l'Est :** généralement nuageux. Peu de changement dans les températures. Vents du nord de 15 à 20 milles. Maximum à Montréal et Ottawa 45; à Québec, Sherbrooke et Ste-Agathe 40.

Aperçu pour jeudi : ensoleillé avec périodes nuageuses.

Régions d'Abitibi, Pontiac et Témiscamingue : nuageux, se dégageant ce matin. Généralement ensoleillé avec températures de saison cet après-midi. Vents légers. Maximum à Rouyn Noranda, Témiscamingue et Val d'Or 40.

Aperçu pour jeudi : nuageux. Quelques averses ou chutes de neige.

Régions du Lac St-Jean, Baie-Comeau, Rimouski, Gaspé et Sept-Iles: nuageux avec chutes de neige très dispersées en soirée. Peu de changement dans les températures. Vents du nord de 20 milles. Maximum à Chicoutimi, Rivière-du-Loup, Mont-Joli et Gaspé 40; à Sept-Iles et Baie Comeau 35.

Aperçu pour jeudi : nuageux. Peu de changement dans les températures.

Villes d'Israël

Les trois principales villes d'Israël sont Jérusalem, la capitale, Tel Aviv et Haïfa.

Le concile approuve en principe la collégialité des évêques et le rétablissement du diaconat

CITE DU VATICAN. (PA) — La grande majorité des Pères du concile se sont prononcés en faveur d'une déclaration établissant que les évêques de l'Eglise catholique partagent collégialement l'autorité du pape.

Il ne s'agit cependant que d'un vote d'orientation des travaux conciliaires. Mais la majorité établie dépasse les deux tiers nécessaires pour faire de ce principe un décret conciliaire, avec toutes les répercussions qu'une telle décision pourrait avoir dans l'unification des chrétiens.

Le concile a donc approuvé par 1,808 voix contre 336, que le schéma théologique sur la nature de l'Eglise établisse que "l'ensemble ou le collège des évêques, dans ses fonctions d'évangélisation, de sanctification et de pastorale auprès des fidèles, est le successeur du collège des apôtres, et que comme tel, en union avec le chef, le pontife romain, et jamais sans lui, il jouit du pouvoir suprême complet sur l'Eglise universelle".

Par un autre vote de 1,717 voix contre 408, les prélats ont également approuvé l'insertion dans le schéma d'une déclaration établissant que "cette autorité (épiscopale-papale) appartient au collège des évêques en union avec le chef, de droit divin".

Par un autre vote d'orientation, le concile a appuyé par 1,588 voix contre 525 le projet que l'Eglise rétablisse de façon permanente l'ordre des diacres. Aucune décision n'a cependant été prise sur la question de savoir si ces diacres pourront être mariés.

Un archevêque meurt subitement

CITE DU VATICAN (AFP) Mgr Francisco Beckmann, archevêque de Panama, est décédé subitement ce matin, au Vatican. Pris d'un malaise dans un escalier, il a été transporté aux services sanitaires de la cité, où il est mort en arrivant.

Le décès est consécutif à un infarctus du myocarde. Mgr Beckmann, de la congrégation de la mission, était né à Enschède, dans la région d'Utrecht (Hollande), le 23 juillet 1883.

La Cour suprême ne permet pas l'appel du Dr Georges Hori

De notre dernière édition d'hier

OTTAWA, (PC) — La Cour suprême du Canada a refusé au Dr Georges Hori, ex-président de l'hôpital Jean-Talon, la permission d'en appeler de sa suspension de la profession médicale telle qu'ordonnée par le Collège des médecins du Québec.

Le Dr Hori en a déjà appelé de sa sentence à la Cour du Banc de la Reine mais sans succès. Il voulait être entendu en Cour suprême.

Acquittement de onze prévenus à Pretoria

PRETORIA (Reuter) — Le président de la Haute-cour du Transvaal, M. Quartus de Wet, a décidé aujourd'hui d'abandonner tous les chefs d'accusation contre les onze accusés du procès de Pretoria.

Le président a proclamé sa décision après avoir étudié le recours soumis hier par un des avocats de la défense, M. Fisher, qui demandait l'abandon de l'accusation.

En annonçant sa décision d'abandonner l'accusation, le magistrat a qualifié d' "abusive", l'attitude du ministère public qui répondait — lorsque les accusés demandaient des précisions sur les charges relevées contre eux — "Qu'ils savaient très bien à quoi s'en tenir à ce sujet."

"Ceci supposait que les accusés étaient coupables", a précisé le juge, qui a ajouté qu'il n'appartenait pas au tribunal de dresser une accusation au nom de l'Etat.

Là décision du président ajourne automatiquement le procès jusqu'à ce que l'accusation prépare une nouvelle inculpation. Les accusés n'ont pas été libérés à la suite de cette suspension.

PHARMACIES Professionnelles
SARRAZIN & CHOQUETTE
Prop. LUC CHOQUETTE, Docteur en Pharmacie de l'Université de Paris
921 est, Ste-Catherine : VI. 2-9622
St-Denis et Mont-Royal : VI. 4-1711
6511, St-Hubert : CR. 2-8233
PRESCRIPTIONS, ANALYSES, ORTHOPEDIE, OPTIQUE, APPAREILS AUDITIFS

PRIX COUPÉS
LA PLUS HAUTE QUALITE – LES PLUS BAS PRIX – TOUJOURS !



26 oz rég. 1.29 .99 | rég. 1.75 1.49 | 4 oz rég. 1.25 .98 | 16 oz rég. 1.00 .69 | rég. 1.90 1.49 | 16 oz rég. 1.00 .69 | 100 s rég. .93 .69 | rég. 2.00 1.52 | rég. 1.19 .87 | rég. .79 .64

PARDEC — PARKE-DAVIS EN 130 — REG. 7.50—PRIX COUPE 5.59 — LIQUIDE, 16 OZ — REG. 3.50 — PRIX COUPE 2.25

INFANTOL — HORNER 16 oz — REG. 6.25 — PRIX COUPE 4.39

PARAMETTES — AYERST EN 125 — REG. 6.00 — PRIX COUPE 3.99 — PARAMETTE, 16 OZ — REG. 5.50 — PRIX COUPE 3.74

KOTEX en 48 — REG. 1.85 — PRIX COUPE 1.47

BROMO SELTZER — REG. 1.09 — PRIX COUPE .83

AGAROL — 16 OZ — REG. 1.50 — PRIX COUPE 1.29

BROMO QUININE — 32s—REG. .89—PRIX COUPE .59

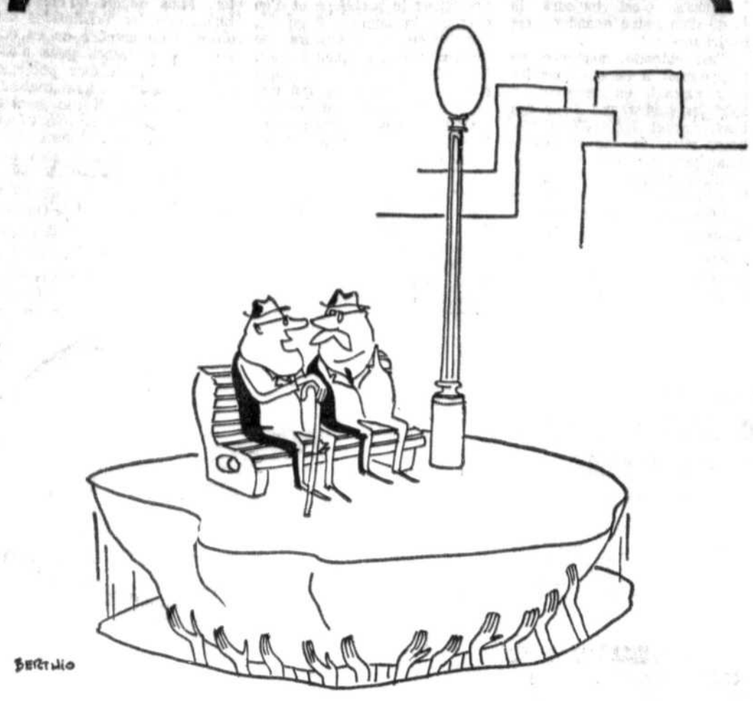
ANACIN — 100s' — REG. 1.29 — PRIX COUPE .98

Limmits biscuits Rég. 1.09 .79
Listerine Rég. 1.49 1.09
Ben Gay Baume Rég. 1.00 .79
Boldine Houdé Rég. 2.50 1.74
Miss Clairol crème Rég. 1.85 1.57
Buckley sirop Rég. .98 .79
Dristan 24 Rég. 1.25 .98
Normogastryl 40s Rég. 1.90 1.59
Sirop Vicks 44 Rég. 1.25 .98
Bufferin Rég. .98 .79
Cepacol 14 oz Rég. 1.40 1.29
Shampooing Richard Hudnut Valeur 1.98 .98
Aux oeufs
Geritol liquide ou tablettes Rég. 5.50 3.98
Ban Roll On Rég. 1.25 .79
OSTOCO Frosst 50cc Rég. 4.25 3.49
Absorbine Jr 4 oz Rég. 1.25 .98
Vitalis 7 oz. Rég. 1.10 .84
Toni permanente Rég. 2.00 1.38
Poudre bébés Johnson & Johnson Rég. .98 .79
CREST Pâte à dents Rég. 1.39 1.19
Moelle de boeuf Rég. 1.20 .99
Boules à mites 16 oz Rég. .45 .29
Lavoris large Rég. 1.25 .98
Tampax 40s Rég. 1.75 1.29
Lithinés 33 Groc Rég. .70 .59
Urasal grand Rég. 2.20 1.79
Vaseline Cheesebrough 16 oz Rég. 1.29 .85
Adorn Rég. 1.90 1.64
Colon absorbant 16 oz Rég. 1.00 .79
Sirop Lambert Rég. .65 .52
Roller Perm large Rég. 2.49 2.19
COLGATE Pâte à dents Rég. 1.39 .98
Format économique
SIROP MATHIEU Rég. .62 .42
AURALGAN Rég. 1.25 .98
OZONOL Rég. .79 .65
WAMPOLE EXTRAIT H.F.M. 34 oz — Rég. 3.19 2.49
RESDAN Rég. 1.50 1.29
Rég. 2.25 1.89

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1438

MONTREAL, MERCREDI 30 OCTOBRE 1963 — 80e ANNEE — No 14



—ÇA BOUGE À MONTRÉAL, ÇA BOUGE

Les maires de banlieue ne veulent pas du "monstre" de M. Saulnier

par **Jean-Louis ARCAND** et **Claude GENDRON**

Les maires des municipalités de banlieue n'ont pas mis de temps à protester contre les déclarations récentes du président du comité exécutif de la ville de Montréal, qui a clairement indiqué ses intentions de créer une seule grande ville, de l'île de Montréal toute entière.

Conférencier au déjeûner hebdomadaire de la Chambre de commerce du district de Montréal, M. Lucien Saulnier a déclaré : "Dans quatre ans, Montréal sera le théâtre d'une exposition universelle. A l'heure de ce grand rendez-vous international, nous devons présenter aux millions de visiteurs l'image d'une ville organique et harmonieuse, qui n'a pas été enrayée dans son développement par les survivances anachroniques de petites autonomies municipales sans aucun fondement désormais".

Plus loin, M. Saulnier a ajouté : "Il importe de plus que l'exposition, en plus de nous rendre davantage présents au monde, accélère l'édification de la ville-pilote que Montréal peut devenir".

De tels propos ne tardèrent pas à provoquer des réactions, parfois assez violentes des maires des municipalités de l'île de Montréal. La plupart d'entre eux affirment que l'idée d'aménager l'île de façon harmonieuse est une bien faible excuse pour motiver le programme annexioniste de Montréal.

Tous ont été d'accord, cependant, pour reconnaître la nécessité de planifier le développement de l'île, et pas seulement en vue de l'Exposition. Mais, selon eux, il n'est pas nécessaire pour cela de former une ville monstre dans laquelle le citoyen perd sa personnalité. Ils croient plutôt qu'il est possible de créer un organisme supra-municipal, complètement impartial, et capable de régir le développement à l'échelle des problèmes intermunicipaux.

Voici les déclarations de plusieurs maires :

M. Reginald Dawson de Ville Mont-Royal

"Si Montréal veut que l'île présente un visage harmonieux lors de l'Exposition internationale de 1967, elle devra coopérer dans ce but avec la Corporation de Montréal métropolitain, et c'est par cet organisme seulement qu'elle y parviendra. (M. Dawson est vice-président de la CMM).

"Tous les avantages que M. Saulnier attribue à l'annexion peuvent être obtenus par la coopération au sein d'un organisme unissant les municipalités, si Montréal veut y participer. Le président du comité exécutif de la métropole croit qu'il est nécessaire de former une seule ville pour réaliser un ensemble routier à l'échelle de l'île. Cependant on se rappelle que la CMM avait étudié un projet en ce sens et que c'est Montréal qui l'a bloqué.

"Toutes les raisons invoquées par Montréal sont de bien faibles excuses pour présenter à nouveau sa vieille rengaine des annexions. Si la métropole veut participer à un gouvernement métropolitain, elle rencontrera la sympathie des banlieues, mais, si elle prône les annexions, l'opposition sera plus forte que jamais."

M. Marcel Laurin de St-Laurent

"La survivance de St-Laurent n'est certainement pas anachronique, si l'on considère qu'elle existe depuis 1710 et qu'encore aujourd'hui elle est parfaitement indépendante économiquement et capable d'assurer tous les services à ses contribuables.

"Il est cependant vrai que certaines petites municipalités retardent le développement de l'île. Ce n'est toutefois pas en formant une seule municipalité sur l'île que l'on réglera les problèmes, car il est prouvé que les annexions sont économiquement profitables jusqu'à une taille optima et qu'une fois dépassé ce stade, elles sont au contraire plus coûteuses. La solution réside dans un organisme supra-municipal, complètement impartial, ayant un pouvoir législatif plutôt qu'exécutif.

"Dans l'immense ville de M. Saulnier, l'homme perd sa qualité d'individu et sa dignité ; il devient une abstraction économique. Il faut plutôt conserver des administrations de taille raisonnable au sein desquelles il est possible à l'homme de faire valoir sa personnalité. Ce sont des considérations humaines et culturelles qui, en premier lieu, guident nos esprits quand nous refusons l'annexion."

Me Rolland Filion, de Montréal-Nord

"C'est encore un ballon d'essai, une charge annuelle vers un but que M. Lucien Saulnier a toujours visé, et inspiré uniquement par l'ambition effrénée d'expansion pour satisfaire uniquement aussi l'orgueil des dirigeants actuels

Voir LES MAIRES en page 6

La SSJB lance à Montréal l'opération 'visage français'

par **Lysiane GAGNON**

"Que les Montréalais se décident. Veulent-ils parler français, anglais, ou . . . franglais ? . . . On dit que Montréal c'est la seconde ville française du monde. Eh bien ! si Monsieur de Gaulle pouvait nous poursuivre en libelle, nous perdrions notre cause . . . Promenez-vous aux environs de Peel-Ste-Catherine, regardez autour de vous, et dites-moi si Montréal a l'air d'une ville française !"

C'est à peu près en ces termes que M. Paul-Emile Robert, président des Sociétés Saint-Jean-Baptiste de Montréal, s'adressait hier midi aux membres de l'Association des hommes d'affaires d'Ahuntsic. Mais comme la mauvaise humeur reste stérile si elle ne pousse pas à l'action, M. Robert devait en même temps annoncer l'inauguration prochaine de **l'opération "visage français".**

Cette "opération", ce sera en fait une campagne de refrancisation à l'échelle de la métropole. La SSJB-Montréal s'attaquera — oh, bien pacifiquement ! — aux commerçants canadiens-français qui persistent à garder une raison sociale anglaise ou, pire encore, franglaise : "Un trop grand nombre d'établissements affichent un charabia qui ne ressemble ni au français, ni même à l'anglais. Des exemples : "Montreal Aéroport Hilton Hôtel". "Un Tel Electric Limitée". Il nous faut trouver des mots français pour désigner certains commerces. Ainsi, pourquoi un Bar-B-Q ne s'appelerait-il pas "rôtisserie" et un "cigar store", 'tabagie' ?

Un boycot . . . subtil

Aussi la SSJB-Montréal compte-t-elle demander à la population d'exiger du français partout, de refuser systématiquement d'encourager les commerçants "qui ne nous respectent pas assez pour s'annoncer et nous servir dans notre langue", bref, de militer pour la refrancisation de Montréal "chez lui, à son travail, au magasin, au restaurant, partout."

Et M. Robert d'ajouter : "Ce visage français ne doit pas être qu'une simple façade. Il faut travailler en profondeur, de façon que les Montréalais prennent conscience du fait qu'ils sont français et doivent le rester."

La SSJB - Montréal distribuera des certificats de mérite aux commerçants canadiens-français qui auront converti leur raison sociale, et établira un service de renseignements qui, de concert avec un comité d'experts, aidera les hommes d'affaires à résoudre les problèmes linguistiques et techniques de la francisation de leur raison sociale. De plus, un groupe d'étudiants effectuera une enquête, sous la direction de M. Gilles Lefebvre, de l'Université de Montréal, sur un vaste échantillonnage d'établissements commerciaux.

Interrogé sur l'utilité qu'il y aurait peut-être à faire de cette "opération" une véritable campagne d'unilinguisme, M. Robert a répondu que, pour sa part, il avait voté contre la résolution adoptée à 60% au congrès de la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste, résolution qui prônait l'institution de l'unilinguisme au Québec.

"Je trouve qu'il est trop tôt pour réclamer l'unilinguisme. Mais qui sait si cela ne se réalisera pas dans "x" années... ?

En faveur de l'annexion

(par T. D.) — Une salle presque comble, environ 400 membres de l'Association des propriétaires de Saint-Michel, réunis à l'école Sainte-Lucie, a été la scène, hier soir, d'un "forum" enthousiaste sur . . . l'ANNEXION.

A l'issue de l'assemblée, où les opinions les plus diverses sur le sujet mais convergeant toutes vers une seule et même conviction, le président Réjean Deguire demanda un vote de paille.

Il n'est plus suffisant, ici, de dire "en grande majorité", puisque (sauf six contribuables seulement) tous se sont prononcés EN FAVEUR de l'annexion de Saint-Michel à la ville de Montréal.

C'est du moins la troisième fois que cette association organise ainsi des colloques sur cette épineuse question de l'annexion . . . résultant en un verdict aussi catégorique.

Vers une grande ville insulaire, premier-Montréal de Vincent Prince, en page 4

Aucun retard dans la livraison des céréales

Les expéditions de blé pour remplir les importantes commandes d'outre-mer, sont pratiquement à jour, disent les autorités, malgré les récentes grèves des débardeurs et des marins des Grands-Lacs.

Un porte-parole de la Commission canadienne du blé à Winnipeg a déclaré hier que la Commision se propose d'expédier 75,000,000 de boisseaux depuis la tête des Lacs jusqu'aux ports du St-Laurent, d'ici la fermeture de la Voie maritime, probablement vers la mi-décembre.

Ce serait une amélioration très sensible sur la période correspondante de l'an dernier, alors que la Commission avait fait expédier 65,000,000 de boisseaux de blé, en tout et partout, depuis la tête des Lacs.

Ces 75,000,000 de boisseaux ne comprennent pas toutefois les envois faits directement outre-mer par les cargos océaniques ou les envois aux ports de la baie Georgienne, pour transport par chemin de fer jusqu'au littoral de l'Atlantique.

Le porte-parole de la Commission du blé a exprimé sa confiance de voir l'horaire respecté.

A Montréal, le maitre du port a signalé que depuis la fin de la grève des débardeurs, le 14 octobre, 12,432,000 boisseaux de blé ont été chargés sur des océaniques.

Le port de Québec a maintenant livré le tiers des 24,000,000 de boisseaux qui doivent passer par là.

La grève des marins qui a duré une semaine, n'a pas affecté les expéditions de blé outre-mer ; elle a seulement interrompu les arrivages des Grands-Lacs.

En dépit de cet arrêt de travail, le volume global des céréales transportées dans la Voie maritime depuis le 1er août, atteint les 227,600,000 boisseaux. L'an dernier, durant la même période, ce volume se chiffrait par 161,000,000 de boisseaux.

Hier, on comptait 32 barges de lacs remplies de céréales dans la Voie maritime et le St-Laurent, en plus de six océaniques. L'une des barges, l'énorme "Baie St-Paul", transportait à elle seule 1,000,000 de boisseaux de blé vers Québec où le cargo libanais "Malou" et le cargo yougoslave "Drzic" se trouvent déjà en voie de chargement.

Le service des signaux du ministère des Transports, à Montréal, mande qu'il n'y a "aucun accrochage" dans les expéditions de céréales en aval de la métropole.

Les débardeurs sont plus occupés que jamais et le SIM indique que ses membres ont tous regagné leurs navires à la suite de l'entrevue du président Banks et des trois curateurs du gouvernement.

L'Allemagne entrerait dans la ronde

WINNIPEG, (PC) — Le ministre du Commerce, M. Mitchell Sharp, a révélé hier soir que l'Allemagne de l'Est pourrait bien se joindre d'ici peu aux clients du Canada pour le blé.

Il a précisé qu'il y a eu déjà des pourparlers entre les délégués du Canada et de l'Allemagne de l'Est et il croit que ce pays achètera du blé canadien.

Le ministre a aussi exprimé l'opinion que le Canada ne manquera pas de blé pour exportation d'ici la fin de 1964. Il a signalé qu'une récente étude de la Commission canadienne du blé indiquait que le Canada pourrait bien avoir expédié à cette date un volume sans précédent de 550,000,000 de boisseaux, même en tenant compte des hésitations causées récemment par les grèves.

Trois arrestations à Toronto au sujet du meurtre de M. Tousignant

La police métropolitaine de Toronto détient, depuis 4 h. ce matin, trois personnes soupçonnées d'avoir participé au meurtre de l'épicier Yvon Tousignant, de Verdun, samedi dernier.

Les détenus, deux jeunes hommes et une femme, ont été arrêtés pour possession illégale d'armes à feu. Une vérification aurait permis de croire que les deux hommes pourraient être les meurtriers de M. Tousignant.

Les policiers Walsh, Goulet et Garliger, de la police municipale de Verdun, ont pris l'avion ce matin à 10 h., en direction de Toronto, et doivent revenir ce soir avec les trois prisonniers.

Selon nos renseignements, toutefois, un autre individu, celui qui aurait abattu l'épicier de deux balles en lui volant la somme de $2,000, serait encore au large.

Les deux hommes détenus se seraient évadés de l'institut psychiatrique de l'hôpital Protestant de Verdun le 16 octobre dernier. Ces deux mala-

Voir ARRESTATIONS en page 6

FAITS divers

Hold-up de banque de $1,000 : deux suspects détenus

LACHENAIE. (PC) — Deux hommes, dont l'un était armé d'un revolver, se sont emparés, vers 1 h. 30 hier après-midi, d'une somme de $1,000 dans une succursale de la Banque Provinciale du Canada, à Lachenaie, à 70 milles au nord-est de Montréal.

Les bandits ont pris la fuite en direction de Montréal dans une automobile Pontiac de couleur bleue.

Quelques heures plus tard, la police municipale de Joliette annonçait l'arrestation de deux suspects.

Hold-up de $250 dans une pharmacie

Deux bandits, un grand, un petit, tous deux armés de revolvers chromés à long canon, genre "western", ont effectué un raid fructueux, vers 9 h. 10 hier soir, à la pharmacie Guy Dugré, située au 2348 rue Hochelaga.

Une fois entré dans l'établissement, l'un des gunmen a demandé à la personne au comptoir, Mme Réjeanne Coutu, s'il était possible de voir le "patron". Alors que Mme Coutu partait le chercher, les bandits lui emboîtèrent le pas et se firent conduire au propriétaire, qui dut leur remettre $250.

Vol à main armée de $300 dans une banque

Un individu armé d'un revolver s'est introduit vers 2 h. 30 hier après-midi dans une succursale de la Banque Royale du Canada, située au 360 est, rue Ste-Catherine.

Le bandit a menacé de son arme une caissière, Mlle Janine Saulnier et a réussi à se faire remettre une somme de $300.

L'homme a pris la fuite à pied.

Hold-up de $30 dans une épicerie

Un individu armé d'un revolver et âgé d'environ 20 ans a réussi à s'emparer d'une somme d'environ $30 à l'épicerie Montreuil, 2291 rue De Lorimier, vers 3 h. hier après-midi.

Le bandit s'est présenté à la propriétaire de l'établissement, Mme Irène Montreuil, et la menaçant de son arme, a réclamé le contenu du tiroir-caisse.

Son crime commis, le jeune homme prit la fuite à pied.

Voleurs appréhendés

Une chasse à l'homme amorcée après que le conducteur d'une voiture eut commis une infraction au coin d'une rue, dans l'est de la métropole, a conduit à l'arrestation de trois personnes, hier matin.

Les suspects, appréhendés par les agents Labrosse et Frenette seraient les auteurs d'un cambriolage ayant rapporté rapporté $800 et perpétré au restaurant Danielle, 58 rue Dubé.

Vol d'une serviette contenant $1,122

QUEBEC. (PC) — Un bandit s'est enfui avec une serviette

Voir FAITS DIVERS en page 6

• SANDWICHES • SANDWICHES • SANDWICHES •
SANDWICHES • SANDWICHES
SANDWICHES DE FANTAISIE
JAMBON, POULET, OEUFS
DINDE TRANCHEE
Une boite de 48 SANDWICHES COCKTAIL
pour 6 personnes $2.40
PEGROID'S
VI. 4-3901
4075 SAINT-DENIS. Livraison par toute la ville
SANDWICHES • SANDWICHES
• SANDWICHES • SANDWICHES • SANDWICHES •

LOUEZ
POMPES A EAU
• SCIES A CHAINES
• SABLEUSES A PLANCHERS
• OUTILS DE PLOMBERIE
Centaines d'autres outils
LOCATION SERVICE VENTE
Dépliants fournis sur demande
OUTILS ET EQUIPEMENT
de tous genres pour la maison, l'industrie et la construction.
CR.3-2411
Perco ltée
5272 boul. ST-LAURENT
Ouvert le vendredi jusqu'à 8 h. p.m. — le samedi jusqu'à midi.

aux 4 librairies Pilon
Vous trouverez de nombreux
ARTICLES DE BUREAU
des plus pratiques
LAMPES de BUREAU
Facilitant le travail de l'étude, couleurs variées, métal solide, un article pas cher et tellement pratique. Rég. $3.95
SPECIAL PILON
2.69
LA PLUS GRANDE CHAINE DE LIBRAIRIES DE L'EST DU CANADA
aux 4 LIBRAIRIES Pilon
750, Beaubien CR. 4-6487
8559, St-Laurent DU. 1-4261
800 E., Mt-Royal LA. 4-3081
851 Décarie, St-Laurent RI. 8-7961
STATIONERS INC.

examen de la vue
VERRES DE CONTACT • LUNETTES MODERNES
Optométristes
B. KEMP, O.D.
J.C. LARIVIERE, O.D.
Dupuis
3e ETAGE
VI. 2-5151
POSTE 338

élégance et confort
combinés dans un vêtement de base qui vous assure ce
SUPPORT ADDITIONNEL
Un vêtement léger conçu spécifiquement pour donner tout le confort désiré, amincir les hanches et supporter solidement votre dos. Flexible en tous sens — ne gêne aucun mouvement.
Pour un ajustement parfait, consultez l'une de nos techniciennes diplômées.
VI. 5-7251
PHARMACIE MONTREAL
DUQUET & DUQUETTE - PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde
916 est, rue Ste-Catherine

Profitez du Confort Exclusif
des fameux souliers
Slater
CHOIX DE SACS A MAIN "TARROR" S'HARMONISANT AVEC CES SOULIERS
$17.95
Ces chics et confortables souliers vous sont offerts en poult-de-soie noir à talon talon haut ou en veau noir ou brun à talon illusion, dans un choix de largeurs et pointures.
BOTTIERS FASHIONABLES pour DAMES, ENFANTS et MESSIEURS
Louis Deslauriers Ltée.
6914 rue ST-HUBERT (angle Bélanger)
H. Giroux et Fils Inc.
1500 est, MONT-ROYAL
4029 est, ONTARIO

LIVRAISON IMMÉDIATE
CHEVELLE
TOUS LES MODELES — TOUTES LES COULEURS
AUCUN COMPTANT
Si vous avez un échange
• jusqu'à 36 mois pour payer
• garantie 2 ans ou 24,000 milles
Pour une meilleure transaction
clermont
MOTOR LIMITÉE
VENTE — SERVICE — PIECES — OLDSMOBILE — CHEVROLET
CHEVY II — CORVAIR — ENVOY — CAMIONS CHEVROLET
5363 rue St-Denis Tél. : 279-6301



UNIS POUR LE MIEUX ET POUR LE PIRE — Pendant que les officiers de la Gendarmerie canadienne, de la Police provinciale du Québec, de la Santé, de l'immigration et de la douane remplissaient toutes les formalités requises pour sa rentrée au pays le couple Desmarais, apparemment indifférent à tout ce qui se passait autour de lui, se bécotait sur un fauteuil dans la salle d'attente de l'immigration à l'aéroport international de Dorval, hier après-midi. Léopold Desmarais et sa femme, arrêtés à Rio de Janeiro, au Brésil, au début de la semaine dernière, par suite d'une enquête entourant un crime local, ont été ramenés à Montréal par avion et devront répondre de l'accusation d'avoir commis le vol à main armée de $145,000 dans un camion postal, l'an dernier, à Mont-Laurier. Desmarais s'était enfui de la prison quelques moments avant d'aller recevoir sa sentence pour l'accusation de vol. Son complice, Rosaire Piché, a été condamné à cinq ans de pénitencier. photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

M. Drapeau explique sa présence à l'inauguration d'un édifice commercial

En inaugurant, malgré les habitudes établies, le nouvel édifice commercial de la Place Crémazie, dans le nord de la ville, le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, a déclaré qu'il voulait ainsi souligner la collaboration intervenue entre les autorités municipales et les propriétaires de l'édifice dans l'élaboration du projet, collaboration qui n'existe pas toujours chez les hommes d'affaires.

Plusieurs personnalités ont pris la parole à l'inauguration du nouveal édifice de $13 millions à l'intersection des boulevards Crémazie et St-Laurent, dans un secteur en pleine croissance. Le maire Drapeau, qui normalement ne prend pas part à de telles manifestations, faute de temps, a expliqué sa présence comme un moyen de faire reconnaitre deux principes nouveaux.

Il a voulu d'abord rendre personnellement hommage à un groupe d'hommes d'affaires néo-canadiens, qui ont eu foi dans le développement d'un complexe commercial dans le nord de la ville, étendant ainsi le centre des affaires de la métropole.

Ensuite, M. Drapeau a voulu souligner le fait que les instigateurs du projet ont au tout début consulté l'Office d'initiative économique que dirige M. Valmore Gratton. "A leur audace, dit-il, ils ont joint la prudence en s'adressant à ce bureau ; ce que beaucoup d'hommes d'affaires de la métropole ne font pas encore."

Compréhension des Néo-Canadiens

La Place Crémazie a été réalisée par un groupe d'hommes d'affaires néo-canadiens, présidés par M. Edward Reichman, un jeune homme de 38 ans, originaire d'Autriche et arrivé au Canada en 1954.

Dans son allocution, M. Reichman a déclaré que la réalisation des "objectifs compréhensibles" du Canada français au cours de la révolution économique, culturelle et spirituelle qui transforme actuellement le Québec, "sera pour le plus grand bien du Canada".

Il a précisé que les nouveaux venus au Canada comprennent et "sympathisent pleinement" avec les aspirations légitimes du Canada français. "Le plus grand cadeau que nous ayons reçu du Canada et du Québec, dit-il, est peut-être celui de la liberté, la liberté de vivre nos vies de façon utile et dans la dignité."

Pour les Néo-Canadiens, a ajouté M. Reichman, que le Québec ne soit pas une province comme les autres, n'est pas qu'un slogan politique, mais la reconnaissance d'une vérité frappante. La langue et la culture du Québec "lui ont conféré une beauté et une puissance qui ne peuvent être détruites ni par le temps ni par les événements politiques", dit-il.

Représentant le gouvernement provincial, le ministre du Revenu, M. Eric Kierans, a rappelé le besoin au pays de capitaux étrangers, et d'initiatives humaines. Il a souligné que cet apport de capitaux doit se faire sur une base purement économique et d'affaires et ne saurait entrainer avec elle une ingérance dans notre politique ni dans nos vies.

Enfin, le député du comté de Dollard, Me Guy Rouleau, s'est dit fier de l'entreprise et a déclaré que le gouvernement fédéral est prêt à collaborer avec les administrateurs de Montréal dans la réalisation de leurs projets.

M. Gowan ajoute qu'une grande administration aurait pour effet d'éloigner les administrés de leurs administrateurs et que le peuple en souffrirait. Il souligne que Montréal devrait davantage coopérer au sein de la Corporation de Montréal métropolitain, si elle veut contribuer à un développement harmonieux de l'île.

M. Arthur-E. Séguin de Pointe-Claire

Le maire Arthur-E. Séguin, de Pointe-Claire, est d'avis que la formation d'une "magnapolis" sur l'île de Montréal serait beaucoup plus coûteuse que la multiplication des municipalités.

Il a ajouté que le respect de l'individu en souffrirait, puisque celui-ci serait plus éloigné de ses administrateurs et qu'en définitive le coût d'une grande administration, nécessairement plus lourde, augmenterait vraisemblablement.

Il faut se placer sur une base d'affaires, dit-il, beaucoup plus que de chercher à imposer ses vues. En ce sens, M. Séguin suggère plutôt un esprit de bonne entente et de collaboration et note qu'on doit aussi tenir compte des désirs de la population.

M. Edouard Rivest de Montréal-Est

M. Rivest n'avait pas eu le temps de prendre connaissance des propos de M. Saulnier. Cependant, il a déclaré, au départ: "Nous ne sommes pas intéressés et je ne crois pas que la population puisse obtenir les mêmes services dans une ville monstre".

Ronald Pilon est accusé de meurtre

QUEBEC (PC) — Ronald Pilon, âgé de 33 ans, a été accusé hier du meurtre prémédité de Roger Barbeau, âgé de 43 ans, abattu dans un appartement de la Basse-Ville mercredi dernier.

Barbeau a été atteint de deux balles dans son appartement.

Mme Pilon et sa soeur May Roy ont témoigné à l'enquête du coroner. Le jury du coroner a reconnu Pilon criminellement responsable de la mort de Barbeau.

L'enquête préliminaire a été fixée au 6 novembre.

FAITS DIVERS

SUITE DE LA PAGE 3

contenant $1,122 hier alors que M. René Dionne, gérant du cinéma Pigalle, s'en allait porter l'argent à la banque. Il s'agissait des recettes de la dernière fin de semaine.

Détenus pour vols de coffres-forts

HAUTERIVE, Qué. (PC) — Le chef de police de Hauterive, M. Hector Lebel, a déclaré hier que deux hommes sont détenus pour interrogatoire relativement à deux vols de coffre-fort commis en fin de semaine à Hauterive, situé à 220 milles au nord-est de Québec.

Les cambrioleurs se sont emparés de plus de $10,000 au magasin de la Hudson Bay Company et de $650 dans le coffre-fort d'un magasin général.

M. Cliff Desjardins, gérant du magasin de la Hudson Bay Company, a déclaré qu'une grande quantité de marchandises avait aussi été volée.

On retrouve des véhicules volés

Une quinzaine d'autos volées depuis quelques semaines à Montréal ont été retrouvées hier soir et la nuit dernière à Sherbrooke par la police de cette ville aidée de la police de Montréal, a annoncé ce matin un porte-parole de ce second corps policier.

Un camion diesel de $22,000, volé il y a trois mois à Ville Saint-Michel, a été retrouvé hier à Saint-Hyacinthe, a révélé ce matin l'inspecteur Hervé Patenaude, de la PP :

"Le voleur s'en servait sans vergogne. Avec son camion volé, il avait obtenu de nombreux contrats de transport parce qu'il pouvait plus facilement soumissionner plus bas que les concurrents."

L'homme a été mis aux arrêts et doit passer aujourd'hui ou demain devant la cour locale.

La Toussaint

L'hôtel de ville fermé vendredi

L'hôtel de ville de Montréal sera fermé vendredi, jour de la Toussaint. Il en sera de même pour la Cour municipale, les balances publiques, les 25 centres récréatifs et les 21 piscines intérieures.

Cependant, les bibliothèques publiques seront ouvertes de 2 h. à 6 h. le soir, les marchés seront ouverts et l'enlèvement des ordures ménagères se fera comme d'habitude.

ARRESTATIONS

SUITE DE LA PAGE 3

des mentaux avaient été transférés à cet endroit de la prison de Bordeaux.

La jeune fille qui les accompagne est une citoyenne de Verdun, âgée de 19 ans. Les deux hommes sont âgés de 20 et 28 ans.

Le directeur Pierre Gatineau de la police de Verdun refusait encore, peu avant midi, de dévoiler les noms des détenus.

LES MAIRES

SUITE DE LA PAGE 3

de Montréal et pour se procurer les pouvoirs d'emprunt nécessaires devant satisfaire des projets hors de proportion des possibilités financières de la cité de Montréal.

"Hitler, dans son besoin d'espace vital, quand il a réalisé l'accord de Munich et annexé les Sudètes, ne parlait pas autrement !

"On a beau affronter les problèmes intermunicipaux avec réalisme, et une volonté réelle et effective de les solutionner avec une collaboration mutuelle, que M. Saulnier reviendra toujours à la charge pour tirer profit du travail exécuté par les administrateurs compétants des autres villes et vouloir saper à la base le fondement de la démocratie et tout droit des gens de disposer d'eux-mêmes."

M. Ernest Crépeault, de Ville d'Anjou

"A mon sens, je déclare que c'est une hypothèse, qu'il est permis aux populations d'exprimer librement leur opinion, et que seule la volonté de nos populations doit avoir préséance sur des appétits chimériques.

"L'Exposition internationale, dans sa forme et dans son importance, ne doit pas servir d'écran de fumée pour couvrir des ambitions plus ou moins légitimes ou pour déplacer le véritable aspect du problème que comporte la réalisation de l'Exposition.

"En somme, c'est l'expression d'une idée qui vaut ce qu'elle vaut, et même la ville de Montréal devra se résigner à accepter la décision des municipalités de banlieue qui veulent garder leur autonomie."

M. L.-P. St-Pierre, de Pointe-aux-Trembles

"La déclaration de M. Saulnier est seulement un autre indice de la persistance anachronique de Montréal à vouloir faire disparaitre les municipalités autonomes qui l'entourent.

"Depuis quelque temps, Messieurs Drapeau et Saulnier répandent, soit par la radio, la télévision ou par les journaux, toute une gamme de supposés avantages dont bénéficieraient les municipalités qui se laisseraient annexer.

"Pour ma part, je maintiens toujours mon attitude négative à l'annexion de Pointe-aux-Trembles, à moins que l'on me prouve les avantages réels et non hypothétiques pour tous les résidants de notre ville.

"En d'autres termes, attendons la réalisation merveilleuse que l'on a promise à Rivière-des-Prairies."

M. Arthur Séguin, de Pointe-Claire

Dans une déclaration faite la semaine dernière, le maire Arthur Séguin, de Pointe-Claire, dénonçait la politique centralisatrice de Montréal et déclarait : "Il est urgent pour les municipalités de banlieue de coordonner leurs efforts afin de prévenir et même d'arrêter le progrès fait par Montréal dans son programme d'annexion.

M. Séguin croit que les villes de banlieue devraient mettre certains services en commun pour économiser et qu'elles devraient s'unir pour assurer à leurs contribuables les mêmes avantages qu'offre la métropole.

M. C. H. Drury de Westmount

"Ce n'est ni nécessaire, ni essentiel", a déclaré le maire de Westmount, M. C. H. Drury, devant les propos de M. Saulnier.

"Je suis entièrement contre une telle proposition et, à moins qu'on apporte de bonnes raisons en sa faveur, je ne puis l'accepter". Le maire Drury a précisé que la ville de Westmount considérerait cependant toute proposition présentée en bonne et due forme à ses administrateurs.

"Néanmoins, je ne vois présentement aucune bonne raison de créer une seule grande cité".

M. Romuald Bourque d'Outremont

De son bureau de sénateur à Ottawa, le maire Romuald Bourque, d'Outremont, a déclaré : "C'est le droit de M. Saulnier d'avoir de grandes aspirations. M. Khrouschtchev, voudait bien contrôler le monde; M. Saulnier veut contrôler l'île de Montréal.

Mais, ajoute M. Bourque, croit-on vraiment pouvoir bien administrer une très grande ville à meilleur compte que ne le font actuellement les municipalités de l'île de Montréal ? Les gens ne veulent pas d'un aussi grand Montréal, puisqu'ils sont satisfaits des administrations présentes.

Et M. Bourque de noter que Montréal avait demandé $450,000 par année à Outremont pour lui fournir les services de son corps de police.. "Or ce prix était bien supérieur à ce que nous coûte le corps de police d'Outremont", dit-il. On ne songe pas à fusionner ou à annexer 32 municipalités si on prévoit que le coût de l'administration et des services peuvent augmenter de 25%."

Dr Lionel Boyer de ville LaSalle

"Nous ne sommes pas intéressés. Nous sommes trop bien servis chez nous". Voilà qui était direct, de la part du maire de ville LaSalle, le Dr Lionel Boyer. "Nous n'avons aucune raison de vouloir l'annexion. Nous sommes en bonne santé financière".

M. David Gowan de ville St-Pierre

Quant au maire de ville St-Pierre, M. David Gowan, il est d'avis que la loi est bien claire sur les projets d'annexion ou de fusion. "La loi, dit-il, précise que si la population veut quelque chose, elle n'a qu'à le demander.

"Or, dit-il, pendnat mes 15 années au conseil municipal de ville St-Pierre, je n'ai jamais entendu un citoyen émettre le désir de voir sa ville annexée à une autre. La ville est en bonne situation financière et je ne vois aucune raison pour qu'elle soit annexée à Montréal.



LA POLICE RECHERCHE UN CITOYEN DE LASALLE — M. Victor Morris Cowsill, 48 ans, du 458 rue Dollard, à Lasalle, est disparu de chez lui depuis le 13 août 1963. M. Cowsill est de nationalité canadienne-anglaise et est marié. Il a les cheveux châtains, mesure 6'22" et pèse 185 lbs. Il porte un tatouage sur le bras droit et sur les doigts. M. Cowsill serait parti avec son auto Pontiac 1956 de couleur bleue et blanche. Toute personne connaissant ses allées et venues est priée de communiquer avec la Sûreté de LaSalle à DO. 6-2121.

L'HOMME QUI GARDE SA TÊTE SUR SES ÉPAULES



Roland Gagné

Vous propose

LES MEILLEURS PRODUITS AU GAZ

RUUD HARDWICK

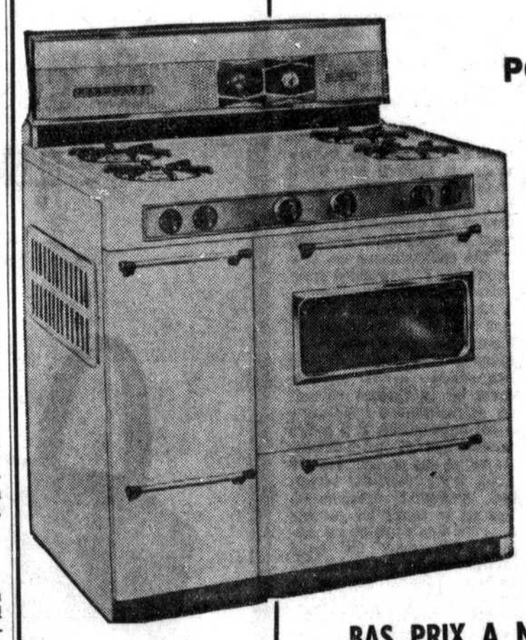


POUR MIEUX SERVIR SA CLIENTELE... AU MAXIMUM

POUR FACILITER LE POUVOIR D'ACHAT DU PUBLIC

c'est Roland Gagné

L'homme qui achète vos vieux meubles, argent comptant, et vous en vend des neufs, à termes, si désiré



POELE COMBINE GAZ-GAZ

Le poêle à gaz dernier cri pour chauffage et cuisson.

Un choix de 4 modèles pour satisfaire vos goûts et votre portefeuille.

Super Deluxe — Semi Deluxe — Deluxe — Standard

MODELE No 3438-31 PC

★ Brûleur de four "Equaflo"
★ Circulation arrière
★ 40,000 BTU/HR.
★ 36" de large
★ 20" de four

BAS PRIX A NE PAS MANQUER

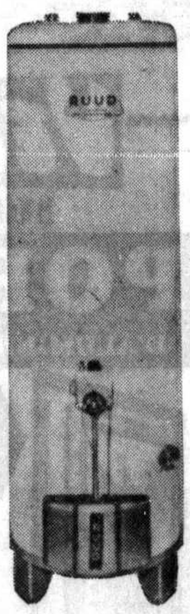
J'INVITE cordialement tout le public à venir assister aux DEMONSTRATIONS de ces fameux produits HARDWICK qui seront données par des représentants de la Compagnie...

A MON MAGASIN:

● JEUDI
● VENDREDI
● SAMEDI

de cette semaine

BIENVENUE A TOUS !



Chauffe-eau au gaz

Voyez le nouveau chauffe-eau STUBBY Ruud EH-30-30-S, pour sous-sols peu élevés de maisons split-level ou autres maisons plus anciennes. Imaginez — un chauffe-eau de 30 gallons — n'ayant que quatre pieds de hauteur ! PLUS débit de 30 gallons par heure à hausse calorique de 100 degrés.

BAS PRIX A NE PAS MANQUER

GAZ NATUREL clé du confort ...PROPRETE ...ECONOMIE!

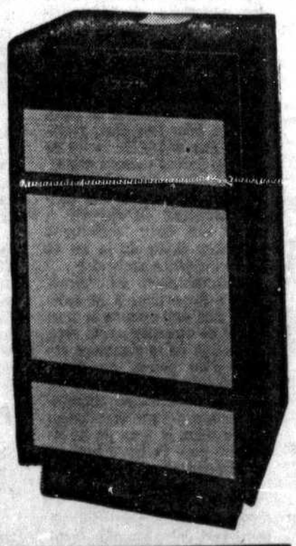
INSTALLATION GRATUITE*

PAR LA CORPORATION DE GAZ NATUREL DU QUEBEC

* AUX USAGERS DU GAZ NATUREL



Radiateur à gaz RUUD



- COMPACT
- VENTILATION PAR LE HAUT
- ECHANGEUR DE CHALEUR Construit d'acier, pour assurer un maximum de durée et d'économie.
- BRULEUR EN FONTE
- FINI DEUX TONS S'harmonise aux décors et ameublements modernes.
- CONÇU POUR LE GAZ NATUREL

Le combustible Idéal pour chauffage sûr et peu coûteux.

Approbation C.G.A.

BAS PRIX A NE PAS MANQUER

Roland Gagné

1695 est, LAURIER
Tél.: 527-4331

• DOUBLE GARANTIE •

les tribunaux

"L'aciérie" de Lauzon

Le président de la Sulphur est traduit devant les tribunaux

On a commencé à instruire devant le juge Armand Chevrette, hier après-midi, le procès de J. A. Leclerc, le dernier en date des présidents de la Sulphur Converting Corporation, une compagnie qui a eu son heure de notoriété, sinon de gloire, il y a quelques mois.

Leclerc est accusé de n'avoir pas signé, tel que requis par la loi, les minutes des procès-verbaux des assemblées tenues par les officiers de cette compagnie qui, à un certain moment (sans lendemain, apparemment) a projeté d'établir une industrie sidérurgique à Lauzon, près de Québec.

Interrogé devant le tribunal, un officier de la Commission des valeurs mobilières du Québec, M. René Bolduc, produisit une liste de séances du conseil d'administration de la Sulphur, en ajoutant qu'à aucune de ces séances les minutes n'avaient été signées conformément à la loi.

Interrogé par le juge, quant à la nature des opérations entreprises par cette même compagnie, le témoin déclara ne rien savoir.

Il ne put par ailleurs découvrir, dans les livres de la S.C.C., la charte de cette organisation, qui devrait normalement en faire partie intégrante.

Dans ces conditions, le procès fut ajourné à huitaine pour la production de ce document capital.

Super-clémence réclamée pour deux jeunes voleuses

Deux jeunes femmes qui avaient commis quatre vols à main armée en l'espace de quelques jours, en août dernier, seront-elles remises en liberté pour traitement psychiatrique, ou prendront-elles le chemin du pénitencier ?

Devant le juge Armand Sylvestre, hier après-midi, Me Jacques Bédard, le procureur de Lillian Herscovitch et de Sylvia Duffy, les deux prévenues, a fait entendre une travailleuse sociale de la John Howard Society pour inciter le tribunal à opter pour la première solution.

La jeune spécialiste de la J.H.S. a pour sa part affirmé que les deux femmes, qui n'avaient aucun dossier judiciaire avant le 4 août avaient commis ces quatre crimes alors qu'elles étaient dans un état d'extrême inquiétude.

Il appert, selon certaines sources, que le restaurant qu'elles exploitaient en commun était en faillite, et qu'il leur fallait plusieurs milliers de dollars rapidement pour le renflouer.

Le procureur de la Couronne, Me Gérard Laganière, a toutefois souligné à la cour qu'il valait peut-être mieux consulter un psychiatre qualifié avant de se prononcer définitivement sur les chances de réhabilitation des deux femmes.

C'est également la décision qu'a prise le tribunal en remettant le prononcé de la sentence à mardi prochain, jour où l'on espère avoir un rapport complet d'un service spécial de psychiatrie de l'Université McGill, qui s'intéresse de près au cas de ces deux jeunes voleuses à main armée.

Coupable de 5 cambriolages à Lachine

Un individu de 32 ans, Royce Fralie, du 732, 6e avenue, à Lachine, a reconnu sa culpabilité dès sa comparution devant le juge Marc-André Blain, hier après-midi, sous l'accusation d'avoir commis cinq cambriolages dans cette localité, au cours des dernières semaines.

Lors d'une perquisition dans son domicile, par ailleurs, les détectives Jean-Louis Colette et Normand Aumais retrouvèrent quelque $5,000 d'articles divers, tous volés.

La sentence du prévenu sera prononcée demain.

Quatre cambriolages

Des cambrioleurs sont entrés durant la nuit chez le fourreur Grossman Fine Furs, 5174, chemin de la Reine-Marie, et ont fait main basse sur une quantité considérable de manteaux et de peaux de fourrures. Chez M. Raoul Girard, 11725, rue Tolhurst, ils ont pris $1,100 d'articles divers; chez M. Robert Normand, 7723, rue Birnam, $1,000; et chez M. Raymond Lajeunesse, 364, rue Sicard, $800.

Dans chaque cas, la police municipale alertée a ouvert une enquête.

Conseiller de Pte-aux-T. accusé d'avoir accepté un pot-de-vin de $200

Un échevin de Pointe-aux-Trembles, M. Lorenzo Beaudry, a comparu devant le juge Marc-André Blain, hier après-midi, sous l'accusation d'avoir accepté un pot-de-vin de $200 au cours d'une transaction de terrains, l'an dernier.

Le prévenu a toutefois nié sa culpabilité, et son enquête a immédiatement été reportée à mardi prochain.

Accusé d'avoir recelé $12,000

Un entrepreneur montréalais de 50 ans, Henric Brummer, a nié sa culpabilité dès sa comparution, hier après-midi, sous l'accusation d'avoir recelé quelque $12,000 d'obligations volées.

Son enquête ayant été fixée à mardi prochain, il a été libéré sous un cautionnement de $2,000 après que son procureur eut fait observer au tribunal qu'il était revenu spécialement de Suisse pour se livrer à la police dès qu'il avait appris qu'un mandat avait été émis contre lui ici.

Aux tribunaux de Saint-Jean

SAINT-JEAN. (**Claude DENAULT**) — Condamné, il y a environ un mois, à 3 ans de pénitencier pour un vol par effraction commis à la Laiterie Granger à Saint-Jean, Jean Daniel a écopé de 6 mois supplémentaires devant le juge André Régnier en cour de Magistrat au Palais de Justice de cette ville.

Accusé de vol par effraction et de recel de marchandises et d'argent d'une valeur totale de $387, au magasin de disques Au Carrousel, sis rue St-Jacques à Saint-Jean, Daniel a reconnu sa culpabilité après avoir été condamné à subir son procès à l'issue de l'enquête préliminaire et après un entretien avec son procureur, Me Roland Sabourin.

En condamnant Daniel à 6 mois de prison, le juge a dit qu'il espérait que cette sentence fera réfléchir le jeune récidiviste de 18 ans. Me Sabourin a demandé que la peine soit purgée au pénitencier afin que son client puisse y apprendre un métier.

Avaient témoigné à l'enquête préliminaire, Mme Suzanne Guillet-Piette, propriétaire du Carrousel, et le sergent-détective Roland Poissant, de la sûreté Municipale de Saint-Jean.

Accident de chasse

OTTAWA (PC) — Bruce Burgess, 15 ans, de Charteris, Qué., est mort hier, dans un hôpital d'Ottawa, des suites de blessures reçues lundi lorsque son fusil de chasse s'est accidentellement déchargé sur lui.

A l'enquête de Donald Côté

Cinq témoignages "versés" mais aucun témoin entendu

L'enquête préliminaire de Donald Côté, le cinquième accusé du meurtre de Keith "Rocky" Pearson, qui devait débuter, hier après-midi devant le juge Paul Hurteau, est effectivement commencée. Mais sans qu'un seul témoin ait été interrogé devant la cour.

Me Jacques Ducros, qui représentait la Couronne avec Me Gabriel Lapointe, a en effet déclaré qu'à la suite d'un malentendu, les quatre premiers témoins qu'il voulait interroger n'avaient pas été amenés de Bordeaux.

Et il expliqua qu'il s'agissait des quatre autres prévenus, soit Georges Aird, Armand Larose, Rosaire Daoust et Raymond Caza.

On a immédiatement pris des dispositions pour qu'ils soient en cour à 2 h. p.m., aujourd'hui.

Par la suite, Me Ducros a versé à la preuve, et ce avec l'assentiment des procureurs de la défense : Mes Maurice-S. Hébert, Léo-René Maranda et Raymond Daoust, les dépositions de cinq autres témoins entendus lors de l'enquête des quatre autres inculpés.

Ce sont les témoignages de Robert Pearson, frère du défunt, du Dr Jean-Marie Roussel, des détectives Alfred Gagné et Yvan Boucher, et du photographe judiciaire André Ménard.

Mes Maranda et Hébert ont, par ailleurs, souligné que les documents déposés dans la première cause devraient l'être également dans celle-ci.

Me Ducros a alors promis qu'ils seraient au dossier dans un délai minimum.

solde d'échantillons

DRAPERIES, 3e étage

		Rég.	Pour
36 vgs.	Tissu Auberge couleur or	2.95	.59 vge
36 vgs.	Fibre de verre or et blanc	2.49	.69 "
30 vgs.	Tissu coton imprimé blanc et rouge	3.00	.79 "
35 vgs.	Tissu coton dessin Fella, rose	3.00	.79 "
24 vgs	Fibre de verre imprimée Mantilla	2.98	.89 "
27 vgs.	Tissu Bélair, blanc/cuivre	3.00	.89 "
19 vgs.	Térylène bouclé Vision	4.00	.99 "
14 vgs.	Térylène opaque, rouille/blanc	4.00	.99 "
25 vgs.	Tissu Dacron dessin Ferns	4.75	1.09 "
18 vgs.	Plein jour 47" bleu	3.50	1.09 "
39 vgs.	Tissu dessin Barooda, lilas	3.00	1.19 "
35 vgs.	Tissu "mesh" dessin Grass, caribe	4.00	1.29 "
45 vgs.	Tissu dessin Como, ambre	5.95	1.39 "
70 vgs.	Térylène dessin Atomic	4.00	1.39 "
36 vgs.	Tissu dessin Grand Prix	3.50	1.49 "
38 vgs.	Fibre de verre dessin Apollo	3.00	1.49 "
50 vgs.	Tissu coton uni Chatham, vert	2.50	1.49 "
45 vgs.	Tissu dessin Medici	4.00	1.49 "
35 vgs.	Tissu Milano, couleur beige	6.95	1.59 "
21 vgs.	Tissu Plein jour brodé blanc	4.50	1.79 "
65 vgs.	Tissu coton Merulius	4.25	1.79 "
23 vgs.	Térylène bouclé Everglades, champagne	4.00	1.79 "
25 vgs.	Dralon dessin Dino	6.00	1.89 "
21 vgs.	Tissu dessin Yukatan	5.25	1.89 "
60 vgs.	Tissu dessin Rajah	4.25	1.89 "
50 vgs.	Tergal Plein jour blanc 47"	2.95	1.89 "
26 vgs.	Plein jour 47" rayé blanc	4.25	1.89 "
18 vgs.	Tissu dessin Dauphin, sable	4.95	1.99 "
20 vgs.	Tissu dessin Rajah, blanc	9.25	2.79 "
8 panneaux.	Dessin or et blanc	13.50	2.95 ch.
60 vgs.	Fibre de verre couleur olive	4.50	2.98 vge
40 vgs.	Plein jour 106" champagne	7.50	4.95 "

TAPIS BROADLOOM, 2e étage (coupons, grandes dimensions)

	Rég.	Pour
1 coupon, Viscount, or, 5.6 x 12	39.00	18.00
1 coupon, Acétate, or, 6 x 12	47.00	25.00
1 coupon, Tweed, vert et brun, 13.6 x 12	49.00	29.00
2 coupons, Viscount, turquoise, brun, 7.9 x 12	69.00	29.00
1 coupon, Viscount, beige, 7.5 x 12	69.00	29.00
1 coupon, Acétate, turquoise, 9 x 12	59.00	32.00
2 coupons, Tweed, beige et brun, 9 x 12	59.00	32.00
1 coupon, Nylon, dos caoutchouc, nutria, 7.3 x 12	57.00	35.00
3 coupons, Woolray, beige, nutria, 9 x 12	62.00	39.00
1 coupon, Nylon 501, dessin relief, bleu royal, 8 x 8	89.00	42.00
2 coupons, Tweed, beige et brun, 13.6 x 12	69.00	42.00
2 coupons, Viscount, avocado, 9 x 12	69.00	49.00
1 coupon, Woolray (second), or, 11.8 x 12	95.00	51.00
1 coupon, Nylon 501, relief, or, 6.3 x 12	92.00	55.00
1 coupon, Nylon relief, Nutria, 7 x 12	95.00	59.00
1 coupon, laine B.M.K., 7 x 12. Beige,	112.00	59.00
1 coupon, Nylon Mosaic, vert jade, 8 x 12	102.00	64.00
1 coupon, Nylon, Beige, 10.2 x 12	135.00	72.00
1 coupon, Nylon relief, Martini, 8.9 x 12	134.00	72.00
1 coupon, laine Wilton, dessin de fleurs, bleu, 11 x 12	159.00	75.00
1 coupon, Nylon, Brun, 10 x 13	185.00	79.00
1 coupon, tout laine, Beige rosé, 9.9 x 12	156.00	79.00
1 coupon, Wilton, Beige, 9.6 x 12	149.00	82.00
1 coupon, Trilan, Ivoire, 12 x 15	159.00	82.00
4 coupons, tout laine, Bleu, Nutria, Or, Beige, 9 x 12	132.00	87.00
1 coupon, Nylon Caravelle, Bleu, 9.9 x 12	129.00	89.00
1 coupon, laine Wilton, Brun, 9 x 12	145.00	89.00
1 coupon, de laine, Brun, 10.9 x 12	169.00	99.00
1 coupon, de laine, Avocado, 10.6 x 12	185.00	99.00
1 coupon, laine Trutex, Beige, 11.2 x 12	165.00	105.00
1 coupon, laine Wilton, bleu, 11.3 x 12	162.00	109.00
1 coupon, laine Wilton, Sable, 11.9 x 12	165.00	109.00
1 coupon, laine, twist Wilton, Orange brûlée, 12 x 12	209.00	135.00
1 coupon, tout laine, Beige, 12 x 15	219.00	149.00

AUTRES COUPONS de GRANDES DIMENSIONS à PRIX REDUITS

CADRES, 3e étage

	Rég.	Pour
Reproduction de "Soutine" représentant la Cathédrale, encadrement de noyer pâle.	45.00	12.95
Plaquette de noyer avec céramique représentant une carafe.	21.50	14.50
Cadre représentant "journée de pluie", encadrement noyer et or.	45.00	15.00
Originale peinture à l'huile représentant un enfant, encadrement de noyer	39.50	19.00
Plaquette représentant ballerine sur jute, encadrement de noyer.	32.50	19.00
Reproduction de "Buffet" représentant "La Cité", encadrement de noyer.	52.50	25.00
Originale peinture à l'huile de "Griff" représentant scène parisienne, encadrement de noyer.	79.00	29.00
Peinture sur jute représentant "Jeune fille au raisin", encadrement de noyer.	95.00	34.50
Peinture représentant "Vendeur de paniers", encadrement de noyer.	55.00	35.00
Originale peinture à l'huile de "Rodon" représentant une scène parisienne, encadrement de noyer.	85.00	39.00
Ensemble 4 plaquettes de noyer avec figurines blanches représentant les 4 saisons.	79.50	42.00
Originale peinture à l'huile de "Villard", nature morte représentant déjeûner, encadrement de noyer pâle.	150.00	59.00
Originale peinture à l'huile par "Selvo" représentant un port, encadrement blanc et gris.	175.00	79.00

LAMPES, 3e étage

	REG.	POUR
Lampe de télévision, globe en cuivre	8.95	5.50
Lampe de table, base de céramique de couleurs assorties, abat-jour de matériel blanc	11.95	6.95
Lampe de table, base de céramique blanche et rouille, abat-jour blanc	19.95	8.50
Lampe de table, base de céramique, bleue et mauve, abat-jour blanc	14.95	9.95
Lampe de plancher, base de cuivre et noyer, abat-jour blanc	25.00	12.95
Lampe de table, base de céramique noire et verte, abat-jour blanc	29.50	14.95
Lampe-poteau en cuivre, 3 globes de plastique blanc et rouge	45.00	15.00
Lampe de table, base de noyer et cuivre, abat-jour blanc	45.00	19.00
Lampe de table, base de céramique brune, noire et orange, abat-jour blanc	39.50	24.50
Lampe de table, base de noyer avec appliques de céramique multicolores, abat-jour blanc	65.00	27.50
Lampe de plancher, base de noyer et cuivre, abat-jour blanc	49.00	29.95
Lampe de table, base en bois représentant figurine égyptienne, abat-jour beige	65.00	32.50
Division psychologique, 36" de large, cuivre et noyer, trois globes de plastique blanc	59.50	39.50
Lampe de table, 45" hauteur, base de céramique rouge, blanche et grise, abat-jour blanc	65.00	44.50
Lampe de table, base de style romain de couleur beige pâle, abat-jour beige	125.00	50.00
Lampe de table, base de métal gris et dorée, abat-jour blanc	85.00	55.00
Lampe de table, 52" hauteur, base de céramique multicolore, abat-jour or	195.00	75.00
Lampe de table, style contemporain, base et abat-jour tangerine	179.00	89.00

RABAIS DE 20% à 40%

sur toute marchandise portant l'étiquette verte

BIBELOTS, 3e étage

	Rég.	Pour
Cendrier de table, céramique, de forme libre, couleurs assorties	1.95	0.99
Cendrier de table, céramique, de forme libre couleurs assorties	2.95	1.29
Corbeille de fantaisie, céramique jaune avec rayures.	2.95	1.50
Plat en céramique, motif décor bleu.	5.95	2.50
Cendrier de forme irrégulière, céramique craquelée blanche.	6.50	2.95
Vase en céramique, motif décor bleu.	5.95	3.50
Plat de céramique, rouge et noire, motif moderne diamètre 11".	7.95	4.50
Plat à hors-d'oeuvre "Lazy Suzan", couleur beige ou bleue.	9.95	5.95
Cendrier de verre vénitien, couleur lime, importation italienne.	9.95	6.50
Planche à fromage avec couteau, fini noyer et fantaisie d'émail sur cuivre blanc et or.	16.95	8.50
Planche à dépecer les viandes, 12" x 18" noyer huile.	15.00	9.95
Bibelot décoratif, instrumentiste, poterie noire, rouge ou orangée hauteur 22".	24.50	12.50
Assiette d'émail sur cuivre, 17" de diamètre, multicolore.	32.50	19.00

LITERIE, 5e étage

	Rég.	Pour
Tête de lit en vinyle, grandeur 3.3. Modèles assortis.	19.95	9.95
Lits pliants avec matelas à ressorts, et sommier à lames.	28.50	19.95
Matelas à ressorts "Blue Ribbon", 252 ressorts. Grandeur 4.6 seulement.	49.50	26.50
Matelas à ressorts "Sealy", 275 ressorts. Grandeur 3.3 et 4.6.	69.50	35.00
Lit Continental sur pattes "Coronet" de "Sealy". Grandeur 3.3 seulement.	89.50	49.50
Lit Continental sur pattes "Chantilly" de "Sealy". Grandeur 3.3.	99.95	55.50
Lit Continental sur pattes. "Lyrite" de "Marshall" 312 ressorts. Grandeur 3.3.	99.50	64.50
Lit Continental avec tête de lit et base de métal "Quartette" de "Johnston". Grandeur 3.3.	129.50	69.50
Lit Continental avec tête de lit "Monterey" de "Sealy". 275 ressorts. Grandeur 3.3	129.50	79.50
Lit Continental sur pattes "Ther-A-Pedic" de "Giddings". Grandeur 4.6 seulement.	189.00	109.00
Ensemble "Beautyrest de Luxe" de "Simmons". Grandeur 4.6 seulement.	219.00	119.00

FAUTEUILS, 2e étage

	Rég.	Pour
Chaise, monture noyer avec tissu bleu.	32.00	19.00
Fauteuil, coussin réversible, tissu vert pâle.	39.50	24.50
Berceuse pivotante, cuirette beige	49.50	26.50
Berceuse pivotante avec tissu brun	49.50	29.50
Fauteuil avec coussin réversible, tissu rouille	99.00	29.00
Berceuse avec coussins réversibles, tissu corail	59.50	34.00
Fauteuil et tabouret avec cuirette bleue	109.00	39.00
Fauteuil de SKLAR, coussin réversible, tissu beige	79.00	39.00
Fauteuil, coussin réversible AIRFOAM, cuirette brune	99.00	39.00
Fauteuil de SKLAR, coussin réversible, tissu brun	84.00	45.00
Berceuse pivotante de SKLAR, coussin reversible, tissu vert ou tangerine	69.00	45.00
Fauteuil de SKLAR, coussin réversible, tissu tangerine	79.00	49.00
Fauteuil de SKLAR, coussin réversible, tissu or	84.00	49.00
Fauteuil basculant, avec cuirette vert pâle	89.00	49.00
Berceuse pivotante et basculante, cuirette brune légèrement défraîchie	99.00	49.50
Fauteuils basculants, cuirette verte ou brune	69.50	49.50
Berceuses pivotantes, cuirette noire ou vert pâle	84.00	49.00
Berceuse pivotante, coussin AIRFOAM, cuirette turquoise	119.00	69.00
Fauteuil, coussin AIRFOAM, tissu or	99.00	59.50

CETTE VENTE COMMENCE DEMAIN MATIN A 9.30 A.M.

HEURES D'AFFAIRES :

Ouvert de 9.30 a.m. jusqu'à 5 h. 30 p.m. — Ouvert les jeudis et vendredis soir jusqu'à 9 h.

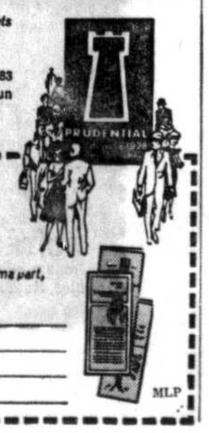
915 STE-CATHERINE EST - 842-8811

N. G. VALIQUETTE Ltée

7% D'INTÉRÊT SUR NOS BILLETS A COURTE ECHEANCE DE 365 JOURS

*Notre prospectus offrant les billets à courte échéance est disponible sur demande.

Pour les billets à courte échéance de 183 jours, Prudential Finance vous paiera un gros INTÉRÊT de 6%



PRUDENTIAL FINANCE
Corporation Limited
6234, St-Hubert, Montréal, Qué.
Tél. : 274-5565

Veuillez me faire parvenir, sans obligation de ma part, tous les détails.

Nom _____
Adresse _____
Ville _____ Prov. _____
Téléphone _____

MLP

Dans le domaine de l'expansion économique, le Québec a voulu s'inspirer de la France, de la G.-B. et des USA

— Gérard-D. Lévesque

QUEBEC. (par J. M.) — M. Gérard-D. Lévesque, ministre de l'Industrie et du Commerce, a déclaré hier que, dans le domaine de l'expansion économique, le Québec a voulu allier la planification issue de l'esprit cartésien de la France à une politique d'aménagement régional réalisée avec beaucoup de pragmatisme en Angleterre et aux Etats-Unis.

Le député de Bonaventure représentait le gouvernement provincial à l'assemblée générale de fondation du "Conseil économique régional Saguenay-Lac-Saint-Jean" à Alma.

Il parlait de la prise de conscience, par le grand public, des problèmes de l'aménagement régional.

— "Du point de vue économique, a-t-il dit, il s'avère désirable de conserver à la main-d'oeuvre une certaine mobilité. Du point de vue social, l'idéal serait de garder à un minimum les migrations résultant des écarts régionaux entre les demandes d'emplois dues à l'essor démographique et les offres d'emploi dues à de nouvelles activités économiques. La difficulté est donc de déterminer dans quelles limites ces mouvements doivent être contenus et orientés pour éviter des bouleversements sociaux et humains trop marqués. Au Québec, comme dans tous les pays industriels, s'impose donc la recherche d'une situation visant à favoriser le taux de croissance économique le plus élevé possible, de pair avec la réduction éventuelle des disparités régionales".

M. Gérard-D. Lévesque a dépeint le rôle que les autorités provinciales doivent jouer pour l'essor économique du Québec, avec la collaboration d'organismes tels que le Conseil d'orientation économique, la Société générale de financement, l'Hydro-Québec, etc.

Mais, a ajouté le ministre, "le principe de la participation de la population aux travaux préparatoires aussi bien qu'à la réalisation de la planification est fondamental. Il s'inscrit dans la définition même de la planification démocratique.

Le problème est de trouver, à l'intérieur de chaque région, l'organisme-pivot qui peut concrétiser la représentation de tous les secteurs de l'activité à leurs besoins et leurs possibilités..

Le ministre a dit fonder de grands espoirs sur le nouveau Conseil économique Saguenay-Lac-Saint-Jean.

ANNONCE

Plan d' amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Etablissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne: si les livres et les pouces réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaîtra vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

Prêt au séminaire de Chicoutimi

OTTAWA. (PC) — Le ministre de qui relève la Société centrale d'hypothèques et de logement, M. John R. Garland, a annoncé hier que le gouvernement fédéral avait approuvé un prêt de $963,000 en faveur du séminaire de Chicoutimi afin d'aider à la construction d'une résidence de 261 étudiants.

Ce prêt sera remboursable au cours d'une période de 50 ans, au taux d'intérêt de 5⅛ pour cent l'an.

Il s'agit d'un prêt pour la construction d'un édifice de six étages et d'un autre de sept étages, comprenant des facilités de logement pour les étudiants ainsi qu'une salle à manger.

Le montant du prêt, selon la loi nationale sur l'habitation, peut s'élever jusqu'à 90 pour cent du coût déterminé par la Société.



NOUVEAU! HARICOTS VERTS DEL MONTE assaisonnés à la Parisienne

Recette subtile d'un Chef parisien ... assez économique pour le menu quotidien. Vous pouvez maintenant déguster des haricots verts rehaussés de ce petit quelque chose qui plaît aux gourmets. Del Monte vous offre les meilleurs haricots verts Blue Lake, de type français et assaisonnés avec des oignons, des piments rouges doux et juste ce qu'il faut d'ail! Vous faites simplement chauffer et vous servez. Ou bien vous les faites refroidir et vous les ajoutez, directement de la boite, dans les salades ou les galantines. Les haricots verts Blue Lake sont plus charnus, plus tendres, et tellement frais! Ils sont magnifiques parce qu'ils sont finement assaisonnés!

Seulement un des nombreux produits canadiens de... Del Monte*

*marque déposée

Ottawa construira une base nucléaire à Val d'Or

OTTAWA. (PC) — Le ministre de la Défense a fait savoir hier en réponse à une question de M. Réal Caouette que le gouvernement envisagerait de construire une base nucléaire canadienne à Val d'Or.

M. Caouette avait demandé à M. Paul Hellyer si le gouvernement avait commencé les travaux de construction d'une base nucléaire américaine à Val d'Or dans son comté de Villeneuve.

M. Hellyer a répondu: "Non".

M. Caouette a repris: "Le gouvernement envisage-t-il des travaux de ce genre à Val d'Or?"

"Il ne s'agit pas d'une base américaine mais d'une base canadienne."

"Southam-MacLean" et "Age Publishing" se fusionnent

TORONTO. (PC) — Les présidents de "Southam-MacLean Publishing Ltd." et d' "Age Publishing Company Ltd.", deux des plus importants éditeurs de revues au Canada, ont annoncé hier la fusion de leurs compagnies.

M. L. R. Kingsland, président d' "Age Publishing" et M. James A. Daly, président de "Southam-MacLean" ont révélé hier que la nouvelle compagnie sera la plus importante entreprise d'éditions de magazines au pays. Les deux compagnies publient à elles seules, 47 magazines professionnels, commerciaux et techniques.

Les deux équipes des compagnies passeront au service de la nouvelle entreprise. L'intégration sera terminée au début de 1964.

M. Daly a ainsi commenté la fusion: "Les revues d'affaires canadiennes sont les premières sources d'informations pour les dirigeants de nos industries. Nous devons envisager aujourd'hui deux problèmes fondamentaux, la nécessité d'augmenter la productivité pour éliminer le chômage et de hausser le taux de nos exportations pour corriger la balance des paiements. Nos publications aideront l'industrie canadienne et les diverses professions à atteindre ces buts".

134 nouveaux élèves-officiers aux collèges militaires

Cent trente-quatre diplômés des écoles secondaires provenant de tous les coins du Canada, dont 46 de la province de Québec, se sont enrôlés aux trois collèges militaires en qualité d'élèves-officiers dans l'Armée canadienne, en vertu du programme d'instruction pour la formation d'officiers des forces régulières (ROTP).

Sur ce nombre, 24 vont entrer au Collège militaire royal (RMC), à Kingston (Ont.), 45 à Royal-Roads (RR), Victoria (C.-B.) et 64 au Collège militaire royal (CMR), à Saint-Jean (Québec).

Choisis à cause de leur notes scolaires brillantes et de leurs qualités, ces élèves-officiers recevront dans l'Armée canadienne la solde et les diverses allocations correspondant à leur grade, pendant l'année scolaire. Les frais d'inscription scolaire et les livres seront réglés par l'Armée.

Dans le cadre de ce programme, les cours d'études sont complétés par une période d'instruction militaire se déroulant à la fois dans les camps militaires canadiens et outremer. Au moment de leur diplôme, les élèves recevront leur brevet d'officier dans l'Armée régulière.

Mon Mart Poulet

TOUJOURS DE FORMIDABLES EPARGNES



Catégorie "A" Poitrines ou Cuisses 55¢ lb.

Toute la viande Mon Mart est "approuvée par le Gouvernement" pour votre protection et votre satisfaction.

JAMBONS GENRE "PICNIC" MAPLE LEAF 4 ou 5 lb 39¢ lb.



De notre comptoir de charcuterie
SMOKED MEAT maigre et frais Première qualité lb 1.09
ROTI DE VEAU Devant — roulé et désossé lb 57¢
BACON A DEJEUNER "MAPLE LEAF" Paquet plat d'une livre lb 67¢
HUITRES FRAICHES "MALPECQUES" en écaille douz. 89¢

Epargnez 9¢ MELANGE à gâteau "Twinkle" 4 boîtes 15 oz. 89¢
Epargnez 9¢ "THE SALADA" Boîte de 60 sachets 69¢
Epargnez 7¢ DEMAQUILLANTS "SCOTTIES" 2 boîtes de 400 55¢
Epargnez 6¢ FARINE "FIVE ROSES" Sac 7 livres 69¢
Epargnez 2¢ CORN STARCH "BENSON" Boîte 1 livre 19¢

Epargnez 2¢ OIGNONS ROUGES "Mrs. GIBBON" Pot 24 oz 47¢
Epargnez 13¢ ANANAS EN TRANCHES "ASHTON" 2 boîtes 28 oz 65¢
Epargnez 9¢ PECHES DE CHOIX "YORK" 2 boîtes 20 oz 57¢
Epargnez 6¢ OLIVES FARCIES "CORONATION" Pot 20 oz 63¢
Epargnez 3¢ FLOCONS de maïs "QUAKER" 2 boîtes 12 oz 59¢
SHREDDED WHEAT "NABISCO" 2 boîtes 12 oz 49¢
Epargnez 3¢ CORNICHONS "ROSE BRAND" 2 pots 24 oz 75¢
Epargnez 16¢ CAFE INSTANTANE "CHASE & SANBORN" 12¢ de rabais Pot 6 oz 89¢
Epargnez 26¢ CAFE INSTANTANE "CHASE & SANBORN" 20¢ de rabais Pot 10 oz $1.29

PAIN TRANCHE "MON-MART" 2 pains de 24 oz. 35¢ EPARGNEZ 7¢
FEVES JAUNES "DEL MONTE" 5 boîtes 15 oz. $1. EPARGNEZ 10¢
BLE D'INDE CREMEUX "YORK" 7 boîtes 10 oz. $1. EPARGNEZ 5¢
"Puss 'n Boots" POUR LES CHATS 6 boîtes 15 oz. $1. EPARGNEZ 14¢
POIS VERTS "IDEAL" 6 boîtes 20 oz. $1. EPARGNEZ 14¢
PAPIER DE TOILETTE "RITE" 8 rouleaux $1. EPARGNEZ 8¢
BISCUITS "PEAK FREAN" Nice — Digestive — Shortcake 4 pqts 8 oz. $1. EPARGNEZ 16¢

Epargnez 4¢ PAPIER CIRE "RAP-RITE" 100 pieds 2/59¢
SHORTENING "CRISCO" Briquette 3 lb $1.17
GRUAU INSTANTANE ou RAPIDE "QUAKER" 44 oz 48¢
Epargnez 2¢ THE SALADA ETIQUETTE BRUNE Demi-livre 67¢
Epargnez 4¢ CHOCOLAT INSTANTANE "CHOCO" Boîte 1 livre 59¢
Epargnez 7¢ BREUVAGE AUX ANANAS et P'MOUSSE "DEL MONTE" 2 boîtes 48 oz 79¢
Epargnez 2¢ NETTOYEUR "WINDEX" 20 oz 43¢
Epargnez 12¢ EAU de JAVEL CONCENTREE "MIX-O" Gallon 67¢

Ces spéciaux sont valides les 30 et 31 oct. et les 1er et 2 nov. Nous nous réservons le droit de limiter la quantité. Nous ne fournissons pas les marchands.

EPARGNEZ SUR CES PRODUITS FRAIS DE QUALITE

PATATES ILE DU PRINCE-EDOUARD No 1 Sac 50 lb 89¢

CHOUX de Bruxelles 2 CONT. 1 PINTE 45¢

OUVERT 9 AM - 7 PM JEUDI VEND. 9 AM - 10 PM
LASALLE BOUL. LAVERENDRYE
Mon Mart DEUX GRANDS MAGASINS POUR VOUS SERVIR
CHOMEDEY BOULEVARD LABELLE
OUVERT TOUS LES JOURS 9 AM - 10 PM.

Les socialistes italiens favorisent une coalition avec les démo.-chrétiens

ROME. (AFP, Reuter) — Le parti socialiste italien a autorisé hier son secrétaire général, M. Pietro Nenni, à négocier avec les chrétiens-démocrates et leurs alliés, en vue de former un gouvernement de coalition de centre-gauche.

M. Nenni a obtenu 57% des votes, alors que la motion de gauche opposée à la participation avec les modérés en recueillait 39%.

A l'issue du congrès, M. Nenni a déclaré à la presse : "Nous sommes satisfaits, parce que le congrès s'est bien terminé, dans une atmosphère de fraternité et avec des décisions politiques claires".

Selon M. Vecchietti, cependant, "la chance a été perdue de présenter un parti unifié au cours des négociations pour la formation d'un gouvernement, négociations qui seront certainement difficiles".

7 conditions

Le groupe majoritaire du parti socialiste italien a posé sept conditions à sa participation à un gouvernement de centre-gauche :

1—Application d'une politique de planification et de réformes économiques, donnant à l'initiative privée toutes possibilités d'expansion, l'Etat possédant les moyens d'intervenir dans la production grâce aux entreprises publiques.

2—Une nouvelle politique agricole, tendant à transformer les relations des propriétaires fonciers et des travailleurs agricoles.

3—Application de la constitution en ce qui concerne les réformes institutionnelles, notamment la création de gouvernements régionaux autonomes.

4—Réforme de la fonction publique et des entreprises contrôlées par l'Etat.

5—Essor de la recherche scientifique et réforme démocratique des écoles.

6—Politique d'assistance sociale garantissant la sécurité à tous les citoyens quel que soit leur revenu.

7—Mise en oeuvre d'une politique étrangère qui, tout en maintenant les principes d'internationalisme, de pacifisme et de neutralisme, ne mette en doute ni l'adhésion de l'Italie à l'OTAN, ni les obligations qui en découlent.

L'enquête débute sur Baker sans que soit nommée Ellen Rometsch

WASHINGTON. (AFP - PA - Reuter) — Une commission sénatoriale d'enquête a commencé hier l'examen de l'affaire Robert Baker, ancien secrétaire du groupe démocrate au Sénat.

M. Robert Baker, âgé de 35 ans, a démissionné de son poste le 7 octobre dernier, à la suite d'allégations selon lesquelles il aurait fait jouer son influence pour favoriser l'installation de distributeurs automatiques dans certaines grandes usines de guerre. Certains journaux, notamment le "Des Moines Register", ont associé son nom à celui de Mme Ellen Rometsch, jeune femme allemande d'une grande beauté dont on a dit qu'elle aurait eu de nombreux amis dans les milieux politiques et même à la Maison Blanche.

A l'issue de la première réunion de la commission sénatoriale, qui s'est déroulée à huis clos, le sénateur démocrate Everett Jordan a déclaré que le sénateur John William n'avait pas mentionné le nom d'Ellen Rometsch au cours de sa déposition.

Toutefois, M. Jordan, qui préside l'enquête, a ajouté qu'il se pourrait que la commission demande à entendre "cette jeune personne".

M. William, sénateur républicain du Delaware, qui déposait sur sa demande, a par contre évoqué les activités extra-politiques de Robert Baker qui sera lui-même entendu ultérieurement.

Cuisant échec des forces spéciales au Vietnam

SAIGON. (AFP, PA) — Une vingtaine de morts, une douzaine de disparus, dont trois militaires américains, et plus de 30 blessés, tel est le bilan d'un engagement qui a mis aux prises hier trois compagnies des forces spéciales vietnamiennes et un bataillon vietcong à 150 milles au sud-ouest de Saigon.

L'embuscade a eu lieu à une quinzaine de milles au sud du village de Loc Ninh où, il y a 10 jours, un bataillon vietcong, attaqué par des forces gouvernementales supérieures en nombre, résista toute une journée et réussit à s'échapper de nuit non sans avoir infligé de lourdes pertes aux forces officielles.

La majeure partie des pertes gouvernementales dans l'engagement d'hier a été subie par une compagnie qui a été accrochée par les forces vietcong et qui n'a pu demander des renforts, les rebelles ayant réussi à brouiller les liaisons radio. Le bataillon vietcong a réussi à se disperser après le combat en ne laissant aucun mort ni aucun blessé derrière lui, mais en emportant un nombre important d'armes prises aux forces gouvernementales.

Par ailleurs, la mission d'information de l'ONU pour les affaires bouddhistes a annoncé hier qu'elle avait obtenu l'accord du gouvernement sud-vietnamien pour "interroger toutes les personnes en rapport avec le problème bouddhiste qu'elle désire rencontrer", et notamment "des personnalités religieuses et laïques, y compris celles qui sont actuellement en état d'arrestation".

Le communiqué précise que, sur ce point, le gouvernement Diem a promis son "entière collaboration" mais que les autorités ont indiqué qu'il "serait contraire aux principes de la souveraineté que la mission rencontre les chefs des partis politiques de l'ex-opposition au gouvernement".

Le programme de travail de la mission pour les deux prochains jours est le suivant : trois membres de la mission, les représentants de Ceylan, du Maroc et de Costa Rica, se rendent aujourd'hui à Hué pour une visite de plus de 24 heures cependant que les huit autres membres resteront à Saigon pour continuer les interrogatoires des témoins.

Dans l'entourage de la mission, on précise par ailleurs que cette dernière n'a pas encore soulevé auprès du gouvernement sud-vietnamien la question de la rencontre éventuelle avec le véritable chef de la rébellion bouddhiste, le révérend Thich Tri Quang, qui se trouve toujours réfugié à l'ambassade des Etats-Unis.

600 paons dans un zoo au Japon

TOKYO — Les autorités du jardin zoologique de la ville de Kurome cherchent à présenter l'ultime attraction : des paons qui étalent le brillant plumage de leur queue sur un signal des visiteurs.

Les autorités du zoo espèrent en avoir 1,000 et maintenir à ce chiffre leur collection de paons.

BREVETS D'INVENTION
Marques de commerce
Dessins de fabrique
en tous pays
MARION, MARION, ROBIC & BASTIEN
2100, Drummond, Montréal 25

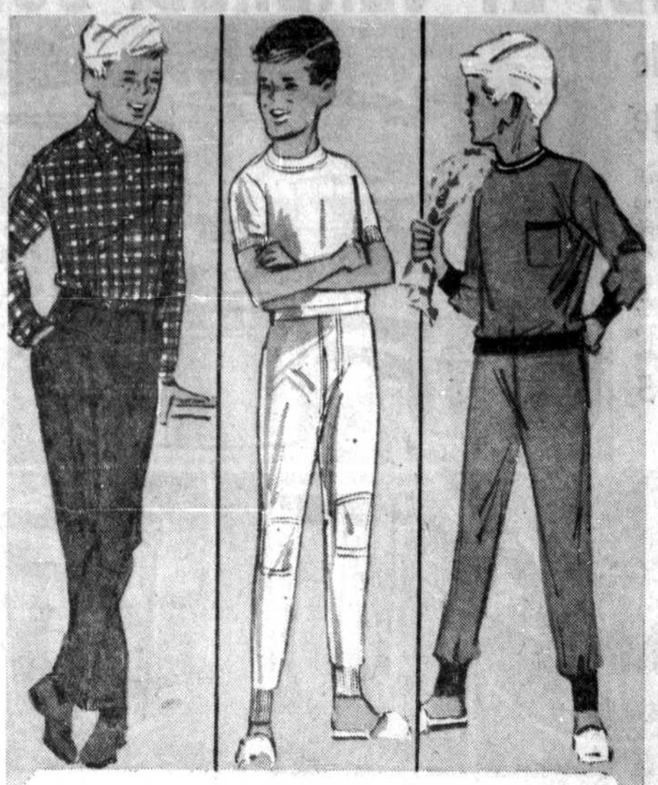


BOLSHOI VODKA

La Vodka de qualité supérieure

Jos. E. Seagram & Sons Ltd., Montréal, Qué.

EATON EST OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIR JUSQU'À 9 H.



Un ensemble très en vogue

SPECIAL

3.89

Pantalon velours côtelé à genoux doubles. Doublure entière à motifs quadrillés. Chemise assortie en flanelle. Les deux sont lavables à la machine car le tissu est pré-rétréci. Choix de marine et bleu, brun et vert, anthracite et rouge en tailles 6 à 12.

Grand confort avec Birkdale

Une marque Eaton bien connue. Gilet et caleçon en coton brossé anglais très chaud blanc neige et coutures solides. Gilet à manches courtes, encolure double, 6 à 18 : 1.27

2 pour 2.50

Caleçon long à taille élastique, 6 à 18 : 1.59

2 pour 3.00

Birkdale d'Eaton indémaillable

2.39

2 pour 4.70

Polojama en tricot coton de qualité. Tricot contrastant aux manches, à la taille, à la poche et aux chevilles. Piqûre triple tout autour de la taille élastique. Bleu poudre/marine, beige/brun, gris/rouge vin en tailles P.M.G. (6 à 8), (10 à 12), (14 à 16).

RAYON 232, AU DEUXIEME ETAGE, CHEZ EATON



TRULINE

Une marque Eaton d'équipement sport la marque à laquelle les experts se fient

Patins de hockey

Bout renforcé. Doublés de kip anglais. Lames professionnelles "ACE". Protecteur sur lames arrière. Pointures de 6 à 12 y compris les ½ pointures. 21.95

(non illustré)
Autres modèles Truline pour hommes pointures 6 à 12 sans ½ pointures. 14.95 et 27.50

Pour garçons 3-4-5 sans ½ pointures. 13.95

Patins de fantaisie pour dames

Cuir blanc de première qualité doublé de cuir doux. Protège chevilles, lames "Laurentian" Pointures de 3 à 10 sans ½ pointures. 14.95

Pour demoiselles, de 11 à 2 sans ½ pointures. 13.95

(non illustré) Autres modèles Truline pour dames de 3 à 10 sans ½ pointures. 11.95

Pour demoiselles de 11 à 2 sans ½ pointures. 10.95

Equipement de hockey "Truline"

c. Batons de hockey senior. 1.75

d. Batons de gardien de but. 3.95

e. Protèges jambes. 5.95 aussi de 2.95 à 6.95

f. Gants pour seniors. 9.95 aussi de 4.95 à 12.95

g. Protège coude pour seniors. 2.95 aussi de 2.50 à 3.95

h. Protège tête pour seniors. 3.95 aussi pour juniors 3.50

i. Pantalons hockey pour seniors. 6.95 aussi de 3.25 à 9.95

k. Protège épaules pour seniors 8.95 aussi de 3.95 à 9.95

SPORTS (RAYON 261) CINQUIEME ETAGE CHEZ EATON

EATON vous propose d'affronter le froid avec élégance et confort tout en profitant d'un spécial!

Voici 3 modèles mode représentés ici à prix unique pour toute la famille !



Eaton a minutieusement choisi trois modèles qui ont la faveur de la mode et qui, nous en sommes certains, sauront vous plaire. Ce sont trois modèles élégants en cuir de veau lustré pour dames et en cuir suédé pour hommes et enfants. Ils sont doublés de shearling (laine d'agneau), un rempart contre le froid, leur forme moulée "n'emprisonne pas les pieds". Le très bas prix de 9.98 vous incite à ne pas vous en passer.

Un seul bas prix pour toute la famille
SPECIAL
9.98 LA PAIRE

A. *Pour dames !*

Botte cosaque mi-haute de modèle fourreau, chaudement doublée. Fabriquée en cuir lustré ou en suède noir et disponible en brun ou noir. Pointures 5 à 10 (demi pointures comprises) 9.98

B.-C. *Pour hommes et jeunes filles*

Botte type après-ski fabriquée au Canada en cuir suédé et doublée de laine d'agneau. Ce modèle est doté de trois écussons qui agrémente leur allure, il comporte une solide glissière devant et sa semelle est en caoutchouc anti-dérapant. Disponible en noir ou brun en pointures 6 à 12 pour hommes (demi-pointures comprises); 5 à 10 (pas de demi-pointures) pour jeunes filles.

COMPOSEZ VI. 2-9211
RAYONS 237 - 238 - 239, AU DEUXIEME ETAGE, CHEZ EATON

ACHETONS EN TOUTE CONFIANCE,

EATON VEND AUSSI BON MARCHÉ QUE N'IMPORTE QUI

en toute connaissance de cause, bien entendu

THE T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

HEURES D'AFFAIRES EATON : 9 H. 30 A 6 H., SAMEDI COMPRIS — JEUDI ET VENDREDI 9 H. 30 A 9 H. — LE STANDARD DES COMMANDES TELEPHONIQUES OUVRE A 8 H. 30 TOUS LES MATINS — VI. 2-9211 — POUR UN RAYON DETERMINE — VI. 2-9331

Les Associés de l'INSTITUT THOMAS MORE présentent une

EXPOSITION ET VENTE DE TABLEAUX

où figurent les oeuvres d'artistes contemporains du Québec. Les profits seront versés au fonds de construction de l'Institut Thomas More.

Jusqu'au samedi 2 novembre
au Foyer du Restaurant du neuvième étage, chez Eaton

Le palais enchanté du Père Noël



chez

EATON

Il y a du nouveau à la VILLE DES JOUETS cette année...

Franchissez les portes du "Palais enchanté du Père Noël" : vous êtes aussitôt ébloui par les scintillements féeriques qui vous entourent...

Voyez les lutins et les gnomes du Père Noël à l'oeuvre ou au jeu...

Un monde féerique, étincelant, créé pour les jeunes et pour ceux qui voudraient l'être... à la

VILLE DES JOUETS AU CINQUIEME ETAGE CHEZ EATON

Vous pourrez visiter le palais enchanté du Père Noël, avec vos enfants, à compter de jeudi le 31 octobre. Entrée libre. Le Père Noël sera chez Eaton à partir du 23 novembre, immédiatement après le défilé Eaton du Père Noël.

la BOUTIQUE du PETIT PANIER ROUGE

La boutique du Petit Panier rouge maintenant ouverte !

Toujours animée comme une ruche, elle fourmille d'articles pratiques et ingénieux pour vous aider à préparer Noël en beauté... papiers, cartes, rubans, bougies, accessoires de table, etc. Le tout est disposé de façon à ce que vous vous serviez vous-mêmes, en toute quiétude...

BOUTIQUE DU PETIT PANIER ROUGE, PRES DES ESCALIERS ROULANTS DU 2e ETAGE, A L'AVANT DU MAGASIN

Un nouveau parcours...
De nouveaux chars allégoriques...

Le défilé Eaton du Père Noël

aura lieu le samedi 23 novembre

PREPAREZ-VOUS ! Notez le nouveau parcours : rue de Lorimier vers le sud jusqu'à Sherbrooke; Sherbrooke vers l'ouest jusqu'à Université, puis chez EATON.

Départ : 8 h. 45 du matin, à l'angle de la rue de Lorimier et du boulevard St-Joseph. Arrivée chez Eaton vers 10 heures.

DES MILLIERS DE JOUETS VOUS ATTENDENT À LA VILLE DES JOUETS EATON

RIEN N'EST PLUS JUSTE

Quand vous faites vos achats chez EATON, rien n'est plus certain que la sécurité dans laquelle vous les faites... Cela signifie simplement ceci : tout ce que vous achetez chez EATON est garanti. Si votre achat ne vous donne pas satisfaction, votre argent vous est remboursé. C'est de cette façon qu'EATON entend faire des affaires.

C'est l'immuable garantie EATON :

"ARGENT REMIS SI LA MARCHANDISE NE SATISFAIT PAS"



A. *C'est un départ*
Jeu de courses

Un intéressant jeu de courses pour 2 à 6 joueurs. Le jeu comprend la carte de jeu, six dés, six chevaux en métal de couleur, un livret d'instructions en français. Un captivant jeu de compétition pour toute la famille. **1.98**

B. *Jeu de Scrabble*
pour juniors

Le classique jeu de "Scrabble" adapté aux plus jeunes (moins de 10 ans). On forme des mots par les lettres disposées sur le tableau. Le jeu comprend également les lettres et des jetons de plastique. Disponible entièrement en français (prière de spécifier à la commande). **2.49**

C. *Monopoly classique*
édition française

Le plus populaire des jeux de chance et de stratégie est désormais disponible en français ! Egalement disponible : jeu en anglais avec règles et indications en français. (prière de spécifier lors de la commande). **3.88**

D. *Nouveau "Sorry"*
Facile et amusant

Un jeu passionnant pour 2, 3 ou 4 joueurs, présenté sous une forme nouvelle et améliorée. Un jeu de chance et d'adresse pour tous et facile à apprendre. Méthode et règles du jeu en français incluses. **2.37**

E. *Jeu de carrières*
Des heures de plaisir

"Careers", un passe-temps captivant qui se joue à 2 ou à 6. Il s'agit de "réussir" tout en expérimentant des formules et des stratégies diverses. Jeu disponible entièrement en français. (prière de spécifier au moment de la commande). **2.37**

F. *Mille bornes*
Passe-temps international

Un jeu de cartes qui a acquis une grande popularité en France et par toute l'Europe ! Il comprend : 112 cartes, un plateau spécial, des feuilles de pointage, les instructions en français. C'est un jeu bilingue. **2.98**

AUTRES JEUX DISPONIBLES EN FRANÇAIS : "Clue" — 3.88; "Wideword" — 3.38; "Finance" — 2.98; "Jeu de Course" — 1.59; "Jeu de l'Oie" — 1.59; "Electro" — 2.98; "Bridge-it" — 2.44; "O.K.O." — 2.39; "56 Game Chest" — 2.98

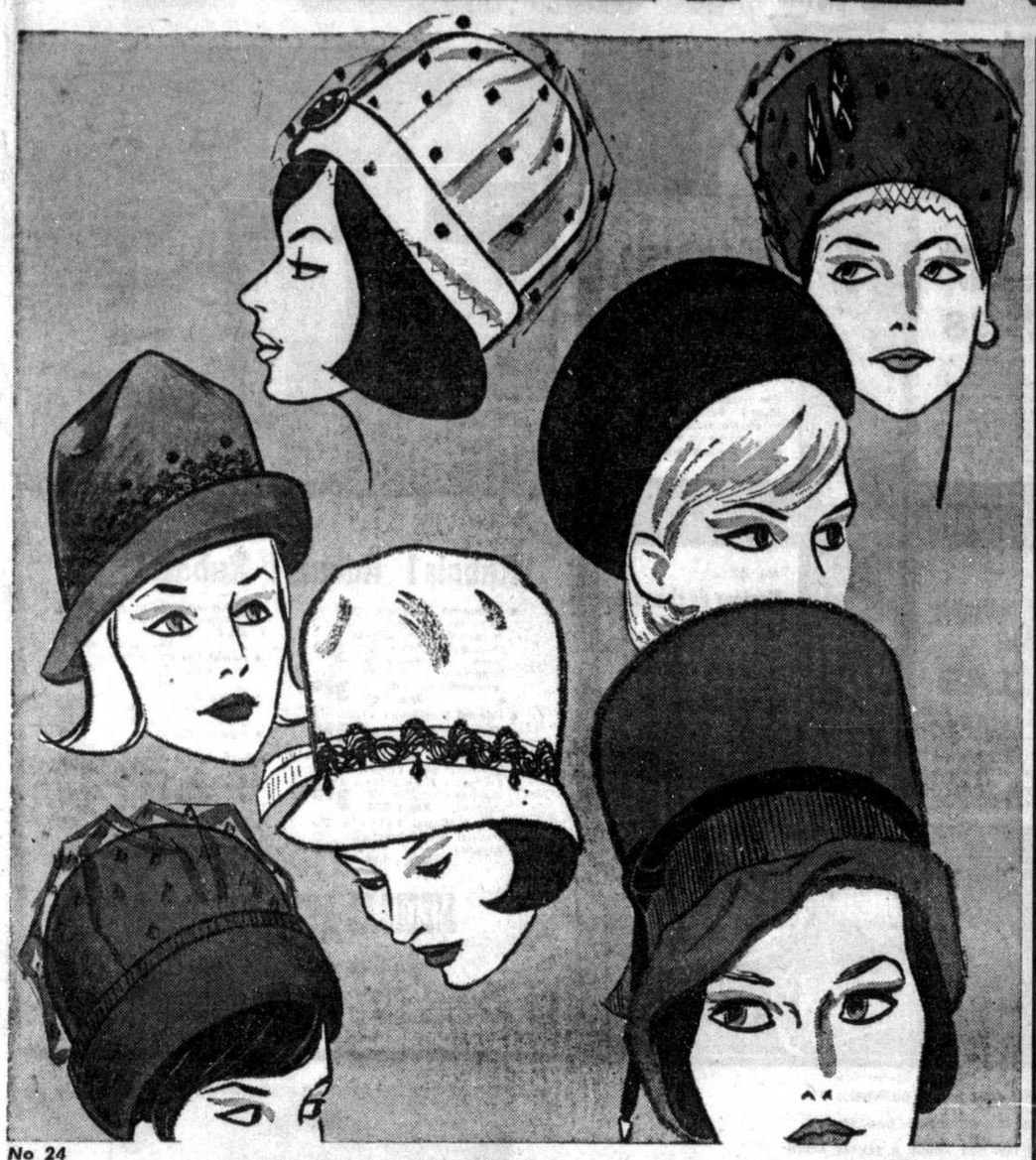
COMPOSEZ VI. 2-9211 — Service des commandes téléphoniques

VILLE DES JOUETS (RAYON 227) AU CINQUIEME ETAGE, CHEZ EATON

T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

HEURES D'AFFAIRES EATON : 9 H. 30 A 6 H., SAMEDI COMPRIS — JEUDI ET VENDREDI : 9 H. 30 A 9 H. — LE STANDARD DES COMMANDES TELEPHONIQUES OUVRE A 8 H. 30 TOUS LES MATINS — VI. 2-9211 — POUR UN RAYON DETERMINE — VI. 2-9331

VENTE PRE-HIVER MORGAN



No 24

Grandes épargnes sur chapeaux nouveaux ... 25 modèles en vente chez Morgan!

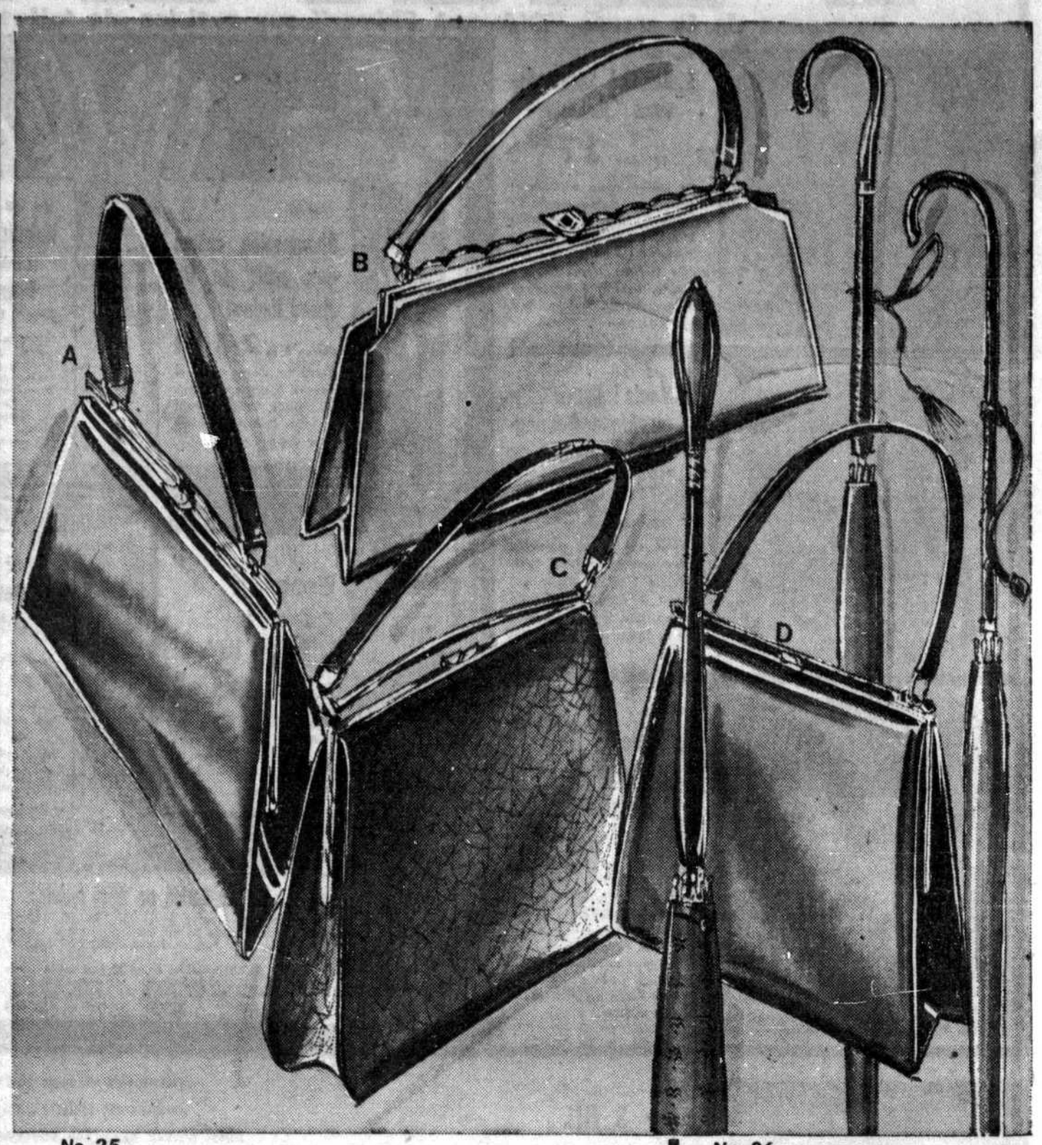
350 se vendaient 16.98
325 se vendaient 13.98
$9 ch.

Morgan vous propose la plus fantastique offre de chapeaux dernier cri pour l'automne ! Choix de feutre velours, feutre "soleil", feutre castor et feutre lisse... tous selon les derniers critères de la mode automne '63. Tambourins, cloches, bolas et bretons... Quelques-uns seulement sont illustrés dans ce cliché... venez les voir, venez faire votre choix... vous serez ravies ! Noir, brun, café, beige, rouge, canneberge, bleu canard, turquoise, blanc et gris compris dans le groupe.

PAS DE COMMANDES POSTALES NI TELEPHONIQUES.

CHAPEAUX POUR DAMES — RAYON 43 — ETAGE-MODE AU DEUXIEME

Aussi sélection à DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON



No 25

Sacs à main box ou maroquin! Une offre à prix avantageux!

SPECIAL **7.99 ch.**

Magnifiques sacs à main à poignée simple ou double... quatre modèles au choix, tous doublés de semili-cuir et à montures de métal ton or ou ton argent. Noir ou brun seulement.

No 26

Elégants parapluies acétate 10 branches ! Prix spécial !

4.99 ch:

Choix varié de modèles attrayants. Recouverts en acétate fantaisie. Noir, brun, gris, beige, vert, bleu ou vin. Tous ont des poignées importées d'Italie.

TELEPHONER VI. 2-6261. Commandes de parapluies acceptées selon couleur seulement

SACS A MAIN ET PARAPLUIE — RAYON 59 — AU REZ-DE-CHAUSSEE

Egalement à DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD, SNOWDON



No 27

Bijoux fantaisie à ½ prix ! Modèles échantillons! Grand choix!

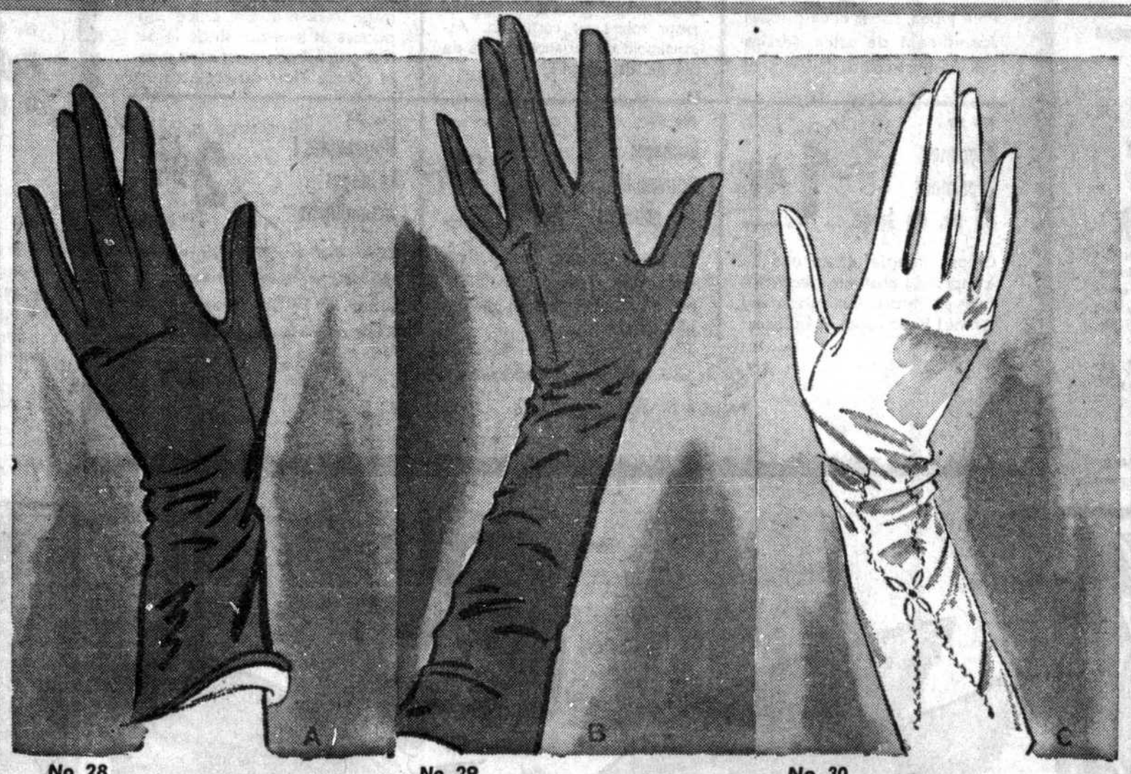
Rég. $2 à $20 **$1 à $10**

Mélanges de grains, genre tailleur, quelques-uns sertis de pierreries. Sautoirs, colliers du jour et collerettes. A solder avec gros bracelets manchettes, broches et boucles d'oreilles assorties. Nombreux coloris d'automne dans le groupe.

Pas de commandes postales ni téléphoniques

BIJOUX DE FANTAISIE — RAYON 23 — AU REZ-DE-CHAUSSEE

Aussi DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON



No 28

Gants importés d'Italie ! Cuir d'agneau doublés !

6.95

Modèles classiques 4 boutons chaudement doublés pour l'hiver. En cuir agneau doublé d'Orlon*. Choix de noir ou brun. Pointures 6½ à 8.
*Marque déposée

No 29

Gants de cuir doublés laine En longueur 8 boutons !

Rég. 11.50 **9.99**

Elégant modèle classique, longueur 8 boutons, en cuir extra-souple, coutures piquées. Noir ou brun. Pointures 6½ à 8.

No 30

Offre vedette ! Gants de nylon En longueur 8 boutons !

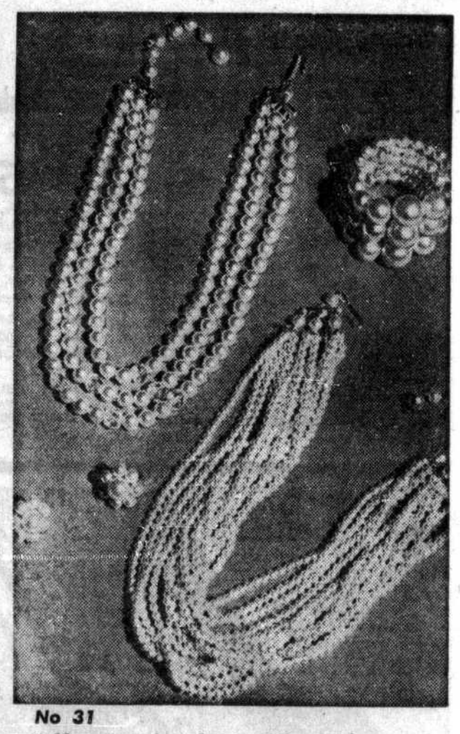
1.88

Faciles à laver, séchant rapidement! En nylon double texture, longueur 8 boutons, avec broderie en même couleur. Noir, blanc, beige ou brun. Pointures 6½ à 7½.

TELEPHONER : VI. 2-6261

GANTS POUR DAMES — RAYON 20 — REZ-DE-CHAUSSEE

Egalement à DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD ET SNOWDON



No 31

Offres spéciales ! Economisez sur bijou simili-perles lustrées !

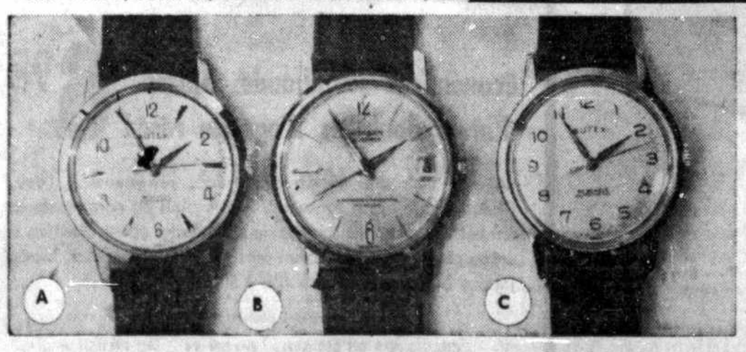
Colliers, bracelets, boucles-d'oreilles $1 ch.

Colliers de un à seize rangs faits de simili perles de grosseurs diverses. Modèles collerettes et serre-cou à perles uniformes ou graduées, tous avec fermoirs réglables. D'autres avec perles espacées de boules de cristal et aurore boréales combinées. Boucles-d'oreilles en grappes ou bouton, modèle à pince. Bracelets serpentin pour assortir.

PAS DE COMMANDES TELEPHONIQUES NI POSTALES

BIOUX FANTAISIE — RAYON 23 — AU REZ-DE-CHAUSSEE

Egalement à DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON.



No 32

Grande offres en montres suisses modèles pour hommes et femmes!

17.99 ch.

Variété de modèles pour hommes et femmes... toutes à mouvement suisse de haute précision. Boîtiers métal jaune ou blanc... ou acier inoxydable.

POUR HOMMES • Incabloc, anti-magnétique • Etanche • Bracelet cuir

A. Montre automatique 30 rubis
B. Montre-calendrier 21 rubis
C. Montre automatique 30 rubis

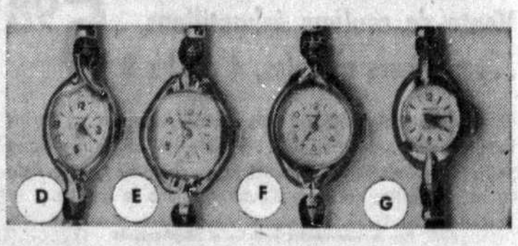
POUR DAMES • Modèles petits • Incabloc • Bracelet corde de nylon

D. Montre 21 rubis
E. Montre 17 rubis
F. Montre 17 rubis
G. Montre 21 rubis

TELEPHONER VI. 2-6261

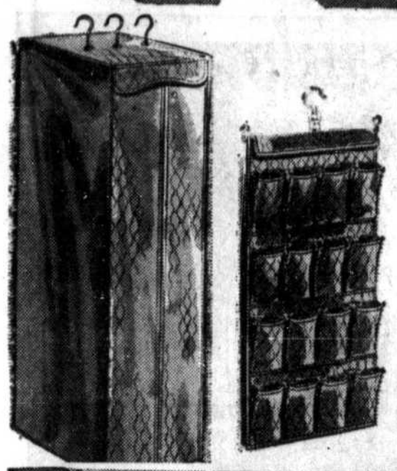
SALON DES MONTRES — RAYON 23 — AU REZ-DE-CHAUSSEE

Aussi DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD



DEMAIN, TÉLÉPHONEZ VI. 2-6261 de 8 H. du MATIN à 9 H. du SOIR

VENTE PRE-HIVER MORGAN



Grande vente "d'avant-l'hiver" sur menus articles ménagers !

No 58
Housse 42 po. vinyle ton or pour costumes !

2.77

Housse de grande protection pour costumes à l'abri de la poussière. Vinyle ton or à dessus et panneaux devant en matelassé; glissière pleine longueur et cadre à trois crochets. Tient environ 8 costumes.

No 59
Penderie à chaussures 16 pochettes, vinyle !

2.47

Penderie à chaussures bien pratique, vinyle matelassé ton or, se suspend à la porte ou dans le placard. Tient huit paires de chaussures.



No 60
Housse et molleton de repassage

L'ensemble comprend un molleton mousse et une housse traitée au Silicone de grande résistance, bords élastiques s'adaptant aux tables de grandeur standard 54 pouces **1.47**



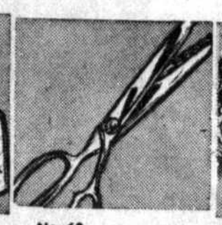
No 61
Housse de lessiveuse deux-morceaux !

Vinyle matelassé à gai motif de fruits coloriés sur blanc. Choix de garniture en rouge, vert ou jaune **1.77**



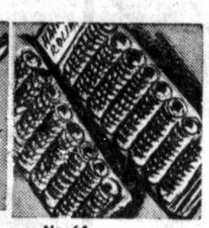
No 62
Housses de grille-pain et mixer assorties !

Prix vedette ! D'une belle harmonie de couleur dans toute cuisine ... housses assorties pour grille-pain et mixer, même motif que la housse de lessiveuse **2 pour 1.57**



No 63
Epargnes ... ciseaux à denteler

Une belle aubaine pour les couturières ... offre de robustes ciseaux en acier forgé 8 po. importés d'Italie à des épargnes de plus de 35% pendant cette vente. Rég. 7.95 **4.87**



No 64
Bigoudis "brosse" 7/8 po.

Une "nécessité" à toute élégante ... offre de la vente "D'avant-l'hiver". Bigoudis "brosse" 7/8 po. ... avec broches, 8 au paquet. **2 paquets pour 99¢**



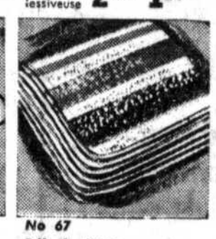
No 65
Sacs en tapisserie ! 2 styles au choix !

Sacs à main avec compartiment extérieur à glissière. Motif tapisserie de bon goût avec garniture de simili-cuir noir. **2.21**



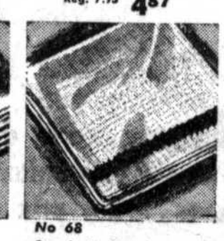
No 66
Epargnes sur cintres à pantalons

Cintres à pantalons offerts à plus de 30% de rabais ! Cintre 10 po., serrage sûr, bois dur. Rég. .49 ch. **3 pour .99**



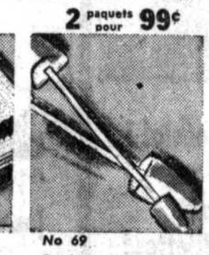
No 67
Débarbouillettes coton éponge

Marque canadienne Lady Galt. Gaies rayures, environ 12 po. x 12 po., doux coton éponge absorbant ... c'est le moment de faire provision pendant cette vente "d'avant- l'hiver" ... **5 pour .99**



No 68
Grands torchons d'essuyage

Excellente aubaine de la vente ! Torchons, environ 20 po. x 18 po., en souple coton absorbant, bordures rayées ... idéal pour essuyage et époussetage. **4 pour .99**



No 69
Tendeurs de souliers pour dames

Tendeurs de souliers aidant ceux-ci à garder leur forme. En bois et de couleurs pastels variées ... offre à plus de 25% de rabais ! Rég. .49 la paire **3 pour 1.09**

TELEPHONER VI. 2-6261 sur commandes de 1.00 ou plus.
MENUS ARTICLES ... RAYON 22 ... AU REZ-DE-CHAUSSEE
AUSSI DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

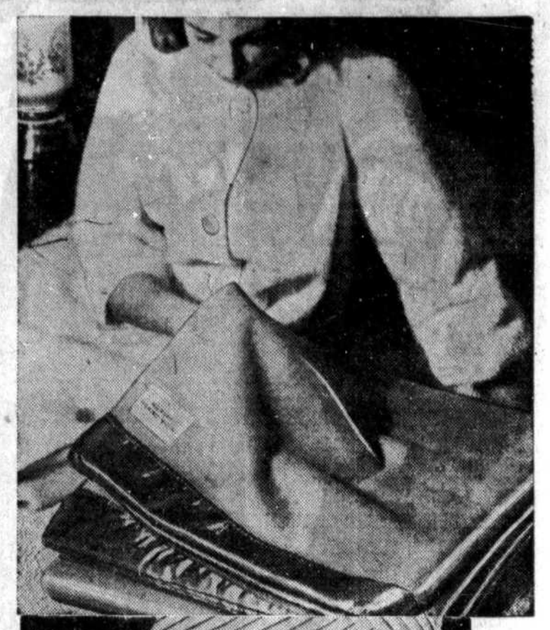
Au prix économique d'avant-l'hiver ! Couverture et literie !

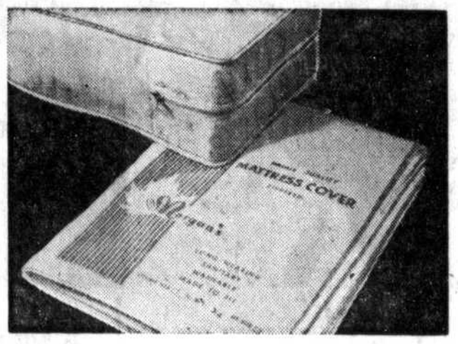
No 70
Chaudes couvertures laine mérinos. Importées d'Angleterre ! Bas prix !

Rég. 25.00 **19.95**

Luxueuses, confortables, chaudes à souhait et avec rabais de 20% ! Couvertures en fine laine mérinos australienne, bordure satin aux extrémités, traitées anti-mites. Présentées dans une enveloppe transparente à glissière pour la commodité du remisage. Existant en bleu, rose, vert, bois de santal ou blanc.

Veuillez indiquer un second choix de couleur en commandant par téléphone ou par poste. Environ 70 po. x 90 po.





No 71
Economisez ! Housses à matelas percale !

Economisez plus de 30% sur housses à matelas en percale non blanchie qui résisteront à de nombreux lavages et protégeront vos matelas pour des années à venir. Confection méticuleuse, fermeture à glissière. **Trois dimensions au choix :**

	Rég.	
Lit jumeau	5.50	**3.69**
Lit ¾	6.25	**4.19**
Lit double	6.75	**4.49**



No 72
Economisez ! Protège-matelas piqué Morgan

Exclusifs à Morgan ! Protège-matelas en coton blanc de neige remplis d'une épaisse couche d'ouate. Tous sont surpiqués en chevrons avec coins élastifiés pour les assujettir au matelas et les maintenir toujours bien tendus sans faux-plis. Profitez d'un rabais de 20% ! Vous protégerez vos matelas à peu de frais.!

Dimensions approximatives		Rég.	
Lit simple	36 po. x 76 po.	6.45	**4.95**
Lit jumeau	40 po. x 76 po.	6.95	**5.25**
Lit ¾	48 po. x 76 po.	8.50	**6.35**
Lit double	54 po. x 76 po.	8.95	**6.79**

TELEPHONER VI. 2-6261
LINGE DE MAISON ... RAYON 16 ... AU QUATRIEME
Egalement à DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD



No 73

De vrais voyageurs !

Bagages se vendant séparément Prix économiques de vente !

Economisez plus de 25% sur des bagages légers mais résistants ! Caissons en contre-plaqué moulé 3 épaisseurs renforcé de feuillard d'aluminium et gainé de matière enduite de vinyle. Les poignées sont en polypropylène et les serrures cuivrées sont solidement fixées. Toutes dimensions approximatives.

Pour hommes : gris anthracite avec intérieur doublé de coutil gris.

A. Mallette de fin de semaine, couvercle à rabat intérieur, dimensions 21 po. x 14 po. x 7 po.
Rég. 30.00 **22.50**

B. Mallette un complet. 26 po. x 18 po. x 7 po.
Rég. 38.95 **29.00**

Non illustrée — Mallette deux complets. 26 po. x 18 po. x 8 po. Rég. 40.00 **30.00**

Pour dames : rouge avec doublure satin matelassé beige ou gris ou bleu avec doublure satin matelassé bleu.

C. Mallette pullman avec 3 pochettes dans les parois et 1 dans le couvercle. Dimensions 26 po. x 18 po. x 8 po.
Rég. 35.00 **26.25**

D. Mallette garde-robe à rideaux protecteur, 3 pochettes et 3 cintres : 21 po. x 17½ po. x 8 po.
Rég. 37.50 **28.00**

E. Mallette de train à miroir, plateau et brides élastifiées pour flacons ou pots de cosmétique. 14 po. x 9 po. x 8½ po.
Rég. 24.95 **18.70**

Non illustrée — Mallette de maquillage, garnie d'une brosse, miroir et peigne, 2 pots à cosmétiques, 3 pochettes. 16 po. x 12 po. x 6 po.
Rég. 27.95 **20.95**

Non illustrée — Mallette de fin de semaine avec 3 pochettes dans les parois et 2 dans le couvercle. 21 po. x 16 po. x 7 po.
Rég. 27.95 **20.95**

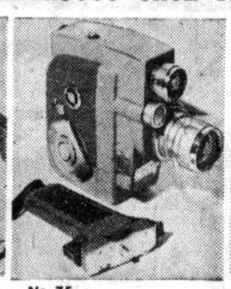
TELEPHONER VI. 2-6261
BAGAGES — RAYON 27 — AU CINQUIEME
Egalement à DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD

Aubaines importantes au rayon des caméras... chez Morgan !



No 74
Lampe "Twin Beam" éclairage de projection ou à effet !

Projecteur équipé d'un contrôle d'éclairage à effet ou de projection pour films de couleurs. Barrette de fixation. Inclinable à diverses hauteurs. **17.77**



No 75
Ciné-camera 8 mm. "Sekonic" "Micro Eye"

Une ciné-caméra compacte 8 mm. à poignée pistolet. Compteur métrique sulfide Cadium, lentille "Zoom" 11.5 à 25 mm; champ de vision type réflexe. **88.77**



No 76
Ensemble microscope à grand rabais !

Lentille Zoom 10 x 15; quatre autres lentilles grossissantes; pinces chromées, épuisettes, trousse de dissection, et brûleur. Grande aubaine **19.95**



No 77
Sac à accessoires très pratique

A un très bas prix spécial ! Un sac à accessoires de peau de porc tendue sur monture robuste; deux pochettes extérieures, garniture chrome. **8.77**

No 78
Appareil Kodak Brownie "Starmite"

11.97

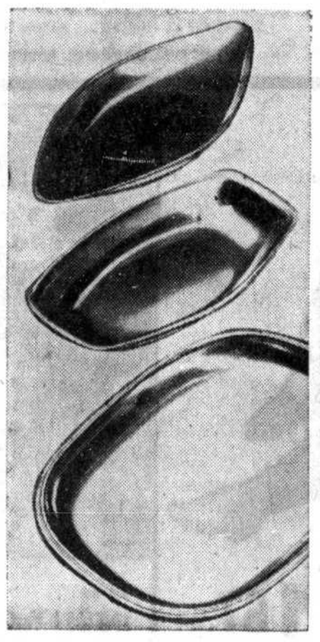
Au complet avec film B/W batteries, ampoules éclair AGI. L'idéal pour photos en noir/blanc, photos en couleurs et diapositives.



No 79
Appareil 35 mm. EE "Canonet 2.8"

Appareil entièrement automatique réglant sans aucune manipulation la vitesse et l'ouverture du diaphragme ou manuel, ASA, 10-200 avec étui compris, objectif F2.8, pour photos. **68.77**

Téléphoner VI. 2-6261
CAMERAS — RAYON 24 — AU REZ-DE-CHAUSSEE
AUSSI DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD



No 80
Plats de métal en acier inoxydable ... à prix de vente !

Des plats élégants et pratiques pour vos réceptions ... ou pour offrir en cadeaux ... offerts en temps opportun à prix de vente "D'AVANT-L'HIVER". Acier inoxydable facilitant le service, l'utilisation et le rangement, sans polissage requis. Choix de :

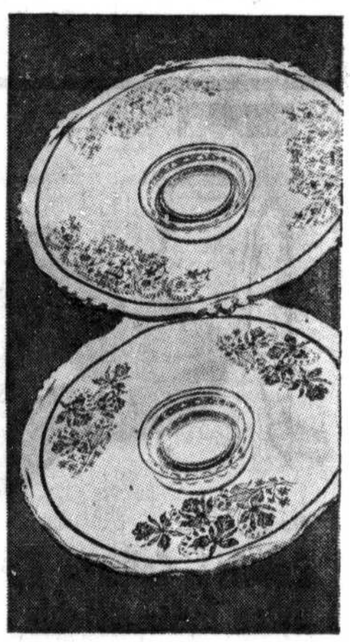
De haut en bas :

Plat ovale à fruits ou sandwichs, environ 12½ po. x 7 po. **4.95**

Plat à pain et brioches, environ 11½ po. x 6½ po. **3.95**

Plat à viandes froides, environ 12 po. x 9¾ po. **5.95**

AU MAGASIN DU CENTRE DE LA VILLE SEULEMENT



No 81
Plats de service décorés argent sterling à prix de vente !

6.95 ch.

De belle apparence sur votre table d'hôtesse à l'heure du thé et des dîners ... délicate dentelle d'argent sterling ! Bas prix de la vente "d'AVANT l'HIVER" ! Pour votre foyer ou pour offrir comme cadeaux de noces ...

De haut en bas :

Plat à sandwichs à bord roulé, environ 13½ po. de diamètre.

Plat forme plate, environ 13½ po. de diamètre.

TELEPHONER VI. 2-6261
ARGENTERIE ... RAYON 39 ... AU QUATRIEME
Plats décorés argent sterling, aussi à DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD



Grandes opportunités pour fumeurs... vente à prix spéciaux !

No 82
Cigares Prince Royal
Boite de 20 .93

Cigares à la saveur douce et fraiche ... marque canadienne renommée.

No 83
Cigares Felita Queen
Boite de 50 2.23

Faits spécialement pour Morgan, avec des tabacs frais. Bout déjà percé. Boîte en plastique de 50 cigares.

No 84
Pipes Hawthorne 2.79

Pipes anglaises en bruyère, plusieurs modèles populaires; toutes possèdent un filtre spécial en aluminium, garantie de fraîcheur.

No 85
Tabac à cigarettes
Rég. 1.52 - ½ lb 1.29

Tabac à cigarette type Virginia, extra-fin à prix économique. Réelle aubaine pour celui qui fait ses cigarettes.

No 86
Aubaine ! Papier à cigarettes Excel
Rég. sac de 1,000 .30
3 sacs pour .79

Papier à cigarettes, importé extra-fin, non-irritant. Grandeur régulière pour celui qui fait ses cigarettes.

TELEPHONER VI. 2-6261 SUR COMMANDES DE 1.00 ET PLUS
TABACS — RAYON 83 — REZ-DE-CHAUSSEE
Aussi BOULEVARD, DORVAL et ROCKLAND.



Succulents bonbons ! Bas prix de la vente "D'Avant l'Hiver" !

No 87
"Cherry Cocktail" "Moirs"

Boite ½ lb. Rég. .89

.59 ch.

Fabrication Moirs. Cerises au marasquin enrobées d'un savoureux chocolat au lait.

No 88
Mélange Bridge Lowney
Rég. .54 la livre
2 pour .99

Les préférés de toute la famille. Assortiment Lowney composé de noix, de raisins, de maltés délicieux, de caramel enrobés de chocolat au lait.

No 89
Bonbons Callard & Bowser
Rég. .98
La livre .69

A prix de vente ! Excellents pour les boîtes à lunchs. Centres croustillants dans un grand choix d'essences, menthe et fruits. Le mélange toujours populaire !

No 90
Bouchées "Milady" à la menthe
Rég. .69 la livre
2 pour .99

Rafraîchissantes, reconstituantes. Bonbons à la menthe poivrée toujours appréciés des connaisseurs.

No 91
Tablettes "Oh Henry" renommées
Boite de 24 2.09

Le régal familial ! Noix et caramel mou, enrobés de riche chocolat au lait.

TELEPHONER VI. 2-6261 sur commandes de 1.00 et plus
Aussi DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD
BONBONS — RAYON 25 — AU REZ-DE-CHAUSSEE

DEMAIN, TÉLÉPHONEZ VI. 2-6261 de 8 H. du MATIN à 9 H. du SOIR

CAHIER No 3 / PAGES 47-80 — LA PRESSE — VIE FEMININE / VIE MONDAINE / THEATRE / RADIO ET TV / FINANCE

MONTREAL, MERCREDI 30 OCTOBRE 1963 — 80e ANNEE — No 14

Ottawa n'en est qu'au début d'une politique systématique d'échanges avec l'Est

par Michel VAN SCHENDEL

OTTAWA. — Au moment où M. Mitchell Sharp reçut le représentant de LA PRESSE dans son bureau, il venait quelques instants plus tôt de parapher un contrat de vente de 44 millions de boisseaux de blé à la Tchécoslovaquie. De ce temps-ci, les "pays socialistes", comme on les appelle maintenant dans la capitale, font antichambre à Ottawa. Avant la Tchécoslovaquie, l'URSS, la Bulgarie, la Chine avaient conclu des ententes similaires avec le gouvernement canadien ou l'Office canadien du blé. Quant à la Pologne, dont une délégation vient d'arriver, elle s'apprête à négocier, elle aussi, un achat de céréales à Ottawa.

L'occasion était bonne de demander au ministre du Commerce si cette profusion soudaine d'affaires avec l'Est correspondait à une politique systématique du gouvernement. M. Sharp venait d'ailleurs de souligner, au cours d'une conférence de presse, que c'était la première fois depuis l'immédiate après-guerre que le Canada signait un accord de vente à aussi long terme.

D'entrée de jeu après le départ des journalistes, il nous déclare : "C'est un symbole, ce contrat exceptionnellement à long terme avec un pays socialiste. C'est un symbole de quelque chose de durable. Nos relations commerciales nouvelles avec l'Est ne sont pas un accident".

M. Sharp précise néanmoins que des raisons spécifiques sont à l'origine de la signature d'un accord d'aussi longue durée. La première, c'est qu'il existe une différence essentielle entre nos relations avec "les pays appelés capitalistes" et celles que nous établissons avec les pays socialistes. "Quand nous faisons affaire avec un pays capitaliste, nous ne trouvons en face de nous aucun organisme commercial central habilité à signer des accords à long terme. Dans le domaine du blé, la raison en est simple : l'agence ne pourrait s'engager qu'en obtenant le consentement des meuniers et sociétés de meunerie" qui hésiteraient devant la durée de l'entente. Les pays de l'Est n'ont pas ce genre de problème, les marchés y sont centralisés. Il leur est facile, il nous est facile de négocier.

La prévision

"En elle-même, cependant, cette entente n'est pas tellement plus avantageuse qu'une autre. Mais elle nous permet à nous comme à eux, de prévoir. Au Canada, elle donne l'assurance d'un marché dans des pays où les perspectives du commerce étaient difficiles. Tous nos autres clients ont avec nous des rapports commerciaux stables : ce sont des clients de longue date et nous n'avons pas à faire d'efforts spéciaux dans leur direction. Il en va différemment avec les pays communistes chez qui nous avons encore à négocier pied par pied une voie d'accès."

A ces pays-là, l'entente n'apparaît pas moins comme une garantie. Ils achètent du blé parce qu'ils en ont besoin, certes, mais aussi parce qu'ils espèrent élargir et diversifier leurs rapports commerciaux avec le Canada. "Le blé est une façon de faire naître une atmosphère de confiance ("To build a goodwill"). Pour le Canada, c'est aussi une façon d'éviter la concurrence des autres fournisseurs. "Ce faisant, d'ailleurs, nous ne faisons qu'établir les fondements solides d'une coopération et nous nous gardons bien de vendre des quantités excessives. Cette année, nous n'expédierons à la Tchécoslovaquie que 11 millions de boisseaux. Cela ne représente qu'une très faible fraction de nos récoltes qui, en 1963, se sont chiffrées par 700 millions de boisseaux".

Mais il existe une deuxième raison pour laquelle un accord de longue durée, dont le contrat avec la Tchécoslovaquie est aujourd'hui le modèle, apparaît comme la meilleure solution sur la voie des échanges avec les pays de l'Est. Cette raison, M. Sharp la voit dans le fait que de pareilles ententes commerciales impliquent l'octroi de crédits à l'acheteur. "Nos acheteurs traditionnels n'exigent pas de crédit, ils n'en ont pas besoin . . . mais c'est une manière commode de traiter avec des clients très désireux, par ailleurs, d'augmenter leurs échanges avec nous."

D'un ciel à l'autre

Si le ciel, de rouge qu'il était, est devenu aussi bleu, on peut supposer que bien des obstacles sont levés et qu'en particulier l'avant-garde du blé soit suivie d'échanges dans les autres domaines de la production ?

"C'est ce que je pense", répond le ministre, "c'est notre politique. Nous désirons accroître les courants d'échanges dans les deux sens et dans des secteurs variés de la production. Et, remarquez bien, cette politique ne vise pas seulement l'URSS. Elle vise tous les pays socialistes".

Peut-être même sera-t-il plus facile de nouer des relations commerciales avec certains Etats comme la république tchécoslovaque qu'avec l'URSS. "Pourquoi ? La raison en est que l'URSS ne fabrique pas de produits qui puissent se vendre facilement au Canada. Remarquez bien, ce n'est pas la législation commerciale qui crée cet obstacle. Le Canada est lié à l'URSS par un traité de commerce, celui de 1946, dont les dispositions sont exactement identiques à celles du traité canado-américain. En dépit de cela, notre commerce avec l'URSS n'a pas augmenté depuis cette date.

"Le fait est que les produits de consommation russes ne sont pas attrayants, et que leurs biens d'équipement ne sont pas meilleurs que les nôtres.

"D'ailleurs, il y a une difficulté supplémentaire. On s'est demandé quel serait le meilleur moyen de faciliter les échanges avec l'URSS. Mais notre loi du commerce extérieur définit des barèmes pour l'évaluation des produits soumis à l'échange. Il faut que ces produits aient une valeur marchande équitable dans leur pays d'origine. Il est difficile d'établir cette valeur dans le cas des pays socialistes. Les éléments de coût ne sont les mêmes, les salaires ne sont ni comparables, ni calculés de la même façon. Nous n'avons pas de points de repère. Comment, en particulier, déterminer la valeur d'une voiture Ziss, produite en URSS, en comparaison d'une Chrysler ou d'une Ford ?"

Où est alors la solution ? Le ministre du Commerce paraît optimiste. Ce à quoi il travaille, dans le domaine délicat des échanges avec l'Est, c'est à la création d'un commerce triangulaire. Jetant un coup d'oeil admiratif sur un impressionnant vase de Bohème en verre taillé que la délégation commerciale tchécoslovaque vient de lui offrir, il s'en saisit comme d'une explication :

"Ce genre de difficultés est moins évident dans les relations avec un pays comme la Tchécoslovaquie. Il y a là une

Voir OTTAWA en page 60

Ce qui importe, c'est que le blé soit vendu !

— T. C. Douglas

OTTAWA. (DNC) — "La paternité de la transaction importe peu, ce qui compte c'est que du blé soit vendu".

Voilà en somme de quelle façon s'est exprimé hier aux Communes le chef néo-démocrate, M. T. C. Douglas, en commentant la vente de 44,400,000 boisseaux de blé canadien à la Tchécoslovaquie, vente dont libéraux et conservateurs se disputaient le mérite.

Cela dit, M. Douglas s'est empressé de féliciter la commission du blé à laquelle il a attribué tout l'honneur de la transaction, au rire général des Communes.

Quelques instants plus tôt, le ministre des Affaires extérieures, M. Martin, avait annoncé la signature du contrat canado-tchèque et l'ancien ministre conservateur de l'Agriculture, M. Alvin Hamilton, s'était levé pour féliciter le gouvernement tout en proclamant que l'initiative avait été amorcée par l'administration Diefenbaker.

Du côté thompsonniste, M. Olson, de Medecine-Hat, a également félicité la commission canadienne du blé et a déclaré se réjouir de voir le Canada reprendre sa place parmi les grands exportateurs de blé.

Au nom de son groupe, M. Réal Caouette s'est dit heureux de la vente, puis il s'est empressé de réclamer des conditions d'achat aussi favorables pour l'est canadien que pour les pays situés derrière le rideau de fer.

Quand deux "guérisseurs" se rencontrent...

par Alain STANKE

Messieurs Maurice Mességué et J.-Anatole Desfossés sont "guérisseurs" : le premier pratique en France ; l'autre, au Canada. Ils se sont affrontés durant une heure, la semaine dernière, lors de la visite de M. Mességué à Montréal.

M. Mességué avait terminé ses conférences, ses apparitions à la télévision, ses séances d'autographe, ses entrevues et se préparait à quitter la Métropole sans avoir rencontré le "guérisseur" bien connu des Québecois : M. J.-A. Desfossés. Questionné sur cet "oubli", M. Desfossés m'apprit qu'il était très vexé du "manque de délicatesse" de la part d'un confrère qui fait partie de la même association que lui ("Groupement national pour la défense des praticiens de la médecine libre").

De son côté, M. Mességué me confia qu'il ne se sentait nullement obligé envers M. Desfossés parce que ce dernier avait été radié des cadres de ce groupement quinze jours à peine après y avoir été admis (avec la mention "très bien"). Il ajouta cependant : "Il me ferait grand plaisir de le voir quand même ne serait-ce que pour lui exposer les raisons pour lesquelles, à nos yeux, il ne peut pas être pris au sérieux."

Il me suffit donc d'un simple coup de fil pour arranger une rencontre qui devint rapidement un "affrontement".

Le tour du propriétaire

Je conduisis personnellement M. Mességué au bureau de M. Desfossés, boulevard St-Joseph, où une douzaine d'employés (dont quatre secrétaires) étaient affairés.

Très affable, M. Desfossés invita aussitôt son visiteur à faire le tour de "son organisation" : son somptueux cabinet de consultation, son efficace secrétariat, sa vaste imprimerie (où s'imprime son hebdomadaire "l'Evidence"), le salon de coiffure de son épouse et les entrepôts de sa compagnie de produits de beauté. L'hôte de M. Mességué déplora ensuite le manque de temps : "J'aurais tellement aimé vous montrer mon écurie, mes chevaux, ma maison à Québec, ma compagnie de finances . . .", dit-il.

M. Mességué était visiblement impressionné par le sens des affaires du guérisseur Montréalais mais pas au point d'en oublier la véritable raison de sa visite.

"Cet homme est immensément riche, me dit-il, j'admire sa puissance financière, son organisation "à l'américaine", ses gros cigares et son joli complet luisant, mais je ne suis pas d'accord avec lui !"

Confidences au cabinet de M. Desfossés

MM. Desfossés et Mességué ont indiscutablement un point en commun : tous deux peuvent produire des milliers d'attestations qui, disent-ils, démontrent qu'ils ont "guéri" des malades. Tous deux ont su s'attirer la confiance des foules (même si la clientèle de M. Mességué n'est pas de même catégorie que celle de M. Desfossés).

Pas un d'entre eux ne jouit d'un statut professionnel quelconque. M. Mességué a beaucoup d'éloquence, de l'entregent, de sérieuses notions médicales et connait définitivement, sur le bout des doigts, la propriété des plantes. Il donne donc à ses patients des notions élémentaires de la nutrition équilibrée et leur fait connaître les aliments et les plantes pouvant apporter un soulagement ou la guérison à leur malaise.

M. Desfossés, par contre, est éloquent par son . . . mutisme. En effet, depuis les 45 ans qu'il affirme exercer son métier, il n'a jamais fait autre chose qu'écouter ses malades et leur dire : "je penserai à vous !" Il dit tenir son "don" d'un grand-père et d'un père qui furent tous deux guérisseurs avant lui et d'une mère qui "soignait par les plantes". Il n'a aucune prétention d'être médecin, chiro, nutritioniste ou herboriste et avoue sans aucune gêne qu'il ignore tout de ces sciences ou connaissances dont il n'a que faire.

Au point de vue popularité toutefois il est incontestable que nos deux hommes sont ex-aequo.

Les engagements de M. Desfossés

M. Mességué a rappelé à M. Desfossés que lors de la visite de ce dernier à Paris, en 1959, au Congrès mondial des pratiquants de la médecine libre, celui-ci s'était formellement engagé à : **"collaborer avec les médecins ; à ne jamais interrompre un traitement médical dans un cas de cancer, de tuberculose ou de maladie à caractère aigu ; à travailler dans la mesure du possible en collaboration**



Maurice Mességué *(à droite) : "Vous êtes un diminué intellectuel !"*

J.-Anatole Desfossés : *"Vous êtes un charlatan !"*

avec le corps médical et à consulter avec dignité et conscience sans spéculer sur les misères humaines."

"En lisant votre journal, lui a ajouté M. Mességué, nous nous sommes rendus rapidement compte que vous ne respectiez pas vos engagements ; voilà pourquoi vous avez été rayé de nos cadres quinze jours après y avoir été inscrit !"

M. Desfossés affirma cependant n'avoir jamais été avisé de ce renvoi et précisa avec aplomb qu'il pouvait citer "des centaines de cas" qui lui avaient été confiés par des médecins et que, de plus, **il travaillait sous la surveillance approbative du Collège des médecins !**

Le visiteur français est sorti éberlué de cette rencontre. Il se contenta de me souffler : "Desfossés est un pauvre type. C'est un diminué intellectuel, un minus habens. Il a peut-être un "don de guérir", mais il ne sait même pas de quel côté est placé le coeur dans un corps humain et encore moins ce que signifie le mot "cancer". A mon avis, c'est un illuminé. Il n'est ni malhonnête, ni méchant. Il est probablement très sincère quand il dit qu'il guérit, mais c'est un illuminé et les illuminés sont des gens dangereux !"

Ces paroles n'ont pas froissé outre mesure le fameux guérisseur du boulevard St-Joseph qui s'est défendu en disant que ce n'est pas lui qui posait les diagnostics et qu'il n'avait pas la prétention de guérir le cancer. "Ce sont mes malades qui ont affirmé dans le passé (et ils le font encore) que je les avais guéris du cancer", a-t-il précisé.

M. Desfossés a ajouté qu'il guérissait en moyenne 10,000 personnes par an et que la première personne guérie par lui (à l'âge de 7 ans !) fut un prêtre du Cap-de-la-Madeleine. Sur le plan littéraire, M. Desfossés ne veut pas avoir de complexes non plus. Si M. Mességué est auteur de nombreux volumes son vis-à-vis montréalais se promet de le rattraper rapidement. Il publiera sous peu, dit-il, un volume qui aura pour titre : "Le Frère André et moi".

A la question : "Qu'est-ce qu'un charlatan ?" il répond : "C'est une personne qui soigne par les plantes, les herbages et les emplâtres ! Ma mère fut elle-même condamnée dans le passé pour avoir fait du charlatanisme et elle s'occupait de la même chose que M. Mességué !"

A son avis, M. Mességué est un simple charlatan !

Avouons par contre que les deux guérisseurs se sont quand même quittés sur une note amicale, M. Desfossés ayant invité M. Mességué à venir donner des consultations à "La Tour des Guérisseurs" — une entreprise de quelque trois millions de dollars — qu'il construit présentement à Ottawa avec un hôtelier du nom de Emile Spooner.

le carnet
DE RAYMOND GUÉRIN

NOUVELLES MUNICIPALES

L'eau baisse, dans le port de Montréal : on s'inquiète.

Heureusement, à l'inverse de ce qui se produit depuis quelques jours à New York, cette situation ne concerne pas les consommateurs.

Mais si jamais il y avait disette d'eau potable, nos restaurateurs pourraient imiter l'un de leurs collègues de la métropole américaine — et servir du champagne pour épargner l'eau !

C'est ce que fait présentement l'"Assembly Steak House", un restaurant situé en plein coeur de Manhattan.

L'"Assembly" offre à ses clients, dès qu'ils s'attablent, un verre de champagne auquel est attaché cet avis :

"Avec toutes les excuses de la direction, et aussi longtemps que durera la disette d'eau, le champagne sera servi en guise de substitut. Veuillez comprendre les raisons de cet inconvénient".

Voilà un truc publicitaire qui en vaut un autre, mais qui est assez coûteux. Signalons que le gérant de l'établissement a un nom prédestiné : Ronnie Drinkhouse.

• • •

Le conseil municipal de Fredericton, au Nouveau-Brunswick, a adopté récemment une mesure disciplinaire des plus sérieuses.

Il a donné ordre aux avocats de la ville de rédiger une loi interdisant la vente et l'usage de ces petits objets que les écoliers connaissent affectueusement sous le nom de "bombes puantes".

Le conseiller Ferris a expliqué en ces termes l'urgence de la loi :

"Depuis quelque temps, il y a eu dans la ville une multitude d'incidents provoqués par ces dispositifs nauséabonds. On en a trouvé dans les magasins et les théâtres. Une bombe a même éclaté la semaine dernière à la galerie d'art Beaverbrook — non que l'endroit était mal choisi pour en placer une".

• • •

Le contrôleur de la ville de Toronto, M. Philip Givens, vient d'avoir une idée. Une idée sur laquelle il ne se fait aucune illusion, et qu'il n'a avancée que pour fins de discussion, car il y a peu de chances qu'elle soit suivie d'une réalisation concrète.

Mais enfin, l'idée est rafraîchissante bien que ça n'aidera jamais quelqu'un à devenir maire de Toronto, comme a dit le journaliste Ron Haggart. La voici :

Puisque le transport vertical en commun (les ascenseurs) ne coûte rien à ses usagers, pourquoi le transport en commun horizontal (le métro, les autobus) coûterait-il quelque chose ?

Et de développer le sujet :

Les ascenseurs, dont l'usage est gratuit, jouent un important rôle dans la société. Ils rendent possibles les hauts édifices, et ces édifices ont énormément recours aux services publics tels que les égouts, les routes, les conduites d'eau. Les hauts édifices ne sauraient exister sans les ascenseurs gratuits ; on ne s'attend pas à ce que leurs passagers payent un écot parce que leurs passagers ne sont pas les seuls citoyens à profiter de l'existence des ascenseurs.

Vous suivez bien ?

Par ailleurs, le système de transport horizontal comprend des routes, des automobiles, et les véhicules communautaires, autobus ou rames de métro. Là également, l'existence de ce système procure de grands avantages à des citoyens autres que ses usagers propres.

L'existence d'un système de transport agrandit le champ de la main-d'oeuvre dans lequel un employeur peut puiser. L'employeur, ayant un choix plus grand, peut donc trouver de meilleurs employés.

L'existence d'un système de transport rend possible la concurrence, dans la vente au détail. Les marchands, autant que les clients, en profitent.

Et c'est en payant des taxes foncières élevées que les entreprises commerciales contribuent à la construction et à l'entretien de tout le système horizontal des transports. En principe. Mais ces impôts, en réalité, ne vont qu'à une partie du système : les routes. Les autobus et le métro profitent bien peu des impôts : on fait payer les passagers pour obtenir l'argent nécessaire à leur subsistance.

Vous suivez toujours ?

On dira que l'automobiliste, employant une route, paye également un tarif ou un droit de passage, par l'entremise de la taxe d'essence, ou de ses enregistrements. Mais l'argent ainsi perçu ne comble pas, il s'en faut, les dépenses encourues par l'établissement des routes. Lesdites dépenses sont donc comblées par les impôts fonciers.

Conclusion : pourquoi les usagers du transport en commun ne bénéficient-ils pas, eux aussi, de l'aide des impôts ? Pourquoi leur faut-il payer de leurs deniers ?

J'espère que tout le monde a bien compris.

Moi, pas.



JUGEE LA MEILLEURE UNITE DE MILICE DU CANADA — Pour la deuxième année consécutive, les Fusiliers du Saint-Laurent s'assurent le titre de la meilleure unité de milice du Canada. Cet exploit n'a pas de précédent dans les annales de la milice canadienne-française. Lors de la dernière assemblée de l'Association canadienne d'infanterie, à Corner-Brooke, Terreneuve, son directeur, le colonel W. de Watson, a, en conséquence, remis à son commandant, le lieutenant-colonel T. Tremblay, le trophée Sir Casimir Gzowski. La remise de cet emblème remonte à 1891. Premier détenteur, le "Royal Hamilton Light Infantry" l'avait conservé cinq années durant; puis, ce fut le "Royal Regiment", de Toronto, et quelques autres. On voit ci-haut, à gauche, le colonel de Watson serrant la main du lieutenant-colonel Tremblay.

Syndicats à l'Hydro-Québec et dans le fonctionnarisme

Les ingénieurs jettent les bases d'une fédération

par Teddy CHEVALOT

Une cinquantaine d'ingénieurs se sont réunis hier soir et ils ont jeté les bases de ce qui sera la "Fédération nationale des syndicats professionnels des ingénieurs", ceci en attendant que celle-ci puisse, d'ici quelques années, s'adresser à tous les professionnels employés.

En conséquence, ils ont nommé un comité provisoire, formé de douze personnes, dont trois ou quatre de Québec, dont la tâche consistera, d'ici quinze jours, à composer une constitution, à étudier la mise en place de structures aptes à inclure chacun des syndicats d'ingénieurs qui se fonderont dans l'avenir, et, enfin, à préparer une grande assemblée où s'accomplira la fondation de cette fédération.

Par ailleurs, parmi les ingénieurs présents on rencontrait plusieurs qui représentaient divers ministères provinciaux. C'est ainsi qu'on remarquait la présence d'ingénieurs travaillant à la Voirie provinciale, aux Travaux publics, aux Richesses naturelles, etc. . .

D'après les déclarations qu'ont faites ces ingénieurs, il appert qu'une centaine d'entre eux ont déjà signé leur carte de membre à titre de syndiqué.

Pour accélérer la fondation d'un syndicat professionnel chez eux, ils ont décidé de former un comité spécial qui comprendra un ou deux représentants de chacun des ministères qui emploie des ingénieurs.

Par la même occasion, ils ont nommé le comité provisoire du "Syndicat professionnel des ingénieurs du gouvernement du Québec", lequel incluera tous les ministères.

Toutefois, chacun de ces ministères aura son syndicat propre, sous forme d'une section qui sera rattachée au Syndicat des ingénieurs gouvernementaux.

A l'Hydro-Québec

De plus, en ce qui concerne les ingénieurs de l'Hydro-Québec, là aussi, a-t-il été déclaré, les affiliations au syndicat vont bon train. A date, une trentaine d'ingénieurs ont signé leur carte de membre à titre de syndiqué, et là aussi, un comité provisoire a été formé en vue de mettre définitivement sur pied le "Syndicat professionnel des ingénieurs de l'Hydro-Québec".

Au total, si cette Fédération nationale des syndicats d'ingénieurs voit le jour, avec comme syndicats fondateurs ceux de Montréal, de l'Hydro-Québec et du gouvernement provincial, on se trouvera en face d'environ 1,250 ingénieurs syndiqués travaillant pour des services publics.

C'est donc dire que la quasi-majorité des ingénieurs travaillant pour les trois plus grands services publics de la province seront syndiqués, selon la formule du "syndicalisme de cadres ou professionnel" d'ici quelque temps.

Assemblée générale

Enfin, à cette même réunion, il a été décidé de convoquer, dans les quinze jours, sous les auspices du syndicat des ingénieurs de Montréal, tous les ingénieurs de la région de Montréal, en vue de les informer sur les réalités du syndicalisme.

A cette réunion seront invités MM. Jean Marchand, président de la CSN, H. D. Woods, professeur en relations industrielles à l'Université McGill, Jean-Réal Cardin, directeur du département des relations industrielles de l'Université Laval, et Me Marc Lapointe, avocat, spécialiste en droit syndical.

Cette assemblée aura pour but de remplacer celle que la Corporation des ingénieurs a tenue le 19 octobre à la demande d'une centaine d'ingénieurs qui désiraient entendre parler du syndicalisme par trois de ces personnalités, mais que le Conseil de la corporation a jugé bon, déclarent plusieurs ingénieurs, de ne pas inviter.

L'assistance sociale supplémentaire reste en vigueur au Québec

QUEBEC. (PC) — Le programme d'assistance sociale supplémentaire du gouvernement du Québec demeure en vigueur malgré l'augmentation actuelle des pensions de sécurité de la vieillesse décrétée par le gouvernement fédéral, a affirmé hier le ministre de la Famille et du Bien-être social, M. Emilien Lafrance.

A la suite de l'augmentation des pensions, l'assistance supplémentaire a dû être diminuée proportionnellement aux dépenses essentielles établies lors de la demande. Les bénéficiaires sont invités à soumettre une nouvelle demande pour fins de révision. La commission des allocations sociales recevra les demandes des nouveaux requérants.

Les taux d'assistance supplémentaire aux bénéficiaires d'une pension de sécurité de la vieillesse s'établissent selon les besoins essentiels de subsistance de chacun, compte tenu du montant total du revenu, y compris la pension de vieillesse.



LE NOUVEAU HAUT-COMMISSAIRE BRITANNIQUE AU CANADA, Sir Henry Lintott, est descendu à Montréal, hier, d'où il va se rendre à Ottawa présenter ses lettres de créance. Il remplace Lord Amory et sa nomination remonte à quelques mois. Ayant occupé des fonctions diplomatiques à Paris il y a quelques années, le nouveau haut-commissaire s'exprime très facilement en français. Il a un fils de 13 ans, John, et une fille de 9 ans, Harriett, qui poursuivront leurs études à Ottawa. Le diplomate est arrivé par l' "Empress of Canada" dont c'était le dernier voyage ici cette saison.

photo LA PRESSE

La "Soirée Miracle"
de l'Institut de Personnalité

Ou . . . les 3 heures les plus merveilleuses qu'un homme ou une femme puisse consacrer à son avenir . . .

Existe-il vraiment un adulte si affairé qu'il ne puisse consacrer une soirée à son avenir ? A votre intention, mesdames, messieurs, l'Institut de Personnalité a créé une "Soirée Miracle" où vous constaterez comme il est facile de devenir sûr de soi et de mieux se connaître.

Votre "Soirée Miracle" vous expliquera les moyens à prendre pour surmonter la peur de l'opinion des autres, le doute, la timidité, le trac, les soucis.

Votre "Soirée Miracle" vous apprendra comment cultiver la confiance en soi, augmenter votre enthousiasme, développer vos talents de chef, faire valoir vos idées en toutes circonstances.

Vous verrez que cela va vous aider à être plus heureux, à réussir en affaires, à comprendre vos enfants, à obtenir un meilleur emploi, à mériter une promotion, à augmenter votre revenu, à posséder plus de prestige, à influencer les autres. Tout cela signifie pour vous . . . départ vers une vie nouvelle !

Mesdames, Messieurs
VENEZ ASSISTER GRATUITEMENT A NOTRE
"SOIREE MIRACLE"
Vous en sortirez enrichis d'idées nouvelles
Rendez-vous au PALAIS DU COMMERCE, suite 222
(entrez par 1600 rue Berri et prenez l'ascenseur)
mercredi le 30, et jeudi le 31 octobre
(Facilités de stationnement au 951 de Montigny est)
Pour être sûr d'avoir une place, téléphonez à
842-8186

L'Institut de Personnalité
VOUS REVELERA A VOUS-MÊME
Fondateur JEAN-GUY LEBOEUF, B.A., L.S.C.
Auteur du volume" Arrêtez d'avoir peur ! et croyez au succès !"

Le monde féminin

Une jeune peintre qui tient promesse avec l'art et avec elle-même: Monique Charbonneau

par **Marie LAURIER**

Un petit atelier où règne un beau désordre qui selon Boileau est "un effet de l'art". Monique Charbonneau, jeune peintre canadien, va et vient dans les deux pièces qu'elle a louées à l'étage d'une modeste maison, boulevard Gouin. C'est là qu'à chaque matin, dès neuf heures, elle retrouve ses pinceaux, ses gouaches, ses aquarelles et ses toiles qu'elle ne quitte que pour aller faire une promenade une fois par semaine — le contact avec la nature est essentiel pour l'artiste — ou pour aller à son cours de gravure, à l'Ecole des beaux-arts.

Monique Charbonneau, artiste disciplinée qui ne croit qu'en une seule valeur : le travail.

"Il me faut cette discipline, avoue-t-elle, sans quoi le temps perdu . . . vous savez."

Le temps perdu, pour Monique, c'est tout ce qui ne touche pas à son art, sa passion. Une passion "raisonnée" si l'on peut dire, raisonnée par une seule force, encore le travail.

Pour cette jeune peintre dont le talent a déjà subi l'épreuve des critiques les plus avertis, tout a commencé lorsqu'elle était très jeune. "Je barbouillais les murs de ma chambre. Comme tous les enfants." A l'exception que Monique a continué de "barbouiller pour vrai" sur des toiles et que tout de suite après son cours de lettres-sciences, elle brûlait les étapes pour entrer immédiatement en 4e année à l'Ecole des beaux-arts.

Ensuite, elle filait vers Paris pour étudier avec Pellan, à l'Ecole du Louvre, et travailler aux ateliers Desjaubert, célèbres lythographes français.

Boursière du Conseil des arts

Retour à Montréal. Monique travaille avec acharnement. Elle expose par trois fois à la galerie Agnès Lefort. Ses toiles se vendent bien, même très bien. A sa dernière exposition, Monique n'a même pas besoin de rapporter une seule de ses peintures abstraites chez elle. "J'ai eu de la chance", explique-t-elle avec modestie, comme pour excuser son succès. Une chance qu'elle a bien aidée un peu, toujours par son travail. Car Monique devait consacrer tous ses loisirs à la peinture. Des loisirs rares, car il lui fallait gagner sa vie. Pendant trois ans, elle fut dessinatrice de costumes à Radio-Canada, puis professeur de dessin à temps partiel à la Commission scolaire de Montréal.

Cette année, Monique se consacre entièrement à son art, grâce à une bourse du Conseil des arts. "Pour la première fois, souligne-t-elle avec joie, je ne suis pas obligée d'avoir un appoint. Et je me suis même payé le luxe de ces deux pièces."

Deux pièces loin d'être luxueuses mais où Monique se sent tout à fait à l'aise parmi les objets épars qui les peuplent.

Même si elle peut vivre uniquement de son art, la jeune fille n'en continue pas moins d'étudier. Elle suit des cours de gravure avec Albert Dumouchel, à l'Ecole des beaux-arts. L'année dernière, elle exposait quelques-unes de ses oeuvres, à Londres, en compagnie de plusieurs autres peintres canadiens, et participait à la biennale de Loublianna, en Yougoslavie.

Depuis trois ans, elle participe à la vente à l'encan d'objets d'art, sous les auspices du club Hadassah, chapitre Herman Abramovitz. En 1960, elle remportait un prix. Cette année, le club féminin (qui s'occupe de recueillir des fonds pour l'enfance malade d'Israël) a invité de nouveau la jeune artiste à présenter une de ses oeuvres. Cette vente réunira 43 artistes montréalais, peintres et sculpteurs. Elle aura lieu du 13 au 23 novembre, au 9e étage du magasin Eaton.

Monique Charbonneau est une promesse. Une promesse qu'elle a prise avec l'art et avec elle-même et qu'elle saura bien tenir. Qu'elle tient déjà.



Dans son atelier que des profanes pourraient nommer mansarde, Monique Charbonneau s'absorbe dans son art, tout en écoutant les bruits cacophoniques de la ville qui lui parviennent de la fenêtre ouverte aux derniers beaux jours de l'automne.
photo René Picard LA PRESSE

Réunion des femmes journalistes

AU CERCLE UNIVERSITAIRE — La prochaine réunion du Cercle des femmes journalistes aura lieu demain, jeudi, à 5 heures du soir, au Cercle universitaire. Sept membres récemment rentrées d'Europe parleront de leurs souvenirs, sous le thème : "Quoi de neuf à Paris ?" Ce sont Mmes Laure Hurteau, Nicole Mongeau, Céline Légaré, Francine Poirier, Cécile LeBel, Mlles Renaude Lapointe et Madeleine Quévillon.

nouvelles brèves

Cours de français à Calgary

CALGARY. (PC) — Anne Slack, vedette de la série d'émissions télévisées sur le réseau national sous le titre "Parlons Français", a visité cette semaine les écoles de Calgary, dans le cadre d'une tournée de certains centres canadiens et américains, où les élèves des classes primaires apprennent le français.

"Le but de ces visites n'est pas d'évaluer les professeurs de chaque classe, mais plutôt de se rendre compte à quel point le français est assimilé," d'expliquer M. L.A. Robertson, surintendant du programme d'étude élémentaire de français à la Commission Scolaire de Calgary.

A la suite de ce voyage, Mme Slack tracera un programme pour ses cours à venir. La ville de Calgary a été choisie comme l'une des villes où les jeunes élèves ont suivi ses leçons à la télévision depuis plus de deux ans.

R.S.V.P. par retour de courant

ANGLETERRE. (UPI) — Margaret King, âgée de 18 ans, a révélé qu'elle avait reçu, aujourd'hui, une réponse à une lettre écrite il y a sept ans et envoyée dans une bouteille par voie de l'océan.

L'auteur de la réponse écrite mentionnait à Mlle King qu'il n'avait pas de petite amie. Mais la jeune fille a l'intention de lui annoncer ses fiançailles prochaines pour ne pas être responsable de ses illusions.

Congrès des "femmes diplômées de l'Ouest"

LETHBRIDGE, Alberta. (PC) — Les femmes diplômées d'université sont bien équipées pour la vie publique et devraient utiliser leurs connaissances et leur formation, déclarait en fin de semaine Mme R. G. Gibson, médecin.

Mme Gibson, vice-présidente de la succursale de l'ouest du pays de la Fédération canadienne des femmes universitaires, affirma à l'assemblée annuelle que les femmes diplômées d'université, sont dévouées aux hauts idéaux de la citoyenneté. Elle exprima alors son inquiétude devant l'apathie des membres à l'égard de leurs responsabilités.

Mme Gibson a été désignée comme candidate à un poste au "sénat" de l'Université de l'Alberta.

Cosmonautes et cosmonettes

MOSCOU. (AP) — D'après Valentina Tereshkova, il y a, en Union soviétique, de plus en plus de jeunes filles qui s'entraînent comme cosmonaute. Mlle Tereshkova ajoutait, à une conférence de presse télévisée, que les hommes seraient accompagnés de femmes au cours des prochains voyages spaciaux car autrement, ils ne supporteraient pas l'ennui.

"Barmaid" vaut mieux que "barman"

VANCOUVER — (PC) — D'après M. Bert Fraser, directeur de l'association des hôteliers du Manitoba, il est préférable d'avoir une serveuse au bar d'un club de nuit, plutôt qu'un barman. Les hommes boivent beaucoup moins et font preuve de plus de savoir-vivre quand ils sont servis par une femme. D'autre part, celle-ci est plus efficace et plus propre qu'un homme et s'empresse de nettoyer la moindre saleté.

Un psychiatre abuse de ses patientes

INDIANAPOLIS — (AFP) — Un médecin psychiatre, le Dr Egbert L. Pfeiffer, a été arrêté lundi à Indianapolis sous l'accusation d'avoir abusé d'une de ses malades, une jeune fille de 15 ans, après l'avoir mise en état d'hypnose.

Le procureur a précisé que trois autres malades de ce médecin, âgées, elles, de 20 à 30 ans, avaient également porté plainte contre lui, affirmant avoir été violées par lui dans les mêmes circonstances.

sur votre bloc notes

Démonstration culinaire

Il y aura démonstration culinaire à l'Institut familial et social situé au 1215 est boulevard St-Joseph, aujourd'hui à 2 h. et à 7 h. 30. Des mets pour menus variés y seront présentés.

Partie de cartes

Une partie de cartes organisée par le groupe des scouts de Notre-Dame du T. S. Sacrement, aura lieu le mardi 5 novembre prochain, à 8 h. à la salle Saint-Sacrement située au 4450 rue St-Hubert.

Centre du Bon Conseil

La prochaine partie de cartes organisée par le centre du Bon Conseil aura lieu le jeudi 7 novembre prochain, à 2 h. au foyer St-Nom-de-Marie, situé au 932 rue Chenneville.

Fantasia



par Lilyette

Venez voir et essayer la nouvelle "Fantasia".
Voyez vous-même comme elle fait à la perfection; vous pouvez vous pencher, vous étirer et vous tourner dans tous les sens, elle épouse vos formes, suit vos mouvements, mais elle reste en place.
Vous aimerez bien cette nouvelle Lilyette qui embellira votre silhouette encore plus.
"Fantasia" est très confortable et merveilleusement belle. Lilyette lui a donné beaucoup d'élégance et un charme subtil se dégage de cette brassière.
Elle est faite d'appliqués de dentelle de nylon sur marquisette avec insertion en dacron élastique.
"Fantasia" est ce qu'il y a de plus nouveau et de plus moderne sur le marché.
Blanc. Grandeurs : B, C, D : 32-40 $10.00.

LA BRASSIERE QUI RESTE BIEN EN PLACE MALGRE TOUS VOS MOUVEMENTS

CHEZ LA CORSETIERE DU NORD

ATTENTION SPECIALE aux commandes postales — MAINTENANT à votre service depuis 45 ans

Mme A. Courval INC CORSETIÈRE

4491 boul. ST-LAURENT — 6550 ST-HUBERT
4861 ouest, SHERBROOKE — 1909 est, MONT-ROYAL
Centre d'achats DUVERNAY No 2

Nous avons une clientèle spéciale ... seulement les dames qui portent une grandeur 14½ à 32½ ou 18 à 52

TAILLES 16½ à 32½



NEW YORK MET LES TRICOTS A L'HONNEUR CET AUTOMNE

Les tricots ont conquis la faveur populaire et Pennington en offre dans les grandeurs 16½ à 32½. Ci-contre : robe en tricot double entièrement doublée. veston aux lignes sobres, rayé, coupé aux hanches. Gris ou brun. Rayures noires.

Tailles 16½ à 26½ 45.00
Tailles 28½ à 32½ 49.98

Pennington's

POUR LES FEMMES DE FORTE TAILLE OU DE HAUTE STATURE

PLACE VILLE-MARIE CENTRE D'ACHATS DORVAL

Ouvert jusqu'à 6 p.m. tous les jours
Jeudi et vendredi jusqu'à 9 p.m.

Montréal - Toronto - Hamilton - London - Winnipeg - Québec - Edmonton

LA VENTE
FIN DU MOIS
de DRAPERIES et de TISSUS

Continue jusqu'à jeudi soir
9.30 p.m. à nos 11 magasins

GRANDES RÉDUCTIONS SUR

DRAPERIES PRETES A POSER — GROUPE SPECIAL — Jusqu'à 25% DE RABAIS
HOUSSES FAITES SUR MESURES — sur le coût de la main-d'oeuvre — 50% DE RABAIS
DOUBLURE SATINEE — 37¢ LA VERGE
LONGUEURS POUR JUPES — TOUT LAINE — Rég. jusqu'à 3.99 — 1.69 CH.
TISSUS TOUT LAINE — POUR MANTEAUX D'HIVER — Rég. jusqu'à 3.99 — 1.99 LA VERGE
TISSUS A ROBES — ASSORTIS — Jusqu'à 50% DE RABAIS
FLANELLETTE BLANCHE — LARGEUR 36". — Rég. 49¢ — 39¢ LA VERGE
Epaisse — Super qualité

PROFITEZ DE CES GRANDES ECONOMIES SUR LA NOUVELLE MARCHANDISE D'AUTOMNE

MAGASINEZ CHEZ HARRISON'S ... les plus grands magasins à chaine de tissus et draperies au Canada

tissus renommés Harrison's

1235 ouest, rue STE-CATHERINE — VI. 4-2681
(entre Drummond et de la Montagne)
1 heure de stationnement gratuit au Pigeon Hole
10 MAGASINS DANS LES CENTRES D'ACHATS

• Jacques-Cartier .. OR. 7-2002
• St-Lambert ..... OR. 1-1366
• Rockland ..... RE. 9-3421
• Châteauguay 691-2561
• Dorval ..... ME. 1-6931
• Boulevard ..... RA. 2-1342
• Van Horne ..... RE. 9-4589
• Forest, 10591 Pie-IX .... DA. 2-8810
• Norgate 744-1888
• Côte-St-Luc ..... HU. 9-5911

Mme A. Senécal nommée directrice adjointe à la Santé et au Bien-être social

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, Judy LaMarsh, et la Commission du Service civil, annoncent la nomination de **Mme Alberte Senécal,** M.B.E., au poste de directrice-adjointe du service de l'information.

Depuis 1947, Mme Senécal remplissait les fonctions de chef du service français de l'information ; sa nomination accentue davantage le caractère bilingue du service de l'information au sein du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social.

Originaire de Valleyfield, Mme Senécal a fait ses études chez les Soeurs Ste-Anne, à Montréal. Elle débuta dans sa carrière comme pigiste, écrivant pour la radio et les périodiques. En 1942, elle entrait au service de publicité des Emprunts de la victoire, pour passer en 1943 à l'information de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, à Montréal, service dont elle devint le chef en 1945, jusqu'à sa nomination au ministère de la Santé, à Ottawa, en 1947.

Mme Senécal a été présidente du groupe des rédacteurs de l'Institut professionnel du service public du Canada, présidente du Canadian Women's Club, présidente du club Soroptimiste d'Ottawa, présidente de la Société canadienne des relations extérieures (chapitre d'Ottawa) et présidente sortant de charge du club Soroptimiste de Hull ; elle est aussi membre du Cercle des femmes journalistes.

Mme Senécal est grand-maman de cinq petits-enfants.



Mme Alberte SENECAL

Petits trains pour grandes personnes

HAMBOURG — C'est un fait bien connu que, sous les pacifiques arbres de Noël, peuvent éclater des conflits sérieux autour d'un jouet que convoitent également un papa et son fils. Dans tout adulte, un enfant sommeille et les dessins humoristiques qui mettent en scène un monsieur grave jouant avec un train électrique, pendant que son petit garçon, évincé, le regarde en sanglotant, traduisent plus souvent qu'on ne croit la réalité.

Les autorités de Hambourg se sont saisies de ce problème et viennent de lui trouver une solution : un train électrique à l'usage des grandes personnes. Au Musée d'Histoire, on a aménagé un réseau impressionnant et il suffit de verser 40 pfennigs à l'entrée pour en devenir le manipulateur tout puissant.

Un fameux réseau, qui ferait pâlir d'envie les techniciens de la Cie des chemins de fer fédéraux. Pas moins de 55 convois, composés de 300 wagons, circulant sur plusieurs dizaines de mètres de voies, coupées de deux cents aiguillages ultra-perfectionnés.

Mais c'est un jeu sérieux et les 40 pfennigs de l'entrée ne vous donnent pas le droit de causer des déraillements.

OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 H.



FOURRURES NOUVELLE MODE!

MANTEAUX LEGERS EN CASTOR RASE

Enveloppez-vous dans le luxe et la légèreté du nouveau castor rasé. Oui, vous pouvez vous aussi en posséder un enfin, et pour beaucoup moins cher que vous ne pensez. Nous avons le plus grand choix depuis des années : naturel ou teint brun ou noir d'un riche effet. Venez vous en rendre compte. Cette saison fait une large place au castor. Voici quelques prix :

CASTOR rasé mélangé	$399
CASTOR teint brun et garni vison	499
CASTOR teint noir, garni vison	499
CASTOR rasé, uni ou garni vison	695
CASTOR rasé, uni ou garni vison	795

FACILITES DE PAIEMENT

Perley

STATIONNEMENT GRATUIT POUR UNE HEURE

1254 ouest, STE-CATHERINE

La Réserve

DESORMAIS OUVERTE TOUS LES SOIRS

GORDON FLEMING ET SON TRIO AU PIANO : MAX CHAMITOV





A l'heure du déjeuner, du cocktail ou du dîner, vous trouverez une ambiance de gaieté et de cordialité à La Réserve. Retenez votre table par téléphone (UN. 6-9611) pour le dîner ou venez dans la soirée pour la musique et la danse. Prix spéciaux pour le dîner avant 8 heures.

STATIONNEMENT GRATUIT : au garage de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (qu'un passage relie au Windsor). Si vous le préférez, faites appel au portier.

L'Hôtel WINDSOR

Face au square Dominion — UN. 6-9611

Ed. Archambault INC

VOTRE DERNIÈRE CHANCE

d'acheter un piano ou un orgue Baldwin à un prix d'aubaine!

DANS 72 HEURES NOTRE VENTE BALDWIN SE TERMINE



ORGUES BALDWIN

Modèle "51 - PPT"

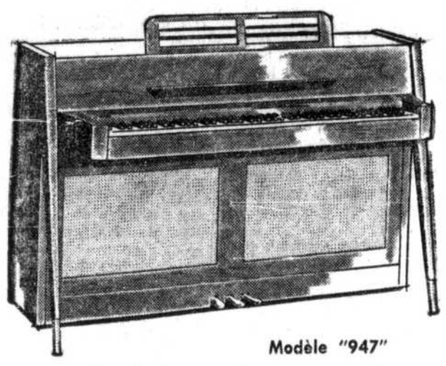
	Prix régulier	SPECIAL
Modèle "51 PPT", fini noyer. Double clavier, pédalier, AVEC PERCUSSION.	$2280.00	$1640.00
Modèle "52-PPT", fini noyer, style Provincial Italien, double clavier, pédalier. AVEC PERCUSSION.	$2430.00	$1760.00
Modèle "53-PPT", fini arbre fruitier, style Provincial Français, clavier, pédalier. AVEC PERCUSSION.	$2430.00	$1760.00

Baldwin



PIANOS A QUEUE BALDWIN

	Prix régulier	SPECIAL
Modèle "R", style Contemporain, fini noyer, format 5'8"	$5250.00	$3900.00
Grand piano de concert, format 9 pieds, fini ébène. N'a été utilisé que par des artistes en concert.	$9740.00	$4900.00
Acrosonic, modèle "903", style		



Modèle "947"

PIANOS DROITS ACROSONIC et HOWARD

(de fabrication Baldwin)

	Prix régulier	SPECIAL
Acrosonic, modèle "903", style Anglais 18e siècle, fini noyer.	$1560.00	$1190.00
Acrosonic, modèle "914", style Classique, fini noyer.	$1620.00	$1220.00
Acrosonic, modèle "982", style Contemporain, fini acajou.	$1280.00	$ 980.00
Acrosonic, modèle "947", style Scandinave, fini noyer suédois.	$1530.00	$1150.00
Howard, modèle "402", style Classique, fini noyer.	$1180.00	$ 880.00
Howard, modèle "403", style Américain Colonial, fini cerisier.	$1290.00	$ 970.00
Howard, modèle "404", style Provincial Français, fini cerisier.	$1310.00	$ 990.00

...A 5 HEURES 30 P.M. SAMEDI LE 2 NOVEMBRE

A VOUS D'EN PROFITER!

TERMES FACILES — Livraison sur paiement de la taxe de vente, le solde payable en 12, 24 ou 36 versements mensuels



Terrain de stationnement municipal à l'intersection Berri • Ste-Catherine

LE MAGASIN DE MUSIQUE LE PLUS COMPLET DU CANADA

Ed. Archambault INC

La maison de confiance

500 est, STE-CATHERINE VI. 9-6201

2140 de la MONTAGNE VI. 5-6202

Magasins ouverts jeudi et vendredi soirs jusqu'à 9 heures



Stationnement gratuit au "Pigeon Hole Parking" 1445 de la Montagne

Le tiroir secret des épices La Belle Fermière



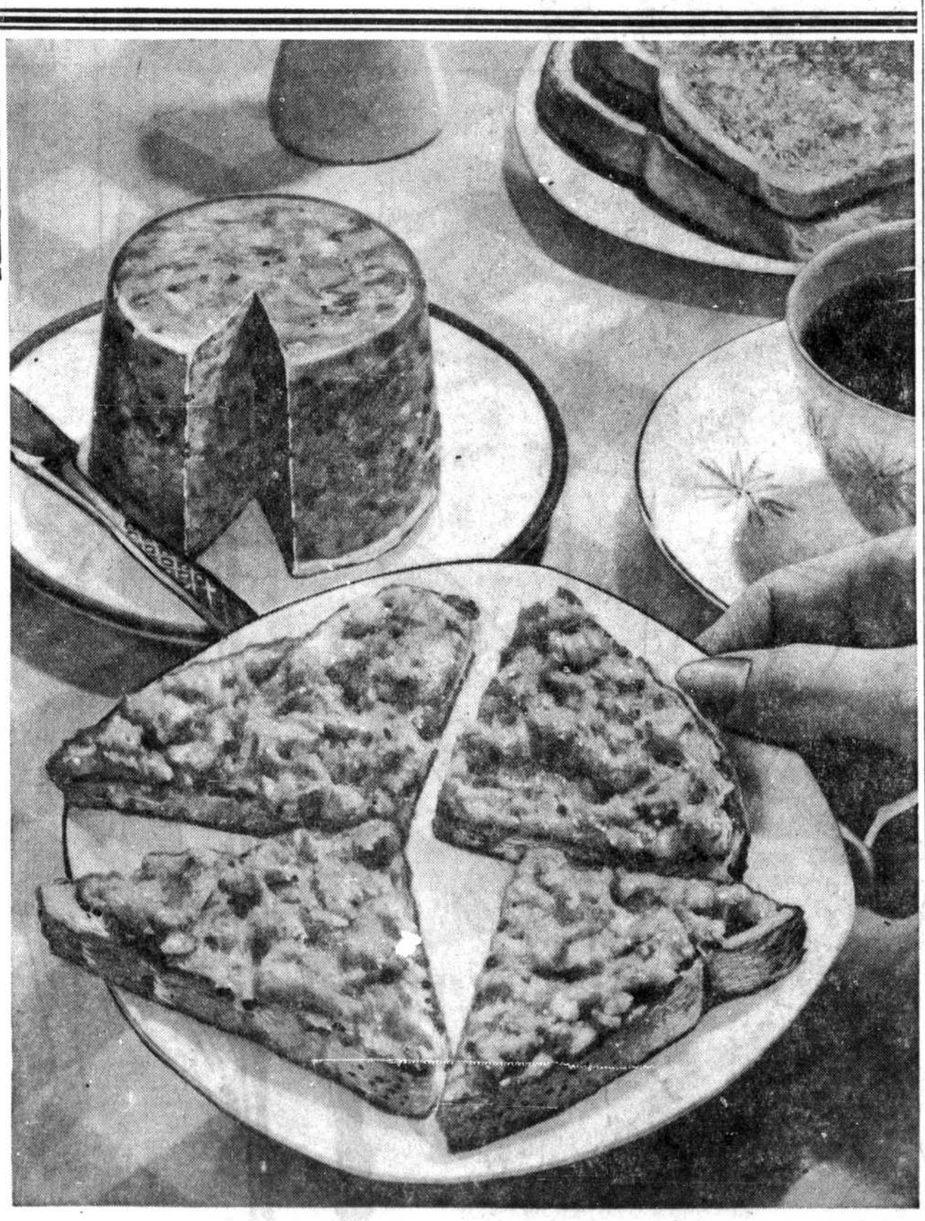
CLOU DE GIROFLE—Son goût poivré d'oeillet sauvage se prête aussi bien aux condiments qu'aux entremets. Les néo-intellectuels de la Renaissance en piquaient leurs jambons; leurs épouses, qui avaient d'autres soucis, en parfumaient leurs dentelles. Epice bien latine, le clou de girofle relève discrètement les Viandes La Belle Fermière.



GINGEMBRE—Originaire de l'Inde; et quand Colomb ne l'a pas trouvé aux Indes Occidentales, il l'y a tout simplement fait transplanter. Comme pour l'oeuf, il fallait y penser. C'est ainsi que vient de Jamaïque ce gingembre qui pénètre, comme une délicieuse pensée, la Tête en Fromage La Belle Fermière.



POIVRES AROMATIQUES—Pas du poivre, mais des poivres qui viennent de partout, sauf des pays qui s'ennuient. La Belle Fermière en fait un mélange inspiré; et leur arôme puissant et doux monte à la Tête en Fromage La Belle Fermière, en fait une Tête vraiment sympathique.



Tête en fromage... fromage de tête... Les deux se défendent bien quand La Belle Fermière vous les offre. Cette gelée de porc aux épices est une délicieuse charcutaille, dont le secret nous vient tout droit des temps anciens de la Nouvelle France. Aujourd'hui, c'est l'authentique recette d'autrefois qui donne son piquant à la Tête en Fromage La Belle Fermière.



Tous les produits La Belle Fermière sont soumis à l'inspection fédérale.

économie & finance — LA PRESSE

Un message prometteur



Laurent Lauzier

On a souvent reproché aux hommes d'affaires, surtout en ces dernières années, de ne pas s'intéresser suffisamment à l'évolution économique qui se produit dans la province et au pays. Les financiers, a-t-on répété dans certains milieux, pratiquent un conservatisme qui entrave le progrès, notamment dans le domaine du bien-être social parce qu'ils ne songent uniquement qu'au rendement des capitaux.

Il serait injuste de penser que le monde capitaliste reste toujours insensible à la transformation qui s'opère autour de lui. Il connait lui aussi sa période d'évolution mais celle-ci est plus difficile à saisir parce qu'elle s'inscrit surtout au niveau de la haute finance par l'élaboration de nouvelles politiques concernant les placements à l'intérieur du pays.

●

Cette prise de conscience des financiers à l'égard du monde nouveau qui les entoure vient d'être décrite d'une façon assez précise par le président de Power Corporation of Canada, M. P. N. Thomson, à l'assemblée annuelle des actionnaires.

Ce dernier, qui dirige l'une des plus importantes sociétés de gestion de capitaux du pays, a reconnu que nous vivons dans un climat économique nouveau dont les répercussions à longs termes seront considérables. Il a insisté sur le développement des préoccupations régionalistes qui se manifestent au Canada comme étant un facteur excessivement important pour ceux qui ont comme fonction principale de surveiller le marché des capitaux.

M. Thomson est d'avis que les financiers sont appelés à jouer un nouveau rôle dans la vie économique du pays non seulement parce que les conditions du placement cherchent à se donner des structures nouvelles mais aussi parce que nos relations d'affaires avec les États-Unis sont déjà l'objet de profondes modifications qui influencent directement le mouvement des capitaux.

●

L'observation la plus précieuse formulée par M. Thomson a précisément trait aux conséquences lointaines d'une telle évolution. Il estime que dans le monde changeant et quelque peu bouleversé où nous vivons l'avenir comporte non seulement des éléments dynamiques de progrès mais aussi de multiples incertitudes. Il est d'avis qu'il appartient surtout aux hommes d'affaires et aux financiers de tracer la voie à suivre en élaborant une politique de placement à longs termes conforme aux besoins nouveaux qui se manifestent dans l'économie.

Il est sans doute normal que M. Thomson se porte ainsi à la défense de la libre entreprise et qu'il cherche à mettre en valeur son efficacité. Il faut cependant reconnaître que son court plaidoyer confirme l'évolution qui se manifeste dans le monde capitaliste, évolution que nous avons mentionnée précédemment.

●

Au fait, le président de Power délaisse la formule traditionnelle de recours au passé pour justifier la valeur du régime économique où nous vivons encore. Il estime que la libre entreprise peut orienter l'évolution économique qui se produit au pays non pas à cause du rôle qu'elle a tenu jusqu'à maintenant dans le développement de nos ressources mais parce que ses dirigeants sont conscients des besoins nouveaux qui se manifestent dans notre économie. Tous les financiers comprendront-ils, comme vient de le faire M. Thomson, que la haute finance doit tenir un langage nouveau si elle veut retenir l'attention au pays et surtout dans la province.

Des achats de $1,500,000,000

L'automobile, point névralgique de notre commerce extérieur

OTTAWA (PC) — Les Canadiens achèteront cette année environ 500,000 nouvelles automobiles d'une valeur de plus de $1,500,000,000. Ils pourront faire leur choix entre quelque 400 modèles différents.

Toutefois, aucune de ces automobiles n'est vraiment canadienne . . . Les principales usines du sud-ouest de l'Ontario répondront évidemment à la demande, mais rappelons qu'elles sont aux mains de capitaux américains et filiales des trois grandes sociétés américaines : General Motors, Ford et Chrysler. Il faut aussi ajouter à celles-ci deux autres succursales canadiennes sous l'empire américaine : Studebaker et American Motors.

Soulignons également, selon les statistiques de 1962, qu'environ 75,000 automobiles seront importées de Grande-Bretagne, d'Allemagne, de Suède, d'Italie et d'ailleurs.

Economiquement, cela signifie que le Canada importe annuellement $500 millions de plus en véhicules ou accessoires qu'il n'en exporte.

Cette différence s'explique à la lumière des trois facteurs suivants :

Premièrement, les importations d'automobiles ou d'accessoires contribuent pour une large part à accroitre le déficit du Canada dans le commerce des marchandises. Même si ce déficit se maintient à environ $50,000,000 pour les six premiers mois de l'année, comparativement à $850,000,000 pour la même période l'an dernier, il est encore considéré comme trop grand.

En second lieu, toutes les mesures économiques prises par le gouvernement libéral minoritaire de M. Pearson, depuis son assermentation en avril dernier, ont été conditionnées par sa détermination à corriger, substantiellement sinon entièrement, la situation de l'équilibre budgétaire.

Enfin, M. Pearson et ses ministres ont tenté de trouver le moyen d'amoindrir ce déficit. Ils ont déclaré qu'ils ne pouvaient pas envisager d'ouvrir le marché aux surplus d'outremer pour compenser le déficit considérable avec les Etats-Unis et qu'ils étaient contre les tarifs plus élevés. Ils ont donc carrément opté pour la production canadienne des produits manufacturés sur le marché américain.

C'est ainsi que le ministre de l'Industrie, M. Drury, annonçait vendredi dernier, à la suite de pourparlers avec Washington, son programme de trois ans visant à intensifier la production canadienne dans l'industrie de l'automobile et à en augmenter les exportations. Malgré les protestations américaines, cette mesure entrera en vigueur lundi.

On sait que la nouvelle mesure autorisera les manufacturiers d'automobiles à demander des remises sur les droits d'entrée à l'importation de pièces dans la mesure où ils ont haussé leurs exportations.

La mesure a été accueillie favorablement par les compagnies canadiennes des trois grandes compagnies américaines. Une politique semblable visant les transmissions automatiques et les moteurs de certains véhicules avait été appliquée par l'ancien gouvernement conservateur. Elle avait eu pour effet d'augmenter les exportations canadiennes d'accessoires automobiles de $10 millions à $30,000,000.

La législation annoncée par M. Drury s'applique sur tous les véhicules et sur tous les accessoires, à l'exception des pneus et des chambres à air. Le ministre croit que si l'industrie se prévaut à fond de cette mesure, les exportations s'élèveront annuellement entre $150 millions et $200,000,000.

Le secrétaire américain au commerce, M. Luther Dodges, a tenté de soulever les compagnies américaines d'automobiles contre la nouvelle loi et il a déclaré que les Etats-Unis useront de représailles si la mesure viole les règles de l'entente générale sur les tarifs et le commerce.

On s'interroge maintenant à Ottawa pour savoir dans quel domaine le gouvernement libéral exercera-t-il son action la prochaine fois ? Cette interrogation se pose surtout à la suite de la déclaration, la semaine dernière, du ministre des Finances, M. Walter Gordon, qui a dit que des mesures semblables devraient être tentées dans d'autres secteurs de l'économie.

Le plan Drury toujours critiqué aux Etats-Unis

WASHINGTON (PC) — Un membre républicain de la Commission du Budget de la Chambre des représentants, commission qui est en train d'étudier le projet de taxe sur les valeurs mobilières étrangères, a déclaré qu'il a demandé au ministère du Trésor de fournir à cette commission certains détails en ce qui concerne le plan canadien destiné à stimuler les exportations automobiles.

M. Victor Knox, du Michigan, a refusé de donner, lors d'une interview, la raison pour laquelle il a demandé ce renseignement; il a cependant déclaré qu'il estime que le commerce "est une rue à double sens" et que le projet canadien d'exportation de voitures semble être de nature restrictive et "nuisible pour notre balance des paiements".

Le président Kennedy a promis d'exempter les nouvelles émissions de la taxe de 15 pour cent sur les valeurs mobilières achetées par des Américains depuis le 19 juillet dernier. Comme on lui demandait s'il avait l'intention de faire campagne contre l'exemption en faveur des Canadiens, M. Knox a déclaré "J'ai pas mal de choses à l'esprit, mais je n'ai pas l'intention de faire de déclarations en ce moment."

M. Cecil King, un congressiste démocrate de la Californie, a mis en doute que M. Knox puisse faire en sorte que la Commission, qui est composée de 25 membres, soit amenée à chambarder le projet d'exemption en faveur des émissions canadiennes. M. Knox a également déclaré : "Je m'attends que la commission accepte la majeure partie du projet de taxe sur les valeurs mobilières dans une quinzaine de jours."

Cette mesure fiscale ira devant la Chambre réunie en session plénière et de là devant la Commission des finances du Sénat pour finalement être soumise à l'approbation du Sénat.

Une personnalité du ministère américain du Trésor a déclaré que M. Knox avait demandé une estimation de la mesure dans laquelle le plan canadien destiné à stimuler les exportations d'automobiles — ceci d'ailleurs en même temps qu'une diminution des tarifs à l'importation — aurait un effet sur le déficit américain des paiements internationaux. Le ministère américain du Commerce soutient que le plan canadien entrainera un accroissement du chômage aux Etats-Unis ainsi qu'une aggravation des problèmes posés par les paiements internationaux.

Cette même personnalité a également déclaré qu'elle ne pensait pas que le projet d'exemption de taxe sur les valeurs mobilières en faveur du Canada soit réellement en danger.

Jean Mehling câble de Paris

Nouveau dialogue amorcé par le chancelier Erhard

La chose ne paraît plus faire de doute : on va "relancer" l'idée d'un Marché Commun élargi et la candidature britannique si lointaine encore voici six mois, passe à nouveau au premier plan des préoccupations de l'Europe. Il n'aura pas fallu très longtemps au nouveau chancelier allemand pour inculquer une "nouvelle allure" à l'attitude des autorités de Bonn. Et il n'est pas exclu que, prise de court, la France soit, sinon obligée d'accepter des conditions auxquelles elle s'est toujours refusée, du moins forcée de renouer le dialogue.

"Bien qu'une reprise immédiate des négociations en vue de l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché Commun ne paraisse pas possible, le gouvernement fédéral n'abandonnera pas cet objectif."

Telle est l'une des premières déclarations du Chancelier Erhard. On peut cependant se demander, à propos de la politique que s'apprête à suivre le nouveau chancelier, si le changement le plus marquant qu'il apporte à l'Europe est DANS LE FOND de ses idées, ou simplement dans LA FORME. On sait qu'aux derniers temps de son pouvoir, Monsieur Adenauer faisait de plus en plus preuve de manières cassantes. Il était devenu "l'oracle", et la marque qu'il a imposée à l'Allemagne ne pourra pas s'éteindre facilement. Or, dans le problème de l'adhésion britannique au Marché Commun, M. Adenauer n'était guère moins intransigeant que le Général de Gaulle. Le Chancelier Erhard peut-il, du jour au lendemain, balayer un tel passé ?

* * *

Tant qu'il n'était que le successeur de M. Adenauer, il laissait dire que, libéral sans restriction, il ouvrirait aux Anglais les portes qu'on s'obstinait à leur tenir fermées. Mais était-ce vraiment son désir ? Ne s'agissait-il pas plutôt, pour lui, de marquer son opposition à un vieux chancelier qui le traitait de façon rude ?

M. Erhard est, sans doute, plus libéral que son prédécesseur. Mais, plus orienté que celui-ci vers les problèmes économiques, il n'ignore pas que les intérêts allemands ne s'accommoderaient pas toujours d'un relâchement brutal des protections prévues par le Traité de Rome.

On ne doit pas oublier, par exemple, que dans la "guerre des poulets", ce sont avant tout les Allemands qui se sont opposés aux Américains. M. Erhard, devenu chancelier, va se trouver dans une situation moins confortable que l'ex-M. Erhard, "second" tenu en laisse par M. Adenauer. Les esprits les plus libéraux, placés aux postes de commande, font parfois des "nationalistes économiques" intransigeants, parce que les impératifs de la vie quotidienne les y obligent.

Il me semble donc, (à la lumière des premières déclarations du Chancelier Erhard) qu'on ne doit guère escompter des décisions spectaculaires de la part des délégués allemands à Bruxelles.

"Je vous prie — a dit M. Erhard à M. Adenauer — de ne pas me priver de vos conseils dans l'avenir!"

On peut croire que les conseils ne manqueront pas ! "L'hypothèque Adenauer" n'est pas près d'être levée; parce que, qu'on le veuille ou non, le Marché des Six a un destin commun, qu'il le sait et ne tient pas à rompre son unité encore fragile pour un "tiers" anglais qui, tôt ou tard, acceptera de se plier aux règles fabriquées à Rome !

* * *

Alors, dans tout ceci, où est la nouveauté ? Elle ne me paraît pas exister, je l'ai dit, dans le fond, mais dans la forme, dans le style. En réalité, ce qui va changer, ce n'est pas le destin économique de l'Europe, du Marché commun, mais le ton du dialogue engagé avec les Anglais et les Américains.

M. Erhard rendant visite à Paris, à Londres et à Washington, c'est, avant tout, le désir de s'affirmer comme le Chancelier, et non plus comme l'ombre de M. Adenauer. Si l'on y réfléchit tant soit peu, cela ne permet pas de prévoir de spectaculaires renversements d'alliances économiques, ou de graves pressions sur Paris pour que la Grande-Bretagne soit, enfin, acceptée coûte que coûte.

D'ailleurs, le Chancelier Erhard a donné, jusqu'à présent, la priorité aux déclarations de principe. Les déclarations d'amitié sont, tout de même, des "clauses de style". L'éclatement du Marché commun n'est ni pour demain, ni pour après-demain !

Mémoire des exportateurs

Pas de solution au chômage sans croissance économique

OTTAWA (PC) — L'Association canadienne des importateurs a soutenu aujourd'hui qu'à moins que le Canada ne réussisse à activer "de beaucoup" son rythme de croissance économique, le chômage et une mauvaise utilisation des ressources économiques canadiennes deviendraient chroniques.

L'Association, qui représente 570 sociétés canadiennes d'importation, a dit devant la Commission royale d'enquête sur la fiscalité qu'il est impérieux que le Canada, ayant une faible population, développe un commerce d'exportation prospère, et qu'il est "absolument nécessaire" que les produits canadiens puissent être offerts sur le marché mondial à des prix compétitifs.

Le mémoire de l'Association canadienne des importateurs déclare que le Canada doit adopter la "politique commerciale qui entrainera la plus grande pénétration possible des produits canadiens sur les marchés du monde".

L'Association met également le gouvernement en garde contre une politique de faveur à l'égard de produits manufacturés au Canada, "quand ces produits, manufacturés dans d'autres pays, peuvent être achetés à des prix inférieurs".

Chargements plus élevés de wagons

Les wagons de marchandises payantes chargées sur les chemins de fer du Canada au cours des sept jours terminés le 14 octobre se sont chiffrés par 72,006, soit 8 p. 100 de plus qu'un an plus tôt. Parmi les marchandises qui ont contribué à l'augmentation, il faut mentionner le blé dont les wagonnées se sont accrues de 2,389 à 6,204. Cette avance tient probablement aux exportations vers l'Union soviétique et d'autres pays étrangers.

Voici d'autres marchandises qui ont nécessité plus de wagons durant les sept jours : "autres" céréales, 2,949 (1,938 un an plus tôt); minerai de fer, 9,869 (7,868); sable, gravier et pierre concassée de construction, 3,495 (2,622) et marchandises diverses, 7,277 (6,792). Et voici celles qui ont nécessité moins de wagons : légumes frais ou verts, 338 (721); pétrole brut, 141 (558); et autres produits miniers (non métalliques), 1,578 (2,223). Les arrivages de l'étranger se sont accrus de 0.5 p. 100 à 22,431.

Du 1er janvier au 14 octobre, les wagons de marchandises payantes se sont chiffrées par 2,806,493, soit un peu moins (0.4 p. 100) qu'une année auparavant. Les arrivages de l'étranger ont diminué de 3.6 p. 100 à 906,909 wagons.

Le pétrole de l'Athabaska

Aucune production commerciale n'est prévue avant dix ans

Rien n'indique que l'exploitation commerciale des sables bitumineux d'Athabasca doive être entreprise avant 1974. C'est du moins la date la plus rapprochée que suggère la Commission de conservation du pétrole et du gaz de l'Alberta, laquelle prévoit vers cette période seulement une insuffisance de production qui obligerait alors à permettre l'exploitation de l'Athabasca sans nuire à la production en cours.

Ce verdict, contenu dans un volumineux rapport, a été remis au gouvernement albertain en fin de semaine dernière et répond ainsi aux demandes d'exploitation faites par Cities Service Athabasca Inc. et Shell Canada Limited. Toutefois, la Commission ne rejette pas les demandes mais en recommande plutôt l'ajournement. Les deux compagnies intéressées pourront donc formuler de nouvelles demandes d'exploitation, conjointement ou séparément, d'ici le 31 décembre 1968. Si, à cette date, aucune nouvelle tentative n'est faite, les demandes actuelles seront considérées comme inexistantes.

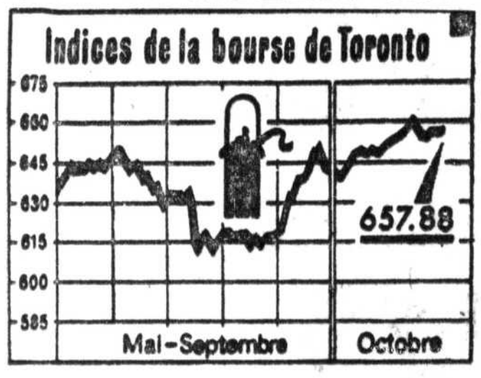
De plus, la Commission insiste sur le fait que rien ne saurait motiver l'exploitation en Athabasca avant une décennie. Elle rejoint ainsi la politique du gouvernement albertain, politique énoncée l'an dernier par le premier ministre, M. Manning.

"Le seul facteur qui pourrait fausser nos prédictions, conclut le rapport, serait l'apparition d'un nouveau marché qui ne concurrencerait pas le pétrole conventionnel."

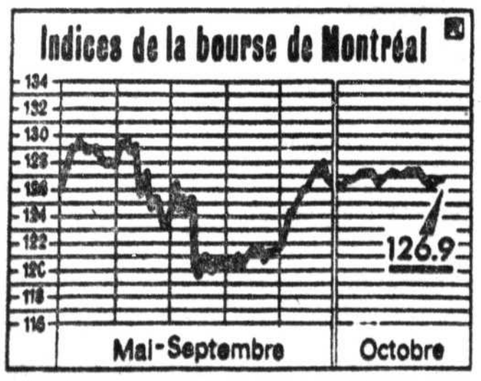
Entretemps, l'attitude de la Great Canadian Oil Sands Limited est toujours indéfinie. Selon le tableau de sa production future, une nouvelle demande de 45,000 barils au lieu de 31,500 ne pourrait pas être mise à exécution avant 1975, année où le marché du pétrole albertain aura atteint son maximum à 925,000 barils par jour. D'ici là, la Commission est d'avis que le marché conventionnel serait lourdement affecté si on permettait l'exploitation des sables bitumineux dès 1971.

La seule façon par laquelle Cities Service et Shell seraient justifiées de faire de nouvelles demandes d'exploitation serait de démontrer que leur nouvelle proposition permettrait à l'industrie actuelle, après deux ans d'exploitation des sables bitumineux, de produire toujours à sa pleine capacité selon la politique du gouvernement, ou que la production totale de l'Athabasca n'excéderait pas de 5 p. cent du marché total de l'Alberta après deux années complètes d'opération.

Indices de la bourse de Toronto



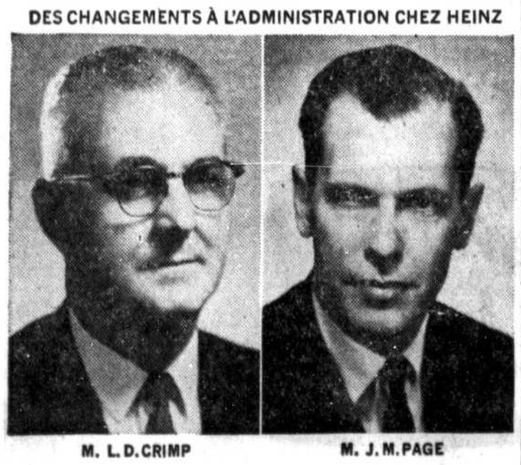
Indices de la bourse de Montréal



RECUL A TORONTO : l'indice des valeurs industrielles de la Bourse de Toronto a perdu 2.15 points la semaine dernière pour s'établir à 657.88. Il avait marqué un sommet au cours de la semaine précédente. L'indice des valeurs industrielles de la Bourse de Montréal a aussi fléchi de 0.6 de point pour clôturer la semaine à 126.9.

Graphique CP

DES CHANGEMENTS À L'ADMINISTRATION CHEZ HEINZ



M. L. D. CRIMP — M. J. M. PAGE

M. E. V. Anderson, président de la H. J. Heinz Company of Canada Ltd., annonce que M. L. D. Crimp, vice-président chargé de la vente, prendra sa retraite le 31 janvier 1964, après avoir été au service de la compagnie pendant trente-neuf années.

M. J. M. Page, jusqu'ici vice-président chargé de la finance, est nommé vice-président chargé de la vente. Cette nomination entrera en vigueur le 1er novembre 1963 et M. Page aura ses bureaux à Leamington (Ont.).

M. Crimp agira comme Expert Conseil dans la vente jusqu'à la fin de janvier.

Canadien Pacifique

Recettes nettes en recul pendant septembre

Les recettes nettes du Canadien Pacifique pour le mois de septembre 1963 s'élèvent à $1,448,646, ce qui représente une diminution de $1,745,107, comparativement au même mois de l'an dernier. Le bilan du mois s'établit comme suit :

Septembre	1963 (A)	Revisé 1962 (B)	
Revenus du rail	$ 36,200,384	$ 37,953,568	$1,753,204 dim.
Dépenses du rail	34,751,738	34,759,835	8,097 dim.
Recettes nettes	$ 1,448,646	$ 3,193,753	$1,745,107 dim.
Depuis le 1er janvier			
Revenus du rail	$346,715,271	$341,101,968	$5,613,283 dim.
Dépenses du rail	323,478,978	319,784,938	3,694,040 dim.
Recettes nettes	$ 23,236,293	$ 21,317,050	$1,919,243 aug.

(A) Les chiffres du mois de septembre incluent le paiement aux termes de la Loi de réduction des tarifs-marchandises. Les chiffres cumulatifs comprennent les paiements aux termes de la Loi de réduction des tarifs-marchandises, de mai 1962 à septembre 1963 inclusivement, de même que les montants prévus par les recommandations de la Commission d'enquête MacPherson sur les transports pour les mois de décembre 1962 à juin 1963 inclusivement.

(B) Les chiffres de septembre incluent le paiement prévu par les recommandations de la Commission royale MacPherson seulement. Les chiffres cumulatifs comprennent les paiements aux termes de la Loi de réduction des tarifs-marchandises, de janvier à avril 1962 inclusivement, de même que le montant prévu par les recommandations de la Commission royale d'enquête MacPherson pour les mois de janvier à septembre 1962 inclusivement.

Pétrole albertain

CALGARY (PC) — La production de pétrole brut en Alberta, pour la semaine se terminant le 21 octobre, a atteint une moyenne quotidienne de 484,037 barils, rapporte la Commission de conservation de l'huile et du gaz de cette province.

Pour la semaine finissant le 14 octobre, la production quotidienne moyenne s'élevait à 479,100 barils. Jusqu'à date, la moyenne quotidienne d'octobre se chiffre à 441,428 barils.

La production quotidienne en barils se répartit comme suit : Pembina, 110,501 ; Redwater, 43,506 ; Swan Hills, 37,337 ; Leduc-Woodbend, 35,096 ; Judy Creek, 18,197 ; Bonnie Glen, 17,291 ; Acheson, 16,322 ; Fenn-Big Valley, 16,184 ; Joffre, 12,125 ; Wizard Lake, 10,007.

Un total de 11,275 puits étaient en opération au cours de la semaine finissant le 21 octobre, soit 22 de plus que la semaine précédente.

Causerie sur Gaspé Copper

M. H.-S. Bérubé, gérant de la mine Gaspé Copper, sera le conférencier invité à la réunion d'octobre du chapitre de Montréal de l'Institut canadien des mines et de la métallurgie qui aura lieu ce soir à 6:30 au Montreal Club. M. Bérubé qui a intitulé sa causerie : "La mine Gaspé Copper aujourd'hui", présentera en même temps un nouveau film sonore et en couleur intitulé : "Le prospecteur" dont la vedette est Arthur Miller, le prospecteur gaspésien qui découvrit le premier gisement de ce qui est aujourd'hui la mine Gaspé Copper.

Acier américain

Livraisons plutôt stables

CLEVELAND (PA) — Selon la revue Steel, les fabricants d'acier sont d'avis que les livraisons d'acier seront en novembre sensiblement les mêmes qu'au cours du mois d'octobre.

La revue hebdomadaire note qu'au cours des deux dernières semaines le nombre de commandes a passablement augmenté et certaines usines ont dû répondre à des demandes supérieures de 10 à 15 p. cent à celles du mois de septembre.

Steel attribue cette demande accrue à une augmentation de la production automobile qui a dû répondre à des ventes record ainsi qu'aux commandes de plus en plus nombreuses des manufacturiers de la construction.

La production de l'acier a atteint près de 62 p. cent de sa capacité normale et on s'attend qu'elle n'augmentera que de très peu d'ici les prochaines semaines.

L'hebdomadaire estime que la production de cette semaine sera toutefois de beaucoup supérieure à celle de 1,910,000 tonnes enregistrés la semaine dernière.

La production de 92,000,000 de tonnes des 10 premiers mois de l'année courante est de 12 p. cent supérieure à celle de 82,400,000 tonnes enregistrée l'an dernier à pareille date.

Texaco Canada

Faible variation des bénéfices

Les bénéfices nets de Texaco Canada Limited pour le troisième trimestre de 1963 s'élèvent à $3,022,000 ou $0.93 l'action ordinaire, en comparaison de $2,648,000 ou $0.81, l'année précédente.

Le revenu net prévu pour les neuf premiers mois de 1963 s'établit à $7,193,000 ou $2.10 l'action comparativement à $7,070,000 ou $2.15 l'action l'an dernier.

Le président, F. M. Dawson, a dit que l'augmentation des profits au cours du troisième trimestre était due principalement à des prix de vente plus fermes des produits raffinés et à l'amélioration continuelle des bénéfices de production. Les ventes ont continué à augmenter d'une manière satisfaisante.

Nomination à Dominion Bridge



M. M. J. Aykroyd, Ing.P.

Le président de Dominion Bridge Company, Limited, M. MacKenzie McMurray annonce la nomination de M. Maurice J. Aykroyd au poste de directeur du service de la mise en marché au siège social de la compagnie, à Montréal. Cette nomination souligne l'attention croissante que porte la compagnie aux besoins de sa clientèle et à la promotion de nouveaux produits et services. M. Aykroyd, qui était jusqu'ici directeur général du service des immeubles de Hudson's Bay Company à Winnipeg, est bien connu dans le domaine de la construction générale à la suite des nombreuses années qu'il passa chez Pigott Construction Company comme titulaire de postes de direction générale en Ontario et au Québec.

HELIO GRAVURE INC.



ALBERT BENOIT

Jean-Claude Hébert, président de Transparent Paper Products Ltd., annonce la nomination de Albert Benoit au poste de gérant général de Hélio Gravure Inc., compagnie nouvelle, filiale de Transparent Paper Products Ltd. Hélio Gravure Inc. produit des imprimés de qualité exceptionnelle, tant en monochromie qu'en couleurs, à des prix vraiment compétitifs. La technique héliogravure, qui convient particulièrement à la production d'imprimés très illustrés, sera sans doute d'un grand secours aux maisons d'affaires qui voudront améliorer la qualité de leurs imprimés sans en augmenter pour cela le coût.

QUEBEC CARTIER MINING COMPANY



G.S. Peniston

Lloyd J. Severson, Président de Quebec Cartier Mining Company, annonçait dernièrement la nomination de G.S. Peniston au poste de Directeur des Achats pour la Compagnie, à compter du 1er novembre 1963.

Originaire des Bermudes, monsieur Peniston entra au service de Quebec Cartier en mai 1958 en qualité d'Acheteur. Avant sa nomination, monsieur Peniston était Assistant Directeur des Achats.

QUEBEC CARTIER MINING COMPANY



R. L. BOUDREAU

Lloyd J. Serverson, Président de Quebec Cartier Mining Company, annonçait récemment la nomination de R. L. Boudreau au poste de Directeur des Relations Extérieures de la Compagnie.

Natif de Montréal, Monsieur Boudreau entra au service de Quebec Cartier Mining Company en avril 1958 en qualité de secrétaire exécutif au président. Avant sa nomination, monsieur Boudreau faisait aussi fonction de Rédacteur de la publication des employés de la Compagnie.

LOCATION AUTOMOBILE

M. ADALBERT JARRY, Président

JARRY MOTOR CORPORATION

annonce la formation d'une entreprise de location d'automobiles sous la raison sociale

JARRY LEASING CORPORATION

M. Jarry est fier de pouvoir ajouter à l'usage de sa nombreuse clientèle un service qui sera caractérisé par la courtoisie et l'empressement nécessaires à la satisfaction de tout automobiliste.

JARRY LEASING CORPORATION

4384 rue ST-DENIS — VI. 2-8221

THE OGILVIE FLOUR MILLS COMPANY, LIMITED

AVIS DE DIVIDENDE

Un dividende de 15c par action ordinaire de The Ogilvie Flour Mills Company, Limited, a été déclaré pour le trimestre se terminant le 30 novembre 1963 et sera versé le jeudi 2 janvier 1964 aux actionnaires figurant aux registres à la fermeture des affaires le vendredi 22 novembre 1963.

D'ordre du Conseil,
F. T. Rea,
Secrétaire.

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	11 h.
185	Abitibi	49¾	49⅛	49⅛
—	Abitibi Pr	24⅞	24⅞	—
—	Algoma	58¾	58¾	—
—	Alumin	28¾	27½	—
100	Alum 4¼ Pr	40¾	40¾	40¾
—	Alum 1 Pr	22¼	22¼	—
—	Alum 2 Pr	48	48	—
—	An Cdn Pr	51⅛	51½	—
—	Ang T 4½P	45	45	—
—	Ang T-2.65P	52½	52½	—
—	Ang T-2.90P	52½	52½	—
—	Argus	11⅞	11⅞	—
—	Arg. 2.60 P	52¼	52¼	—
—	Arg. 2.70 P	52¾	52¾	—
—	Argus C Pr	9½	9½	—
50	Asbestos	24¼	24¼	24¼
—	Atl Sug	18⅜	18½	—
—	Atl Sug A	23½	23½	—
—	Atl Sug Pr	102	102	—
—	Bail S 5%P	25	25	—
—	Banque CN	79½	79½	—
250	Banque Imp	64½	64¼	64½
135	Banq Mont	64¾	64¼	64¼
—	Banque NE	71¾	71¾	—
—	Banque PC	54½	54½	—
190	Gangue Roy	73¾	73¾	73½
—	Banque T D	62½	62¾	—
—	Bath Pow	17⅜	17⅜	—
—	Bath Pow A	52	52	—
1065	Bell Phon	54¾	54¼	54⅜
—	Bow C 5 Pr	51½	51½	—
—	Bo C 5½ pr	53	53	—
—	Bow Mer Pr	51¼	51¼	—
—	Bow Pap	6½	6½	—
600	Brazil	240	240	240
425	BA Oil	27⅜	27⅜	27⅜
3050	BC Forest	21¾	22¾	22¾
115	BC Pow	24¾	24¾	24¾
—	BC Phon	56½	56½	—
—	Brckvl pr	7¾	7¾	—
—	Brown	15¾	15¾	—
—	Bruck 'A'	25	25	—
—	Bruck 'B'	8½	8½	—
50	Cal Pow	21⅜	21⅜	21⅜
—	Can Cem	37	37	—
—	Can C Pr	27½	27½	—
—	C Dom Sug	25	25	—
—	Cl Fndry	21½	21½	—
—	Can Malt	21⅞	21⅞	—
—	C Safew 4.40	96	96	—
—	C S L	57	57	—
—	C S L Pr	13	13	—
200	Can Wire B	12½	12½	12½
—	C Aviation	11⅜	11¼	—
300	C Brew	10⅜	10⅛	10⅛
—	C Brew Pr A	50¾	50¾	—
—	C Brew P B	52¾	52¾	—
—	C Br Alum	8½	8½	—
—	C Bronze Pr	54¾	54¾	—
—	Chemcell	12⅞	12⅞	—
	id 1.75 Pr	37	37	—
	id 1.00 Pr	21¼	21¼	—
—	Chem wts	365	365	—
—	C Convert B	5¼	5¼	—
—	C Hydrocarb	16¾	16¾	—
—	C I L	18	17¾	—
—	C I L Pr	82	82	—
—	C Int Pow	15¼	15¼	—
25	C Int Pow P	47¼	47¼	47¼
100	C Marconi	390	390	390
—	C Pack Pr	12½	12½	—
145	CPR	34¾	34¾	34⅞
200	C Pet Pr	12½	12½	12½
—	C Vickers	20¼	20¼	—
—	Cap Wire	7	7	—
—	C Del Rio	785	775	—
—	Chrysler	13⅛	13⅛	—
—	CKP Dev	5	5	—
—	Col Cell	8¼	8¼	—
110	Cons MS	29½	29½	29½
—	Cons Text	8	8	—
—	Consu Glass	13½	13½	—
—	Corby "A"	18⅜	18½	—
—	Cor Crédit	6⅜	6¼	—
—	Crain R L	14½	14½	—
—	Credit Fonc	28	27¼	—
—	Cr Zell 'A'	26¾	26¾	—
—	Denison	10⅛	10⅛	—
—	Dist Seag	54¼	54	—
—	Dome Pete	14⅛	13¾	—
500	D Bridge	17	16⅞	17
—	D Coal Pr	18	18	—
—	Corset	25	25	25
—	D Fndry	68	68	68
—	D Glass	18½	18!	18½
—	D Glass pr	21	21	21
—	D Lime	7	7	7
—	D Lime w	200	200	200
—	D Steel	15¾	15¾	15¾
100	D Stores	16¼	16¼	16¼
385	D Tar	17¼	17⅛	17¼
325	D Text	21⅛	21⅛	21⅛
—	D Text pr	150	150	150
100	Donohue	24	24	24
—	Du Pont	34¾	34¾	34¾
—	Dupuis "A"	11	11	11
—	Eddy Match	38	38	38
—	Enamel "A"	6½	6½	6½
—	Falcon	55¼	55	55
150	Fam Play	19	19	19
—	Fleetwood	21	21	21
—	Ford	53½	53½	53½
300	Fraser	30	30	30
—	Fr Pete p	295	295	295
—	Frosst A	17¾	17¾	17¾
—	Gen Bake	15½	15½	—
—	Gen Dyn	28¾	28¾	—
—	Gen Motors	95	95	—
—	G S Wares	12¼	12¼	—
—	G S Wrs pr	90	90	—
—	Gr Br C Inv	12	12	—
—	Gr Br C p	47½	47½	—
—	Gr Wpg G	18	18	—
—	G L Pap	23	22¾	—
—	Handy Andy	13	13	—
—	Hardee	2.35	2.35	—
100	Hawk Sidd	5⅛	5⅛	5⅛
—	Hollinger	26½	26½	—
—	Holt Ren	17½	17½	—
—	Home Oil 'A'	13⅜	13⅜	—
—	Home Oil B	14⅞	14⅞	—
—	Horne Pr 2	50	2 45	—
15	H Smith pr	42¾	42¾	42¾
120	Hud B MS	57½	57½	57½
—	Hud Bay Co	15	15	—
—	Husky Oil	6	6	—
50	Imp Oil	42⅜	42⅜	42⅜
200	Imp Tob	14	13¾	14
1050	Ind Accp	23¼	23¼	23¼
—	I Ac 4.50 P	97	97	—
—	Inld C P	16½	16½	—
—	Inld Gas	6⅜	6⅜	—
—	Int Bronze	21	21	—
100	Int Nckel	65	65	65
300	Int Papr	36	36	36
—	Int Pap P	106	106	—
—	Int Util	23½	23	—
—	Util Pr	48¾	48½	—
—	Intrprv PL	84¾	84¾	—
—	Iro Glas P	9¼	9¼	—
—	Jamaica PS	11	10⅞	—
—	Labatt	17¼	17½	—
—	Laura Sec	16½	16½	—
—	Lau F 'A'	13	13	—
100	Loblaw	7⅞	7⅞	7⅞
—	Loblaw B	7⅞	7⅞	—
100	Leob M	19¾	19¾	19¾
—	MacKinnon	7	7	—
—	MacLaren A	21	21	—
—	McLaren B	21	21	—
225	MacMill Pw	25⅞	25⅞	25⅞
—	Mail Conv	26	26	—
—	Mail Pr	95	95	—
100	Martin Tel	21	21	21
300	Mass F	16½	16⅜	16½
—	Mass F5½	109	109	—
—	Met Stores	8	8	—
—	Miron pr	11¾	11¾	—
—	Mitch R A	7	7	—
25	Molson A	28½	28½	28½
25	Molson B	29¼	29¼	29¼
25	Mtl Loco	12	12	12
—	Mtl Trust	101¾	101¾	—
100	Moore Corp	50½	50½	50½
—	Mors Rob A	10	10	—
—	Morse Rob	7	7	—
—	Nat Trust	28	28	—
180	Nfld Light	11½	11½	11½
90	Noranda	38	38	38
—	N Ont Gas	18¼	18½	—
—	NS Light	25	24¾	—
—	Ogilvie	14	13⅞	—
—	Ont Steel	21	21	—
275	Pac Pete	12¼	12¼	12¼
—	Page Hers	19	19	—
—	Penmans	29¼	29¼	—
—	Placer	28	28	—
450	Power C	10½	10⅝	10½
—	Price Br	37⅛	36¾	—
—	Price Pr	87	87	—
—	QN Gas	7¾	7¾	—
25	QN Gas pr	104	104	104
125	Que Phone	44	44	44
—	Q Ph 50 Pr	21	21	—
—	Q Ph 61 Pr	20¾	20¾	—
—	Reed Paper	8⅝	8⅝	—
—	Reitman's	12¼	12¼	—
—	Reitman A	9¾	9¾	—
z14	Rio Algom	15	15	15
—	Rolland A	8	8	—
—	Rolland Pr	90⅛	90⅛	—
—	Rothmans	8½	8½	—
—	Russel 'A'	10	10	—
—	Rockwell	46⅛	46¼	—
—	StL Co Pp	101¾	101¾	—
—	Salada F	11¼	11¼	—
100	Scott LaS	7	7	7
—	Shaw Ind	490	490	—
—	Shaw 4 pr	44	44	—
—	Shell In pr	27	27	—
—	She U Wts	600	600	—
300	Shell Oil	16¾	16¾	16¾
—	Sher Will	24½	24½	—
—	Sher W Pr	133	133	—
1350	Sh & Save	10¾	10¾	10¾
100	Sicard	8¾	8¾	8¾
525	Simpsons	38	38	38
—	Southam	29¾	29½	—
—	Std S Steel	12	12	—
385	Steel Can	22	22⅛	22⅛
—	Steinbg	22¼	22	—
—	Steinbg P	102⅜	102⅜	—
—	Texac Can	52½	52½	—
1915	T Fin A	11¼	11	11¼
—	TrC Cons	10	9⅞	9⅞
270	TrCan PL	33⅜	33⅜	33⅜
—	Tr M P	15⅛	15⅛	—
—	Triad Oil	150	150	—
—	Turnbull E	11½	11½	—
—	Un Steel	460	460	—
—	Vendomati	325	325	—
—	Viau	12	12	—
90	Walk G W	57	57	57
—	W G Kn	63	63	—
—	W Coast T	16½	16½	—
—	W Pac P	19½	19⅜	—
—	Weston A	16¼	16¼	—
—	Wstn A w	830	830	—
—	Weston B	17½	17½	—
—	Wstn 4½ P	96½	96½	—
—	Zeller's	34	34	—
—	Zeller's P	48¼	48¼	—

Bourse Canadienne

Ventes		Haut	Bas	11 h.
—	Ajax	12	11	—
—	Alpha	200	200	—
—	Alpha A	375	350	—
—	Alscope	80	80	—
—	Alsof	16	16	—
8000	Ameranium	9	9	9
300	A A Molyb	202	202	202
—	A C Plup $	39	39	—
—	Anthonian	8	8	—
—	Arno	5	5	—
—	Atlas Tel	275	270	—
—	Augustus	27	27	—
4000	Esskor Talc	10	10	10
—	Band-Ore	9	9	—
2000	Bateman	7	7	7
—	Burnt Hil	25	25	—
—	Bick Riv	7	7	—
—	Blue Bon	323	313	—
—	Bluewater	13	13	—
—	Bornite	11	11	—
—	Bouzan	59	59	—
—	Bruneau	23½	23½	—
—	Brunswck	510	510	—
—	Cal Ed	$ 19¾	19¾	—
—	Calumet	3	3	—
—	Camp Ch	395	395	—
00	C Colliers	$ 9	9	9
—	C Delhi	505	505	—
—	C Dodge	305	305	—
—	CG Inv.	$ 43¼	43¼	—
—	C Interurb	310	310	310
200	Cdn Sec U	115	115	115
—	Canorama	52	52	—
—	Cantexas	165	165	—
—	Camflo	85	85	—
—	Cartier Que	5	5	—
—	Casavant	465	465	465
—	Cassiar	$ 10½	10½	—
—	Catelli A	$ 33	33	—
—	Cent Man	3½	3½	—
—	Chemalloy	53	53	—
—	Cessland	140	130	—
—	Ch Copper	7	7	—
—	Chipman	2½	3½	—
—	Cl. Copper	3	3	—
—	C Bus. M	460	460	—
—	C Bus M w	118	18	—
—	Cominga	3	3	—
—	Com O G	75	75	—
—	C Div Sc P	$ 25⅛	24	—
—	C Mogador	31½	31½	—
—	C New Pac	15	14	—
—	Cons Papr	$ 39¼	39	—
—	C Que Yell	4½	4½	—
—	Copstream	10½	10½	—
—	Couvret A	$ 11⅜	11⅜	—
—	Credit MG A	12	12	—
—	Crusade	4½	4½	—
—	Delta Elect	245	240	—
—	Denault A	$ 18¼	18¼	—
—	Dome M	$ 28½	28½	—
500	D Explorers	27	27	27
—	D Leaseholds	21	21	—
—	D Oilcloth	$ 27	27	—
25	Drm Weld	$ 9½	9½	9½
600	Dumagami	138	137	137
—	Dumont	20	20	—
—	E Koot 7	185	185	—
—	East Sull	255	255	—
—	East Vent	142	142	—
—	Elder	80	80	—
200	Electrolier	$ 10¾	10¾	10¾
—	Emp Oil	2½	2½	—
—	Equity Ex	7½	7	—
—	Fab Met	11	11	—
—	Fiscal	$ 9	9	—
—	Fiscal Pr	$ 19	19	—
—	Flank Rock	30	30	—
—	Fontana	3	3	—
—	For Power	450	450	—
—	Fort Relian	18	18	—
—	Fox Lake	14	14	—
—	Frigistors	75	70	—
8000	Fundy	7	7	7
—	G Autotron	370	370	—
—	Glen Lake	121	120	—
—	Gold Age	19	19	—
—	Grissol	135	135	—
—	Gul-Por Up	8	8	—
120	Hubbard A	26½	26½	26½
—	Inspiration	265	205	205
—	Int Atlas	100	100	100
—	Int. Ceram	5!	5½	5½
—	Int Helium	169	158	158
—	Int Pts p	$ 22½	22½	22½
4000	Intp Petrol	9¾	10	9¾
—	Inv Found	$ 51½	51½	51½
—	Inv Fd 6p	$ 52½	52½	52½
—	Iso	191	190	190
—	Jockey	335	335	335
—	Jubilee	250	242	242
—	Keeley	18	18	18
200	Kiena	435	435	435
—	Kodiak Pete	93	90	90
—	Kontiki	4	4	4
—	Lab Acpt	$ 81¼	81¼	—
—	Labrador	$ 34½	34½	—
—	Laduboro	118	116	—
—	L Dufault	820	815	—
—	Lambt A	$ 18½	18½	—
100	Lamontag A	9½	9½	9½
—	Leland P	285	285	—
—	Lingside	4	4	—
—	Lith Corp	6	4	—
—	Lochaber	200	200	—
—	Lowney	$ 24½	24	—
—	Malartic HY	52	50	—
—	Massval	8	5½	—
100	McIntyre	$ 44¾	44¾	44¾
—	McKinney	14	14	—
500	MCdam	38	38	38
—	Melchers	$ 7⅞	7⅞	—
200	Melchers p	5⅜	5⅜	5⅜
—	Merc Chip	8	8	—
—	Merrill	80	76	—
—	Mid-Chib	26	24	—
—	Midepsa	150	148	—
—	Min Cro	$ 19⅜	19⅜	—
500	Mistango	22	22	22
—	Monpor	6	6	—
1100	Mt Pleasant	83	81	81
—	M. R Dar	$ 6⅜	6⅜	—
—	M R Rice	$ 11½	11½	—
—	Nat A. Vnd	130	130	—
—	Native Min	12	12	—
—	N Formaque	4½	4½	—
5500	Newrich	27	26	26
3000	N W Amul	9	8½	—
—	Nocana	5	4½	—
—	N A Asbestos	6	6	—
1000	N A Rare M	29	29	29
6500	Northernex	225	216	220
—	N Canalask	9	9	—
2500	Opemis Ex	15	14½	14½
—	Opemis C	790	790	—
—	PA Inv	340	335	—
—	Pat Silver	11	11	—
500	Paudasiv	04	04	04
300	Peace Riv	475	475	475
—	Pennbec	5	5	—
—	Phoneix O	60	53	—
—	Pitt Gold	5	5	—
—	Porcupine	4	4	—
—	Pow C 1 pr	$45½	45½	—
—	Pow C 2 pr	$11¼	11¼	—
300	Q Cobalt	210	210	210
—	Q Lith	320	320	—
—	Q Smelt	14½	14	—
—	Q PH 50	$ 19½	19½	—
—	Q PH 56	$ 20	20	—
—	RM Ber A	$ 13	13	—
—	Red Crest	3	3	—
—	Renold	$ 16	16	—
—	Ruby Foo	250	250	—
—	Ruby F W	15	15	—
—	St L Col	300	300	—
—	St Law Dv	95	95	—
1000	Saucon D	30	30	30
—	Silv Reg	31	30	—
—	Silv Sum	51	50	—
—	Silver T	27	25	—
5000	S Dufault	12	11	12
—	S Po 6 pr	$118	118	—
—	Spartan Air	39	37	—
2000	Stairs Ex	245	240	243
—	Stand Gold	9	8	—
—	Sullivan	175	175	—
—	Superpac	5⅜	5⅜	—
—	Supr Ord	$ 17½	17½	—
2000	Surluga	90	90	90
1000	Tache	13½	13½	13½
—	Talisman	75	70	—
—	Tezin	8	8	—
—	Tib Expl	5	5	—
100	Titan	3	3	3
—	U Asbestos	272	272	—
—	U Corp B	27½	27½	—
700	Un Obalski	66	66	66
207	U Tow Ex	16¼	16¼	16¼
—	Vand Hount	100	100	—
—	Vanguard	5½	5	—
—	Virginia	3	3	—
—	Weedon	4	4	—
—	Westburne	82	82	—
—	We Helium	27½	27½	—
—	Westville	3½	3½	—
—	York Spec	5⅜	5⅜	—

Tendance irrégulière en ouverture

MONTREAL — Au milieu d'une activité normale, certaines valeurs accusaient des pertes assez substantielles, en ouverture.

Steel Co. a perdu ⅜ de point, International Nickel, Fraser, Banque de Montréal, Bell Telephone et Falconbridge ont tous perdu ¼ de point tandis que Loblaw A, Power Corp., Shell Oil, Dominion Tar and Chemical, B.C. Forest et Calgary Power ont fléchi de ⅛.

Au nombre de quelques titres en hausse, notons B.A. Oil, qui a grimpé de ¼, et Canadian Breweries, qui a monté de ⅛.

Parmi les titres miniers, Stairs Exploration a dégringolé de sept cents tandis que Saucon Development et Dumagasmi ont perdu chacun deux cents.

* * *

TORONTO. — Les cours étaient irréguliers et le commerce était modéré, en ouverture.

General Motors Corporation a augmenté de ½ et Consumers' Gas de ¼. Canadian Industries Ltd., a perdu ¼.

Dans le secteur des métaux communs, International Nickel a gagné ⅛ et Falconbridge a perdu ⅛.

ISO a baissé de 16 cents à $1.72 dans le domaine des titres miniers.

Sur le marché étranger, Sicoe a baissé de 3 cents à $1.62.

NEW YORK — Le cours des transactions était irrégulier à l'ouverture de la Bourse de New York mais les valeurs de tout repos accusaient des gains. Le commerce a été actif.

Les pertes parmi les grandes valeurs ont varié de fractions à deux points.

Radio Corporation a baissé de 2½ à 91 dans des échanges de



7,000 et de 11,000 actions. General Motors a perdu ⅛, tombant à 89⅜, dans un échange de 17,600 actions. American Telephone a perdu plus d'un point.

Certains titres ont résisté à la tendance vers la baisse. Du Pont et Polaroid ont augmenté chacun de 1 point, et Xerox, de plus d'un point.

* * *

LONDRES. — Malgré de nombreux gains, les cours des valeurs étaient irréguliers aujourd'hui à Londres. Les valeurs étaient en hausse tandis que les titres cotés en dollars fléchissaient.

Noranda, Aluminium, Algoma, International Nickel et Imperial Oil ont encaissé de légères pertes tandis qu'Abitibi est demeuré stable.

Les banques canadiennes étaient ternes.

* * *

PARIS — La physionomie du marché ne change guère. Comme la veille on trouve des fluctuations dans les deux sens, presque toujours très étroites.

La cote se partage d'ailleurs assez également entre les titres qui enregistrent une légère avance, ceux qui ne varient pratiquement pas et ceux qui se tassent quelque peu. eCs fluctuations ne présentent d'ailleurs pas plus de signification dans un cas que dans l'autre car elles ne sont le plus souvent la résultante que d'échanges extrêmement limités.

Avec un peu moins de 14 millions de francs pour la valeur des transactions à terme, le marché a enregistré hier l'un des plus bas chiffres qu'elle ait connus. L'ensemble de la cote n'en donne pas moins l'impression d'une bonne résistance.

Le niveau moyen des cours ne varient qu'insensiblement d'une séance à l'autre car les hausses et les baisses finissent par s'équilibrer.

Dans le compartiment étranger, les allemandes s'emploient à consolider leur récente avance mais les italiennes accusent de nouvelles plus values, Sni Viscosa, entre autres. Les neerlandaises se montrent soutenues et les transatlantiques sont plus diversement traitées, la General Motors poursuivant son avance. Légère progression de certaines britanniques et irrégularité persistante des mines d'or.

TORONTO

		Ventes	Haut	Bas	11 h.
INDUSTRIELLES					
	Abitibi	125	$ 49¾	49⅝	49⅝
	Agnew-S	225	$ 12⅞	12¼	12¼
	Alta Gas	170	$ 28¼	28¼	28¼
	All G w	100	775	775	775
	Algoma	z15	$ 58¼	58¼	58¼
	Alumini	1018	$ 27⅞	27¾	27¾
	Alm 4¼ p	200	$ 40¾	40¾	40¾
	Alm 1 pr	z25	$ 21½	21½	21½
	Arg C P p	1000	$ 9⅝	9⅝	9⅝
	Atlan 6 p	65	$ 26½	26½	26½
	Bank Mont	115	$ 64¼	64¼	64¼
	Bank NS	100	$ 71¾	71¾	71¾
	Bell Phone	919	$ 54¼	54¼	54¼
	Bow Valley	300	490	490	490
	Bramalea	400	415	415	415
	Brazil	1072	240	240	240
	BA Oil	835	$ 27¾	27¾	27¾
	BC Forest	200	$ 22¾	22¾	22¾
	BC Pack A	z5	$ 15¼	15¼	15¼
	BC Pow	z128	$ 24¾	24½	24¾
	BC Sug p	z42	$ 19¾	19¾	19¾
	BC Phone	152	$ 56½	56¾	56½
	BCPh 4¼ pr	z5	$ 96½	96½	96½
	Burns	500	$ 9¼	9¼	9¼
	Cal Pow	415	$ 21¾	21¾	21¾
	Can Cem	25	$ 37	37	37
	Can Cem p	z11	$ 27½	27½	27½
	CI Fndry	z25	$ 21¾	21¾	21¾
	Can Malt	150	$ 21⅜	21⅜	21⅜
	CSL	z10	$ 58	58	58
	Can Wir	500	$ 12½	12½	12½
	CAE	2900	$ 11¼	11¼	11¼
	C Brew	1435	$ 10¼	10¼	10⅛
	CBAL A	z30	125	125	125
	C Chem w	500	570	570	570
	C Collieries	600	$ 9¼	9⅛	9¼
	C Colli 63	z50	$ 18	18	18
	CP Prod	225	320	320	320
	C Hydro	325	$ 17	17	17
	C Imp Bk	185	$ 64¼	64¼	64¼
	C Ind Gas	100	$ 12¾	12¾	12¾
	CIL	235	$ 18	18	18
	CPR	712	$ 34¾	34¾	34¾
	CWN Gas	110	$ 18¼	18¼	18¼
	Cap Bldg	500	200	200	200
	Chemce	1263	$ 13	12⅞	12⅞
	Chrysler	50	$101⅞	101⅞	101⅞
	Clairton	z25	$ 7¾	7¾	7¾
	Cl Cell	300	$ 8¼	8¼	8¼
	Con Baks	z50	$ 7	7	7
	Con Bld p	z50	$ 8¾	8⅝	8¾
	Con M S	3279	$ 29¾	29½	29¾
	Co Paper	200	$ 39¼	39¼	39¼
	CGas n	10873	$ 12	11½	12
	Corby	100	$ 18¾	18¾	18¾
	Coron 2p	z10	$ 8	8	8
	Coron w	z20	110	110	110
	Cosmos	z4	$ 10	10	10
	Crus Int	750	$ 14¾	14½	14¾
	Dist Seag	z50	$ 53¼	53¼	53¼
	D Bridge	z50	$ 16¾	16¾	16¾
	Dom Elect	100	$ 12⅜	12⅜	12⅜
	Dofasco	z13	$ 67½	67½	67½
	Dom Gl	z20	$ 18	18	18
	Dom Stor	940	$ 16¾	16¼	16¼
	Dom Tar	340	$ 17¼	17¼	17¼
	Falcon	456	$ 54¾	54¾	54¾
	Fed Grain	150	$ 74	74	74
	Fleet Mfg	500	55	55	55
	Ford Ca	25	$184	184	184
	GMC	295	$ 97	96¾	96¾
	GS Wares	100	$ 12½	12½	12½
	GL Paper	400	$ 22½	22½	22½
	G L Power	100	$ 23¼	23½	23½
	GNC 280 pr	25	$ 50	50	50
	GN Cap w	100	40	40	40
	Gr Wpg G	150	$ 17¼	17¼	17¼
	Guar Tr	z15	$ 61¾	61¾	61¾
	Hardee	3550	215	215	215
	Hard Carp	100	$ 23½	23½	23½
	Hawker S	225	$ 5¾	5¾	5¾
	Hayes Stl	260	$ 19¼	19	19¼
	Home A	165	$ 13½	13½	13½
	Horne Pf	900	243	243	243
	Husky	200	$ 6¼	6¼	6¼
	Imp Oil	504	$ 42½	42½	42½
	Imp Tob	100	$ 14	14	14
	Ind Accep	540	$ 23¼	23¼	23¼
	Inglis	700	450	450	450
	Inla. Gas	2620	$ 6½	6½	6½
	Inlnd G w	200	55	55	55
	I City Gas	200	$ 8	8	8
	IMC	50	$ 69	69	69
	In Nickel	740	$ 65¼	63	65
	Int Util	500	$ 23¾	23¾	23¾
	Intp Dis	100	380	380	380
	Int Stl P z	50	325	325	325
	Jefferson	z 15	8	8	8
	Jockey C	400	340	340	340
	Kelly wts	200	170	170	170
	Lafarg A	101	$ 6¾	6¾	6¾
	LOnt Cm	200	250	250	250
	Lal'and	400	485	480	480
	La d pr	1000	$ 19¾	19¾	19¾
	Laur Fin	413	$ 13¾	13¾	13¼
	Lau F 1.25	100	$ 20¾	20¾	20¾
	Leland	100	385	385	385
	Levy	z 75	$ 21	21	21
	Levy 2 pr	100	$ 12¾	12¾	12¾
	LobCo B	200	$ 7⅞	7⅞	7⅞
	Lob Inc	z 25	$ 7½	7½	7½
	Loeb M	200	$ 19¾	19¾	19¾
	McLeods A	100	$ 23¾	23¾	23¾
	MB PR	1100	$ 25⅛	25¼	25¼
	Mas Fer	962	$ 16½	16½	16½
	Mas F 5½	10	$108¼	108¼	108¼
	Mid Pac	200	450	450	450
	Molson B	100	$ 29½	29½	29½
	Moore	175	$ 50½	50½	50½
	Morse A	100	10	10	10
	Nat Hees p	100	340	340	340
	Noranda	500	$ 38¼	38	38
	NO N Gas	130	$ 18¾	18¾	18¾
	Ont Steel	z95	$ 21¾	21¾	21¾
	Pac Pete	1100	$ 12¼	12¼	12¼
	Page Hers	635	$ 19	18½

DE L'ATLANTIQUE

AU PACIFIQUE

Sus aux compagnies d'assurance

VANCOUVER. (PC) — Un député libéral a soutenu que les compagnies d'assurance jouent avec l'argent de leurs assurés pour torpiller le projet fédéral de caisse de retraite. "Je commence à en avoir assez de la propagande des compagnies d'assurance", a déclaré le député de Vancouver-Burrard, M. Ron Basford, qui est aussi membre du comité parlementaire du projet de caisse de retraite. "Lorsque vous prenez une police d'assurance, a-t-il dit, vous avez le droit de vous attendre à ce que vos primes soient utilisées pour vous rapporter plus d'argent. Je suis d'avis que les compagnies d'assurance devraient répondre à ce désir de leurs assurés et laisser le Parlement décider démocratiquement de l'affaire dans l'intérêt du public." Il a également dénoncé le flot de propagande tendancieuse que les députés reçoivent actuellement.

Les baptistes et la ségrégation

LONDON, Ont. (PC) — Les ministres canadiens de l'Eglise baptiste ont manifesté hier leur désaccord au point de vue de leurs collègues américains qui voulaient que les pratiquants noirs soient tenus à l'écart des fidèles blancs de l'Eglise. Le ministre William Dowell, de Jacksonville, a souligné la nécessité d'établir un climat de fraternité entre les 500 délégués au 10e congrès annuel de l'Eglise baptiste. Plus tard, il s'est déclaré, au cours d'une interview, favorable à la séparation des races à l'église et opposé aux mariages entre noirs et blancs parce qu'ils produisent un "métissage".

Arbitrage obligatoire pour les hôpitaux

TORONTO. (PC) — Le ministre du Travail de l'Ontario, M. Rowntree, a annoncé l'intention du gouvernement d'étudier l'opportunité d'appliquer l'arbitrage obligatoire pour le règlement des conflits entre l'administration et les employés dans les hôpitaux publics. Il a fait cette déclaration en chambre, en parlant d'un différend qui a éclaté au Trenton Memorial Hospital où 70 travailleurs employés à la construction menacent de déclencher une grève.

L'épidémie de gastro-entérite en régression

ST-JEAN, T.-N. (PC) — L'épidémie de gastro-entérite, qui a coûté la vie à 79 enfants de Terre-Neuve, cette année, "semble être en régression dans toute la province", a déclaré le directeur du service de santé de la province. Le Dr David Severs a remarqué que tous les renseignements qui ont pu être recueillis au ministère de la Santé indiquent une régression de la maladie. Il a cependant précisé que la gastro-entérite est une maladie qui peut paraître ne plus exister pour renaître subitement et faire encore plus de victimes.

M. Dick, commissaire des scouts du Québec

LONDON, Ont. (PC) — M. Donald A. Dick, commissaire pour l'association des Boy Scouts, dans le district de London, a été nommé au même titre pour le Conseil provincial du Québec. M. Dick commencera à occuper ce poste à compter du 1er décembre.

Deux Lithuaniens au Canada

TORONTO. (UPI) — Deux marins lithuaniens qui ont déserté un navire soviétique à Halifax, en juillet dernier, parce qu'ils voulaient un meilleur "way of living" ont commencé à travailler hier, comme mécaniciens dans une usine de Toronto. Le ministère de l'Immigration a confirmé avoir accordé l'asile politique à Albinas Vibrys, 30 ans, et George Vaitkevicius, 31 ans. Les deux hommes étaient auparavant mécaniciens dans l'armée russe.

"Castro n'est pas communiste"

REGINA. (PC) — Un ancien député néo-démocrate de la Colombie-Britannique, qui a visité Cuba cette année, a dit lundi qu'il ne croit pas que Fidel Castro soit communiste.

M. Cedric Cox, qui a perdu son siège lors des dernières élections provinciales, a souligné qu'il a été vivement intéressé pendant ses études universitaires aux oeuvres de Marx, Engels, en même temps qu'un admirateur de Lénine.

Il a fait remarquer que Castro a confié au parti communiste la responsabilité d'élaborer les structures du gouvernement révolutionnaire cubain, mais s'en sépara lorsqu'il se rendit compte que les communistes travaillaient seulement pour le parti communiste.

Discrimination raciale

HAMILTON, Ont. (PC) — La discrimination raciale existe à Hamilton en Ontario, ainsi qu'ailleurs au Canada, mais de façon moins flagrante qu'aux Etats-Unis. C'est ce qu'a révélé un avocat noir de Hamilton, Lincoln Alexander, lors d'un forum ne réunissant que des blancs hier.

OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'À 9 H.



CHEZ SIMPSON

VISON...VISON...VISON!

UNE COLLECTION DE 1/2 MILLION DE DOLLARS EN MANTEAUX, JAQUETTES, ÉTOLES ET CAPES

Vison merveilleux... en vente jeudi, vendredi et samedi seulement

Du VISON... Du VISON à vous tourner la tête... Du VISON de toutes formes... De toutes teintes... L'extraordinaire beauté des peaux luxueuses et souples... La recherche dans les détails des modèles inspirés des créations de Paris et de New York... Certains portant la griffe du grand couturier parisien Jacques Heim... Ces parures du jour et du soir, qui donnent à toutes les femmes un éclat et une élégance incomparables, sont maintenant à votre portée à des prix incomparables!

Notre collection de modèles Couturier

Manteau long Vison pastel
Dawn, Vison d'élevage
$1329
MENS. $65

Manteau trois quarts Vison pastel
$950
MENS. $46

Jaquettes Vison Dawn, pastel
Vison d'élevage
$597
MENS. $29

Etoles vison Perle, Pastel
Saphir sauvage, foncé d'élevage
$288
MENS. $15

Notre collection vous sera présentée par les mannequins les plus élégants de Montréal...
Jeudi et vendredi, de 11 h. a.m. à 8 h. 30 p.m.
Samedi de 11 h. a.m. à 4.30 h. p.m.

- Dans notre vitrine angle rue Ste-Catherine, la merveilleuse collection de vison Majestic*, l'orgueil des éleveurs de vison canadien.
- Dans notre vitrine — façade du magasin, quelques-unes des fourrures choisies parmi notre merveilleuse collection.
- Et au Salon de la Fourrure, au troisième, chez Simpson, vous aurez l'occasion de voir et d'apprécier notre luxueux assortiment de vison...

Des créations Jacques Heim de Paris... Exclusivité de Simpson à Montréal!

8 seulement : Jaquettes en vison naturel saphir de la Rivière McKenzie et "Morning Light" ..... ch. $1,500
9 seulement : Jacquettes en vison naturel... Pastel, vison sauvage de la Rivière McKenzie, Saphir ou vison d'élevage... ch. $1,325
7 seulement : Manteaux de vison longs... Pastel, Gunmetal* et vison sauvage de la Rivière McKenzie ..... ch. $3,200
4 seulement — Manteaux longs, vison foncé d'élevage Canada Majestic, hope, violet et gunmetal ..... ch. $4800
4 seulement — Manteaux longs vison Pastel ch. $2750

... ET AUSSI

ETOLES EN VISON NATUREL
Pastel, Perle, Vison d'élevage et Dawn .. ch. $397

ETOLES EN VISON NATUREL
Spécial — 15 seulement peaux descendues ch. $377

MANTEAUX LONGS EN VISON
15 seulement — Peaux descendues ..... ch. $1488

MANTEAUX LONGS EN VISON
9 seulement — Peaux descendues ..... ch. $1588

MANTEAUX LONGS et 3/4 JAQUETTES et ETOLES

3 seulement — Jaquette en vison sauvage de la rivière MacKenzie ..... ch. $1625
3 seulement — (1 vison d'élevage et 2 Saphir) — Jaquette de vison ..... ch. $1325
7 seulement — Manteaux longs en vison ch. $1788
12 seulement : Etoles vison naturel .. Saphir, Pastel ..... ch. $650
25 seulement — Etoles vison Saphir, vison d'élevage Opale, Violet ..... ch. $595

SPECIAUX DE JEUDI A 9 H. A.M.
Pas de commandes postales ou téléphoniques, s.v.p.
SIMPSON — LE SALON DE LA FOURRURE (740), AU TROISIEME

MANTEAUX ECHANTILLONS... MANTEAUX PROVENANT DE NOTRE STOCK REGULIER!

6 seulement — Manteaux longs en vison... Peaux descendues ou fendues Ch. $899 à $1299

6 seulement — Jaquettes de vison pastel. Ch. $597

30 seulement — Etoles de vison naturel... Pastel, Perle, Saphir ou vison d'élevage. $177

Simpson MONTRÉAL

GRANDE VENTE-HIVER

AUCUN VERSEMENT COMPTANT
Selon l'un des modes d'achat Simpson
Taxe payable à l'achat

HEURES D'AFFAIRES: 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M. — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 H. — OUVERT SAMEDI 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M. — LE SERVICE TELEPHONIQUE OUVERT A 8 H. A.M. — VI. 2-7221

LA PRESSE

SPORT / DECES / INFORMATIONS GENERALES

MONTREAL, MERCREDI 30 OCTOBRE 1963 — 80e ANNEE — No 14







PRISES DE VUES AU FOND D'UNE MINE — En attendant de monter à la surface, les trois mineurs allemands emprisonnés depuis plusieurs jours, à 262 pieds de profondeur, au fond d'une mine de minerai de fer, à Broistedt, ont été en mesure de se photographier mutuellement au moyen d'un appareil qui leur a été envoyé par un tube de communication. Emil Pohlei, âgé de 34 ans, à droite en bas, a l'air tout à fait détendu au moment où il pose pour la photo. En haut, à gauche et à droite respectivement, l'on voit Gerhard Hanusch, âgé de 45 ans, et Fritz Leder, âgé de 36 ans. Selon la direction de la mine, les trois mineurs devront passer encore une nuit au fond de la mine avant d'être hissés à la surface.

(Téléphotos UPI et PA)

Les USA et l'URSS s'acheminent vers un accord sur le désarmement

NATIONS-UNIES. (Reuter, AFP, PC) — Les Etats-Unis ont proposé hier d'examiner avec l'Union soviétique les propositions visant à installer des postes d'observations à l'Est et à l'Ouest, afin de réduire les risques de guerre par accident.

M. Charles Stelle, délégué américain, a déclaré devant la commission politique de l'ONU que les gouvernements intéressés et la conférence de Genève sur le désarmement devraient se saisir du problème.

Les Etats-Unis désirent également examiner une récente proposition de M. Andrei Gromyko, ministre soviétique des Affaires étrangères, qui a suggéré qu'un nombre limité de missiles soit conservé, avec leurs ogives nucléaires, jusqu'à la fin de la troisième étape d'un éventuel accord sur le désarmement.

M. Stelle a précisé que les Etats-Unis retourneraient à Genève dans le but de définir les domaines où des accords sont possibles, en ce qui concerne un désarmement général et complet et les questions collatérales.

Parmi les mesures collatérales, M. Stelle a notamment mentionné la question des zones dénucléarisées. Les Etats-Unis, a-t-il souligné, ne sont pas opposés à la création de telles zones, pourvu qu'elles ne mettent pas en danger l'équilibre des forces, qu'elles ne soient pas décrétées de l'extérieur, mais qu'elles résultent d'initiatives concertées des pays de la région concernée et qu'elles comportent des garanties suffisantes de vérification.

Le représentant américain est d'avis que des zones dénucléarisées en Europe et en Asie ne répondraient pas à ces critères et qu'il faut, en outre, tenir compte en Extrême-Orient de la politique agressive de la Chine. Il ne s'est pas prononcé sur les propositions de dénucléarisation de l'Afrique ou de l'Amérique latine.

Le Canada

De son côté, le général Burns, au nom du Canada, a réitéré l'intérêt d'Ottawa pour la proposition brésilienne de dénucléarisation de l'Amérique latine et suggéré que la conférence de Genève étudie la question des critères généraux pour l'établissement de zones dénucléarisées.

De plus, le représentant du Canada a proposé que les trois mesures suivantes fassent l'objet d'un examen à Genève, dans le cadre de la conférence sur le désarmement :

1) mesures pour prévenir les risques de guerre et, en particulier, pour l'établissement de postes d'observation au sol;

2) mesures pour prévenir une plus grande dissémination du contrôle des armes nucléaires;

3) la réduction de la production des matériaux fissibles et leur emploi à des usages pacifiques.

Par ailleurs, les représentants des huit nations neutres de la conférence de Genève terminent l'élaboration d'un projet de résolution demandant aux grandes puissances d'interdire les essais nucléaires souterrains. Les Etats-Unis et l'URSS, croit-on savoir, seraient, d'une manière générale, en accord avec les termes du projet qui n'ont pas encore été rendus publics.

La France ne se joindra pas aux négociations Est-Ouest

PARIS. (Reuter) — Dans une déclaration de politique étrangère devant l'Assemblée nationale, M. Maurice Couve de Murville, ministre français des Affaires étrangères, a affirmé que l'objectif actuel de la diplomatie soviétique est de préparer la neutralisation de l'Allemagne occidentale et sa sortie du camp occidental.

M. Couve de Murville a confirmé que la France, sans élever aucune objection aux conversations anglo-américano-soviétiques, n'avait aucune intention de s'y joindre.

Parlant du traité de Moscou et confirmant les raisons pour lesquelles la France n'a pas signé le traité, M. Couve de Murville a indiqué que pour tous les autres pays, sauf la France, l'adhésion constitue un geste purement platonique, "puisque seule la France aurait dû renoncer à poursuivre l'exécution de son programme nucléaire, sacrifiant par là même un élément fondamental de sa défense, c'est-à-dire, un intérêt essentiel."

M. Couvre de Murville a confirmé que la France était favorable à un projet visant à la destruction et à l'interdiction de fabrication des véhicules transportant les armes nucléaires avec un contrôle adéquat.

"Le moment venu, a-t-il dit, nous proposerons à nos partenaires atomiques de reprendre la discussion, car telle est, nous paraît-il, la meilleure approche possible du désarmement nucléaire dont nous persistons à penser qu'il est, à la longue, la condition même de la survie de l'humanité."

L'Alliance Atlantique

Définissant la politique de la France par rapport à l'Alliance Atlantique, M. Couve de Murville a dit :

"La France, pour sa part, est décidée à jouer son propre rôle dans la défense. C'est pourquoi elle a voulu reprendre ses forces en mains, qu'elles soient terrestres, navales ou aériennes. C'est pourquoi, elle s'est fixé un programme atomique militaire. Ce faisant, elle a peut-être bousculé quelques-unes des idées acquises dans l'Organisation Atlantique, mais elle s'est manifestée comme ayant une volonté nationale et, par conséquent, comme étant une alliée valable. Le jour où, mutatis mutandis, les autres membres européens de l'Alliance manifesteront la même volonté, alors une réorganisation sur des bases durables de l'Alliance Atlantique deviendra possible.

"... L'alignement systématique n'est pas une politique. Il n'est pas non plus dans une alliance la garantie des engagements pris. La France est peut-être un allié difficile. Elle est surtout un allié loyal et sûr. Que viennent les crises graves et chacun peut en témoigner."

Des Ecossais enthousiastes saluent leur "futur" député

CRIEFF (PERTSHIRE), ECOSSE, (AFP) — Sir Alec Douglas Home a poursuivi hier sa campagne électorale écossaise en insistant sur la nécessité de lutter contre la hausse des prix.

Faisant halte dans le pittoresque village de Lochearnhead, à l'issue d'une tournée de 200 milles dans la région pluvieuse de Pertshire, sir Alec a renouvelé la promesse d'un programme d'expansion de l'enseignement supérieur de trois milliards et demi de livre sterling ($8 milliards). Ce plan qui prévoit notamment la construction de six nouvelles universités en Grande-Bretagne, sera réalisé, a affirmé le premier ministre, mais à une condition expresse : l'expansion de l'économie nationale sans hausse de prix.

Le successeur de M. Macmillan, qui compte sur l'élection partielle du 7 novembre prochain dans la circonscription très conservatrice de Kinross-West Pertshire, pour obtenir un siège à la Chambre des Communes, a critiqué, en outre, le parti travailliste, critiques qui lui vaudront, sans doute, une riposte rapide de M. Harold Wilson.

Le programme socialiste, a-t-il dit, aurait deux conséquences : "une hausse des prix provoquée par des augmentations de taxes résultant, elles-mêmes, d'un programme d'expansion économique sans rapport avec les réalités : une hausse des prix due à une crise de main d'oeuvre et de matériaux, or la hausse des prix reste le plus sûr moyen d'aboutir au chômage".

Suivie d'une trentaine de voitures de presse, la "limousine" de sir Alec a été saluée au passage, malgré la pluie battante, par des bergers, nombreux dans cette région, et des écoliers. Aucun des villages visités hier par le candidat très spécial qu'est le premier ministre n'a pu offrir cependant à son hôte une assistance de plus de 350 personnes.

522 Newyorkais réclament $8,000,000 du Canada

WASHINGTON. (PA) — Cinq cent vingt-deux personnes de l'Etat de New York réclament plus de $8,000,000 en dommages-intérêts du gouvernement canadien. Elles prétendent que leurs propriétés ont subi des dégâts en 1951 et 1952 à cause d'une hausse du niveau du lac Ontario, hausse qu'elles attribuent au barrage Gut.

Ce barrage, construit en 1903, fut démoli par ordre d'Ottawa en 1953. Il se trouvait sur le St-Laurent, à environ 70 milles du lac Ontario.

La Commission américaine de règlement de réclamations faites à l'étranger a donné jusqu'au 14 novembre pour recevoir les plaintes à ce sujet. On croit que plus de 150 autres personnes s'inscriront.

La Commission s'est donnée pour tâche de fixer, dans quelle mesure, les dégâts peuvent être attribués au barrage. Elle a reçu mandat, en ce sens, du Congrès, l'an dernier.

Dès 1952, des représentations ont été faites au gouvernement canadien, par l'entremise du tribunal de district du nord de l'Etat de New York, pour qu'il donne satisfaction aux demandeurs.

En juillet 1953, Ottawa proposa de recourir à l'arbitrage. En mai 1954, le département d'Etat fut invité à intervenir. C'est ce qui a donné lieu au mandat confié à la Commission des réclamations.

Précédemment, le tribunal de district newyorkais avait abandonné les procédures et la Cour suprême avait refusé, à son tour, en avril 1957, de pousser l'affaire.

Mme Philby rejoint son mari à Moscou

MOSCOU. (Reuters) — L'épouse de Harold (Kim) Philby, connu sous le nom du "troisième homme" en raison du rôle qu'il a joué dans un scandale d'espionnage en Grande-Bretagne, aurait rejoint son mari en URSS. Philby aurait alerté les deux diplomates anglais Burgess et MacLean que les autorités britanniques étaient à leurs trousses. Burgess et MacLean réussirent ainsi à déjouer, il y a 12 ans, la vigilance de la police britannique et cherchèrent refuge en URSS.

Selon certaines sources occidentales à Moscou, une femme répondant à la description de Mme Philby est arrivée à Moscou, le 26 septembre dernier, à bord d'un avion soviétique A Londres, un porte-parole du Foreign Office a fait savoir que Mme Philby avait en effet quitte la Grande-Bretagne ce jour là. Harold Philby, qui aurait obtenu la citoyenneté soviétique, était, avant sa défection; à l'emploi du Foreign Office et de deux journaux britanniques (The Observer et The Economist).

La grève au Brésil menace de s'étendre

SAO PAULO (AFP, Reuter) — L'ordre de grève lancé hier matin par 80 syndicats affiliés à la Confédération brésilienne des travailleurs de l'industrie, qui groupe 700,000 adhérents, a été suivi à 80 pour cent, ont annoncé hier soir les dirigeants syndicaux. Selon le patronat, toutefois, les ouvriers d'usines se seraient rendus à leur travail dans la proportion de 60 pour cent.

Au moins 200 personnes ont été arrêtées. Les troupes avaient été mises en état d'alerte au début de la journée, à la suite de l'échec des conversations avec les représentants du patronat.

A Santos, non loin de Sao Paulo, 50 pour cent seulement des établissements industriels sont touchés par la grève. Une grève des typographes empêche les journaux du soir de paraitre.

Les syndicats ouvriers revendiquent une augmentation de salaires de 100 pour cent, des négociations globales des conventions collectives entre la CNTI et l'organe représentatif de l'ensemble du patronat, et non plus des négociations séparées entre les responsables des différentes corporations.

Jusqu'ici, les représentants patronaux n'ont accordé que 90 pour cent d'augmentation de salaire, mais se refusent à prendre en considération les autres revendications syndicales.

Les autorités du ministère du Travail se préoccupent de trouver une solution rapide à cette impasse, de peur que le mouvement ne s'étende aux ouvriers du port de Santos et à différents syndicats de la ville de Rio de Janeiro, qui se sont déjà en effet déclarés en état d'alerte, tout prêts à arrêter le travail pour appuyer les revendications de leurs camarades de Sao Paulo.

JFK remporte une nouvelle victoire contre le racisme

WASHINGTON. (AFP, PA) — L'administration Kennedy vient de remporter une nouvelle victoire importante dans sa lutte pour faire adopter une législation efficace sur les droits civiques.

Par 23 voix contre 11, la Commission judiciaire de la Chambre des représentants a approuvé définitivement, hier soir, le projet de loi sur les droits civiques qui a été amendé à la demande du président Kennedy pour assurer plus sûrement son passage au Congrès.

La Commission, qui s'était réunie, hier matin, pour rejeter le projet initial "plus ferme", soutenu par les représentants "libéraux" du nord des Etats-Unis, avait ensuite voté les amendements proposés par l'administration par 20 voix contre 14.

A la suite du vote favorable obtenu, le procureur général, M. Robert Kennedy, a exprimé l'espoir que la loi sera définitivement adoptée par le Congrès avant la fin de l'année.

Renforts à Philadelphie

D'autre part, on signale l'arrivée de renforts des forces de sécurité à Philadelphie, hier, en vue de rétablir l'ordre et écarter toute nouvelle tentative de subversion, de la part des gens de couleur, à la suite de la mort d'un jeune Noir de 24 ans, tué par la police durant le week-end.

Environ 500 personnes ont manifesté bruyamment, lundi, contre la mort de leur frère de race en brisant des vitres, pillant des magasins et menaçant des automobilistes blancs.

Elles ont finalement été dispersées par une soixantaine de policiers et le calme est revenu. 23 personnes ont été arrêtées, dont 19 mineurs, pour désordre.

Les autorités de la ville de Philadelphie ont décidé aujourd'hui de suspendre l'agent John Tourigian de ses fonctions en attendant le rapport d'une commission d'enquête. Plus tôt, le président de la section de Philadelphie de l'Association nationale pour l'avancement des gens de couleur (NAACP), M. Cecil B. Moore, avait fait savoir qu'il demanderait aux Noirs de s'abstenir de voter, mardi prochain, aux élections à la mairie, à moins que l'agent Tourigian ne soit suspendu et qu'une enquête sur la mort du jeune noir ne soit ouverte par le procureur général du district et les autorités de la police.

Le policier avait déclaré qu'il voulait questionner la victime à propos du vol d'une montre, mais que ce dernier l'avait attaqué avec un poignard ne lui laissant d'autre alternative que de l'abattre.

MARCEL ADAM
NOTRE ENVOYE SPÉCIAL, NOUS PARLE DU CONCILE "VATICAN II"

DE ROME

A un concile qui s'interroge on cite Jean XXIII en exemple

ROME. (par téléphone) — En commémorant, lundi dernier, l'élection de Jean XXIII à la papauté, le pape Paul VI a sans doute fait d'une pierre deux coups : un hommage mérité a été rendu à son prédécesseur et une injection revigorante a été administrée à un concile fatigué et peut-être un peu désabusé.

On sait que, depuis plusieurs jours, le concile passe par une période dépressive, à cause de la longueur et de l'incohérence des délibérations. Et plusieurs Pères s'interrogent sur l'orientation que prendra le concile.

Lundi, à St-Pierre, à l'issue d'une messe célébrée par Paul VI, devant tous les Pères conciliaires, le cardinal belge, Suenens, a fait un admirable panégyrique de Jean XXIII qui, dit-il, comme Jean-le-Baptiste, fut un homme envoyé de Dieu.

Pendant plus d'une demi-heure, il a montré que, comme le Précurseur, il a atteint des sommets, frayé une voie et montré le Christ au monde. Avec le recul de l'histoire, dit-il, on pourra dire "qu'il ouvrit une ère nouvelle pour l'Eglise et qu'il posa les jalons de la transition entre le XXe et le XXIe siècles".

Son oeuvre maîtresse

Comme il se devait, l'orateur ne pouvait pas ne pas parler de son oeuvre maîtresse: le concile oecuménique; et aux Pères tentés par le découragement ou'en voie d'oublier l'importance de l'événement, ou les buts précis du concile, le cardinal Suenens a rappelé que Jean XXIII a fait le sacrifice de sa vie pour le succès du concile.

Le cardinal a souligné que, pour Jean XXIII, le concile "c'était d'abord et avant tout un rendez-vous collectif du collège épiscopal tout entier avec le Saint Esprit, une rencontre verticale, l'accueil à une immense effusion de l'Esprit Saint pour notre temps, une sorte de nouvelle Pentecôte".

Le Pape du dialogue

Il a ensuite montré que Jean XXIII a réussi à se faire écouter des hommes de notre temps parce qu'il a été le pape du dialogue. Les hommes ont reconnu sa voix, dit-il, une voix qui leur parlait de Dieu, mais aussi de fraternité humaine, de justice sociale à rétablir, de paix à instaurer à l'échelle du monde.

Les hommes ont entendu un appel, ajoute le cardinal Suenens, qui s'adressait au meilleur d'eux-mêmes et ils ont levé les yeux vers cet homme dont la bonté leur faisait pressentir Dieu. C'est pour cela qu'il a été pleuré comme un père par les enfants, les pauvres et les prisonniers.

En relevant les qualités qui ont fait aimer Jean XXIII de toute l'humanité, le cardinal Suenens rappelait peut-être au concile, et à sa façon, que c'est en adoptant une telle ouverture, un tel langage que l'Eglise sera présente au monde et aimée des hommes.

Après le discours, Paul VI a exprimé sa satisfaction en embrassant le cardinal Suenens. Il m'a été dit, d'autre part, que l'éloge de Jean XXIII a été moins goûté des prêtres anti-réformistes, particulièrement de ceux de la Curie, chez qui l'annonce du concile a éveillé autre chose que de l'enthousiasme.

Un geste important

Le concile a fait un geste important hier matin. Il a décidé, par vote, d'incorporer le schéma sur la Vierge Marie dans le schéma sur l'Eglise, plutôt que d'en faire une étude à part.

Cette décision est beaucoup plus importante qu'elle ne paraît à première vue.

Depuis quelques générations, la dévotion mariale a pris une telle ampleur qu'il en est résulté des exagérations souvent dangereuses non seulement chez les fidèles, mais aussi dans un certain clergé qui s'est donné pour mission d'animer cette ferveur au-delà souvent des limites de la prudence.

Il en est résulté, chez plusieurs, une sorte de déification de la Vierge, au détriment de l'objet premier du christianisme qui doit être le Christ.

Mais il existe aussi une réaction contraire qui, visant exclusivement à la gloire du Christ, diminue la dévotion à Marie presque à néant, ce qui est contraire à l'enseignement catholique traditionnel.

Toutes nuances gardées, ces tendances se retrouvent aussi au concile. Beaucoup de Pères voudraient mettre davantage l'accent sur le rôle de Marie dans l'Eglise, promouvoir toujours plus la dévotion mariale et susciter le plus de dogmes possibles: médiation, royauté, maternité divine, etc., au risque même de compromettre le dialogue oecuménique.

Mais une grande partie des Pères désirent, d'autre part, que le concile, sans rien diminuer de sa gloire, situe la place réelle de la Vierge dans la vie de l'Eglise, afin d'éviter tout déséquilibre et de rendre, de ce fait, le culte marial plus acceptable aux frères chrétiens séparés.

Situer la Vierge

Afin d'éviter un débat général sur la question, la commission de théologie a demandé à deux cardinaux d'exposer les deux points de vue. Aussi, jeudi dernier, le cardinal Santos a parlé en faveur d'un schéma spécial; et le cardinal Koening a favorisé l'idée d'en faire plutôt un chapitre spécial du schéma sur l'Eglise. Et hier les Pères se prononçaient, à 18 voix de majorité seulement, pour la deuxième option.

Le cardinal Koening avait soutenu, entre autres, qu'un schéma à part sur Marie alimenterait les reproches que l'on fait aux théologiens catholiques de trop séparer la mariologie du reste de la théologie; il ferait croire que l'on vent définir d'autres dogmes mariaux. D'autre part, en parlant de la Vierge dans le schéma sur l'Eglise, le concile montrera qu'elle est la figure, le type même de l'Eglise, car l'un et l'autre sont fruit de la rédemtuoin du Christ et moyen de salut. Il faut, dit-il, instruire le peuple catholique des mystères de l'Incarnation et du rôle qu'y joue la Vierge Marie afin que dans sa dévotion il aille à l'essentiel et ne s'attache pas à ce qui est secondaire ou accidentel.

Sur le plan oecuménique, dit-il enfin, ça plaira aux Orientaux qui reconnaîtront mieux la mère de Dieu, et à bon nombre de protestants qui reconnaissent en Marie la figure de l'Eglise.



UN BEATNIK DE MOINS ! — Fini le collier de barbe et les cheveux longs. C'est ce que semble avoir décidé ce lion qui s'est tout bonnement présenté chez un barbier de Nashville, en Indiana, pour se faire couper la crinière. A moins qu'ainsi déguisée en lionne, il puisse s'approcher plus près d'une congénère pour lui faire la cour. Le barbier, qui a nommé son salon "La Tanière", a révélé (qui l'aurait cru) que c'était la première fois qu'il faisait les cheveux à un tel client. Même que, pris de court, il ne savait pas quel sujet de conversation aborder avec lui.

Pékin : pas de relations commerciales avec les E.-U.

PEKIN. (Reuter) — La Chine n'entend nullement engager des pourparlers commerciaux avec les hommes d'affaires américains qui pourraient se rendre à Hong-Kong, a déclaré aujourd'hui M. Jen Len Sin, l'un des dirigeants du Centre chinois pour la promotion du commerce international, au correspondant de l'agence Reuter.

"Selon certains rapports, a précisé M. Sin, des hommes d'affaires américains aimeraient faire du commerce avec nous depuis Hong-Kong, mais nous ne traiterons pas avec eux car les Etats-Unis ne sont pas amis."

Evoquant ensuite les rapports selon lesquels le président de la Chambre de commerce des Etats-Unis, M. E. Neiland, aurait personnellement recommandé la reprise des relations commerciales avec la Chine, M. Sin a déclaré ce qui suit : "Notre attitude sur ce point est très nette. Nous ne ferons pas de commerce avec les Etats-Unis, car ceux-ci se montrent hostiles à notre égard en misant sur la doctrine des "deux Chines" et en menant bien d'autres activités contre la Chine".

Mis à part les Etats-Unis, a poursuivi M. Sin, la Chine désire établir des relations commerciales avec tous les pays qui font preuve d'amitié à notre égard. Le porte-parole chinois a précisé qu'il rangeait la France, la Grande-Bretagne, le Japon, l'Italie et d'autres pays d'Europe occidentale dans cette catégorie.

Irak : procès des conspirateurs

BAGDAD. (Reuter) — Le procès des inculpés du complot contre le gouvernement irakien s'ouvrira la semaine prochaine avec la comparution devant un tribunal de Bagdad de cinq accusés. Vingt-cinq personnes ont été accusées par le gouverneur militaire, le général Rashid Musleh, d'avoir participé au complot contre le gouvernement découvert il y a une dizaine de jours. Parmi les accusés figurent deux anciens premiers ministres d'Irak, deux anciens ministres, dix officiers supérieurs, trois sheiks, un avocat, un ancien juge, un commissaire de police et cinq hommes d'affaires.

Mésaventure du juge E. Warren

NEW YORK. (PA) — Le juge en chef Earl Warren, de la Cour suprême des Etats-Unis, a été accueilli par un déluge de tracts et de pancartes, hier soir, en quittant une salle de New York où il venait d'être admis comme membre honoraire de l'Association du Barreau newyorkais. "Je remercie le Ciel que nous vivions dans un pays où de tels incidents soient possibles", a déclaré M. Warren. Personne n'a été arrêté. M. Walter Zaleski, de Brooklyn, porte-parole des 75 manifestants, a déclaré que la Cour suprême prend des décisions qui vont "à l'encontre de nos libertés". Les tracts recommandaient l'achat des publications de "American Opinion", société dirigée par Robert Welch, fondateur de la très conservatrice John Birch Society. M. Zaleski a précisé qu'il faisait partie du "Movement to impeach Earl Warren" (Mouvement anti-Earl Warren).

L'Argentine réclamera Juan Peron

BUENOS AIRES. (UPI) — L'Argentine cherchera, en fin de compte, à obtenir que l'Espagne se prononce pour l'extradition de Juan Peron. Il y a quelques années, un juge de Buenos Aires avait recommandé qu'on abandonne les procédures. La Cour d'appel a renversé hier cette décision.

L'Argentine réclamera donc que Madrid lui renvoie Peron afin qu'il puisse être jugé sous l'accusation de "viol statutaire". L'Espagne n'aurait jamais extradé qui que ce soit pour cette raison.

L'accusation se rapporte aux aventures de l'ex-dictateur-président avec la fille d'un veilleur de nuit, Nelida Rivas, qui avait 13 ou 14 ans quand elle rencontra Peron. En 1958, Mlle Rivas a épousé un Argentin à l'emploi de l'ambassade des Etats-Unis, à Buenos Aires, et elle vivrait toujours dans cette ville.

Le FBI arrête deux espions soviétiques

WASHINGTON (Reuter) — Un ingénieur américain et un chauffeur employé par une organisation commerciale soviétique, ont été arrêtés, hier, par le FBI pour espionnage au profit de l'URSS.

L'arrestation des deux espions a eu lieu dans un parc de stationnement, près d'une gare, à Englewood, dans le New Jersey.

Le FBI a révélé l'identité des deux espions. Il s'agit de John William Butenko, ingénieur en électricité employé par la Corporation internationale d'électricité, et Igor Ivanov, chauffeur au service de la firme commerciale soviétique "Amtorg".

Le bureau américain d'enquête fédéral précise que l'ingénieur Butenko aurait transmis des documents et divers renseignements relatifs à un contrat de l'armée de l'air américaine, dont s'occupait la corporation internationale d'électricité de Paramus, au New Jersey.

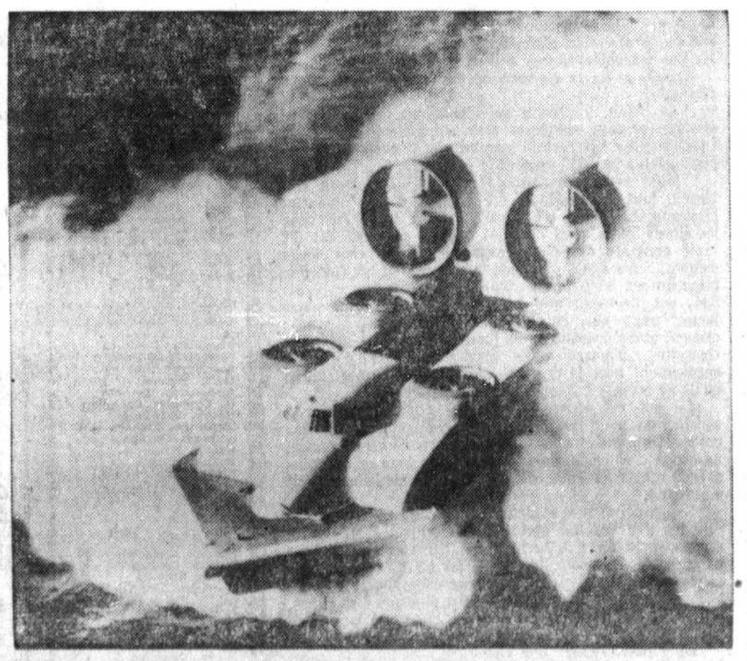
Selon le directeur du FBI, M. Edgar Hoover, une serviette contenant des documents et apportée par Butenko au rendez-vous clandestin, a été découverte sur la banquette arrière de la voiture utilisée par Ivanov et Pavlov. Ce dernier est employé à la mission soviétique de l'ONU.

Cette serviette renfermait des détails relatifs au contrat de l'armée de l'air.

Une caméra spéciale destinée à photographier des documents sur simple manoeuvre du briquet de l'automobile des deux Soviétiques, a été découverte.

Deux employés de la mission soviétique à l'ONU, MM. Gleb A. Pavlov, 39 ans, et Yuri A. Romashin, arrêtés en même temps que Butenko et Ivanov, ont été relâchés en vertu du fait qu'ils bénéficient de l'immunité diplomatique. Un troisième diplomate soviétique, M. Vladimir I. Olenev, impliqué dans l'affaire par le FBI, n'a pas été incarcéré.

Le rôle de Pavlov et de Romashin était de faire le guet durant la rencontre clandestine.



BATEAU "VOLANT" — Cet hydroglisseur SKMR-1 rase la surface de l'eau au cours d'un essai effectué par la Marine américaine sur le lac Erié, près de Buffalo. Cet appareil de 22½ tonnes, propulsé par deux hélices jumelles de 10 pieds montés sur l'arrière-pont, peut glisser à plus d'un pied au-dessus de l'eau à une vitesse dépassant 40 noeuds.

Téléphoto UPI

GOLF-O-RAMA



JACQUES BARRETTE

Supériorité de Nicklaus

Pendant des années, la controverse à savoir lequel entre Jack Nicklaus et Arnold Palmer se poursuivra dans les cercles du golf à travers le monde. Cette controverse est certes comparable à celle qui existait du temps des beaux jours de Sammy Snead et de Ben Hogan.

L'année 1963 passera à l'histoire comme ayant été celle de Nicklaus, par une faible marge. En 1960 et 1962, c'est Palmer qui a dominé le monde du golf, principalement à cause de sa tenue extraordinaire dans les tournois majeurs et à cause de sa tenue extraordinaire dans les tournois majeurs et à cause de ses retours qui ont frappé l'imagination même des meilleurs cinéastes.

Si nous prétendons que Nicklaus a eu un léger avantage sur Palmer, cette année, c'est à cause de sa tenue phénoménale dans les tournois majeurs tels que le tournoi des Maitres, le championnat de la P.G.A., la Série Mondiale du golf et les matches de la coupe Canada. Aux victoires remportées dans ces tournois fort importants, on peut ajouter son brio dans l'omnium britannique où, il est venu à un cheveu près de devancer Phil Rodgers et Bob Charles, le brillant gaucher de la Nouvelle-Zélande.

Par ailleurs, Palmer est en tête chez les boursiers du circuit américain ayant récolté $128,230, un nouveau record. Arnold a monopolisé les trois tournois les plus rémunérateurs du circuit, les omniums Cleveland, Whitemarsh et Thunderbird. (On excepte ici la Série Mondiale du golf parce qu'il ne fait pas partie du circuit américain et parce que c'est une compétition de seulement 36 trous réunissant quatre golfeurs).

Le professionnel américain joue au golf pour l'argent tout simplement. Le golf est son gagne-pain, ça se comprend. Il considère donc que le premier parmi les boursiers est le golfeur par excellence, qu'il ait fait belle figure dans les tournois majeurs ou non.

Il y a quelques années, Ed Furgol s'est plaint de l'indifférence des gens à l'égard du champion omnium des Etats-Unis. "J'aurais préféré remporter le championnat du monde du Tam O'Shanter parce que le gagnant de ce tournoi récolte plus d'argent. Je me moque du prestige dans de telles circonstances", a alors déclaré Furgol. Il a mentionné que sa victoire dans l'omnium des Etats-Unis lui avait rapporté environ $40,000 et que le championnat du monde du Tam O'Shanter aurait rapporté plus de $100,000.

Toutefois, ceux qui se permettent de passer des commentaires au sujet de la valeur des golfeurs remarquent surtout la tenue des golfeurs dans les tournois majeurs où la tension est plus forte et où l'enjeu est plus grand au point de vue prestige. On fait grand état des gagnants des tournois des Maitres, de la P.G.A., de l'omnium des Etats-Unis et britannique. La Série Mondiale du golf est, de nos jours, un boni pour les titulaires de ces quatre tournois de grande envergure.

Nous sommes d'accord avec ceux qui évaluent les golfeurs selon leurs performances dans les tournois majeurs. C'est pour cette raison que nous considérons que Nicklaus a eu le meilleur sur Palmer en 1963. Il ne faut pas oublier, cependant, les triomphes nombreux et imposants de ce dernier dans des tournois importants où les bourses étaient imposantes. Dans les tournois majeurs (les quatre mentionnés plus haut), Palmer n'a pas remporté de victoire même s'il est venu près de le faire dans l'omnium national des Etats-Unis, perdant une ronde éliminatoire aux mains de Julius Boros et de Jacky Cupit.

La santé de Palmer semble détériorée après tant d'années de travail incessant, de nervosité et de fatigues accumulées. Par exemple des troubles de digestion l'ont empêché de fournir son plein rendement dans la ronde éliminatoire de l'omnium des Etats-Unis et une bursite intolérable à une épaule l'ennuie depuis une couple de mois.

Mais Palmer est un compétiteur doué d'une grande habileté et d'une détermination admirable. Il saura sans doute attiser cette controverse amicale entre Nicklaus et lui au cours des prochaines années.

Nicklaus, pour sa part, est un phénomène du golf. En deux ans, il a gagné tous les tournois majeurs à l'exception de l'omnium britannique. Il a décroché près de $300,000, si l'on inclut ses deux triomphes dans la Série Mondiale du golf. Il est fort et doué d'un style solide à tous les points de vue. L'expérience lui donnera le fini pour réussir sur tous les genres de terrain de golf. A Brookline, par exemple, il n'a pas pu s'adapter à ce terrain bizarre où la précision jouait un rôle prépondérant.

Le robuste golfeur blond de l'Ohio, que l'on surnomme "Baby Beef", pourrait devenir le plus grand golfeur de tous les temps si, à l'instar de Palmer, il ne succombe pas à la cupidité, ce poison qui ruine tant d'athlètes.

Knudson ignoré

Tout le monde sait que George Knudson, récent vainqueur de l'omnium de Portland, est le meilleur golfeur canadien de l'heure. Il semble ridicule qu'il n'ait pas été choisi sur l'équipe canadienne en vue des matches de la coupe Canada.

Knudson aurait dû nous représenter aux côtés d'Al Balding, le titulaire de la C.P.G.A. Il est normal que Balding, à titre de champion des professionnels du Canada, aille nous représenter dans une compétition internationale. Mais Kudson aurait dû remplacer Stan Leonard, qui a connu une année de famine en 1963. Le choix d'une équipe n'est pas une question de sentiment. Leonard, un excellent ambassadeur de bonne entente pour le Canada, a été préféré à Knudson certainement à cause de ses exploits passés et non à cause de sa tenue au cours de la présente année. C'est de l'injustice flagrante qui, nous l'espérons, ne se répétera pas.

Geste admirable à Boucherville

Jean-Guy Périard, le jeune professionnel du club Boucherville, doit se considérer avec raison comme l'homme le plus chanceux de la province. En effet, ses membres lui ont remis la somme de $3,500 pour défrayer la majeure partie de ses dépenses au circuit d'hiver. Cette présentation a été faite dimanche dernier. Tous les membres de ce club de golf méritent des félicitations pour ce geste admirable.

Il est dommage que pas plus de clubs de golf du Québec imitent ce geste. A notre connaissance, le club Val Morin est le seul autre qui ait aidé son professionnel Jack Bissegger à aller "suivre le soleil" durant les mois d'hiver.

Bissegger et Périard ont remercié leurs membres à leur façon, cette année, en étant les deux meilleurs golfeurs de la province.

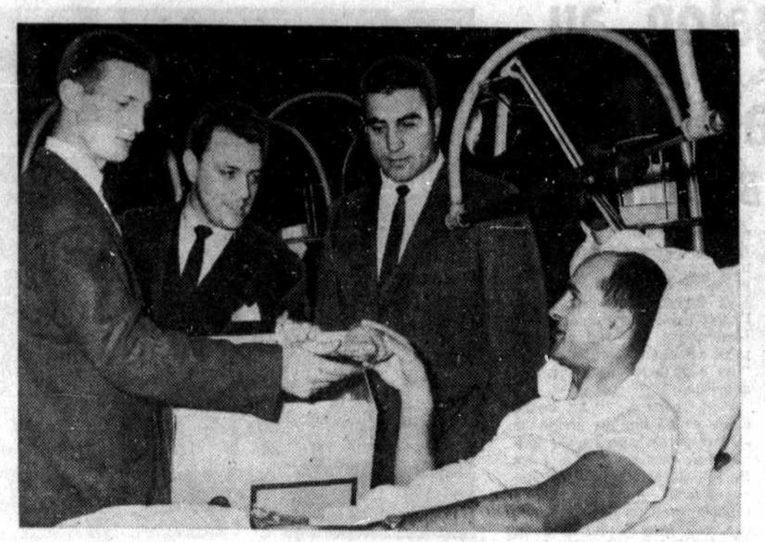
Emotions!
Ce soir 8 h. 15



DIMANCHE : 2 h. 15
Pas de courses le jeudi

BLUE BONNETS

CE SOIR : Soirée des dames — Dames admises gratuitement



LES ALOUETTES A L'HOPITAL DES VETERANS — Accompagnés de leurs instructeurs JIM TRIMBLE, LEO CAHILL et ED ENOS, la plupart des joueurs des ALOUETTES ont rendu visite aux anciens vétérans, à l'hôpital du chemin de la Reine-Marie, hier soir. Ici MECO POLIZIANI (à g.), et BOB LEBLANC (3e de g.) accompagnent un des organisateurs qui distribue des friandises à un malade, CHRISTIAN GAZAILLE.

photo Réal St-Jean, LA PRESSE

Howe tenu en échec

Wharram compte trois buts et Chicago surclasse Détroit

CHICAGO. (UPI, PA) — Gordie Howe sait maintenant ce que c'est que d'être l'étoile d'un spectacle et de voir un autre aller saluer à la fermeture du rideau.

Un seul autre but et Howe aura vu son lancer aller choir dans le filet adversaire à 545 reprises, un record quasi inaccessible. Un seul autre but, mais pourtant ce but pourrait fort bien être difficile à obtenir, même quand dans le camp adversaire un joueur compte des buts un peu comme nous attrapons la grippe au simple contact de la foule.

A Chicago, hier soir, c'est Ken Wharram qui a attiré l'attention des spectateurs en réussissant le premier "truc du chapeau" de sa carrière alors que les Black Hawks ont déclassé les Red Wings de Détroit, 5-1.

Et pendant ce temps, Howe, habilement surveillé par Bobby Hull, Ab McDonald, Ron Murphy et Eric Nesterenko à tour de rôle, a rarement obtenu une chance de compter.

Et quand, en quatre occasions, il a réussi à se rendre jusqu'à Glen Hall ou à lancer en sa direction, ce dernier s'est montré à la hauteur de la tâche pour le frustrer dans ses efforts.

Al MacNeil et Johnny McKenzie ont réussi les autres buts des vainqueurs, tandis que l'excellent joueur de centre Norm Ullman a sauvé les Red Wings d'un blanchissage en comptant son but avec 10 minutes à jouer, et ce durant une punition à la vedette de la soirée, Wharram.

A la première période, le jeu a dû être retardé lorsque Bobby Hull est venu en collision avec le gardien Terry Sawchuk.

Cette victoire des Black Hawks leur permettait de porter à six points leur avance sur les Maple Leafs de Toronto et le Canada, installés au deuxième rang. Les Hawks n'ont pas subi la défaite dans leurs sept dernières joutes.

Détroit : Buts, Sawchuk. Défenses, Ingram, Gadsby, M. Pronovost, Barkley, Goegan. Avants, McNeil, Joyal, Ullman, L. Macdonald, Howe, Delvecchio, Faulkner, Jeffrey, A. Pronovost, MacGregor, P. Macdonald.
Chicago : Buts, G. Hall. Défenses, Pilote, Vasko, Young, MacNeil, Hillman. Avants, Hull, Hay McKenzie, M. Hall, Balfour, Murphy, McDonald, Nesterenko, Maki, Wharram, Mikita.
Arbitre, Udvari. Juges de lignes, Pavelich, Armstrong.

PREMIERE PERIODE

1. Chicago, Wharram (3e), (Mikita, Pilote) 11:36.
2. Chicago, Wharram (4e), McDonald, Pilote) 12:07.
3. Chicago, MacNeil (2e), (Maki, Murphy) 14:30.
Punitions, Jeffrey 5:01 McDonald 18:03, Pronovost 19:46.

SECONDE PERIODE

4. Chicago, McKenzie. (3e) (Hull, Hillman) 6:40.
Punitions, Hillman 9:41, Gadsby 15:36.

TROISIEME PERIODE

5. Chicago, Wharram (5e) Mikita) 13:27.
6. Détroit, Ullman (1er), (Howe A. Pronovost) 15:43.
Punitions, Vasko 0:25, Young 3:11, Barkley 6:43, Ullman 8:53, McKenzie et Jeffrey 11:42, Wharram 14:01, Ingram 16:38.
ARRETS :

Sawchuk	13	10	7-30
Hall	8	9	8-25

Assistance, 13,978.

Roger Picard marque 4 buts

Roger Picard et Claude Richard ont compté tous les buts de leur équipe et les Pompiers ont surclassé les Braves de Lachine, 7-1 dans la Ligue Métropolitaine Senior.

Picard a enregistré quatre buts et récolté deux assistances tandis que Richard a marqué trois buts et mérité une passe.

Ed Hyduk a évité le blanchissage au Lachine.

Les Braves étaient privés des services de huit joueurs réguliers qui soignent diverses blessures. Seulement 11 joueurs étaient en uniforme.

Denis et Marcel Guilbault ont obtenu leur libération du Boisclair et une rumeur veut qu'ils deviennent sous peu la propriété du Chomedey.

Le Chomedey annonce aussi l'acquisition du centre Ricky Martin, autrefois du CNR de la Ligue Transportation.

Picard en tête

Après deux semaines d'activité Métropolitaine senior, Roger Picard des Pompiers détient la première position des compteurs avec un total de 17 points, dont 11 assistances.

Chez les gardiens de buts, André Pratte également des Pompiers est en tête avec une moyenne de 2.00. Il a alloué quatre buts en deux parties. Denis Brodeur et Gilles Beaudoin ont été déjoués à dix reprises pour conserver une moyenne de 3.33.

LES MENEURS

	B	A	Pts
Picard, Pompiers	6	11	17
Richard, Pompiers	7	6	13
Di Tomasso, Pompiers	5	6	11
Bessette, CNR	6	4	10
Brisebois, Lachine	4	5	9
Trottier, Boisclair	3	4	7
Edwards, Lachine	2	5	7
Armstrong, CNR	3	2	5
Labrosse, CNR	3	2	5
Cyr, Boisclair	2	3	5
Veilleux, Boisclair	2	3	5

Résultats de la Métro jr

VERDUN, 7; LACHINE, 4

PREMIERE PERIODE

1) Verdun : Berry (Dumais) 6:32
2) Verdun : Dumais (Berry et Wright) 15:21

Punitions : Jenkins, 1:25; Wilkins, 5:46; Plager, 6:09; Lachine (pour avoir retardé la partie) purgée par Thompson, 8:20; Thorton, 14:03.

SECONDE PERIODE

3) Verdun : Guérin (Audette et Galbraith) 11:04
4) Lachine : Ferguson (Plager et Patrick) 13:35
5) Verdun : Berry (Savoie et Hétu) 17:57
6) Verdun : Berry (Wright et Jenkins) 19:44

Punitions : Rodriguez, 0:46; Wilkins, 6:43; Castonguay, 8:23; Eastman, 9:45; Berry, 15:37; Plager (mineure et majeure) et Dumais (majeure) 18:47.

TROISIEME PERIODE

7) Verdun : Castonguay (sans aide) 0:41
8) Verdun : Berry (Savoie et Wright) 3:00
9) Lachine : Corbin (Boily et Patrick) 9:48
10) Lachine : Boily (Corbin et Eastman) 13:30
11) Lachine : Eastman (Corbin et Patrick) 17:02.
Punitions : Eastman (majeure) et Dumais (majeure et mauvaise conduite automatique) 4:44; Berry et Thompson, 11:59; Rodriguez, 12:40; Castonguay, 19:56.

ST-JEROME, 4; N.D.G., 2

PREMIERE PERIODE

1) St-Jérôme : Bernard (Guénette et Labelle) 12:58
2) St-Jérôme : Guénette (Bernard et Labelle) 18:20

Punitions : Tapping 12:35, Rouleau 12:35; Bernard, 13:55; Duchesne, 14:32.

SECONDE PERIODE

3) N.D.G. : Angle (Vadnais et Potvin) 7:46
Punitions : Vadnais, Labelle, 2:40, Labelle (m. conduite) 2:40; Hébert, 6'33; Burns, 10:56; Murray, 12:28; Tapping, 14:06; Rouleau, 14:06; Duchesne, 14:55; Edmonds (mineure, majeure) 19:56; Bernard, (majeure) 19:56.

TROISIEME PERIODE

4) N.D.G. : Tapping (Leisemer et Potvin) 0:59
5) St-Jérôme : Hébert (Guénette et Labelle) 15:28
6) St-Jérôme : Bernard (Hébert et Guénette) 18:10.
Punitions : Labelle, 19:32.

Surnom de Drysdale

LOS ANGELES. (UPI) — Don Drysdale, le lanceur étoile des Dodgers de Los Angeles, avait été surnommé "Airedale" par ses coéquipiers Carl Furillo et Joe Pignatano en 1956.

Joutes de hockey

AUJOURD'HUI

LIGUE AMERICAINE
Pittsburg à Cleveland

LIGUE CENTRALE
Omaha à St-Paul

LIGUE METROPOLITAINE Jr "A"
Palestre N. à Sorel 8 h. 30
Rosemont à Valleyfield 8 h. 15

HIER

LIGUE CENTRALE
Minneapolis 5, St-Louis 7

LIGUE AMERICAINE
Baltimore 2, Québec 1

LIGUE JUNIOR DE L'ONTARIO
Kitchener 2, Oshawa 2

LIGUE METROPOLITAINE Sr
Pompiers 7, Lachine 1

LIGUE METROPOLITAINE Jr "A"
Laval 2, Palestre N. 4
N.D.G. 2, St-Jérôme 4
Lachine 4, Verdun 7

LIGUE METROPOLITAINE Jr "B"
Lachine 4, Palestre 2
Outremont 2, Verdun 5

LIGUE AMERICAINE
(Section Est)

	G	P	N	P	C	Pts
Providence	4	3	2	38	33	10
Hershey	4	5	1	36	39	9
Québec	4	6	0	31	32	8
Baltimore	3	6	1	21	34	7
Springfield	3	3	0	19	27	6

(Section Ouest)

	G	P	N	P	C	Pts
Rochester	5	2	0	35	20	10
Pittsburgh	5	1	0	25	13	10
Cleveland	3	3	0	24	16	6
Buffalo	3	5	0	22	37	6

LIGUE CENTRALE

	G	P	N	P	C	Pts
Omaha	6	0	0	32	16	12
St-Paul	6	2	0	32	22	10
Minneapolis	3	5	1	34	47	7
St-Louis	2	5	2	27	36	6
Indianapolis	1	5	1	14	25	3

LIGUE JUNIOR DE L'ONTARIO

	G	P	N	P	C	Pts
Toronto	5	1	1	44	27	11
Peterborough	5	1	1	28	20	11
Canadien jr	3	1	1	27	16	7
N.-Falls	3	3	0	20	21	6
Oshawa	1	3	3	31	35	5
St. Catharines	2	4	0	28	31	4
Kitchener	1	3	2	16	29	4
Hamilton	0	4	2	15	30	2

LIGUE METROPOLITAINE Jr "A"
(Section Est)

	G	P	N	P	C	Pts
Rosemont	5	0	1	35	15	11
Palestre N.	3	3	0	18	13	6
Montréal-Nord	1	1	2	13	13	4
Sorel	1	5	0	18	42	2
Laval	0	8	0	14	46	0

(Section Ouest)

	G	P	N	P	C	Pts
St-Jérôme	7	0	0	32	13	14
N.D.G.	3	2	2	40	18	8
Verdun	3	1	1	27	24	7
Lachine	2	2	0	23	16	4
Valleyfield	1	4	2	17	29	4

LIGUE METROPOLITAINE Sr

	G	P	N	P	C	Pts
CNR	3	1	0	21	10	6
Boisclair	2	0	2	20	12	6
Pompiers	2	1	1	24	7	5
St-Jérôme	2	1	0	16	24	4
Lachine	1	3	1	19	23	3
Chomedey	0	4	0	13	37	0

LIGUE METROPOLITAINE Jr "B"
(Section Est)

	G	P	N	P	C	Pts
Ahunt-Imm.	3	1	0	16	12	6
St-Lambert	2	1	0	14	10	4
V. Mt-Royal	1	0	0	4	1	2
Palestre N.	1	2	0	9	10	2
St-Laurent	0	1	1	4	5	1

(Section Ouest)

	G	P	N	P	C	Pts
Lachine	2	0	1	9	3	5
Verdun	1	1	0	9	9	3
Lakeshore	1	0	0	4	2	2
N.D.G.	1*	2	0	7	14	2
LaSalle	0	1	1	5	7	1
Outremont	0	3	0	6	14	0

LIGUE MONTREAL Jr

	G	P	N	P	C	Pts
Villeray	3	0	1	11	2	7
Sts-Martyrs	2	0	2	9	4	6
St-Michel	1	1	1	5	7	3
Rangers	0	2	0	2	4	0
Montréal-Nord	0	1	0	0	3	0
Rosemont	0	2	0	0	7	0

Ligue Nationale



AUJOURD'HUI
Canadien à Toronto
Boston à New York

HIER
Détroit 1 Chicago 5

JOUTES GAGNEES ET PERDUES

	Can.	Dét.	Bos.	Chi.	NY.	Tor.	Vic.
Canadien	—	1	1	0	1	0	3
Détroit	0	—	1	1	0	1	3
Boston	0	0	—	0	0	1	1
Chicago	1	1	1	—	2	1	6
New York	0	1	2	0	—	0	3
Toronto	1	1	1	0	1	—	4
Défaites	2	4	6	1	4	3	20

JOUTES NULLES

	Can.	Dét.	Bos.	Chi.	NY.	Tor.	Vic.
Canadien	—	0	1	1	0	0	2
Détroit	0	—	0	1	0	0	1
Boston	1	0	—	0	0	0	1
Chicago	1	1	0	—	0	0	2
New York	0	0	0	0	—	0	0
Toronto	0	0	0	0	0	—	0
Total	2	1	1	2	0	0	6

LE CLASSEMENT

	G	P	N	P	C	Pts
Chicago	6	1	2	32	18	14
Canadien	3	2	2	24	20	8
Toronto	4	3	0	21	17	8
Détroit	3	4	1	19	23	7
New York	3	4	0	18	20	6
Boston	1	6	1	10	26	3

FOOTBALL

AUJOURD'HUI
Aucune joute au calendrier

HIER
Aucune joute au calendrier

LIGUE CANADIENNE
(Conférence de l'Est)

	J	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Hamilton	13	9	4	0	263	193	18
Ottawa	13	8	5	0	296	263	16
Alouettes	13	6	7	0	256	248	12
Toronto	13	3	10	0	181	280	6

(Conférence de l'Ouest)

	J	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Vancouver	15	11	4	0	359	222	22
Calgary	15	9	4	2	379	292	20
Regina	16	7	7	2	223	266	16
Winnipeg	15	7	8	0	292	299	14
Edmonton	15	2	13	0	196	387	4

LIGUE NATIONALE
(section Est)

	J	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Cleveland	7	6	1	0	211	131	12
New-York	7	5	2	0	192	149	10
St-Louis	7	5	2	0	180	128	10
Philadelphie	7	2	4	1	134	184	5
Pittsburgh	7	4	2	1	186	138	9
Washington	7	2	5	0	144	188	4
Dallas	7	1	6	0	128	198	2

(section Ouest)

	J	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Green Bay	7	6	1	0	207	105	12
Chicago	7	6	1	0	167	75	12
Détroit	7	3	4	0	143	126	6
Baltimore	7	3	4	0	136	150	6
Minnesota	7	2	5	0	152	210	4
Los Angeles	7	2	5	0	101	219	4
San Francisco	7	1	6	0	95	177	2

LIGUE AMERICAINE
(section Est)

	J	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Houston	8	5	3	0	177	155	10
Boston	8	4	4	0	186	153	8
New-York	7	3	3	1	160	194	7
Buffalo	8	3	4	1	163	182	7

(section Ouest)

	J	G	P	N	Pp	Pc	Pts
San Diego	7	5	2	0	184	154	10
Oakland	8	4	4	0	177	151	8
Kansas City	7	2	4	1	174	266	5
Denver	7	2	4	1	175	231	5

Stracina pratique avec les Alouettes

Thompson aura la charge de suivre Patterson pas à pas

par **Guy PINARD**

Bien malain qui pourrait prédire quel sera l'alignement exact des Alouettes, quand ils sauteront sur le terrain du stade Molson, dimanche prochain, pour affronter les Tiger-Cats de Hamilton et ce, tant à l'offensive qu'à la défensive.

C'est du moins la conclusion qu'il faut tirer de la pratique d'hier, alors que l'instructeur Jim Trimble a effectué nombre de changements dans son alignement.

Evidemment, le premier trait caractéristique du bouleversement de personnel qui semble en vue est bien la présence à la pratique du vétéran joueur de centre Joe Stracina.

Joe, on le sait, a été remercié de ses services il y a plus d'un mois, et depuis, la direction avait décidé de le nommer éclaireur au niveau du football amateur local.

Mais, devant les récentes blessures, et devant la nécessité de confier aux joueurs de nouveaux postes, Trimble a invité Joe à participer à la pratique d'hier.

Joe n'a pas signé son contrat toutefois, et les Alouettes n'ont pas encore signifié leur intention de lui en offrir un, du moins pour le moment.

Cependant, nul doute que dans la nouvelle perspective préconisée par Jim, soit l'utilisation de Milt Crain au poste de bloqueur, Stracina pourrait aider le club montréalais à un poste que Dick Dalatri sera probablement appelé à remplir.

Si Crain devait jouer comme bloqueur, Bob Geary pourrait alors reprendre son poste comme garde, ce qui permettrait à Jim d'utiliser le solide Billy Ray Locklin au poste d'ailier défensif ou même de secondeur de ligne.

Hier, Don Clark a pratiqué avec beaucoup de vigueur, mais ni lui ni Barrie Hansen ne joueront dimanche. Ce dernier n'a pas participé à l'entrainement.

Changements à la défensive

Parmi les changements majeurs à la défensive, il faut tout d'abord mentionner le fait que Trimble attache beaucoup d'importance à deux joueurs en particulier, Hal Patterson et Tommy Grant

C'est pourquoi il a choisi ses deux meilleurs demis défensifs, Bobby Lee Thompson et Billy Wayte, pour suivre ces deux derniers dans leurs moindres gestes sur le terrain.

Un autre changement majeur à constater, c'est le fait que Meco Poliziani sera employé à la défensive comme secondeur et c'est lui qui aura la charge de réduire la menace des courtes passes au-dessus de la ligne de mêlée, passes effectuées par Bernie Faloney (évidemment) à son centre-arrière Jim Pace.

Parmi les autres joueurs qui seront appelés à jouer à la défensive soulignons le quart-arrière Warren Rabb, qui jouerait comme demi, le garde Dick Walton, comme ailier défensif, et Dave Hoppmann, comme secondeur.

Enfin, le Canadien Maurice Lévesque jouerait plus souvent dans ce macth.

Hier, Bubba Marriott a continué d'impressionner sur ses passes, tandis que l'ailier Gino Berretta ne cesse de surprendre par ses attrappés souventes fois spectaculaire. S'ils persiste à s'améliorer constamment, Gino pourrait causer de fortes surprises au cours des années à venir.

Du renfort...

Jerry Fields, un ancien coéquipier de Don Clark à l'université Ohio State, a accepté l'offre de Jim Trimble. Il se rapportera à celui-ci aujourd'hui à temps pour l'exercice quotidien des Alouettes.

Fields, qui mesure 6'1" et pèse 227 livres, est âgé de 25 ans. Un secondeur de ligne, Fields a évolué régulièrement avec les Titans de New York, la saison dernière. Cette année, avec la même équipe qui a changé son nom à Jets de New York, il faisait partie du "taxi squad".

Fields, s'il satisfait les exigences de Trimble, jouera comme secondeur de ligne de coin, dimanche, à la place de Marv Luster ou de Jim Reynolds. On sait que ces deux joueurs seront au rancart jusqu'à la fin de la saison.

Jacques Plante atteint d'une attaque d'asthme

Jacques Plante était de passage à Montréal hier.

Et il avait la mine abattue quand il s'est présenté à la clinique de Bill Head au Forum. Il avait pris l'avion quelques heures auparavant et son court séjour dans la métropole avait pour but la guérison d'une attaque d'asthme.

"Plante n'est pas en mauvaise condition. L'attaque d'asthme dont Plante est victime n'est pas grave", a dit Head.

"Ses chances de participer à la joute de demain (ce soir) sont excellentes", a-t-il ajouté.

L'ancien gardien de buts du Canadien a été atteint de cette attaque d'asthme à Toronto vendredi dernier. Il a insisté pour participer aux deux joutes des Rangers en fin de semaine et dix buts ont été enregistrés à ses dépens.

Si Plante n'est pas en mesure de jouer ce soir contre les Bruins de Boston, l'instructeur Red Sullivan fera sans doute appel à Gilles Villemure des Clippers de Baltimore de la Ligue Américaine.

Au cours de sa carrière avec le Canadien, Plante a souvent été atteint d'attaques d'asthme. Au début de la saison dernière, il avait dû s'absenter pendant onze joutes pour cette raison.

Quelques semaines plus tard, parlant de sa santé, Plante avait déclaré : "Une autre attaque d'asthme pourrait bien signifier la fin de ma carrière. Je n'ai pas l'intention de mourir devant le filet.

Phil Goyette, impliqué dans le même échange que Plante en juin dernier, est un autre joueur qui a déjà eu recours à Bill Head pour soigner une attaque d'asthme.

Nos choix à Blue Bonnets

(Nombre de gagnants : 107 sur 370)

Gagnants d'hier : Chauncy Hanover ($4.60), Mick's Girl ($12.70), Zorro Hanover ($4.30)

1—Spilled Milk, Moot Mite, Lucky Symbol.
2—Rennie Morris, Fast Traffic, Kat Harmony
3—President Lee, Tim Dale, Mighty Irish C.
4—Futurity Chief, Benny Schue, Colona Hanover.
5—Great Duke, Topay Lee D, Sova Hanover.
6—Volo Diamond, Misty Hayes, Lucky June.
7—Rus Crane, Mr T.V., Shoe Clerk.
8—Mc's First, Topheel, Speedway Flashy.
9—Collector, Silver Laird, Rome Hanover.
10—Count Direct, Key Command, Bre[illegible] Abbe.

Le meilleur : Rennie Morris dans la 2e.

PNEUS D'HIVER
RECHAPES, GARANTIE DE 12 MOIS



$7.45
750 x 14
Pas d'échanges requis
Autres dimensions également à bas prix
Modern TIRE SALES Ltd.
900 est, Jean-Talon — CR. 4-2574

gohier
Vous êtes cordialement invité à venir voir
LES TOUTES NOUVELLES CINQ
64 CHEVROLET
CHEVROLET • CHEVELLE • CHEVY II • CORVAIR • CORVETTE
ET LES EXCLUSIVES
OLDSMOBILE
'98' — SUPER '88' — DYNAMIC '88'
JETSTAR '88' — F-85
TOUTES PLUS SPACIEUSES, PUISSANTES, INSURPASSABLES
Chez le plus important dépositaire "GM"
gohier
AUTOMOBILES LTEE
CHEVROLET — CHEVELLE — CHEVY II — CORVAIR — CORVETTE — ENVOY — OLDSMOBILE
LA. 6-3701
1580 AMHERST angle de Montigny 3333 EST, JARRY



CKAC
LUNDI LE 4 NOVEMBRE PROCHAIN
jean duceppe

SANS 1¢ comptant
débossage fait pour un léger supplément



PEINTURE COMPLETE
pour seulement $49.50 sans aucun frais de finance
VILLE-MARIE AUTO BODY
2481 est, Jean-Talon
Renseignements 24 h. par jour
Tél. 725-9131
Service ultra-rapide de 8 heures





avec hus-ski, on s'amuse ferme sur la neige!

Ce véhicule tout-terrain avance à 25 milles à l'heure et plus, peut transporter 3 adultes ou 4 petits et loge dans un coffre de voiture; facile à conduire—même pour un enfant! Passez voir votre dépositaire HUS-SKI —vous ne le regretterez pas!

hus-ski
FABRIQUÉ AU CANADA APRÈS 6 ANS DE MISE AU POINT TECHNIQUE

La force d'un circuit de Mantle

Les effets d'une collision tête à tête, au football

CHICAGO. (PA) — Si vous pouvez vous imaginer l'effet que produirait un coup de bâton de baseball bien appliqué sur votre tête par Mickey Mantle, malgré la protection d'un casque de football, vous connaissez alors l'effet d'une collision tête à tête entre deux joueurs de football.

C'est du moins l'avis d'un expert médical et un ex-joueur de l'Université Northwestern, après qu'il eût terminé des études de deux ans sur les blessures infligées à la tête des joueurs de football.

Le Dr Stephen E. Reid, un assistant professeur en chirurgie à l'école médicale de l'Université Northwestern, a déclaré, devant le Congrès de la Sécurité Nationale :

"Un joueur de football qui frappe un adversaire, tête à tête, frappe avec une force équivalente à 5,000 fois la force de gravité.

"C'est avec une force identique que Mantle cogne la balle quand il parvient à l'expédier au balcon supérieur.

"Cependant, il est encore plus important de signaler que les coups encaissés par un casque de joueur de football sont 500 fois plus forts que la force de gravité subie par un astronaute durant le départ et la rentrée dans la couche spaciale terrestre de sa capsule spaciale."

Cependant, le Dr Reid a déclaré que les casques de plastique qui sont présentement en usage réduisent considérablement les effets des chocs. Le Dr Reid a travaillé en collaboration avec deux joueurs de l'université durant la majorité de ses travaux.

Mais, comme il l'a souligné, ce sont généralement les joueurs de "high schools" qui subissent les blessures les plus graves, et le but de son étude consiste à trouver au plus tôt le casque protecteur le plus efficace afin de réduire au strict minimum le nombre de blessures.

Ses prochaines études consisteront maintenant à étudier les effets des chocs sur le cerveau humain, et ce durant une joute.

Une vieille coutume chez lui

Cusson domine les compteurs de la Ligue Intercollégiale

Depuis qu'il évolue dans La Ligue Intercollégiale de football du Québec, Jean Cusson a rarement connu une mauvaise année, mais malgré tout, ses progrès actuels vers un deuxième championnat des compteurs en autant d'années passent presque inaperçus.

Cusson, l'une des vedettes des Chevaliers Bleus de Ste-Marie, a réussi 10 touchés en six joutes, pour un total de 60 points. Mais quand on considère que l'an dernier, il avait terminé le calendrier régulier avec 20 touchés et 120 points à son actif, on constate alors pourquoi on croit son rendement actuel plutôt ordinaire

En fait, depuis qu'il porte l'uniforme des Chevaliers, Jean a enregistré 48 touchés et trois convertis, pour un total de 291 points en quatre saisons.

Présentement, son avance est de 11 points sur Pierre Toupin, du collège de l'Assomption, le meilleur chez les nouveaux-venus du circuit.

A 48 points, on remarque Jean-Pierre Gouin, des Cactus du collège Notre-Dame. Jusqu'à date, Jean-Pierre a enregistré au moins un touché à chacune des joutes des Cactus.

Normand Desjardins, le quart-arrière des Pistolets du séminaire de Joliette, vient au quatrième rang avec 43 points, tandis que Claude Mailhot, des Kodiaks du Mont Saint-Louis, suit avec un point de retard.

A 36 points, viennent Paul Cusson, le frère de Jean, des Chevaliers, René Fisette, des Pistolets et André Meunier, des Aigles d'Or du collège des Eudistes de Rosemont.

Pour les placements, c'est Yves Vaillancourt, du Douze du collège André-Grasset, qui mène avec deux, tandis que Jean Boudreau, l'exceptionnel bloqueur du collège Sainte-Marie, domine chez les botteurs de converti avec 14. Quant à René Turcotte, des Pistolets, il mène pour les simples, avec trois.

HYDRO-QUEBEC

SOUMISSION No A-354

Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soussignés, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal, à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10.30 a.m. heure normale de l'Est, lundi le 18 novembre 1963, relativement à la

fourniture et au maintien en consignation d'une quantité de pneus et chambres à air neufs à Manicouagan 2 et 5 pour l'année 1964.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque certifié, payable à l'Hydro-Québec, équivalent à au moins dix (10%) pour cent du montant de la soumission. Ce chèque est confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions. Au moment de l'adjudication du contrat, ce chèque est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le chèque est conservé jusqu'à ce que le contrat soit exécuté à l'entière satisfaction de la Commission.

On doit obtenir les devis et autres formules de soumission au bureau du

DIRECTEUR DES ACHATS
10e étage
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester, Montréal

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec, de la manière indiquée ci-dessus. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention **"Soumission No A-354".**

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires
B. Lacasse — W.E. Johnson

Montréal, le 25 octobre 1963

QUEBEC AUTOROUTES DU QUEBEC

OFFICE DES AUTOROUTES DU QUEBEC

AUTOROUTE DES CANTONS DE L'EST

VIADUC — ROUTE 40
COMTE DE ROUVILLE
PROJET V-11

AVIS DE SOUMISSION

L'Office des Autoroutes du Québec demande des soumissions pour la construction d'un viaduc au-dessus de l'autoroute, à l'intersection de l'autoroute et de la route 40, dans la paroisse Ste-Marie-de-Monnoir, comté de Rouville.

On pourra obtenir un exemplaire des plans, devis et formule de soumission en faisant parvenir un chèque visé ou un mandat de poste au montant de $30.00, non remboursable,

au : Ministère de la Voirie
Service des Contrats
Bureau E-5
Hôtel du Gouvernement
Québec, P.Q.

ou à : L'Office des Autoroutes du Québec
75 ouest, boulevard
Dorchester, suite 1600
Montréal 1, P.Q.

Seules ont droit de soumissionner les compagnies ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé par une banque du Canada, payable à l'ordre de l'Office des Autoroutes du Québec ou d'une police de garantie d'une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire (bid bond) équivalent à 10% du montant total de la soumission.

Les soumissions devront être adressées au :

Ministère de la Voirie
Service des Contrats
Bureau E-5
Hôtel du Gouvernement
Québec, P.Q.

et seront reçues jusqu'à 2 heures 30 minutes, heure normale de l'est, le 20 novembre 1963, pour être ouvertes au même endroit et à la même heure. Elles devront porter sur l'enveloppe, la mention : "Soumission pour le contrat V-11".

L'Office des Autoroutes du Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Le secrétaire,
GORDON GUILLET
Office des Autoroutes du Québec

Le 28 octobre 1963

LIGUE DE QUILLES TYPOS LA PRESSE

SEMAINE DU 23 OCTOBRE

La puissante équipe des Annonces a remporté un éclatant succès en disposant de l'équipe des Typos 3-1 pour ainsi décrocher le plus haut triple d'équipe en roulant 2456. Les vedettes de cette équipe furent : le capitaine J.-L. Chrétien avec un triple de 441 et Robert (Bob) Tremblay 431. L'équipe des Linos a pour sa part roulé un magnifique simple de 846 pour prendre la vedette des simples.

ANNONCES

Milot, Gilles	93	108	118	324
Pepin, Bertrand	119	149	159	427
Major, J.-P.	133	97	77	307
Voyer, André	94	141	183	418
Tremblay, Rob.	131	149	131	431
Chrétien, J.-L.	183	116	142	441
TOTAUX	814	796	846	2456

TYPOS

Giroux, Michel	106	101	106	313
Fontaine, René	123	133	115	371
Chassé, Jacques	123	134	125	382
Renaud, Roland	114	119	119	352
Levasseur, A.	116	130	118	364
Demuy, Jean	121	200	132	453
TOTAUX	703	819	713	2235

Annonces 3 • Typos 1

LINOS

Lemyre, Jules	83	143	166	392
Coulombe, R.	83	126	114	323
Nantel, Lucien	131	118	121	370
Picard, René	113	133	162	408
Primeau, André	85	108	179	372
Bousquet, Rob.	126	92	134	352
TOTAUX	621	720	876	2217

PHOTOS

Morin, Paul	123	94	131	348
Caron, A.	142	123	101	366
Trudeau, Yvon	138	121	120	379
Préfontaine, A.	131	140	112	383
Goudreau, R.	117	192	85	304
St-Denis, Jean	165	190	119	474
TOTAUX	822	776	674	2272

Photos 3 • Linos 1

STEREOS

Hallé, Florent	114	85	60	259
Dufour, Lucien	137	133	135	425
Savard, Léo	138	105	143	386
Normand, G.	89	115	101	305
Landry, Paul	113	117	110	340
Jacques, J.-G.	110	137	129	376
TOTAUX	721	692	678	2091

CORRECTION

Leblanc, Arthur	97	89	104	290
Charest, André	126	96	84	306
Thériault, Claude	99	122	116	337
Bisson, Raym.	104	133	120	357
Sabatini, Olivo	118	121	117	356
Lacombe, Fern.	89	90	60	239
TOTAUX	660	678	628	1966

Stéréos 4 - Correction 0

CLASSEMENT

STEREOS	8
PHOTOS	8
LINOS	7
ANNONCES	7
TYPOS	6
CORRECTION	0

FILLE DEMANDEE

pour aider contremaîtresse dans atelier de robes.

S'AD. 372 OUEST.
RUE STE-CATHERINE, PORTE 311

MINISTERE DE LA VOIRIE

PROVINCE DE QUEBEC

Vente à l'enchère

MACHINES USAGEES

Lundi le 4 novembre 1963 à neuf heures de l'avant-midi à son garage, **625 ouest, boul. Henri-Bourassa,** Montréal, le ministère de la Voirie vendra à l'enchère des camions, des camionnettes et autres machines et outillages usagés.

Ces véhicules et machines peuvent être examinés en s'adressant au surintendant du garage, boulevard Henri-Bourassa ouest, de neuf heures de l'avant-midi à quatre heures de l'après-midi du lundi vingt-huit octobre au vendredi premier novembre.

Roger J. LABREQUE,
sous-ministre

ICI & LA

dans la métropole et la banlieue

OEUVRES DE CHARITE DU CONSEIL DANTE. — C'est samedi le 2 novembre qu'aura lieu la soirée de Spaghetti annuelle organisée au profit des oeuvres de charité du conseil Dante, 3479 de l'Ordre des Chevaliers de Colomb du Québec.

La soirée aura lieu à la salle Royale, 7220 Hutchison et débutera à huit heures. Elle sera présidée par M. Gérard Labonté, élu récemment Grand Chevalier du conseil.

* * *

TROISIEME CONGRES ANNUEL DE L'INSTITUT LASALLE — Le troisième congrès annuel de l'Institut LaSalle, dont la réalisation reposait entre les mains du Cercle Culturel LaSalle, a remporté, cette année encore, un franc succès

C'est par une brillante causerie, prononcée par M. l'abbé Robert Carmel, aumônier des écoles privées de l'archidiocèse de Montréal, que s'ouvraient les assises. L'éminent conférencier développa avec brio le thème du congrès "La Psychologie au service de l'homme".

Ce congrès avait lieu en l'Auditorium de l'Hôpital Maisonneuve, gracieusement mis à la disposition du Cercle Culturel LaSalle, dont le président est monsieur Réjean Simard, par les Révérendes Soeurs Grises de l'Hôpital Maisonneuve.

* * *

CORPORATION DES PSYCHOLOGUES — Le Dr Nathan Greenberg, du service de psychiatrie du "Jewish General Hospital", vient d'être élu président de la Corporation des psychologues de la province du Québec.

Cette nomination a eu lieu à l'issue de l'assemblée générale de la corporation, à l'Université de Montréal. Ont également été élus membres du nouveau conseil exécutif de la corporation, pour 1963-1964, M. Jean-Marie Beauchemin, v.-prés., le Dr Esther Halpern, sec., le Dr Jean Gaudreau, sec.-greffier, le Dr K. G. Ferguson, directeur, et le Dr Roger Lapointe, directeur.

* * *

L'ASSOCIATION DES SCULPTEURS DU QUEBEC

A élu son comité exécutif qui se compose des personnes suivantes : président, M. Yves Trudeau; 1er vice-président, M. Marcel Braitstein; 2e vice-président, M. Raoul Hunter; secrétaire, M. Ivanhoé Fortier; trésorier, M. Rolland Dinel; relations extérieures, M. Gaétan Thérien; archiviste, M. Hilde Bolté.

* * *

HOMMAGE AUX SOLDATS TOMBES SUR LE CHAMP D'HONNEUR — C'est le 5 novembre que la cité de St-Michel rendra hommage cette année à nos compatriotes tombés au champ d'honneur. Cette manifestation est organisée conjointement par l'unité 444 des Anciens Combattants de l'Armée, de la Marine et de l'Aviation et la Succursale 223 de la Légion Canadienne Royale St-Michel, en étroite coopération avec Son Honneur le maire Maurice Bergeron et le conseil municipal de la Cité de St-Michel.

Le défilé formera ses rangs à l'angle du boulevard St-Michel et de la rue Jarry et prendra le départ à 2:15, en direction de l'hôtel de ville de St-Michel où aura lieu le service commémoratif.

Tous ceux qui désirent participer à cet événement sont priés de se rendre avant 2 heures à l'Unité 444 des Anciens Combattants située au 8044 du boul. St-Michel.

* * *

ELECTIONS A L'ASSOCIATION CHORALE ST-LOUIS-DE-FRANCE — Lors de son assemblée générale annuelle, l'Association chorale St-Louis-de-France élisait son conseil pour l'année 1963-1964.

Comité d'honneur : Monsieur le Curé Jacques Guillet, président ; l'honorable Juge Charles-Auguste Bertrand, MM. Donat Bergeron, Georges Blouin et Armand Léger, vice-présidents.

Comité de Régie : J. Armand Morin, président ; Wilfrid Duchesnay, 1er vice-président ; Gérard Dubost, 2ème vice-président ; Jean-Paul Dumesnil, secrétaire ; Alexandre Clavel, trésorier ; Charles Goulet, directeur; Léon Plante, assistant directeur ; Mme Jeanne Martin, organiste ; Alexandre Clavel et Marcel Grand'Maison, bibliothécaires ; Hector Beauchemin, Jacques Bruneau, Lucien Côté, Oscar Ducharme, Roland Genest, Rosaire Héroux et Gaston Lapalme, conseillers.

L'Association chorale St-Louis-de-France accepterait avec plaisir tout nouvel aspirant. Prière de communiquer avec le directeur, M. Charles Goulet, D.M., *à* UN. 6-4114.



PROMU SOUS-INSPECTEUR — Le surintendant chef R.-J. Bélec, officier commandant de la division "C" de la Gendarmerie canadienne, annonce la promotion du sergent d'état-major J.-H.-MAURICE POITRAS au grade de sous-inspecteur à compter du 15 octobre dernier. Le sous-inspecteur Poitras est entré au service de la Gendarmerie canadienne en avril 1949 et, depuis son entraînement à Rockcliffe, est posté à Montréal. Il a exercé ses fonctions principalement dans le domaine criminel, notamment de nombreuses enquêtes sur le trafic international des narcotiques, dont celles de Giuseppe Cotroni et René Robert en 1959 et celle de Roger Laviolette, à Paris. M. Poitras est un Canadien français, père d'une fillette et demeure à St-Laurent.

ANNONCE

Recette au jus de citron pour soulager la douleur rhumatismale et arthritique

Si vous souffrez de rhumatisme, d'arthrite ou de névrite, essayez cette recette peu coûteuse que des milliers emploient. Procurez-vous aujourd'hui une boite de Composé RU-EX, provision suffisante pour 2 semaines. Mélangez à une pinte d'eau et ajoutez le jus de 5 citrons. C'est facile et plaisant! Ne prenez que 3 cuil. à table 2 fois par jour. Le soulagement se produit souvent en moins de 48 heures — parfois même en une nuit. Si vos douleurs ne disparaissent pas rapidement et si vous ne vous sentez pas mieux, retournez-nous la boîte vide, et RU-EX ne vous aura rien coûté. RU-EX étant vendu avec garantie de remboursement, vous seul êtes juge. Plus de 8 millions de boîtes vendues. A tous les comptoirs de produits pharmaceutiques. Adrem Ltd., 251 Bartley Drive, Toronto 16.

Kitchener et Oshawa annulent

BOWANVILLE. (PC) — Les Généraux d'Oshawa et les Rangers de Kitchener ont annulé, 2-2 dans la seule joute dans la Ligue Junior de l'Ontario.

L'instructeur Doug Williams, du Oshawa, a été banni de la joute à la troisième période. Williams a sauté sur la patinoire pour réclamer qu'une punition soit imposée à Gary Sabourin, du Kitchener, en même temps qu'à son équipier Bobby Orr.

L'arbitre Hugh McLean a expulsé Williams et c'est le gérant général Wren Blair qui a dirigé l'équipe.

Ron Buchanan et Rod Zaine ont réussi les buts du Oshawa ; Bill Hway et Bob Jones, ceux du Kitchener.

Nécrologie

Le R. F. LOUIS HEROUX, S.J.

Lundi, le 28 octobre, est décédé accidentellement, le Frère Louis Héroux, S.J. Né le 21 mars 1892 à Yamachiche, de Joseph Héroux et d'Amanda Loranger, le défunt était entré dans la Compagnie de Jésus le 29 mars 1917.

De 1918 à 1963, il fut rattaché au Scolasticat de l'Immaculée-Conception, où il remplit l'office de linger et de tailleur (1918-1960), ainsi que de portier (1918-1935; 1947-1963), et autres offices domestiques.

Le Frère Héroux était une figure bien connue des paroissiens de l'Immaculée-Conception.

Le défunt laisse trois soeurs, de Montréal : Mme Eloi Baillargeon, Mlle Laurette Héroux et Soeur Marthe-du-Sauveur, C.N.D. Il était l'oncle de M. l'abbé Jacques Baillargeon, assistant-aumônier des étudiants de l'Université de Montréal, qui chantera le service.

Les restes mortels sont exposés au parloir du Scolasticat de l'Immaculée-Conception, 1855 est, rue Rachel. Les funérailles auront lieu samedi, à neuf heures, en l'église de l'Immaculée-Conception, et l'inhumation se fera au cimetière de la communauté, à Saint-Jérôme.

Mort dans l'incendie de sa maison

BERTHIER. (PC) — M. Victor Beaulieu, un homme de 49 ans qui résidait à Berthier-en-bas, municipalité située à 35 milles à l'est de Québec, a perdu la vie de façon tragique, vers 3 h. hier après-midi. Il est mort dans le brasier qui a consumé sa maison, à un mille de ce village du comté de Montmagny.

AVIS DE DECES

ALARIE (Albert) — Dans un hôpital local, le 22 octobre 1963, est décédé M. Albert Alarie, de Belœil, père de la Révérende Mère Marie-de-Ste-Claire, F.M.M., de Mme Irénée Galipeau (Antonia) de Hull, P.Q., et de Mlles Alberta et Marie-Claire Alarie, de Montréal, P.Q. Son service fut chanté en l'église paroissiale le 26 octobre.

AUBUCHON (Eliose) — A Ville de Vimont, le 28 octobre 1963, à l'âge de 79 ans est décédée Eliose Bacon, épouse de Willie Aubuchon, demeurant à 10 rue St-Elzéar ouest. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. M. D. Cyr
167 boul. Ste-Rose à Ste-Rose
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Elzéar où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BAKER (Laurianna) — A Montréal, le 29 octobre 1963, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme veuve Angus Baker, née Laurianna Aubin, demeurant 4684 rue Lafontaine. Les funérailles auront lieu samedi le 2 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
A. Guindon Enrg.
4951 rue Adam
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Baranabé-Apôtre où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Agapit, lieu de la sépulture ou un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BARRETTE (Emilien) — A Bordeaux, le 27 octobre 1963 à l'âge de 62 ans est décédé Emilien Barrette, fils de feu Alphonse Barrette et de feu Emélia Beaulé, demeurant chez sa soeur Mme J.-H. Delant, 12209 Boisde-Boulogne. Les funérailles auront lieu jeudi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.,
130, rue Henri-Bourassa est
à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Joseph de Bordeaux où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BASTIEN (Napoléon) — A Ste-Dorothée, le 29 octobre 1963 à l'âge de 56 ans est décédé M. Napoléon Bastien, vendeur chez Boulevard Pontiac, époux de Lucienne Filion et père de Camille et Michel. Les funérailles auront lieu samedi le 2 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
627 rue Principale
à 9 h. 40 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-l'Espérance des îles Laval, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Ste-Dorothée, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUDRY (Gilles) — A Ville St-Michel le 30 octobre 1963 à l'âge de 41 ans est décédé M. Gilles Beaudry, époux de Claire Archambault demeurant à 2640 Debeaujeu, Ville St-Michel. Les funérailles auront lieu samedi le 2 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
René Sanscartier
2573 rue Jean-Talon est
entre 1ère Avenue et Molson
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Mathieu où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLOUIN (Jean-Maurice) — A Pont-Viau, le 28 octobre 1963, à l'âge de 44 ans, est décédé M. Jean-Maurice Blouin, époux de Marie-Berthe Gignac, demeurant à 169 Lafayette, Pont-Viau, père de Jean-Pierre. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400 est, boul. Henri-Bourassa
à 9 heures pour se rendre à l'église St-Gilles de Pont-Viau où le service sera célébré à 9.30 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURDEAU (Ernest) — A Verdun, le 28 octobre 1963 à l'âge de 60 ans est décédé M. Ernest Bourdeau époux de Aline Sauvé, demeurant 1116, 5ème ave Verdun. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
L. Thériault Enrg.
1270 rue Laprairie
à 8 hrs 40 pour se rendre à l'église Notre-Dame de Lourdes où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Châteauguay Village, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURGEOIS (Louise) — A Vercheres, le 29 octobre 1963, à l'âge de 18 ans, est décédée Mlle Louise Bourgeois, fille d'Elzéar Bourgeois et de Diane Bissonnette. Les funérailles auront lieu samedi le 2 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
Gérard Jodoin
4 rue St-André, Verchères
pour se rendre à l'église paroissiale de Verchères, où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRODEUR (Gérard) — A Montréal, le 29 octobre 1963, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Gérard Brodeur, époux de Lucienne Legault, inspecteur de la commission de transport. Les funérailles auront lieu samedi le 2 novembre. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520 rue St-Denis
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CALVE (Carmelle) — A Ste-Thérèse-de-Blainville, le 28 octobre 1963 à l'âge de 30 ans 11 mois est décédée Mme Germain Calvé née Carmelle Delorme, demeurant 85, rue St-Joseph. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Armand Magnan Enrg.,
61, rue Blainville ouest
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Thérèse où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU (Eugène) — A Bois-des-Filion, le 28 octobre 1963, à l'âge de 65 ans, est décédé subitement Eugène Charbonneau, époux de Anna Couture demeurant à 34, 28e Ave. Les funérailleis auront lieu samedi le 2 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
J. M. D. Cyr & J. Filion
382 rue Principale
à 9 h. 50 pour se rendre à l'église St-Maurice de Bois-des-Filion, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assiter sans autre invitation.

CHARRON (Marie-Sophie) — A Ville Chambly, le 27 octobre 1963, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme veuve Napoléon Charron, née Marie-Sophie Guertin, demeurant à 162, rue St-Pierre. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche & Fils,
350, rue Mariel,
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORBEIL (Joseph) — A St-Jérôme, le 28 octobre 1963, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Joseph Corbeil, époux de Flore Desroches, demeurant rue Durand, St-Jérôme. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Pilon Therrien Desrosiers
470 rue Labelle
à 9 hrs pour se rendre à l'église St-Lucien de St-Jérôme où le service sera célébré à 9 h. 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COTE (Louis) — A Montréal, le 29 octobre 1963 à l'âge de 47 ans est décédé M. Louis Côté, époux de Laurette Leblanc, demeurant au 4339A Parthenais. Les funérailles auront lieu samedi le 2 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative des Frais Funéraires
4848 rue Papineau
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Louis-de-Gonzague où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CRISAFI (Giovanni) — A Montréal, le 28 octobre 1963, à l'âge de 78 ans est décédé Giovanni Crisafi, époux de Rosaria Fronte, père de Frank et de Mme Salvatore Scala (Carmela). Les funérailles auront lieu jeudi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.
292 est, Jean-Talon
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense où le service sera célébré à 10 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CROMPTON (John-William) — A l'hôpital Reddy Memorial, le 28 octobre 1963, est décédé John Crompton, à l'âge de 50 ans, époux bien-aimé de Gertrude-Catherine Rose, et père de Joan et John, frère d'Arthur, Margaret (Mme R. Robinson), Winnie (Mme E. Viney), Lillian (Mme G. St-Laurent). Exposé au salon mortuaire
J. F. Wilson & Sons
5784, avenue Verdun
Service en l'église St. Thomas More, jeudi 31 octobre, à 9 h. a.m. Inhumation au cimetière Côte-des-Neiges.

D'AMICO (Antonio) — A Montréal, le 30 octobre 1963 à l'âge de 51 ans est décédé Antonio (Tony) D'Amico, époux de Philomène Pirro, père de Patrick et Robert, demeurant à 9257 Reims. Les funérailles auront lieu samedi le 2 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
6821 rue St-Hubert
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DENIS (Maria) — A Montréal, le 29 octobre 1963, à l'âge de 74 ans, est décédée Maria Brooke, épouse de feu Télesphore Denis. Les funérailles auront lieu samedi le 2 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée
8070, rue Drolet, angle Jarry
à 9 h. 15, pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DE SEVES (Alphonse) — A Chomedey, le 28 octobre 1963, à l'âge de 63 ans, 5 mois, est décédé M. Alphonse De Sèves, époux de Ida Robert, demeurant au 269 7ie avenue Chomedey. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
F. Brisebois Inc.
1565 boulevard Labelle,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Norbert, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS (Brigide) — A St-Romuald, le 28 octobre 1963 à l'âge de 79 ans est décédée Mme veuve Avila Desjardins, née Brigide Campeau, demeurant 12281 Valmont. Les funérailles auront lieu samedi le 2 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
1585 rue Viel
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Joseph de Bordeaux où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESROSIERS (Alfred) — A Verdun, le 28 octobre 1963, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Alfred Desrosiers, époux de Florida Binette, demeurant à 505 Régina, appt 4. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Gustave Drouin Ltée
3565 boul. LaSalle
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DORION (Marie-Louise) — A Cartierville, le 29 octobre 1963, à l'âge de 70 ans 11 mois est décédée Marie-Louise Piette, épouse en 1ères noces d'Ernest Jasmin et en 2èmes de Jules Dorion. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
790 Boul. Ste-Croix, St-Laurent
pour se rendre à l'église Notre-Dame du Bel Amour où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière deLachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FALARDEAU (Joséphine) — A Montréal, le 28 octobre 1963, à l'âge de 64 ans, est décédée Mme Elphège Falardeau, née Joséphine Genest. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Guilbault Inc.
5359 11ème Avenue, Rosemont
à 1 hrs 45 pour se rendre à la Salvation Army sur le Boul. Pie-IX, où le service sera célébré à 2 hrs p.m. et de là au cimetière de Hawthorndale, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FERRARO (Ferrara) Carlo — Accidentellement à l'Assomption, le 26 octobre 1963 à l'âge de 3 ans, est décédé Carlo Ferraro, fils de Pascal Ferraro et d'Adrienne Beaucage. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6603 rue St-Laurent
à 9 hrs pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense, où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOURNIER (Lucien) — A Montréal, le 29 octobre 1963, à l'âge de 62 ans, est décédé Lucien Fournier, époux en 1ères noces de Eva Archambault et en 2èmes noces Simone Manseau, demeurant 4159 Papineau. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
de la Société Coopérative de frais funéraires
4848 rue Papineau
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église de l'Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNE (Aldéa) — A Verdun, le 29 octobre 1963, à l'âge de 62 ans, est décédé Mme Victor Gagné, née Aldéa Jacques, demeurant 3986, rue Lanouette. Les funérailles auront lieu samedi le 2 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
L. Thériault Enrg.,
512 rue Laprairie
à 9 heures 30 pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Philomène, où le service sera célébré à 10 heures 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d' assister sans autre invitation.

GAREAU (Christiane) — A Montréal, le 28 octobre 1963, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme Joseph Gareau, née Christiana Mongeau. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.
1922 Boul. Rosemont
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Jean Berchmans, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUCHER-AUGER (Clémentine) — A Montréal le 28 octobre 1963 à l'âge de 87 ans est décédée Mme veuve Napoléon Gaucher, née Clémentine Valiquette, épouse en 1ères noces de

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

DERNIÈRE ÉDITION 5¢ Montréal, mercredi 30 octobre 1963 / saint Alphonse Rodriguez, confesseur.

IMPRIME ET PUBLIE AU 7 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTREAL, PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITEE • 80e ANNEE, No 14 • 4 CAHIERS • 92 PAGES

AUJOURD'HUI

EDUCATION

Les catholiques ne peuvent imposer à tous leurs conceptions de l'éducation: Mgr Parent (Page 2)

UNE ILE, UNE VILLE?

Les maires de banlieue ne veulent pas du "monstre" de M. Saulnier (Page 3)

INGENIEURS

Que pensent les ingénieurs des déclarations et prises de position du Conseil et des dirigeants de la Corporation: l'enquête de Teddy Chevalot (Page 5) — Les ingénieurs jettent les bases d'une fédération (Page 47)

COMMERCE

Ottawa n'en est qu'au début d'une politique systématique d'échanges avec l'Est — (Page 47)

LE MONDE FEMININ

Monique Charbonneau: la promesse tenue (Page 48)

USA-URSS

Propositions visant à réduire les risques de guerre par accident (Page 81)

SPORTS

Heureuse synthèse des techniques des sports pratiqués à la Palestre (Page 82)

DERNIERE HEURE

Le réaménagement des rivières des Prairies et des Mille-Iles

Le ministre des Travaux publics du Canada, M. Jean-Paul Deschatelets, a déclaré à Ste-Rose, à midi, que le projet de canalisation de la Rivière des Prairies et de la rivière des Milles-Iles méritait tout autant de considération en fonction de l'exposition internationale et universelle de Montréal en 1967, que la construction d'une voie à circulation rapide sur l'île de Montréal. M. Deschatelets a reçu un mémoire de la Commission de canalisation des deux rivières.

SOMMAIRE

Annonces classées / 70 à 79
Bandes dessinées / 79
Courrier de Pauline / 50
Décès, Naissances, etc. / 86
Editorial / 4
Finance / 68, 69
Horoscope / 62
Immeuble / 14
Les Tribunaux / 10, 11
Loisirs et récréation / 56, 57
Mach / 16
Mots croisés / 66
N. internationales / 30 à 32, 81
Nos groupes ethniques / 9
Radio et Télévision / 66
Sciences / 28, 29
Session féd. / 19, 21 à 23 et 47
Spectacles et Concerts / 64, 65
Sports / 82 à 85
Vie féminine / 48 à 55
Vie mondaine / 49
Vie religieuses / 17
Vie syndicale / 26, 27
Votre médecin / 63

LA METEO

GENERALEMENT NUAGEUX.

MAXIMUM: 45

VOIR DETAILS EN PAGE 2

La démocratie au Québec

PAR RICHARD DAIGNAULT ET DOMINIQUE CLIFT

"Petites vacances"?

On se demande bien ce que le premier ministre, M. Lesage, s'en va faire à la Nouvelle-Orléans, en Louisiane, au congrès des commissaires de valeurs mobilières. Cette assemblée réunit, outre les courtiers, des administrateurs de fonds mutuels, des représentants des bourses américaines, canadiennes et mexicaines.

Il y a certainement très longtemps qu'un premier ministre du Québec a trouvé le loisir d'assister à un congrès qui se déroule aux Etats-Unis et qui doit durer une semaine. M. Lesage est d'ailleurs le seul chef d'Etat de l'Amérique du Nord qui assistera à ce congrès, ce qui ne veut pas dire qu'il a plus de temps à perdre que les autres.

Enfin, M. Lesage a choisi un bien curieux moment pour annoncer qu'il participerait aux assises de ce congrès annuel. En effet, M. Lesage rencontrait les journalistes pour nier une rumeur selon laquelle le bill 60 serait présenté au cours d'une session spéciale à compter du 30 octobre. Il en profita pour annoncer son voyage aux Etats-

Voir DEMOCRATIE en page 2

FLQ: 2 ... eider

C.E.DAIGNEAULT
DEPT DES ACHATS
ED. FINALE
1SEM. - OSAM.

Le jeune Pie... qui avait particip... des boites aux le... mount avec ses ... du FLQ, a été condamné à trois années de pénitencier, ce matin, par le juge Maurice Cousineau.

Trois de ses camarades, Alain Brouillard, André Garand et ... ard, s'ils se conduisent bien, ils se verront accorder une remise de peine.

Les trois jeunes gens devront toutefois se rapporter à la société de réhabilitation tous les six mois.

...eider, c'est à ... retour volon... étropole, le 15 ... octobre, que jouera sa sentence. Schneider, on s'en souviendra, s'était enfui à St-Pierre-et-Miquelon et aux USA mais avait choisi de se rendre volontairement aux autorités à la mi-octobre.



EXPLOSION MYSTERIEUSE — Le nouvel édifice de la Cour des jeunes délinquants d'Ottawa a été littéralement démoli, tard hier soir, par une violente explosion. L'immeuble avait été officiellement inauguré la semaine dernière par le procureur général de l'Ontario, M. Fred Cass. Le maire d'Ottawa, Mlle Charlotte Whitton, a réclamé une enquête immédiate.

Téléphoto UPI

A la frontière algéro-marocaine, le 2 nov.

Cessez-le-feu

BAMAKO, Mali. (AFP, UPI, PA, Reuter) — Le président Ben Bella et le roi Hassan II ont accepté aujourd'hui de donner l'ordre d'un cessez-le-feu le long des frontières algéro-marocaines. Le cessez-le-feu entrera en vigueur le 2 novembre, à minuit.

C'est ce qu'a annoncé le premier point du communiqué signé par les quatre chefs d'Etat africains (Ben Bella de l'Algérie, Hassan II du Maroc, Modibo Keita du Mali et Hailé Sélassié d'Ethiopie), réunis en conférence à Bamako, capitale du Mali.

Auparavant, les milieux proches de la conférence avaient fait savoir que l'entente entre les quatre chefs d'Etat prévoit, outre le cessez-le-feu, les dispositions suivantes: 1) retrait des troupes marocaines à l'intérieur du tracé des frontières telles que revendiquées par l'Algérie; 2) démilitarisation de la zone ainsi évacuée sous le contrôle des nations africaines; et 3) réunion de la conférence des ministres des affaires étrangères de l'organisation de l'union africaine en vue du règlement définitif de la question.

En effet, une commission, composée de représentants des quatre puissances ayant participé à la conférence (l'Algérie, le Maroc, l'Ethiopie et le Mali), doit définir une zone démilitarisée, d'où se retireront les troupes algérien et marocaines.

Des observateurs éthiopiens et maliens assureront la sécurité et la neutralité à l'intérieur de cette zone. Les parties en présence ont par ailleurs accepté de convoquer, aussitôt que possible, les ministres des Affaires étrangères de l'Organisation de l'unité africaine, dont la tâche sera de créer une commission spéciale d'arbitrage. Le siège de cette commission d'arbitrage a été fixé à Addis-Abbéba, capitale de l'Ethiopie et siège de l'Organisation de l'unité africaine.

Les tâches de cette commission seront les suivantes: 1) définir les responsabilités dans le conflit frontalier algéro-marocain; 2) régler le problème fondamental (celui du tracé des frontières entre les deux pays); et 3) assurer un règlement permanent du conflit frontalier.

Recrudescence des combats

Entre-temps, le ministère de la Défense du Maroc annonçait, à Marrakech, une recrudescence des combats le long de la frontière algéro-marocaine. Un porte-parole du ministère déclarait aux journalistes que des combats ont eu lieu toute la nuit d'hier autour des postes de Merkala et de Oum El Achar, situés près de Tindouf. Il a précisé que 35 Algériens avaient été faits prisonniers et qu'il y a eu des morts et des blessés des deux côtés.

Le porte-parole a ajouté que des combats ont également eu lieu près de Figuig, où il n'existe pas de litige au sujet du tracé des frontières. Il a refusé de donner des précisions.

Des officiers de l'état-major marocain ont déclaré que le poste de Oum El Achar se trouve aux mains des forces marocaines. Le poste était auparavant sous contrôle algérien.

Réforme fiscale ou "solution radicale" — M. Gérin-Lajoie

par **Jacques MONNIER**

QUEBEC. — M. Paul Gérin-Lajoie a déclaré hier, au cours d'une conférence de presse, que "pour tout le monde, ce ne serait pas gai", si la conférence fédérale-provinciale du 25 novembre sur la fiscalité tournait en queue de poisson.

Et d'enchainer:

—"Il faudrait peut-être songer alors à des solutions radicales".

Mais le ministre de la Jeunesse a refusé de préciser ce qu'il entend par "solution radicales".

Le député de Vaudreuil-Soulanges venait de rendre publique une série de chiffres pour mettre en relief les difficultés de financement de nos commissions scolaires et la nécessité d'une nouvelle répartition du produit des impôts entre Ottawa et les provinces:

Globalement, les besoins nouveaux des commissions scolaires de la province d'ici à 1966-

Voir GERIN-LAJOIE en page 2

Le rapport MacKay: profits sans risques, conduite irrégulière, manque de contrôle...

QUEBEC. (**P.O'N.**) — • MM. Edmund T. Asselin et Frank Spénard ont réalisé des profits de $87,000 sans courir aucun risque financier.

• Le président du Protestant School Board of Greater Montreal, l'hon. J. P. Rowat, s'est conduit de façon "irrégulière" en informant à l'avance M. Asselin des terrains qu'il convoitait pour la construction future d'écoles.

• Il a erré en affirmant à la presse que les transactions de l'organisme qu'il dirige avaient été faites selon une politique qui épargnait des milliers de dollars aux contribuables, car l'enquête démontre exactement le contraire.

• La Commission municipale de Québec et le Département de l'instruction publique n'ont pas exercé un contrôle assez serré des transactions immobilières faites par la PSBGM.

Telles sont les conclusions du rapport MacKay qui a été rendu public tôt ce matin par le ministre Pierre Laporte au cours d'une conférence de presse dans ses bureaux de Québec.

Aucun de ces individus ou de ces organismes ne sont cependant touchés par les recommandations de M. Kenneth C. MacKay. Aucune poursuite, aucun remboursement n'est recommandé par le rapport qui se borne à suggérer à la Commission scolaire des modifications dans le processus d'achat de ses terrains.

Dans ses conclusions, l'enquêteur ajoute que feu Roy E. Wagar, président du comité de planification et de construction du PSBGM négociait l'acquisition de terrains un peu au hasard, de façon négligente et sans tenir compte des normes habituelles. "Il n'est que juste d'ajouter cependant que M. Wagar n'avait ni l'expérience ni les connaissances voulues pour mener à bien des transactions immobilières au nom de la commission."

La publication du rapport MacKay fait suite à de nombreuses spéculations voulant qu'il ne soit jamais rendu public. On avait même affirmé que le gouvernement de Québec refuserait de le publier parce que des personnages du parti libéral — en l'occurence MM. Frank Spénard et E. T. Asselin, ce dernier député libéral de Notre-Dame-de-Grâce — avaient été mêlés aux irrégularités dévoilées par le rapport.

Le document rendu public ce matin est le résultat d'une enquête privée menée par M. MacKay à la demande du gouvernement à la suite de révélations faites par LA PRESSE l'automne dernier concernant les transactions faites par la PSBCM pour acquérir des terrains en vue de constructions futures.

Dans ses recommandations qui s'adressent à la fois au gouvernement et à la Commission scolaire M. MacKay sugère:

— que la politique d'achats de terrains pour construction future soit modifiée. L'achat d'un terrain ne devrait être fait que lorsqu'on estime qu'une école devra être construite dans un délai de deux ou trois ans, ce qui entre autres réduirait le fardeau des intérêts à payer lorsque ces transactions ont été conduites à même des emprunts;

— que toute décision d'acheter un terrain soit conditionnée par un rapport de l'assistant-directeur de l'Education et le consultant à l'Education précisant le nombre de non-catholiques dans le quartier, la religion des propriétaires, le nombre de sites qui ont été considérés pour l'achat ainsi que des chiffres comparés sur la valeur et le prix des terrains dans le secteur en question;

—que la Commission entre alors en négociation avec le propriétaire du terrain plutôt que d'attendre des offres d'un spéculateur. Le document insiste pour que la Commission envisage plusieurs sites et né-

Voir MAC KAY en page 2

Pas de poursuite

par **Jacques MONNIER**

QUEBEC. — "A la suite de l'enquête Mackay, il n'y a aucune preuve que ce qui a été fait par la Commission scolaire protestante du Grand Montréal, n'ait pas été légal; et en conséquence le gouvernement provincial n'envisage aucune poursuite", a déclaré M. Pierre Laporte, ministre des Affaires municipales, après avoir remis aux journalistes des exemplaires des rapports préparés par Me Kenneth-G. Mackay, avocat, et par M. Paul-E. Mallette, comptable, à la suite de leurs investigations.

Dans les rapports on ne trouve d'ailleurs aucune recommandation en faveur de telles poursuites.

Le rôle du ministère des Affaires municipales est maintenant terminé. Il appartient au ministère de la Jeunesse d'entrer en action pour assurer la mise en oeuvre des suggestions de Me Mackay, et à la Commission scolaire protestante d'étudier les conclusions de l'avocat.

Quand les journaux ont commencé à suspecter certaines transactions immobilières de la Protestant School Board of Greater Montreal, le ministère des Affaires municipales et le cabinet provincial sont aussitôt intervenus pour empêcher toute possibilité d'abus à l'avenir: depuis lors, toute transaction immobilière d'une municipalité ou d'une commission scolaire doit être accompagnée d'un certificat de recherches de cinq ans pour donner la garantie qu'il n'y a pas eu de spéculation indue.

Le rapport Mackay reproche au ministère des Affaires municipales et au département de l'Instruction publique de n'avoir pas suffisamment eu l'oeil

voir POURSUITE en page 2

Ste-Justine: que le rapport soit rendu public (la CSN)

La Confédération des syndicats nationaux réclame la publication du rapport de la "vérification de routine" effectuée à l'hôpital Ste-Justine, en janvier 1962.

Le président de la centrale syndicale, M. Jean Marchand, en arrive à cette conclusion, après avoir repris les propos du directeur du service de l'assurance-hospitalisation. Le Dr Gélinas a déclaré qu'il n'y a aucune enquête à Ste-Justine et que les nouvelles à ce sujet sont fausses.

"Toutefois, remarque M. Marchand, il admet qu'il y a eu "vérification de routine" en janvier 1962, sans nier que cette vérification ait révélé les graves irrégularités qui étaient rapportées. En somme, la seule correction qu'apporte la mise au point du Dr Gélinas est que l'enquête dont parlait LA PRESSE était une "vérification de routine". Pour le reste, tout semble fondé.

"Il y a donc eu scandale financier à l'hôpital Ste-Justine. Nous espérons qu'il ne s'agit pas d'un scandale "de routine".

"Le public a droit maintenant de savoir ce qui s'est passé à cet hôpital, déclare le président de la CSN. D'autant plus que le conflit des infirmières ne semble pas étranger à la vérification du ministère. Si les infirmières ont été surchargées de travail par suite d'une politique d'austérité imposée par le gouvernement à des administrateurs par trop généreux avec les deniers publics, nous aimerions, a-t-il dit, que cette situation soit connue. Cela placerait le conflit des infirmières dans un nouvel éclairage."

12 arrestations brisent un réseau de stupéfiants de $10 millions par an

CHICAGO. (PA) — L'arrestation de douze personnes hier soir a brisé un réseau de stupéfiants de l'ordre de $10 millions par année qui contrôlait 80 pour cent du trafic des stupéfiants à Chicago, selon la sûreté fédérale des Etats-Unis. La plus grande partie de ces stupéfiants étaient passés en contrebande par le Canada.

Parmi les prévenus se trouve un caid réputé de la fameuse "famille" de Chicago de l'organisation "Cosa Nostra", Americo (Pete) DePietto.

Charles G. Ward, directeur du bureau de Chicago du Bureau fédéral des stupéfiants, a révélé que la police a saisi 35 onces d'héroïne évaluée à $17,500 au cours des perquisitions. Les arrestations qui ont donné lieu à la plus importante saisie de stupéfiants de l'histoire de Chicago ont fait suite à la décision d'un Grand Jury fédéral inculpant 41 personnes de trafic de stupéfiants.

Selon Ward, la bande était contrôlée par Cosa Nostra et a récolté plus de $30 millions de la vente de stupéfiants depuis 1960.

DePietto, domicilié à Lombard, banlieue de Chicago, est le chef du trafic des narcotiques de la "famille" Cosa Nostra de Chicago et il n'a de comptes à rendre qu'à Momo Salvatore (Moe) Giancana, fameux baron du crime.

Le gangster Joseph Valachi, dans son témoignage devant une sous-commission d'enquête du Sénat américain, a révélé que Giancana dirige la "famille" de Chicago.

DePietto et 10 autres suspects ont été arrêtés à Chicago. Treize des individus mentionnés dans la plainte sont déjà en prison ou sont en liberté provisoire sous cautionnement pour d'autres délits. Les 17 autres sont recherchés à Chicago, St-Louis et Cleveland. DePietto lui-même est en liberté sous un cautionnement de $40,000.

Trois des quatre individus responsables de l'importation de la plus grande partie des narcotiques à Chicago ont été arrêtés. Le quatrième est en liberté provisoire. Ces quatre hommes obtenaient les stupéfiants de France et d'Italie par l'intermédiaire de DePietto et les introduisaient aux Etats-en passant par le Canada. D'après Ward, ces quatre hommes dirigent également des réseaux de distribution de narcotiques.

L'accord sur l'aide aux municipalités est signé

QUEBEC. (par **J. M.**) — L'entente visant à faire bénéficier les municipalités du Québec des quelque $120,000,000 qu'Ottawa a promis de verser pour les aider, a été signée au nom du gouvernement Lesage par Me Jean-Louis Doucet, sous-ministre des Affaires municipales, et au nom du gouvernement Pearson par M. K. W. Taylor, président de l'Office fédéral du développement municipal et des prêts aux municipalités, ainsi que par M. Jean Miquelon, vice-président de cet organisme.

Les signatures devraient être apposées au bas du document au plus tard à la fin d'octobre.

La nouvelle a été annoncée hier à la fin de l'après-midi sur la colline parlementaire de la Vieille Capitale par M. Pierre Laporte.

Mercredi dernier, le conseil des ministres, siégeant à huis clos sous la présidence de M. Jean Lesage, avait approuvé définitivement le projet d'entente avec Ottawa en vue de l'application de la loi fédérale et de la loi provinciale qui permettront aux gouvernants du Québec de mettre exactement la somme de $115,344,660.03 à la disposition de nos municipalités.

C'est la Commission Municipale, aux destinées de laquelle M. Paul Lambert préside, qui sera chargée de l'application de la législation.

Ainsi la Commission prêtera aux municipalités, pour des travaux publics, des sommes représentant les deux tiers du coût, déduction faite de toutes subventions fédérales ou provinciales. Et si les travaux sont terminés avant le 1er avril 1966, les municipalités ne rembourseront que les trois quarts des fonds empruntés.

Démenti de M. Lesage

Hhier matin, M. Jean Lesage avait démenti énergiquement une rumeur selon laquelle les autorités provinciales auraient songé à retarder la signature de l'accord parce que, en vertu d'une clause de la loi fédérale d'aide aux municipalités, ces dernières devront mettre leurs livres de comptabilité à la disposition des inspecteurs d'Ottawa afin de leur permettre des vérifications de l'emploi de l'argent prêté.

Le chef du gouvernement provincial avait fait remarquer que, les crédits en question ayant été votés par les Communes, les membres de cette Chambre peuvent normalement exiger une telle vérification. L'exigence est conforme aux règles de la démocratie.

Par ailleurs le premier ministre avait souligné que la clause mentionnée ci-dessus existait déjà en août durant la session spéciale du parlement de Québec, qui avait été convoquée alors pour autoriser l'administration provinciale à ac-

Voir ACCORD en page 2

Pearson a encore survécu

par **Jean CHARPENTIER**

OTTAWA. — C'est au nom de l'anti-séparatisme que, par une écrasante majorité de 210 voix contre 27, le gouvernement libéral fut maintenu hier au pouvoir.

Ce qui devait être un vote anti-nucléaire et, partant, fort menacant pour le gouvernement, s'est brusquement mué en un vote en faveur de la Confédération par suite d'une intervention-surprise de M. Léon Balcer, conservateur de Trois-Rivières, qui dans des termes fort énergiques a dénoncé la notion d'un Etat du Québec que les créditistes avaient accessoirement glissée dans leur périlleuse motion.

Périlleuse, cette motion l'était sans aucun doute. Depuis la veille jusqu'au discours de M. Balcer, quelques minutes avant le vote, tous les contacts officieux et habituels étaient coupés entre l'opposition et le parti ministériel qui, la mort dans l'âme, s'apprêtait à affronter une nouvelle élection. Si bien qu'en désespoir de cause les libéraux avaient rappelé leurs délégués aux Nations-Unies à New-York et contremandé le départ pour Paris de la délégation des parlementaires de l'OTAN afin de s'assurer neuf voix de plus, lesquelles d'ailleurs auraient été mathématiquement insuffisantes à les maintenir au pouvoir.

Faisant preuve d'une rare unanimité, les quatre partis d'Opposition n'avaient-ils pas, la veille, rejeté une décision du président de la Chambre qualifiant d'irrecevable la motion créditiste qui l'était en effet? N'était-ce pas là déjà une preuve suffisante de leur intention de l'appuyer lors du vote d'hier soir?

Mais voilà: la motion en question, émanant du groupe Caouette, condamnait "l'entreposage d'armes nucléaires sur le territoire de l'Etat du Québec, malgré les protestations énergiques de ses citoyens"...

La motion "d'Etat séparé"

Dans un discours à l'emporte-pièce, M. Balcer a affirmé

voir PEARSON en page 2

La CSN suggère un régime contributoire de pensions universelles au Québec

QUEBEC. — La Confédération des syndicats nationaux a présenté aujourd'hui à Québec, aux ministres du Travail et des Richesses naturelles, respectivement MM. Carrier Fortin et René Lévesque, un mémoire très documenté pour appuyer la création d'un régime contributoire de pensions universelles pour la province de Québec.

Les principaux dirigeants de la centrale ouvrière, dont MM. Jean Marchand, président, et Marcel Pépin, secrétaire, ont exposé aux représentants du gouvernement un programme complet qui pourrait être appliqué immédiatement, après quelques modifications nécessitées par des recherches d'actuaires.

D'après la CSN, un régime de retraite devrait comporter trois paliers:

1—Une pension de vieillesse de $100 par mois, payable de droit à tous les citoyens qui atteignent l'âge de 65 ans ou lors de la retraite.

2—L'établissement d'une caisse de retraite d'application universelle et administrée par le Québec.

3—Les systèmes de pension supplémentaires qu'employeurs et employés demeureraient libres de négocier entre eux, à l'échelle de l'entreprise, constitueraient le troisième palier.

La CSN présente son projet comme étant à la fois une mesure de sécurité sociale et un puissant levier économique. Elle estime en effet que selon que le gouvernement pourrait disposer d'une somme dépassant les $9 milliards, s'il imposait une contribution de 4 pour cent sur les salaires, dont 2 p. 100 de la part de l'employé et 2 p. 100 des employeurs.



C'EST LA FAUTE A GINNY — L'ouragan Ginny souffle aujourd'hui sur le golfe Saint-Laurent et devrait se dissiper dans l'Atlantique nord au large du Labrador. Son passage au-dessus des Maritimes hier a causé des dégâts en divers endroits, laissé de deux à 12 pouces de neige dans le nord du Nouveau-Brunswick, mais n'a fait aucun mort ou blessé. On attribue également au passage de l'ouragan la chute prononcée de la température dans le Québec, où l'été des Indiens semble maintenant chose du passé. Il a neigé hier dans la partie sud et dans l'est de la province. A Lac-Mégantic, le sol a été recouvert de plus de trois pouces de neige, rendant les routes très glissantes. A Québec même, une légère chute de neige fondante a servi d'avertissement aux automobilistes. Dans la région de Sept-Iles, il est tombé un peu plus de 4 pouces de neige.

Lapalme ou Léger, ambassadeur à Paris



M. GEORGES LAPALME



M. JULES LEGER

Il est sérieusement question que le ministre des Affaires culturelles, M. Georges-Emile Lapalme, soit nommé ambassadeur du Canada à Paris. Il succéderait ainsi à M. Pierre Dupuy qui a quitté ce poste pour prendre en main l'organisation de l'Exposition de 1967.

L'attachement bien connu que M. Lapalme a toujours manifesté à l'égard de la France n'est pas pour enlever du poids à cette rumeur.

Et une petite phrase (peut-être insignifiante) que le ministre chargé des Affaires culturelles de France, M. André Malraux, a laissée tomber devant M. Lapalme, son ami, à la fin de son voyage au Québec, pourrait peut-être signifier quelque chose aujourd'hui : "Eh bien, nous aurons peut-être l'occasion de nous revoir prochainement, et cette fois, chez nous".

Ce sont là des choses qui n'auraient pas grande importance, sans la rumeur qui leur donne une vie nouvelle. Il faut aussi dire que M. Lapalme est membre de l'Académie septentrionale.

Il n'est toutefois pas seul à la ligne de départ. On mentionne aussi comme candidat possible le nom de M. Jules Léger, chef de la délégation du Canada à l'OTAN et frère du cardinal Léger.



500,000 VOLTS — Un chercheur des laboratoires de l'Hydro-Ontario examine une section d'un cable de transmission pour électricité, à très haut voltage. L'Hydro-Ontario a entrepris la construction d'une ligne de transmission de 500,000 volts entre la Baie James et Toronto qui doit être terminée en 1966. Pendant ce temps l'Hydro-Québec en construit trois de 735,000 volts entre Manicouagan et Montréal. C'est un record mondial.

Téléphoto PC

Les catholiques ne peuvent imposer à tous leur conception de l'éducation (Mgr Parent)

par **Richard DAIGNAULT**

QUEBEC. — Mgr Alphonse-Marie Parent, président de la désormais célèbre Commission royale d'enquête sur l'enseignement dont le premier rapport a inspiré le bill 60, vient d'écrire que les catholiques ne peuvent imposer à tous, c'est-à-dire à ceux qui pratiquent d'autres religions, la conception catholique de l'éducation.

Mais il y a, par contre, obligation pour les catholiques d'accepter la conception que l'Eglise se fait de l'éducation, ajoute Mgr Parent.

C'est dans la dernière livraison de "La Revue de l'Université Laval" que le vice-recteur de cette université québecoise fait une apologie théologique des recommandations de la commission d'enquête

On sait que chez les catholiques du Québec, les conclusions du premier rapport de la commission ont soulevé de grandes controverses

Mgr Parent, citant surtout Pie XI, déclare :

1. Que l'éducation est oeuvre de l'homme en société.

2. Que la famille a une priorité de nature et de droits sur l'éducation des enfants mais ne peut atteindre sa fin propre sans recourir à l'Etat ; "La société politique a prééminence sur la famille qui trouve précisément, dans la société civile, la perfection temporelle qui lui convient.

3. Que l'Eglise, société d'ordre surnaturel et universel, a tous les moyens requis pour atteindre sa fin qui est le salut éternel des hommes, "Aussi l'Eglise ne prétend-elle à aucune suprématie en dehors de cet ordre."

4—Qu'il serait absolument contraire et au bien de la société civile et au bien que poursuit l'Eglise que les fidèles se comportent d'une manière injuste envers leurs concitoyens non catholiques ou non chrétiens."

5—Que le bien de la société civile est même antérieur à celui de l'Eglise.

6—Que l'Eglise affirme son droit inaliénable en matière d'éducation, mais ne le réclame que pour ses propres fils, pour ses fidèles.

7—Que le droit des minorités doit être strictement sauvegardé.

Voilà en somme les grandes lignes d'un document très fouillé de plus de 3,500 mots.

Mgr Parent a intitulé son article : "Notes sur la conception catholique de l'éducation."

Il affirme en débutant :

"Le catholique ne peut, sans nier par là que la foi est un don gratuit de Dieu, vouloir imposer à tous la conception de l'éducation qui est celle de l'Eglise catholique . . . L'Eglise catholique romaine peut toutefois exiger que ses fidèles acceptent la conception qu'elle se fait de l'éducation, même si on ne peut la réaliser dans toutes ses nuances en n'importe quelles circonstances. Il y a pour les catholiques, en cette matière, une obligation, obligation née de leur libre engagement à être membres visibles de l'Eglise de Rome."

Mgr Parent cite beaucoup l'encyclique "Divini illius Magistri" de Pie XI.

Les catholiques et la majorité

En terminant, il fait des remarques sur l'attitude des Chrétiens dans la société civile quand ils y exercent les pouvoirs de la majorité.

"La situation des chrétiens, dans une société civile où ils sont en majorité, demeurera toujours singulièrement délicate.

Ni le baptême, ni l'éducation chrétienne qu'ils ont reçus ne les délivrent de la cupidité et de la tentation bien humaine de vouloir s'emparer de ce qui appartient à César.

"Les chrétiens doivent contribuer à la paix civile non seulement par la justice et le courage, comme les autres hommes, mais aussi et encore plus par la foi qu'ils doivent faire connaitre dans sa vraie lumière, par une divine espérance au sujet du prochain, par la charité . . .

"On ne peut guère concevoir de scandale plus énorme que celui d'une majorité chrétienne qui serait, dans la vie civile, une menace pour les droits de la minorité."

GERIN-LAJOIE

SUITE DE LA PAGE 1

1967, au cas où les subventions gouvernementales annuelles resteraient ce qu'elles sont, atteindront quelque $500,000,000, dont $178,000,000 pour le seul exercice 1966-1967 — (cette année-là, les dépenses courantes des commissions scolaires seront de l'ordre de $590,000,000).

Ces statistiques prennent une importance accrue, étant donné la proximité de la conférence fédérale-provinciale du 25 novembre.

Nécessité d'un réaménagement fiscal

"Seul un réaménagement fiscal d'envergure va permettre au gouvernement du Québec de faire face aux besoins gigantesques de nos commissions scolaires", note M. Paul Gérin-Lajoie.

Les autorités provinciales n'agissent pas à la légère quand elles formulent leurs revendications :

"Ce n'est, dit-il, qu'après s'être lui-même imposé un régime strict de financement des commissions scolaires que le Québec réclame aujourd'hui d'autres sources de revenus."

"En effet, depuis deux ans, on a entrepris systématiquement, d'une part, de "normaliser" le coût de l'enseignement — (avec le guide d'organisation scolaire et en comprimant le prix de construction des écoles) —, d'autre part, de "normaliser" les revenus des commissions scolaires en cherchant à rendre uniforme l'effort des contribuables dans toute l'étendue du Québec.

C'est dans cette conjoncture que la Province doit obtenir maintenant des sources de revenus supplémentaires.

Les choix à envisager

— "Dans l'immédiat, déclare le ministre de la Jeunesse, nous aurons à choisir entre : 1— ou bien freiner l'augmentation du nombre des inscriptions, ce qui affecterait principalement l'enseignement secondaire ; 2— ou bien tenter de régulariser la hausse du coût par élève, grâce à une réduction du rythme d'augmentation des dépenses les plus importantes des commissions scolaires, ce qui empêcherait l'amélioration des échelles de traitements des professeurs ; 3— ou bien exiger des contribuables locaux un effort financier dépassant leurs ressources ; 4— ou bien compter sur les subventions du gouvernement du Québec pour combler les déficits.

"Or, commente le député de Vaudreuil-Soulanges, les trois premières possibilités n'auraient que des résultats restreints. Donc ce sont les autorités provinciales qui, par la révision de leur système de subventions, devrait fournir, au cours des quatre prochaines années, la plus grande partie des $500,000,000 nécessaires aux besoins nouveaux des commissions scolaires et à l'équilibre de leurs budgets."

M. Paul Gérin-Lajoie ajoute : "Mais le gouvernement le pourra-t-il ? La réponse à cette question dépendra largement des résultats de la conférence fédérale-provinciale du 25 novembre . . ."

La croissance rapide du nombre des enfants d'âge scolaire, principalement à l'échelon secondaire, est l'un des facteurs qui expliquent les besoins nouveaux des commissions scolaires. Le second des principaux facteurs est la hausse des traitements du personnel enseignant.

Le coût moyen, par élève, de l'enseignement dispensé par les commissions, passera de $340 en 1962-1963 à $417 en 1966-1967.

POURSUITE

SUITE DE LA PAGE 1

ouvert; M. Pierre Laporte souligne que, comme on vient de le voir, son propre ministère a pris les devants pour empêcher la répétition d'une telle accusation.

Le député de Chambly croit "avoir pris toutes les mesures possibles et imaginables" pour que l'enquête Mackay ne soit pas entachée de considérations politiques.

Il s'élève avec vigueur contre les gens qui ont prétendu que les autorités du Québec ne publieraient pas les résultats de l'enquête parce que les noms de "libéraux" ou d'"amis du parti libéral" y seraient mentionnés.

—"C'est faux, a-t-il dit. Il n'en a jamais été question. Il serait assez stupide de vouloir déclencher une guerre ouverte avec l'opinion publique sous le prétexte que le nom d'un parlementaire fédéral est cité".

M. Pierre Laporte faisait alors allusion au fait que, parmi les 41 noms apparaissant dans le rapport Mackay, il y a celui de M. Edmund-Tobin Asselin, député fédéral de Notre-Dame-de-Grâce.

—"Personne ni directement ni indirectement n'a suggéré au gouvernement de ne pas publier les résultats des investigations ou d'en retarder la publication. Depuis plusieurs années président du Protestant School Board of Greater Montreal, M. J.-P. Rowat est un des conseillers législatifs de l'Union nationale. Nous avons voulu agir à son endroit avec toute l'équité possible, ce qui a entraîné des délais additionnels. De là à dire que nous aurions voulu "cacher" le rapport pour protéger des libéraux, il y a une marge que seule l'effronterie la plus gratuite permet de franchir".

L'enquête menée par Me Mackay n'a pas eu le caractère d'une enquête royale ; les témoins n'ont donc pas été interrogés sous serment ; et il a paru raisonnable au ministre des Affaires municipales d'attendre pour la publication du document que la Protestant School Board of Greater Montreal en prenne connaissance.

—"Même si cette démarche entrainait un délai additionnel d'environ deux semaines, il nous a semblé que toutes les parties en cause auraient ainsi l'impression d'avoir obtenu complètement justice", a fait remarquer le député de Chambly.

M. Pierre Laporte a énuméré d'autres motifs du retard apporté à la publication du rapport qu'il avait en sa possession depuis mai dernier : travaux parlementaires, conférence intergouvernementale de Halifax, congrès. Et, a-t-il noté, nous avons cru raisonnable de nous attaquer d'abord à des problèmes plus urgents. Ainsi il a fallu s'occuper de Côte-Saint-Luc parce que les élections étaient imminentes.

Avant de remettre le rapport Mackay aux journalistes, le ministre des Affaires municipales a tenu à donner lecture de la quarantaine de noms mentionnés pour bien montrer qu'un seul parlementaire est nommé.

— "Si M. Edmund-Tobin Asselin a des déclarations à faire à la presse, a-t-il ajouté, c'est son privilège de le faire. Quant au nom de M. Frank Spénard, il était déjà connu".

Le député de Chambly a insisté sur ce point : les personnes mentionnées ne sont pas toutes impliquées dans les transactions.

PEARSON

SUITE DE LA PAGE 1

hier soir qu'il était du devoir de tous les députés fédéraux de voter contre une telle motion parce que cette dernière tendait à faire du Québec un Etat séparé. Et c'est ce qu'ils firent à l'exception de 18 créditistes québecois des deux groupes et de neuf néo-démocrates dont plusieurs s'empressèrent ensuite d'expliquer qu'ils avaient voté contre les armes nucléaires, non pour l'Etat du Québec.

Tout en protestant lui aussi de ses convictions anti-nucléaires et de celles de son parti, ainsi que de leur désir commun de renverser le gouvernement à la première occasion, l'ancien ministre conservateur a déclaré cependant qu'une telle motion, en dépit de son prétendu caractère anti-nucléaire dissimulait deux choses : l'esprit séparatiste des créditistes et en raison même de cet aspect, leur peu d'empressement à susciter une élection.

Cette motion, a-t-il dit, est assortie d'incidentes telles qu'elles la rendent inacceptable, car elle sape les bases mêmes de la Confédération.

Anti-nucléaire, en partie

De fait, a poursuivi, M. Balcer, cette motion n'est que partiellement anti-nucléaire, en ce qu'elle s'oppose à l'adoptation des armes nucléaires pour le Québec, tandis que nous nous y opposons pour tout le Canada en tout temps et à n'importe quelle condition.

Jamais un député conservateur, parlant au nom de son parti, ne s'était prononcé avec autant de force contre les armes nucléaires.

Jamais non plus aucun d'entre eux n'était-il allé aussi loin en faveur du confédéralisme, au point de s'attaquer, semble-t-il, à la formule d'option adoptée par le gouvernement Pearson pour satisfaire aux aspirations autonomistes du Québec.

Ayant qualifié la motion de séparatiste et d'anticonstitutionnelle il a affirmé qu'on ne saurait bâtir un pays en promulgant des lois qui ne s'appliquent qu'au Québec et non au reste du pays.

"Allons-nous avoir dix lois différentes sur les allocations familiales ou encore des taux de taxation différents au Manitoba, en Colombie-Britannique et en Nouvelle-Ecosse ?"

Si cette motion ridicule il lustre la pensée du Québec, c'est-à-dire le moins déprimant", a déclaré plus loin le porte-parole conservateur

Rappelant qu'il est député d'une circonscription à 98 pour cent canadienne-française, M. Balcer a affirmé avoir été élu pour s'occuper des affaires du pays tout entier et non d'une seule province, "au fait, a-t-il ajouté, la province de Québec ne sera forte et prospère que dans la mesure où le Canada tout entier est fort et prospère".

Enfin, s'étant déjoui du renouveau social que connait actuellement le Québec, il a affirmé que les Canadiens français sont disposés à prendre leurs responsabilités et qu'ils veulent jouer un rôle dans tout le Canada et non pas seulement dans une réserve comme le voudraient les Caouettistes.

C'est ce bref discours d'une durée que le règlement limitait à 15 minutes qui eut l'heur de retourner l'opposition. Peut-être aussi ne faisait-il que couvrir une dérobade de l'opposition en face d'une élection.

Le fait est cependant que pendant toute la journée qui précéda le vote d'hier soir, les conciliabules se poursuivirent entre les députés conservateurs qui s'interrogeaient précisément sur l'admissibilité d'un Etat du Québec au sein de la Confédération et sur l'opportunité de consulter les provinces en matière de Défense.

McKAY

SUITE DE LA PAGE 1

gocie avant de conclure une transaction ;

—que les transactions immobilières soient conduites par un courtier compétent et non par un membre de la Commission qui serait bien intentionné mais inexpérimenté ;

—que la Commission ait recours à des procédures d'expropriation lorsque les négociations auront échoué sur des prix raisonnables et approuvés par des évaluateurs compétents.

La majorité des 50 pages du rapport sont consacrées à l'étude par le menu de toutes les transactions de la Commission depuis l'établissement d'une politique d'achats de terrains en 1959.

La météo

MAXIMUM : 45

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC) — Régions de Montréal, Ottawa, Québec, Laurentides et Cantons de l'Est : généralement nuageux. Peu de changement dans les températures. Vents du nord de 15 à 20 milles. Maximum à Montréal et Ottawa 45; à Québec, Sherbrooke et Ste-Agathe 40.

Aperçu pour jeudi : ensoleillé avec périodes nuageuses.

Régions d'Abitibi, Pontiac et Témiscamingue : nuageux, se dégageant ce matin. Généralement ensoleillé avec températures de saison cet après-midi. Vents légers. Maximum à Rouyn Noranda, Témiscamingue et Val d'Or 40.

Aperçu pour jeudi : nuageux. Quelques averses ou chutes de neige.

Régions du Lac St-Jean, Baie-Comeau, Rimouski, Gaspé et Sept-Iles : nuageux avec chutes de neige très dispersées en soirée. Peu de changement dans les températures. Vents du nord de 20 milles. Maximum à Chicoutimi, Rivière-du-Loup, Mont-Joli et Gaspé 40; à Sept-Iles et Baie Comeau 35.

Aperçu pour jeudi : nuageux. Peu de changement dans les températures.

DEMOCRATIE

SUITE DE LA PAGE 1

Unis, soulignant l'importance du congrès en question.

Sans doute le premier ministre n'a-t-il pas voulu donner l'impression que ce congrès dépassait en importance l'adoption du bill 60 (comme plus tard la conférence fiscale d'Ottawa sera plus importante que le bill 60).

Mais c'est là quand même l'impression qu'il a laissée.

Or, l'incident mérite, croyons-nous, quelques commentaires. Nos premiers ministres, même s'ils ont toujours eu jusqu'ici une conception assez villageoise de leur rôle, n'assistaient à aucun congrès, sauf ceux de leurs partis. De plus, il serait impardonnable de laisser l'impression qu'on retarde l'adoption d'une législation de grande importance pour participer à un congrès quelconque. La raison n'a pas l'air sérieuse.

Pourquoi donc ce départ inattendu ? Parce que Jean Lesage tente de remplir une douzaine de fonctions à la fois. Ce n'est probablement pas en sa qualité de premier ministre que M. Lesage doit se rendre à la Nouvelle-Orléans mais plutôt à titre de ministre des Finances.

Seulement, M. Lesage, pas plus que Maurice Duplessis d'ailleurs, n'est capable de tout faire. C'est pourquoi il laisse l'administration du portefeuille des Finances à son bon ami George Marler, qu'il a nommé à vie au Conseil législatif pour le mettre à l'abri des critiques (un député n'a pas le droit d'attaquer un membre du Conseil législatif) et à l'abri des hasards électoraux.

M. Lesage est très sensible à ce sujet. Il n'aime pas que les gens disent que M. Marler est son ministre des finances.

Or, M. Marler doit porter la parole aux congressistes de la Nouvelle-Orléans, lors d'un banquet donné sous les auspices des bourses de Toronto et de Montréal.

M. Lesage a peut-etre cru que la présence de M. Marler au congrès, sans sa présence à lui, laisserait percer aux yeux du grand public une situation déjà bien connue des milieux politiques.

C'est pourquoi, probablement, il a décidé d'accompagner M. Marler et d'adresser la parole, lui aussi, au banquet de clôture du congres.

Pour ce qui est du bill 60, le cabinet ne serait pas encore prêt à procéder.

Reste un dernier fait à expliquer: la présence en Louisiane auprès de M. Lesage, de son chef de cabinet, M. Alexandre Larue. Impossible d'imaginer ce que M. Larue va faire à la Nouvelle-Orléans. A moins d'accepter la réponse d'un observateur très mêlé aux milieux gouvernementaux qui s'exclamait récemment :

"Mais voyons, il s'agit pour M. Lesage de prendre de petites vacances. Il les mérite bien."

Certes ! Mais pourquoi diable, si c'est là le fond de l'histoire, ne pas l'avoir avoué !

(Tous droits réservés)

Le concile approuve en principe la collégialité des évêques et le rétablissement du diaconat

CITE DU VATICAN. (AFP) — Bien que la majeure partie de la 58ème congrégation générale ait été occupée par la poursuite de la discussion sur le quatrième chapitre du schéma "De Ecclesia", qui a trait à "la vocation à la sainteté dans l'Eglise", tout l'intérêt s'est reporté sur les votes sur les cinq questions posées hier aux Pères conciliaires sur la collégialité des évêques et ses pouvoirs ainsi que sur le diaconat. Or une réponse positive a été donnée à toutes ces questions à une majorité dépassant nettement non seulement les deux tiers, mais les trois quarts des votants. Il ne s'agissait certes que d'un vote indicatif et non de l'approbation d'un texte, mais après le scrutin d'aujourd'hui il est impossible que les textes que la commission de théologie va maintenant préparer ne reflètent pas l'opinion si nettement exprimée par la très grande majorité des Pères.

Cette question était considérée comme la plus importante que le Concile aurait à trancher, aussi est-ce avec une satisfaction non dissimulée que la plupart des Pères et des experts ont accueilli la proclamation qui cependant n'a été soulignée d'aucun applaudissement dans l'aula de St-Pierre.

Le vote sur l'opportunité d'instituer un diaconat comme un degré distinct et permanent du sacerdoce a obtenu également une majorité pratiquement égale aux trois quarts.

Quatre cardinaux et neuf autres Pères sont intervenus dans la poursuite de la discussion sur la "vocation à la sainteté". Dans l'ensemble les orateurs ont tenu à souligner que cet appel ne s'adressait pas seulement aux religieux mais à tous les fidèles, qu'il fallait que le schéma montre le fondement scripturaire de cet appel, enfin que soit mise en lumière la sainteté de l'Eglise elle-même.

Le cardinal Léger, archevêque de Montréal, a demandé qu'il soit bien marqué que les laïcs devaient répondre à cet appel dans leur vie conjugale, comme dans toutes leurs activités professionnelles, ou politiques, et même dans leurs loisirs, en ayant toujours en vue les préceptes évangéliques du sermon sur la montagne.

Sur la proposition du modérateur, le cardinal Lercaro, la clôture de la discussion sur ce chapitre a alors été décidée.

ACCORD

SUITE DE LA PAGE 1

cepter les $115,344,660.03. La question avait été "vidée".

Rappelons que, pour ne pas faire d'accroc à l'autonomie de la province, une formule avait été acceptée : les autorités fédérales ne verseraient pas les millions directement aux municipalités, car ces dernières ne dépendent que de Québec; mais c'est le gouvernement Lesage qui se chargerait de la répartition de l'argent.

M. Pierre Laporte a annoncé qu'une circulaire sera adressée prochainement, par le ministère des Affaires municipales ou plus exactement par la Commission municipale, aux municipalités de la province afin de leur expliquer la procédure à suivre pour emprunter en vertu de la loi provinciale adoptée au mois d'août.

Ottawa confirme

OTTAWA (PC) — Le ministre des Finances a fait savoir hier que le Québec avait signé une entente fédérale - provinciale au sujet de l'aide aux municipalités.

M. Gordon a fait cette déclaration en réponse à une question de M. Théogène Ricard PC - St-Hyacinthe-Bagot.

"L'accord a été signé et est en route vers Ottawa", a dit le ministre.

M. Ricard a demandé si cette entente donnait aux fonctionnaires fédéraux accès aux livres du Québec et si la province avait protesté contre cette intrusion.

M. Gordon a repris que l'entente donnait ce pouvoir à Ottawa afin d'inspecter les projets mis de l'avant et que si Québec avait cru bon de signer l'entente il n'y avait certes pas eu de protestations.

Villes d'Israël

Les trois principales villes d'Israël sont Jérusalem, la capitale, Tel Aviv et Haïfa.

Fraude de $82,745

Jos.-D. Bégin aux assises pour une 9e accusation

QUEBEC. (PC) — M. Joseph-Damase Bégin, âgé de 63 ans, a été envoyé aujourd'hui à son procès pour une accusation de fraude de $82,745 envers le gouvernement de la province au bénéfice du rentier Arthur Bouchard, à l'issue d'une enquête préliminaire présidée par le juge Gérard Simard.

L'ex-ministre de la Colonisation et organisateur en chef de l'Union Nationale n'a pas présenté de défense à ce stade des procédures. Il a déjà été envoyé aux Assises pour huit autres accusations de fraude de l'ordre de $11,000, au terme d'une précédente enquête préliminaire.

La preuve établie aujourd'hui a été versée au dossier de M. Arthur Bouchard, accusé de conspiration pour fraude, de même qu'au dossier de M. Bégin relativement à une accusation de conspiration. Dans ces deux cas précis, l'examen volontaire et le renvoi aux Assises ont été reportés au 7 novembre. Il restera également à compléter à cette date la preuve relative à une accusation de conspiration contre M. Bégin concernant les huit fraudes auxquelles il doit déjà répondre aux Assises.

Des cinq personnes mises en accusation suivant l'esprit des recommandations du rapport Salvas, seuls M. Antonio Talbot, député de Chicoutimi et ex-ministre de la Voirie, et Alfred Hardy, ex-directeur du service des achats du gouvernement provincial, n'ont pas encore atteint le stade de l'enquête préliminaire.

M. Hardy a toutefois déjà témoigné aux enquêtes préliminaires de M. Bégin et du conseiller législatif Gérald Martineau, trésorier de l'Union Nationale durant ses années de pouvoir.

Deux témoins

Les 76 chefs d'accusation de fraude et de conspiration contre les cinq personnes se rapportent à des sommes de l'ordre de $300,000.

Deux témoins ont été entendus à l'enquête aujourd'hui.

M. Harold Hyndman, gérant de district pour la compagnie "International Harvester", a déclaré s'être enquis auprès de M. Bégin, vers 1945 ou 1946, si "Charles Cusson Ltée", de Montréal, son agent exclusif, pouvait vendre de la machinerie au gouvernement.

Le ministre lui a alors répondu que M. Cusson était "inacceptable pour le gouvernement" et que les ventes devaient passer par M. Arthur Bouchard.

M. Charles Cusson devait ensuite venir témoigner qu'au bout de quelques années, M. Bouchard était venu lui réclamer une commission de 5 pour cent sur les pièces de rechange, commerce dans lequel aucun contrat ne l'a jamais établi. Les commissions que "Charles Cusson Ltée" lui a versées entre 1955 et 1960 totalisent $82,745.

"Cet accord est toujours un pis-aller"

— Pierre Laporte

QUEBEC. (PC) — M. Pierre Laporte, ministre provincial des Affaires municipales, a réaffirmé aujourd'hui que le Québec a bien signé un accord avec Ottawa concernant l'aide fédérale aux municipalités mais que cet accord est une formule de pis-aller.

M. Laporte commentait une déclaration faite aux Communes par le ministre des Finances, M. Walter Gordon, selon laquelle le Québec semblait satisfait d'une entente intervenue récemment entre Québec et Ottawa. Cette entente prévoit que $115,000,000 seront distribués aux municipalités québecoises sous forme de prêts.

"Je répète que le gouvernement provincial continue de considérer cet accord comme un pis-aller," a déclaré M. Laporte au cours d'une conférence de presse. Il n'a pas élaboré sa pensée sur ce point.

Le gouvernement provincial estime que le programme fédéral d'aide aux municipalités empiète sur l'autonomie des provinces mais que le Québec doit malgré tout en tirer le meilleur parti possible, vu les besoins actuels des municipalités.

Voyageurs africains

Plus de 175,000 Sud-Africains ont passé leurs vacances en dehors de leur pays en 1962.

PHARMACIES Professionnelles
SARRAZIN & CHOQUETTE
Prop. LUC CHOQUETTE, Docteur en Pharmacie de l'Université de Paris
921 est, Ste-Catherine : VI. 2-9622
St-Denis et Mont-Royal : VI. 4-1711
6511, St-Hubert : CR. 2-8233
PRESCRIPTIONS, ANALYSES, ORTHOPEDIE, OPTIQUE, APPAREILS AUDITIFS

PRIX COUPÉS
LA PLUS HAUTE QUALITE – LES PLUS BAS PRIX – TOUJOURS !



26 oz rég. 1.29 .99 | rég. 1.75 1.49 | 4 oz rég. 1.25 .98 | 16 oz rég. 1.00 .69 | rég. 1.90 1.49 | 16 oz rég. 1.00 .69 | 100 s rég. .93 .69 | rég. 2.00 1.52 | rég. 1.19 .87 | rég. .79 .64

PARDEC — PARKE-DAVIS EN 130 — REG. 7.50—PRIX COUPE 5.59
LIQUIDE, 16 OZ – REG. 3.50 – PRIX COUPE 2.25

INFANTOL — HORNER 16 oz — REG. 6.25 — PRIX COUPE 4.39

PARAMETTES — AYERST EN 125 — REG. 6.00 — PRIX COUPE 3.99
PARAMETTE, 16 OZ – REG. 5.50 – PRIX COUPE 3.74

KOTEX en 48 — REG. 1.85 — PRIX COUPE 1.47

BROMO SELTZER — REG. 1.09 – PRIX COUPE .83

AGAROL — 16 OZ — REG. 1.50 — PRIX COUPE 1.29

BROMO QUININE — 32s—REG. .89—PRIX COUPE .59

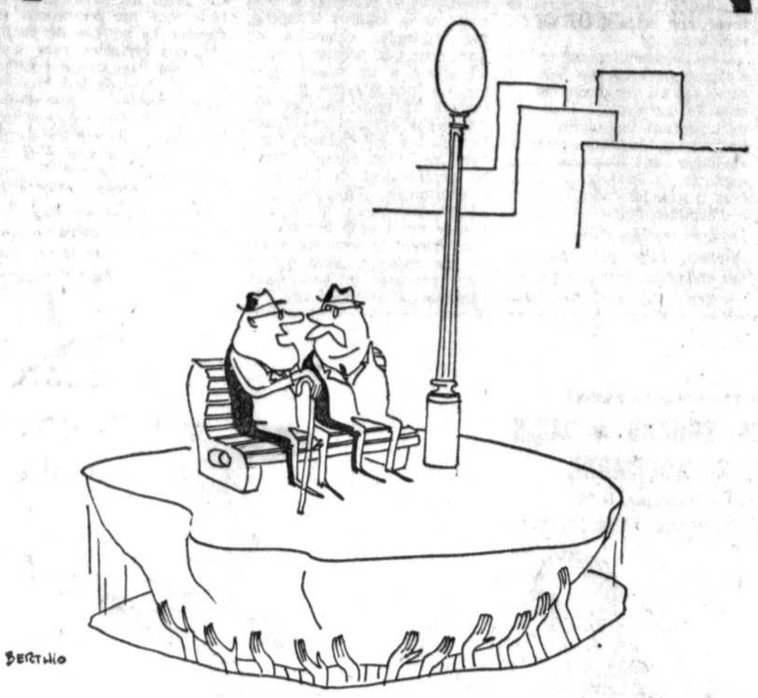
ANACIN — 100s' — REG. 1.29 — PRIX COUPE .98

Limmits biscuits Rég. 1.09 .79
Listerine Rég. 1.49 1.09
Ben Gay Baume Rég. 1.00 .79
Boldine Houdé Rég. 2.50 1.74
Miss Clairol crème Rég. 1.85 1.57
Buckley sirop Rég. .98 .79
Dristan en 24 Rég. 1.25 .98
Normogastryl 40s Rég. 1.90 1.59
Sirop Vicks 44 Rég. 1.25 .98
Bufferin Rég. .98 .79
Cepacol 14 oz Rég. 1.40 1.29
Shampooing Aux oeufs Richard Hudnut Valeur 1.98 .98
Geritol liquide ou tablettes Rég. 5.50 3.98
Ban Roll On Rég. 1.25 .79
OSTOCO Frosst 50cc Rég. 4.25 3.49
Absorbine Jr 4 oz Rég. 1.25 .98
Vitalis 7 oz. Rég. 1.10 .84
Toni permanente Rég. 2.00 1.38
Poudre bébés Johnson & Johnson Rég. .98 .79
CREST Pâte à dents Rég. 1.39 1.19
Moelle de boeuf Rég. 1.20 .99
Boules à mites 16 oz Rég. .45 .29
Lavoris large Rég. 1.25 .98
Tampax 40s Rég. 1.75 1.29
Lithinés 33 Groc Rég. .70 .59
Urasal grand Rég. 2.20 1.79
Vaseline Cheesebrough 16 oz Rég. 1.29 .85
Adorn Rég. 1.90 1.64
Colon absorbant 16 oz Rég. 1.00 .79
Sirop Lambert Rég. .65 .52
Roller Perm large Rég. 2.49 2.19
COLGATE Pâte à dents Rég. 1.39 .98
Format économique SIROP MATHIEU Rég. 62. .42
AURALGAN Rég. 1.25 .98
OZONOL Rég. .79 .65
WAMPOLE EXTRAIT H.F.M. 34 oz — Rég. 3.19 2.49
RESDAN Rég. 1.50 1.29 | Rég. 2.25 1.89

LA PRESSE

MONTREAL, MERCREDI 30 OCTOBRE 1963 — 80e ANNEE — No 14

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138



Les maires de banlieue ne veulent pas du "monstre" de M. Saulnier

par **Jean-Louis ARCAND** et **Claude GENDRON**

Les maires des municipalités de banlieue n'ont pas mis de temps à protester contre les déclarations récentes du président du comité exécutif de la ville de Montréal, qui a clairement indiqué ses intentions de créer une seule grande ville, de l'île de Montréal toute entière.

Conférencier au déjeûner hebdomadaire de la Chambre de commerce du district de Montréal, M. Lucien Saulnier a déclaré : "Dans quatre ans, Montréal sera le théâtre d'une exposition universelle. A l'heure de ce grand rendez-vous international, nous devons présenter aux millions de visiteurs l'image d'une ville organique et harmonieuse, qui n'a pas été enrayée dans son développement par les survivances anachroniques de petites autonomies municipales sans aucun fondement désormais".

Plus loin, M. Saulnier a ajouté : "Il importe de plus que l'exposition, en plus de nous rendre davantage présents au monde, accélère l'édification de la ville-pilote que Montréal peut devenir".

De tels propos ne tardèrent pas à provoquer des réactions, parfois assez violentes des maires des municipalités de l'île de Montréal. La plupart d'entre eux affirment que l'idée d'aménager l'île de façon harmonieuse est une bien faible excuse pour motiver le programme annexioniste de Montréal.

Tous ont été d'accord, cependant, pour reconnaître la nécessité de planifier le développement de l'île, et pas seulement en vue de l'Exposition. Mais, selon eux, il n'est pas nécessaire pour cela de former une ville monstre dans laquelle le citoyen perd sa personnalité. Ils croient plutôt qu'il est possible de créer un organisme supra-municipal, complètement impartial, et capable de régir le développement à l'échelle des problèmes intermunicipaux.

Voici les déclarations de plusieurs maires :

M. Reginald Dawson de Ville Mont-Royal

"Si Montréal veut que l'île présente un visage harmonieux lors de l'Exposition internationale de 1967, elle devra coopérer dans ce but avec la Corporation de Montréal métropolitain, et c'est par cet organisme seulement qu'elle y parviendra. (M. Dawson est vice-président de la CMM).

"Tous les avantages que M. Saulnier attribue à l'annexion peuvent être obtenus par la coopération au sein d'un organisme unissant les municipalités, si Montréal veut y participer. Le président du comité exécutif de la métropole croit qu'il est nécessaire de former une seule ville pour réaliser un ensemble routier à l'échelle de l'île. Cependant on se rappelle que la CMM avait étudié un projet en ce sens et que c'est Montréal qui l'a bloqué.

"Toutes les raisons invoquées par Montréal sont de bien faibles excuses pour présenter à nouveau sa vieille rengaine des annexions. Si la métropole veut participer à un gouvernement métropolitain, elle rencontrera la sympathie des banlieues, mais, si elle prône les annexions, l'opposition sera plus forte que jamais."

M. Marcel Laurin de St-Laurent

"La survivance de St-Laurent n'est certainement pas anachronique, si l'on considère qu'elle existe depuis 1710 et qu'encore aujourd'hui elle est parfaitement indépendante économiquement et capable d'assurer tous les services à ses contribuables.

"Il est cependant vrai que certaines petites municipalités retardent le développement de l'île. Ce n'est toutefois pas en formant une seule municipalité sur l'île que l'on réglera les problèmes, car il est prouvé que les annexions sont économiquement profitables jusqu'à une taille optima et qu'une fois dépassé ce stade, elles sont au contraire plus coûteuses. La solution réside dans un organisme supra-municipal, complètement impartial, ayant un pouvoir législatif plutôt qu'exécutif.

"Dans l'immense ville de M. Saulnier, l'homme perd sa qualité d'individu et sa dignité ; il devient une abstraction économique. Il faut plutôt conserver des administrations de taille raisonnable au sein desquelles il est possible à l'homme de faire valoir sa personnalité. Ce sont des considérations humaines et culturelles qui, en premier lieu, guident nos esprits quand nous refusons l'annexion."

Me Rolland Filion, de Montréal-Nord

"C'est encore un ballon d'essai, une charge annuelle vers un but que M. Lucien Saulnier a toujours visé, et inspiré uniquement par l'ambition effrénée d'expansion pour satisfaire uniquement aussi l'orgueil des dirigeants actuels

Voir LES MAIRES en page 6

La SSJB lance à Montréal l'opération 'visage français'

"Que les Montréalais se décident. Veulent-ils parler français, anglais, ou . . . franglais ? . . . On dit que Montréal c'est la seconde ville française du monde. Eh bien ! si Monsieur de Gaulle pouvait nous poursuivre en libelle, nous perdrions notre cause . . . Promenez-vous aux environs de Peel-Ste-Catherine, regardez autour de vous, et dites-moi si Montréal a l'air d'une ville française !"

C'est à peu près en ces termes que M. Paul-Emile Robert, président des Sociétés Saint-Jean-Baptiste de Montréal, s'adressait hier midi aux membres de l'Association des hommes d'affaires d'Ahuntsic. Mais comme la mauvaise humeur reste stérile si elle ne pousse pas à l'action, M. Robert devait en même temps annoncer l'inauguration prochaine de l'**opération "visage français"**.

Cette "opération", ce sera en fait une campagne de refrancisation à l'échelle de la métropole. La SSJB-Montréal s'attaquera — oh, bien pacifiquement ! — aux commerçants canadiens-français qui persistent à garder une raison sociale anglaise ou, pire encore, franglaise : "Un trop grand nombre d'établissements affichent un charabia qui ne ressemble ni au français, ni même à l'anglais. Des exemples : "Montreal Aéroport Hilton Hôtel", "Un Tel Electric Limitée". Il nous faut trouver des mots français pour désigner certains commerces. Ainsi, pourquoi un Bar-B-Q ne s'appelerait-il pas "rôtisserie" et un "cigar store", 'tabagie" ?

Un boycot . . . subtil

Aussi la SSJB-Montréal compte-t-elle demander à la population d'exiger du français partout, de refuser systématiquement d'encourager les commerçants "qui ne nous respectent pas assez pour s'annoncer et nous servir dans notre langue", bref, de militer pour la refrancisation de Montréal "chez lui, à son travail, au magasin, au restaurant, partout."

Et M. Robert d'ajouter : "Ce visage français ne doit pas être qu'une simple façade. Il faut travailler en profondeur, de façon que les Montréalais prennent conscience du fait qu'ils sont français et doivent le rester."

La SSJB - Montréal distribuera des certificats de mérite aux commerçants canadiens-français qui auront converti leur raison sociale, et établira un service de renseignements qui, de concert avec un comité d'experts, aidera les hommes d'affaires à résoudre les problèmes linguistiques et techniques de la francisation de leur raison sociale. De plus, un groupe d'étudiants effectuera une enquête, sous la direction de M. Gilles Lefebvre, de l'Université de Montréal, sur un vaste échantillonnage d'établissements commerciaux.

Interrogé sur l'utilité qu'il y aurait peut-être à faire de cette "opération" une véritable campagne d'unilinguisme, M. Robert a répondu que, pour sa part, il avait voté contre la résolution adoptée à 60% au congrès de la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste, résolution qui prônait l'institution de l'unilinguisme au Québec.

"Je trouve qu'il est trop tôt pour réclamer l'unilinguisme. Mais qui sait si cela ne se réalisera pas dans "x" années... ?

En faveur de l'annexion

(par T. D.) — Une salle presque comble, environ 400 membres de l'Association des propriétaires de Saint-Michel, réunis à l'école Sainte-Lucie, a été la scène, hier soir, d'un "forum" enthousiaste sur . . . l'ANNEXION.

A l'issue de l'assemblée, où les opinions les plus diverses sur le sujet mais convergeant toutes vers une seule et même conviction, le président Réjean Deguire demanda un vote de paille.

Il n'est plus suffisant, ici, de dire "en grande majorité", puisque (sauf six contribuables seulement) tous se sont prononcés EN FAVEUR de l'annexion de Saint-Michel à la ville de Montréal.

C'est du moins la troisième fois que cette association organise ainsi des colloques sur cette épineuse question de l'annexion . . . résultant en un verdict aussi catégorique.

Vers une grande ville insulaire, premier-Montréal de Vincent Prince, en page 4

Aucun retard dans la livraison des céréales

Les expéditions de blé pour remplir les importantes commandes d'outre-mer, sont pratiquement à jour, disent les autorités, malgré les récentes grèves des débardeurs et des marins des Grands-Lacs.

Un porte-parole de la Commision canadienne du blé à Winnipeg a déclaré hier que la Commision se propose d'expédier 75,000,000 de boisseaux depuis la tête des Lacs jusqu'aux ports du St-Laurent, d'ici la fermeture de la Voie maritime, probablement vers la mi-décembre.

Ce serait une amélioration très sensible sur la période correspondante de l'an dernier, alors que la Commission avait fait expédier 65,000,000 de boisseaux de blé, en tout et partout, depuis la tête des Lacs.

Ces 75,000,000 de boisseaux ne comprennent pas toutefois les envois faits directement outre-mer par les cargos océaniques ou les envois aux ports de la baie Georgienne, pour transport par chemin de fer jusqu'au littoral de l'Atlantique.

Le porte-parole de la Commission du blé a exprimé sa confiance de voir l'horaire respecté.

A Montréal, le maître du port a signalé que depuis la fin de la grève des débardeurs, le 14 octobre, 12,432,000 boisseaux de blé ont été chargés sur des océaniques.

Le port de Québec a maintenant livré le tiers des 24,000,000 de boisseaux qui doivent passer par là.

La grève des marins qui a duré une semaine, n'a pas affecté les expéditions de blé outre-mer ; elle a seulement interrompu les arrivages des Grands-Lacs.

En dépit de cet arrêt de travail, le volume global des céréales transportées dans la Voie maritime depuis le 1er août, atteint les 227,600,000 boisseaux. L'an dernier, durant la même période, ce volume se chiffrait par 161,000,000 de boisseaux.

Hier, on comptait 32 barges de lacs remplies de céréales dans la Voie maritime et le St-Laurent en plus de six océaniques. L'une des barges, l'énorme "Baie St-Paul", transportait à elle seule 1,000,000 de boisseaux de blé vers Québec où le cargo libanais "Malou" et le cargo yougoslave "Drzic" se trouvent déjà en voie de chargement.

L'Allemagne entrerait dans la ronde

WINNIPEG, (PC) — Le ministre du Commerce, M. Mitchell Sharp, a révélé hier soir que l'Allemagne de l'Est pourrait bien se joindre d'ici peu aux clients du Canada pour le blé.

Il a précisé qu'il y a eu déjà des pourparlers entre les délégués du Canada et de l'Allemagne de l'Est et il croit que ce pays achètera du blé canadien.

Le ministre a aussi exprimé l'opinion que le Canada ne manquera pas de blé pour exportation d'ici la fin de 1964. Il a signalé qu'une récente étude de la Commission canadienne du blé indiquait que le Canada pourrait bien avoir expédié à cette date un volume sans précédent de 550,000,000 de boisseaux, même en tenant compte des hésitations causées récemment par les grèves.

FAITS divers

Hold-up de banque de $1,000 : deux suspects détenus

LACHENAIE. (PC) — Deux hommes, dont l'un était armé d'un revolver, se sont emparés, vers 1 h. 30 hier après-midi, d'une somme de $1,000 dans une succursale de la Banque Provinciale du Canada, à Lachenaie, à 70 milles au nord-est de Montréal.

Les bandits ont pris la fuite en direction de Montréal dans une automobile Pontiac de couleur bleue.

Quelques heures plus tard, la police municipale de Joliette annonçait l'arrestation de deux suspects.

Vol à main armée de $300 dans une banque

Un individu armé d'un revolver s'est introduit vers 2 h. 30 hier après-midi dans une succursale de la Banque Royale du Canada, située au 360 est, rue Ste-Catherine.

Le bandit a menacé de son arme une caissière, Mlle Janine Saulnier et a réussi à se faire remettre une somme de $300.

L'homme a pris la fuite à pied.

Hold-up de $250 dans une pharmacie

Deux bandits, un grand, un petit, tous deux armés de revolvers chromés à long canon, genre "western", ont effectué un raid fructueux, vers 9 h. 10 hier soir, à la pharmacie Guy Dugré, située au 2348 rue Hochelaga.

Une fois entré dans l'établissement, l'un des gunmen a demandé à la personne au comptoir, Mme Réjeanne Coutu, s'il était possible de voir le "patron". Alors que Mme Coutu partait le chercher, les bandits lui emboîtèrent le pas et se firent conduire au propriétaire, qui dut leur remettre $250.

Vol d'une serviette contenant $1,122

QUEBEC. (PC) — Un bandit s'est enfui avec une serviette contenant $1,122 hier alors que M. René Dionne, gérant du cinéma Pigalle, s'en allait porter l'argent à la banque. Il s'agissait des recettes de la dernière fin de semaine.

Hold-up de $30 dans une épicerie

Un individu armé d'un revolver et âgé d'environ 20 ans a réussi à s'emparer d'une somme d'environ $30 à l'épicerie Montreuil, 2291 rue De Lorimier, vers 3 h. hier après-midi.

Le bandit s'est présenté à la propriétaire de l'établissement, Mme Irène Montreuil, et la menaçant de son arme, a réclamé le contenu du tiroir-caisse.

Son crime commis, le jeune homme prit la fuite à pied.

Spectaculaire incendie à Repentigny

Dans l'espace d'une heure environ, un incendie a complètement rasé un immeuble de deux étages, hier soir, à Repentigny.

Il s'agit d'une ancienne école qui constituait depuis quelques années le centre de réunions de scouts et de divers autres groupements de Repentigny.

L'immeuble, situé au 199 de la rue Notre-Dame, a pris feu vers 6 h. 35 et, vers 7 h. 30, il ne restait que des décombres fumants.

M. Maurice Houle, chef de police de Repentigny, n'a pu circonscrire les flammes à temps, avec ses policiers-pom-

Voir FAITS DIVERS en page 6

Trois arrestations à Toronto au sujet du meurtre de M. Tousignant

La police métropolitaine de Toronto détient, depuis 4 h. ce matin, trois personnes soupçonnées d'avoir participé au meurtre de l'épicier Yvon Tousignant, de Verdun, samedi dernier.

Les détenus, deux jeunes hommes et une femme, ont été arrêtés pour possession illégale d'armes à feu. Une vérification aurait permis de croire que les deux hommes pourraient être les meurtriers de M. Tousignant.

Les policiers Walsh, Goulet et Garliger, de la police municipale de Verdun, ont pris l'avion ce matin à 10 h., en direction de Toronto, et doivent revenir ce soir avec les trois prisonniers.

Selon nos renseignements, toutefois, un autre individu, celui qui aurait abattu l'épicier de deux balles en lui volant la somme de $2,000, serait encore au large.

Les deux hommes détenus se seraient évadés de l'institut psychiatrique de l'hôpital Protestant de Verdun le 16 octobre dernier. Ces deux mala-

Voir ARRESTATIONS en page 6



UNIS POUR LE MIEUX ET POUR LE PIRE — Pendant que les officiers de la Gendarmerie canadienne, de la Police provinciale du Québec, de la Santé, de l'immigration et de la douane remplissaient toutes les formalités requises pour sa rentrée au pays le couple Desmarais, apparemment indifférent à tout ce qui se passait autour de lui, se bécotait sur un fauteuil dans la salle d'attente de l'immigration à l'aéroport international de Dorval, hier après-midi. Léopold Desmarais et sa femme, arrêtés à Rio de Janeiro, au Brésil, au début de la semaine dernière, par suite d'une enquête entourant un crime local, ont été ramenés à Montréal par avion et devront répondre de l'accusation d'avoir commis le vol à main armée de $145,000 dans un camion postal, l'an dernier, à Mont-Laurier. Desmarais s'était enfui de la prison quelques moments avant d'aller recevoir sa sentence pour l'accusation de vol. Son complice, Rosaire Piché, a été condamné à cinq ans de pénitencier. photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

• SANDWICHES • SANDWICHES • SANDWICHES •
SANDWICHES DE FANTAISIE
JAMBON, POULET, OEUFS DINDE TRANCHEE
Une boite de 48 SANDWICHES COCKTAIL
pour 6 personnes $2.40
PEGROIDS
VI. 4-3901
4075 SAINT-DENIS. Livraison par toute la ville
• SANDWICHES • SANDWICHES • SANDWICHES •

LOUEZ
POMPES A EAU
• SCIES A CHAINES
• SABLEUSES A PLANCHERS
• OUTILS DE PLOMBERIE
Centaines d'autres outils
LOCATION SERVICE VENTE
Dépliants fournis sur demande
OUTILS ET EQUIPEMENT de tous genres pour la maison, l'industrie et la construction.
CR.3-2411
Perco LTÉE
5272 boul. ST-LAURENT
Ouvert le vendredi jusqu'à 8 h. p.m. — le samedi jusqu'à midi.

aux 4 librairies Pilon
Vous trouverez de nombreux
ARTICLES DE BUREAU
des plus pratiques
LAMPES de BUREAU
Facilitant le travail de l'étude, couleurs variées, métal solide, un article pas cher et tellement pratique. Rég. $3.95
SPECIAL PILON
2.69
aux 4 LIBRAIRIES Pilon
750, Beaubien CR. 4-6487
8559, St-Laurent DU. 1-6261
800 E., Mt-Royal LA. 4-3081
851 Décarie, St-Laurent RI. 8-7961
STATIONERS INC.

examen de la vue
VERRES DE CONTACT · LUNETTES MODERNES
Optométristes
B. KEMP, O.D.
J. C. LARIVIERE, O.D.
Dupuis
3e ETAGE
VI. 2-5151
POSTE 338

Profitez du Confort Exclusif
des fameux souliers
Slater
CHOIX DE SACS A MAIN "TARROR" S'HARMONISANT AVEC CES SOULIERS
$17.95
Ces chics et confortables souliers vous sont offerts en poult-de-soie noir à talon talon haut ou en veau noir ou brun à talon illusion, dans un choix de largeurs et pointures.
BOTTIERS FASHIONABLES pour DAMES, ENFANTS et MESSIEURS
Louis Deslauriers Ltée. 6914 rue ST-HUBERT (angle Bélanger)
H. Giroux et Fils Inc. 1500 est, MONT-ROYAL 4029 est, ONTARIO

élégance et confort
combinés dans un vêtement de base qui vous assure ce
SUPPORT ADDITIONNEL
Un vêtement léger conçu spécifiquement pour donner tout le confort désiré, amincir les hanches et supporter solidement votre dos. Flexible en tous sens — ne gêne aucun mouvement.
Pour un ajustement parfait, consultez l'une de nos techniciennes diplômées.
VI. 5-7251
PHARMACIE MONTRÉAL DUQUET & DUQUETTE - PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde
916 est, rue Ste-Catherine

LIVRAISON IMMÉDIATE

CHEVELLE
TOUS LES MODELES — TOUTES LES COULEURS
AUCUN COMPTANT
Si vous avez un échange
• jusqu'à 36 mois pour payer
• garantie 2 ans ou 24,000 milles
Pour une meilleure transaction
clermont
MOTOR LIMITÉE
VENTE — SERVICE — PIECES — OLDSMOBILE — CHEVROLET
CHEVY II — CORVAIR — ENVOY — CAMIONS CHEVROLET
5363 rue St-Denis Tél. : 279-6301

M. Drapeau explique sa présence à l'inauguration d'un édifice commercial

En inaugurant, malgré les habitudes établies, le nouvel édifice commercial de la Place Crémazie, dans le nord de la ville, le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, a déclaré qu'il voulait ainsi souligner la collaboration intervenue entre les autorités municipales et les propriétaires de l'édifice dans l'élaboration du projet, collaboration qui n'existe pas toujours chez les hommes d'affaires.

Plusieurs personnalités ont pris la parole à l'inauguration du nouveal édifice de $13 millions à l'intersection des boulevards Crémazie et St-Laurent, dans un secteur en pleine croissance. Le maire Drapeau, qui normalement ne prend pas part à de telles manifestations, faute de temps, a expliqué sa présence comme un moyen de faire reconnaître deux principes nouveaux.

Il a voulu d'abord rendre personnellement hommage à un groupe d'hommes d'affaires néo-canadiens, qui ont eu foi dans le développement d'un complexe commercial dans le nord de la ville, étendant ainsi le centre des affaires de la métropole.

Ensuite, M. Drapeau a voulu souligner le fait que les instigateurs du projet ont au tout début consulté l'Office d'initiative économique que dirige M. Valmore Gratton. "A leur audace, dit-il, ils ont joint la prudence en s'adressant à ce bureau ; ce que beaucoup d'hommes d'affaires de la métropole ne font pas encore."

La Place Crémazie a été réalisée par un groupe d'hommes d'affaires néo-canadiens, présidés par M. Edward Reichman, un jeune homme de 38 ans, originaire d'Autriche et arrivé au Canada en 1954.

Dans son allocution, M. Reichman a déclaré que la réalisation des "objectifs compréhensibles" du Canada français au cours de la révolution économique, culturelle et spirituelle qui transforme actuellement le Québec, "sera pour le plus grand bien du Canada".

Il a précisé que les nouveaux venus au Canada comprennent les aspirations légitimes du Canada français. "Le plus grand cadeau que nous ayons reçu du Canada et du Québec, dit-il, est peut-être celui de la liberté, la liberté de vivre nos vies de façon utile et dans la dignité."

Représentant le gouvernement provincial, le ministre du Revenu, M. Eric Kierans, a rappelé le besoin au pays de capitaux étrangers, et d'initiatives humaines. Il a souligné que cet apport de capitaux doit se faire sur une base purement économique et d'affaires et ne saurait entrainer avec elle une ingérance dans notre politique ni dans nos vies.

Enfin, le député du comté de Dollard, Me Guy Rouleau, s'est dit fier de l'entreprise et a déclaré que le gouvernement fédéral est prêt à collaborer avec les administrateurs de Montréal dans la réalisation de leurs projets.

LES MAIRES

SUITE DE LA PAGE 3

de Montréal et pour se procurer les pouvoirs d'emprunt nécessaires devant satisfaire des projets hors de proportion des possibilités financières de la cité de Montréal.

"Hitler, dans son besoin d'espace vital, quand il a réalisé l'accord de Munich et annexé les Sudètes, ne parlait pas autrement !

"On a beau affronter les problèmes intermunicipaux avec réalisme, et une volonté réelle et effective de les solutionner avec une collaboration mutuelle, que M. Saulnier reviendra toujours à la charge pour tirer profit du travail exécuté par les administrateurs compétants des autres villes et vouloir saper à la base le fondement de la démocratie et tout droit des gens de disposer d'eux-mêmes."

M. Ernest Crépeault, de Ville d'Anjou

"A mon sens, je déclare que c'est une hypothèse, qu'il est permis aux populations d'exprimer librement leur opinion, et que seule la volonté de nos populations doit avoir préséance sur des appétits chimériques.

"L'Exposition internationale, dans sa forme et dans son importance, ne doit pas servir d'écran de fumée pour couvrir des ambitions plus ou moins légitimes ou pour déplacer le véritable aspect du problème que comporte la réalisation de l'Exposition.

"En somme, c'est l'expression d'une idée qui vaut ce qu'elle vaut, et même la ville de Montréal devra se résigner à accepter la décision des municipalités de banlieue qui veulent garder leur autonomie."

M. Arthur Séguin, de Pointe-Claire

Dans une déclaration faite la semaine dernière, le maire Arthur Séguin, de Pointe-Claire, dénonçait la politique centralisatrice de Montréal et déclarait : "Il est urgent pour les municipalités de banlieue de coordonner leurs efforts afin de prévenir et même d'arrêter le progrès fait par Montréal dans son programme d'annexion.

M. Séguin croit que les villes de banlieue devraient mettre certains services en commun pour économiser et qu'elles devraient s'unir pour assurer à leurs contribuables les mêmes avantages qu'offre la métropole.

M. L.-P. St-Pierre, de Pointe-aux-Trembles

"La déclaration de M. Saulnier est seulement un autre indice de la persistance anachronique de Montréal à vouloir faire disparaître les municipalités autonomes qui l'entourent.

"Depuis quelque temps, Messieurs Drapeau et Saulnier répandent, soit par la radio, la télévision ou par les journaux, toute une gamme de supposés avantages dont bénéficieraient les municipalités qui se laisseraient annexer.

"Pour ma part, je maintiens toujours mon attitude négative à l'annexion de Pointe-aux-Trembles, à moins que l'on me prouve les avantages réels et non hypothétiques pour tous les résidants de notre ville.

"En d'autres termes, attendons la réalisation merveilleuse que l'on a promise à Rivière-des-Prairies."

M. C. H. Drury de Westmount

"Ce n'est ni nécessaire, ni essentiel", a déclaré le maire de Westmount, M. C. H. Drury, devant les propos de M. Saulnier.

"Je suis entièrement contre une telle proposition et, à moins qu'on apporte de bonnes raisons en sa faveur, je ne puis l'accepter". Le maire Drury a précisé que la ville de Westmount considérerait cependant toute proposition présentée en bonne et due forme à ses administrateurs.

"Néanmoins, je ne vois présentement aucune bonne raison de créer une seule grande cité".

M. Romuald Bourque d'Outremont

De son bureau de sénateur à Ottawa, le maire Romuald Bourque, d'Outremont, a déclaré : "C'est le droit de M. Saulnier d'avoir de grandes aspirations. M. Khrouschtchev, voudrait bien contrôler le monde; M. Saulnier veut contrôler l'île de Montréal.

Mais, ajoute M. Bourque, croit-on vraiment pouvoir bien administrer une très grande ville à meilleur compte que ne le font actuellement les municipalités de l'île de Montréal ? Les gens ne veulent pas d'un aussi grand Montréal, puisqu'ils sont satisfaits des administrations présentes.

Et M. Bourque de noter que Montréal avait demandé $450,000 par année à Outremont pour lui fournir les services de son corps de police.. "Or ce prix était bien supérieur à ce que nous coûte le corps de police d'Outremont", dit-il. On ne songe pas à fusionner ou à annexer 32 municipalités si on prévoit que le coût de l'administration et des services peuvent augmenter de 25%."

Dr Lionel Boyer de ville LaSalle

"Nous ne sommes pas intéressés. Nous sommes trop bien servis chez nous". Voilà qui était direct, de la part du maire de ville LaSalle, le Dr Lionel Boyer. "Nous n'avons aucune raison de vouloir l'annexion. Nous sommes en bonne santé financière".

M. Arthur-E. Séguin de Pointe-Claire

Le maire Arthur-E. Séguin, de Pointe-Claire, est d'avis que la formation d'une "magnapolis" sur l'île de Montréal serait beaucoup plus coûteuse que la multiplication des municipalités.

Il a ajouté que le respect de l'individu en souffrirait, puisque celui-ci serait plus éloigné de ses administrateurs et qu'en définitive le coût d'une grande administration, nécessairement plus lourde, augmenterait vraisemblablement.

Il faut se placer sur une base d'affaires, dit-il, beaucoup plus que de chercher à imposer ses vues. En ce sens, M. Séguin suggère plutôt un esprit de bonne entente et de collaboration et note qu'on doit aussi tenir compte des désirs de la population.

M. Edouard Rivest de Montréal-Est

M. Rivest n'avait pas eu le temps de prendre connaissance des propos de M. Saulnier. Cependant, il a déclaré, au départ: "Nous ne sommes pas intéressés et je ne crois pas que la population puisse obtenir les mêmes services dans une ville monstre".

M. David Gowan de ville St-Pierre

Quant au maire de ville St-Pierre, M. David Gowan, il est d'avis que la loi est bien claire sur les projets d'annexion ou de fusion. "La loi, dit-il, précise que si la population veut quelque chose, elle n'a qu'à le demander.

"Or, dit-il, pendant mes 15 années au conseil municipal de ville St-Pierre, je n'ai jamais entendu un citoyen émettre le désir de voir sa ville annexée à une autre. La ville est en bonne situation financière et je ne vois aucune raison pour qu'elle soit annexée à Montréal".

M. Gowan ajoute qu'une grande administration aurait pour effet d'éloigner les administrés de leurs administrateurs et que le peuple en souffrirait. Il souligne que Montréal devrait davantage coopérer au sein de la Corporation de Montréal métropolitain, si elle veut contribuer à un développement harmonieux de l'île.



LA POLICE RECHERCHE UN CITOYEN DE LASALLE — M. Victor Morris Cowsill, 48 ans, du 458 rue Dollard, à Lasalle, est disparu de chez lui depuis le 13 août 1963. M. Cowsill est de nationalité canadienne-anglaise et est marié. Il a les cheveux châtains, mesure 6'22" et pèse 185 lbs. Il porte un tatouage sur le bras droit et sur les doigts. M. Cowsill serait parti avec son auto Pontiac 1956 de couleur bleue et blanche. Toute personne connaissant ses allées et venues est priée de communiquer avec la Sûreté de LaSalle à DO. 6-2121.

FAITS DIVERS

SUITE DE LA PAGE 3

piers, qui avaient fait appel aux pompiers de Pointe-aux-Trembles.

Ces derniers sont arrivés sur les lieux au moment où les badauds regagnaient leurs foyers.

Au plus fort de l'incendie, la circulation a dû être détournée, rue Notre-Dame. Pendant près de vingt minutes, les automobilistes ont emprunté le boul. Iberville afin de poursuivre leur route.

On retrouve des véhicules volés

Une quinzaine d'autos volées depuis quelques semaines à Montréal ont été retrouvées hier soir et la nuit dernière à Sherbrooke par la police de cette ville aidée de la police de Montréal, a annoncé ce matin un porte-parole de ce second corps policier.

Un camion diesel de $22,000, volé il y a trois mois à Ville Saint-Michel, a été retrouvé hier à Saint-Hyacinthe, a révélé ce matin l'inspecteur Hervé Patenaude, de la PP :

"Le voleur s'en servait sans vergogne. Avec son camion volé, il avait obtenu de nombreux contrats de transport parce qu'il pouvait plus facilement soumissionner plus bas que les concurrents."

L'homme a été mis aux arrêts et doit passer aujourd'hui ou demain devant la cour locale.

Accusé de meurtre

CAMPBELL'S BAY. (PC) — Sylvio Vaillancourt, âgé de 36 ans, de Demers Centre, a été accusé aujourd'hui d'homicide involontaire par suite du décès, le 11 octobre, de Wilbert Marchildon, âgé de 38 ans.

Un jury du coroner en est venu à la conclusion hier soir que Marchildon avait succombé à une hémorragie cérébrale résultant d'un ou plusieurs coups à la tête au cours d'une bagarre qui s'est déroulée dans une taverne le 10 octobre entre lui et l'accusé.

Vitrine brisée

Pour s'emparer de couteaux de chasse d'une valeur globale de $50 un présumé "chasseur" a brisé la vitrine de Kellam's Sportswear, 308 ouest, rue Ste-Catherine, au cours de la nuit.

M. H. S. Malleck, le propriétaire, évalue les dégâts à près de $400, soit huit fois plus élevés que le montant du vol.

La Toussaint

L'hôtel de ville fermé vendredi

L'hôtel de ville de Montréal sera fermé vendredi, jour de la Toussaint. Il en sera de même pour la Cour municipale, les balances publiques, les 25 centres récréatifs et les 21 piscines intérieures.

Cependant, les bibliothèques publiques seront ouvertes de 2 h. à 6 h. le soir, les marchés seront ouverts et l'enlèvement des ordures ménagères se fera comme d'habitude.

ARRESTATIONS

SUITE DE LA PAGE 3

des mentaux avaient été transférés à cet endroit de la prison de Bordeaux.

La jeune fille qui les accompagne est une citoyenne de Verdun, âgée de 19 ans. Les deux hommes sont âgés de 20 et 28 ans.

Le directeur Pierre Gatineau de la police de Verdun refusait encore, peu avant midi, de dévoiler les noms des détenus.

Ronald Pilon est accusé de meurtre

QUEBEC (PC) — Ronald Pilon, âgé de 33 ans, a été accusé hier du meurtre prémédité de Roger Barbeau, âgé de 43 ans, abattu dans un appartement de la Basse-Ville mercredi dernier.

Barbeau a été atteint de deux balles dans son appartement.

Mme Pilon et sa soeur May Roy ont témoigné à l'enquête du coroner. Le jury du coroner a reconnu Pilon criminellement responsable de la mort de Barbeau.

L'enquête préliminaire a été fixée au 6 novembre.

L'HOMME QUI GARDE



SA TÊTE SUR SES ÉPAULES

POUR MIEUX SERVIR SA CLIENTELE... AU MAXIMUM

POUR FACILITER LE POUVOIR D'ACHAT DU PUBLIC

Roland Gagné

Vous propose

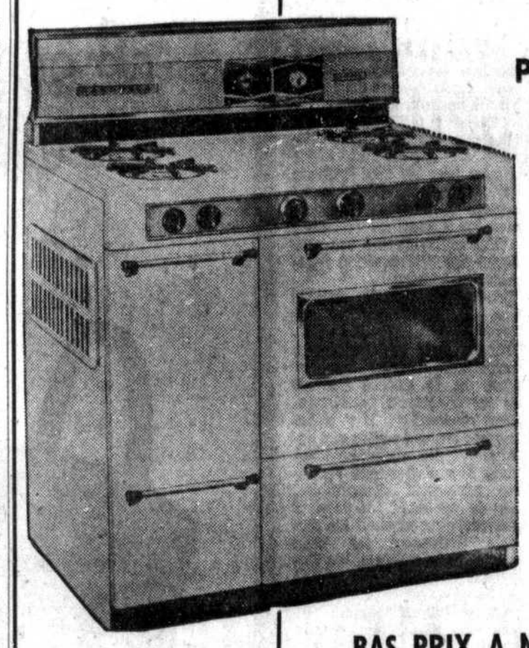
LES MEILLEURS PRODUITS AU GAZ

RUUD HARDWICK



c'est Roland Gagné

L'homme qui achète vos vieux meubles, argent comptant, et vous en vend des neufs, à termes, si désiré



POELE COMBINE GAZ-GAZ

Le poêle à gaz dernier cri pour chauffage et cuisson.

Un choix de 4 modèles pour satisfaire vos goûts et votre portefeuille.

Super Deluxe — Semi Deluxe — Deluxe — Standard
MODELE No 3438-31 PC

★ Brûleur de four "Equaflo"
★ Circulation arrière
★ 40,000 BTU/HR.
★ 36" de large
★ 20" de four

BAS PRIX A NE PAS MANQUER

J'INVITE cordialement tout le public à venir assister aux DEMONSTRATIONS de ces fameux produits HARDWICK qui seront données par des représentants de la Compagnie...

A MON MAGASIN:
● JEUDI
● VENDREDI
● SAMEDI
de cette semaine

●

BIENVENUE A TOUS !

GAZ NATUREL clé du confort ...PROPRETE ...ECONOMIE!

INSTALLATION GRATUITE*

PAR LA CORPORATION DE GAZ NATUREL DU QUEBEC

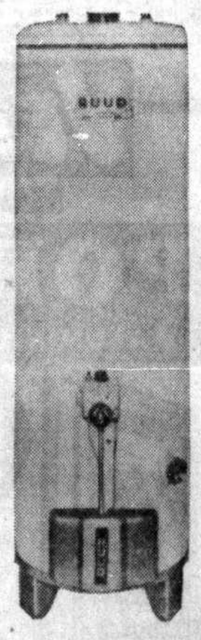
* AUX USAGERS DU GAZ NATUREL



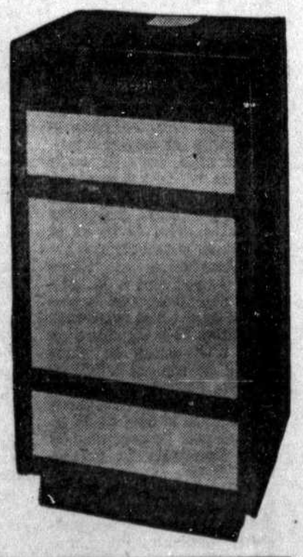
Chauffe-eau au gaz

Voyez le nouveau chauffe-eau STUBBY Ruud EH-30-30-S, pour sous-sols peu élevés de maisons split-level ou autres maisons plus anciennes. Imaginez — un chauffe-eau de 30 gallons — n'ayant que quatre pieds de hauteur ! PLUS débit de 30 gallons par heure à hausse calorique de 100 degrés.

BAS PRIX A NE PAS MANQUER



Radiateur à gaz RUUD



- COMPACT
- VENTILATION PAR LE HAUT
- ECHANGEUR DE CHALEUR
  Construit d'acier, pour assurer un maximum de durée et d'économie.
- BRULEUR EN FONTE
- FINI DEUX TONS
  S'harmonise aux décors et ameublements modernes.
- CONÇU POUR LE GAZ NATUREL
  Le combustible idéal pour chauffage sûr et peu coûteux.

Approbation C.G.A.

BAS PRIX A NE PAS MANQUER

Roland Gagné

1695 est, LAURIER
Tél.: 527-4331

• DOUBLE GARANTIE •

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	3 h.
1235	Abitibi	50	49¾	50
—	Abitibi Pr	24½	24½	—
325	Algoma	39	38½	39
720	Alumin	24¾	27¾	27¾
520	Alum 4¼ P	40¾	40¾	40¾
—	Alum 1 Pr	22½	22½	—
—	Alum 2 Pr	48	48	—
—	An. Cdn Pr	31½	31½	—
—	An T 4½ P	45	45	—
—	An T-265P	52½	52½	—
—	An T-2.90Pr	52½	52½	—
—	Argus	11¾	11¾	—
—	Arg 2.60 P	52¼	52¼	—
—	Arg 2.70 Pr	52¾	52¾	—
—	Arg C Pr	9½	9½	—
1025	Asbestos	24¼	24¼	24¼
—	Atl Sug	18¾	18½	—
—	Atl Sug A	23½	23½	—
—	Atl Sug Pr	102	102	—
—	Bail S 5¾ P	25	25	—
150	Banque CN	79½	79	79½
375	Banqu Imp	64½	64¼	64½
135	Banq Mont	64½	64¼	64½
230	Banque NE	71¾	71¼	71¾
—	Banque PC	54½	54½	—
420	Banque Roy	73½	73½	73½
—	Banque T D	62½	62¾	—
—	Bath Pow	17¾	17¾	—
—	Bath Pw A	52	52	—
2255	Bell Phone	54¾	54½	54½
—	BowCor5 p	51½	51½	—
—	BowC 5½p	53	53	—
—	B Mercy p	51¼	51¼	—
—	Bow Paper	6½	6½	—
980	Brazil	240	235	235
625	BA Oil	27¾	27¾	27¾
5090	BC Forest	22¾	22¾	22¾
450	BC Power	24¾	24¼	24¾
—	BC Phone	56½	56¼	—
—	Brockvl p	7¾	7¾	—
—	Brown	15¾	15¾	—
—	Bruck A	25	25	—
—	Bruck B	8½	8½	—
450	Cal Pow	21⅜	21⅜	21⅜
65	Can Cem	37	37	37
—	Can Cem p	27½	27½	—
75	C Dom Sug	25¼	25¼	25¼
100	CI Fndry	22	22	22
—	Can Malt	21⅞	21⅞	—
—	C Saf 4.40	96	96	—
—	C S L	57	57	—
—	C S L Pr	13	13	—
200	Can W 'B'	12½	12½	12½
550	C Aviat	11¼	11¼	11¼
1150	C Brew	10⅛	10⅛	10⅛
—	C Br pr 'A'	50⅜	50⅜	—
—	C Br Pr 'B'	50⅜	50⅜	—
—	C Br Alu	8½	8½	—
—	C Bron Pr	54¼	54¼	—
2340	Chemi e	13¼	13¼	13½
—	id 1.75 pr	37	37	—
—	id 1.00 pr	21⅛	21⅛	—
800	C Che wt	585	585	585
—	C Conv 'B'	5¼	5¼	—
—	Can Cem p	27½	27½	—
75	C Dom Sug	25¼	25¼	25¼
100	CI Fndry	22	22	22
—	Can Malt	21⅞	21⅞	—
—	C Saf 4.40	96	96	—
—	C S L	57	57	—
—	C S L Pr	13	13	—
200	Can W 'B'	12½	12½	12½
550	C Aviat	11¼	11¼	11¼
1150	C Brew	10⅛	10⅛	10⅛
—	C Br pr 'A'	50⅜	50⅜	—
—	C Br Pr 'B'	50⅜	50⅜	—
—	C Br Alu	8½	8½	—
—	C Bron Pr	54¼	54¼	—
2340	Chemi e	13¼	13¼	13½
—	id 1.75 pr	37	37	—
—	id 1.00 pr	21⅛	21⅛	—
800	C Che wt	585	585	585
—	C Conv 'B'	5¼	5¼	—
—	C Hydroc	16¾	16¾	—
—	C I L	18	17¾	—
—	C I L Pr	82	82	—
—	C Int P	15¼	15¼	—
25	C Int P pr	47¼	47¼	47¼
700	C Marconi	390	390	390
—	C Pack Prd	12½	12½	—
3145	CPR	34½	34¼	34½
1100	C Pet p	12½	12½	12½
—	C Vickers	20¼	20¼	—
—	Cap Wire	7	7	—
900	C Del Rio	790	790	790
—	Chrysler	13¾	13¾	—
—	CKP Dev	5	5	—
—	Col Cel	8¼	8¼	—
1060	Con MS	29½	29½	29⅝
—	Con Text	8	8	—
45	Consu Glss	12½	12½	12½
—	Corby A	18½	18½	—
200	Cor Cred	6⅜	6⅜	6⅜
—	Crain RL	14½	14½	—
—	Crédit Fon	28	27¼	—
—	Cr Zell A	26⅜	26⅜	—
—	Denison	10¼	10¼	—
500	Dist Seag	53½	53½	53½
100	Dome Pe	14	14	14
1100	D Bridge	17	16⅝	17
100	D Coal p	17¾	17¾	17¾
—	D Corset	25	25	—
150	D Fndry	68⅜	68⅜	68⅜
800	D Glass	18	18	18
—	D Glass pr	21	21	—
—	D Lime	7	7	—
—	D Lime ts	2	2	—
200	D Steel	15⅜	15⅜	15⅜
1100	D Stors	16¼	16¼	16¼
1435	D Tar	17¼	17¼	17¼
1325	D Textl	21¼	21¼	21¼
—	D Text pr	150	150	—
300	Donohue	24	24	24
200	Du Pont	399⅜	399⅜	399⅜
—	Douis A	11	11	—
—	Eddy Match	38	38	—
—	Enamel A	6½	6½	—
1300	Falcon	54½	54¼	54½
100	Fam Play	19	19	19
—	Fleetwod	21	21	—
—	Ford	36½	36½	—
300	Fraser	30	30	30
—	Fr ePt pr	295	295	—
—	Frost A	17¾	17¾	—
—	Gen Bake	11½	11½	—
—	Gen Dynam	28¾	28¾	—
—	Gen Motors	95	95	—
—	G S Wares	12¼	12¼	—
—	G S Wares	90	90	—
150	Gr Br C	12	12	12
—	Gr Br C	47½	47½	—
—	Gr Wpg G	18	18	—
—	G L Paper	23	22⅞	—
—	Handy An	13	13	—
—	Hardee	235	235	—
600	Hawk Sidd	57⅛	57⅛	57⅛
—	Hollinger	26½	26½	—
—	Holt Ren	17½	17½	—
300	Home Oil	13¼	13¼	13½
—	Home Oil	14⅞	14⅝	—
—	Horne Pf	250	245	—
15	H Smith	42¾	42¾	42¾
220	Hud Bay	57½	57½	57½
25	Hud Bay	14⅜	14⅜	14⅜
200	Husky Oil	6	6	6
448	Imp Oil	42½	42⅜	42⅜
200	Imp Tob	14	14	14
2760	Ind Accep	23¼	23	23¼
10	I Ac pr	97	97	97
—	Inland C pr	16½	16	—
200	Inland Gas	6½	6⅝	6⅝
—	Int Bronze	21	21	—
5670	Int Nickel	65	64¼	65
588	Int Pap	36	36	36
—	Int Pap pr	106¼	106¼	—
200	Int Util	23⅜	23¼	23⅜
—	Int Util pr	48⅝	48½	—
150	Interprov p	84½	84¼	84¼
—	Iro Glass pr	9¼	9¼	—
100	Jamaica PS	10½	10½	10½
—	Labatt	17¼	17¼	—
—	Laura Sec	16½	16½	—
100	Laur F A	13¼	13¼	13¼
120	Loblaw A	7⅞	7⅞	7⅞
—	Loblaw B	7⅞	7⅞	—
200	Loeb M	19¾	19¾	19¾
—	MacKinnon	7	7	—
—	MacLaren A	21	21	—
—	Maclaren B	21	21	—
570	MacMill-Pow	25⅞	25⅞	25⅜
—	Mail Conv	26	26	—
—	Mail Pr	93	93	—
300	Maritim Tel	21	21	21
1925	Mass F	16½	16⅜	16½
—	Ma F 5½ p	109	109	—
—	Met Stores	8	8	—
—	Miron Pr	11¾	11¾	—
100	Mit R A	7	7	7
122	Molson A	28½	28½	28½
50	Malson B	29¼	29⅛	29⅛
25	Mtl Loco	12	12	12
—	Mtl Thust	101⅜	101⅜	—
150	Moore C	50½	50½	50½
25	Mo Rob A	10	10	10
M	Rob B	7	7	—
—	Nat Trust	28	28	—
370	NFLD Lig	11⅝	11½	11½
1015	Noranda	38¼	37⅞	38¼
—	Nor Ont Gas	13½	13½	—
50	N S Light	24¾	24¾	24¾
4525	Ogilvie	14	13⅞	13⅞
105	Ont Steel	21	21	21
965	Pac Pete	12⅛	12	12
—	Page-Hirs	19	19	—
—	Penmans	29¼	29¼	—
250	Placer	28	28	28
750	Power C	10½	10⅜	10⅜
750	Price Br	36⅜	36½	36½
—	Price Pr	87	87	—
200	QN Gas	7¾	7¾	7¾
25	QN Gas p	104	104	104
125	Que Phone	44	44	44
—	Que Ph	21	21	—
—	Q. Ph 61 p	20¾	20¾	—
—	Reed Paper	8⅝	8⅝	—
100	Reitman's	12¼	12¼	12¼
—	Reitman's A	9¾	9¾	—
214	Rio Algom	13	13	13
200	Rolland A	8¾	8¾	8¾
—	Rolland Pr	90¼	90¼	—
—	Rothmans	8½	8½	—
—	Russel A	10	10	—
125	Rockwell	46	45⅝	45⅝
600	St L Cem A	17½	17½	17½
—	SL Crp A P	101¾	101¾	—
200	Salada F	11⅛	11⅛	11⅛
100	Scott LaS	7	7	—
3600	Shawin Lad	500	500	500
—	Shaw 4 pr	44	44	—
—	Shell Inv Pr	27	27	—
—	Shell I wts	600	600	—
500	Shell Oil	16¾	16¾	16¾
300	Glen Lake	120	120	120
1000	Gold Aze	15	14½	15
1200	Grissol	135	135	135
1500	Gui Por Ur	16	16	16
120	Hubbd A	$ 26½	26½	26½
100	Inspiration	200	200	200
200	Int Helium	100	100	10
80	Int Helium	169	165	169
—	Int Ceram	5½	5½	—
—	Int Pts P	$ 22½	22½	—
4000	Int Petrol	10	10	10
—	In Found	$ 51½	51½	—
—	In FD 6P	$ 52½	52½	—
—	Iso	191	190	—
500	Israel Co	7	7	7
—	Jockey	335	335	—
5100	Jubilee	244	235	235
—	Keeley	18	18	—
200	Kiena	435	435	435
100	Kodiak Pte	90	90	90
—	Koniki	4	4	—
—	Lab Accept	$ 8½	8¼	—
—	Labrador	$ 34½	34½	—
—	Lauduboro	118	116	—
—	L Dufault	820	815	—
—	Lambt A	$ 18½	18½	—
100	Lamntgne A	9½	9½	9½
—	Leland P	285	285	—
2500	Lingside	4	3½	3½
—	Lith Corp	6	6	—
—	Lochaber	200	200	—
—	Lowney	$ 24½	24	—
2500	Malartic HY	50	50	50
—	Massval	8	5½	—
100	McIntyre	$ 44¾	44¾	44¾
2000	McKinney	14½	14	14½
1000	McAdam	38	37	38
10	Melchers	7½	7½	7½
310	Melchers P	5⅜	5⅜	5⅜
—	Merc Chip	8	8	—
—	Merrill	80	76	—
1400	Mid-Chib	26	24	24
300	Midepsa	151	150	151
3000	Min Corp	$ 19⅜	19⅜	19⅜
500	Mistango	22	22	22
1000	Molyb	42	42	42
—	Monpre	6	6	—
5100	Mt Pleasant	83	81	82
—	M R Dari $	6⅜	6⅜	—
—	M R Rico $	11½	11½	—
—	Nat Aut V	130	130	—
1500	Native Mn	12	12	12
9750	Newrich	27	26	26
6000	N W Amulet	9	8	8½
—	Nocana	5	4½	—
—	N A Asbestos	6	6	—
1000	N A Rare	29	29	29
47400	Northrnex	255	188	195
—	N Canalask	9	9	—
4500	Opemis	15	14	14½
—	Opemiska	790	790	—
—	PA Inv	340	335	—
—	Pat Silver	11	11	—
500	Pudash	04	04	04
3000	Peace Riv	475	445	450
—	Pennbec	5	5	—
500	Phoenix	45	45	45
—	Pitt Gold	5	5	—
—	Porcupine	4	4	—
100	Power C	$ 45½	45½	45½
—	Power C	$ 11¼	11¼	—
300	Que Cobalt	210	210	210
—	Que Lith	230	230	—
1000	Que Smelt	13½	13½	13½
—	Que PH 50	$19½	19½	—
—	Que PH 56	$20	20	—
—	RM Bear A	$13	13	—
—	Red Crest	16	16	—
—	Ruby Foo	250	250	—
100	Ruby F W	20	20	20
100	S L Colum	275	275	275
700	St Law Div	91	85	86
7000	Scucon D	30	28	29
—	Silver Reg	31	30	—
—	Silv Summit	51	50	—
1000	Silver T	24	24	24
500	Soca	40	40	40
26000	S Dufault	12	10½	12
—	SC Pw P	$116	116	—
1100	Spartan Air	3a	38	38
3700	Stairs Ex	245	240	243
—	Stand Gold	9	8	—
800	Sullivan	175	175	175
—	Superpete	5¾	5¾	—
—	Suptst Ord	$ 17½	17½	—
5000	Suriaga	95	90	93
12000	Tache	14	13½	13½
1700	Taliman	75	7⅞	7⅞
1500	Talin	8	7½	8
—	Tib Expl	5	5	—
820	Titan	5½	3	3
100	Tr C Free	$223	225	225
—	U Asbestos	272	272	—
—	U Corp B	27½	27½	—
5900	Un Obalski	66	62	65
200	U Towns El	16¼	16¼	16¼
—	Vander Ht	100	100	—
2500	Vanguard	6	6	6
—	Virginia	3	3	—
—	Weedon	4	4	—
—	Westburne	82	82	—
1000	West Heliu	28	28	28
10	Westeel	10¾	10¾	10¾
—	Westville	3½	3½	—
—	York Spec	5¾	5¾	—

Bourse Canadienne

Ventes		Haut	Bas	3 h.
8000	Alax	12	12	12
—	Alpha	200	200	—
—	Alpha 'A'	375	350	—
2200	Alscope	85	75	75
—	Alsof	16	16	—
18000	Ameranium	9	8½	9
29	A A Molyb	202	200	202
—	Ang C Pp	$ 39	39	—
—	Anthonian	8	8	—
—	Arno	5	5	—
900	Atlas Tel	220	220	220
2000	Augustus	30	28	30
4000	Baker Tal	10	10	10
—	Band-Ore	9	9	—
5000	Bateman	7	6½	7
—	Burnt Hill	25	25	—
400	Blue Bon	315	315	315
—	Bluewater	13	13	—
1000	Bornite	11½	11½	11½
—	Bouzan	59	59	—
3000	Bruneau	24	23½	24
—	Brunswick	510	510	—
—	Cal Ed	$195	195	—
—	Calumet	3	3	—
—	Camp Chi	395	395	—
400	C Coli	$ 9	9	9
—	C Delhi	505	505	—
—	C Dredge	305	305	—
200	CG Inv	$ 43¼	43¼	—
2200	C Interur	315	310	315
1000	C Sec	115	110	115
—	Canorama	52	52	—
—	Cantexas	165	165	—
—	Camflo	85	85	—
—	Cartier-Que	5	5	—
—	Casavant	465	465	—
—	Cassiar	$ 10½	10½	—
50	Catelli A	$ 33	33	33
509	Cent Man	4	4	4
—	Chemalloy	53	53	—
200	Cessland	135	135	135
2500	Chb Cop	7	7	7
—	Chipman	3½	3½	—
3000	Clevel Cop	3	3	3
360	Com Bus M	445	440	440
—	Cm Bs M w	118	118	—
—	Cominga	3	3	—
500	Cm O & G	75	75	75
—	C Div Sec	$ 25⅜	24	—
3000	C Mogador	31½	31	31
—	C New Pac	15	14	—
223	Cons Pap	$ 39	39	39
—	C Que Yell	4½	4½	—
—	Copstream	10½	10½	—
300	Couvrette	$ 11⅞	11¾	11¾
—	Credit MG	12	12	—
—	Crusade	4½	4½	—
100	Delta Elec	240	240	240
—	Denault A	$ 18¼	18¼	—
—	Dome	$ 28½	28½	—
1500	D Explorer	27	27	27
—	Dom Lease	21	21	—
—	D Oilcloth	27	27	—
525	Drum We	$ 9⅞	9½	9⅝
6000	Dumagami	140	135	135
1000	Dumont	19	19	19
—	E Koot pr	185	185	—
900	East Sull	255	255	255
4200	Eas Ventur	135	135	135
—	Elder	80	80	—
200	Electrolier	$ 10	10¾	10¾
—	Emp Oil	2½	2½	—
5000	Equit Expl	7½	7½	7½
—	Fab Met	11	11	—
—	Fiscal	$ 9	9	—
—	Fiscal Pr	$ 19	19	—
—	Flint Rock	30	30	—
—	Fontana	3	3	—
—	For Power	450	450	7
—	Fort Relian	18	18	—
1000	Fox Lake	14	14	14
—	Frigistors	75	70	—
8000	Fundy	7	7	7
300	G Autotron	370	370	370
500	Glen Lake	120	120	120
1000	Gold Aze	15	14½	15
1200	Grissol	135	135	135
1500	Gui Por Ur	16	16	16
120	Hubbd A	$ 26½	26½	26½
100	Inspiration	200	200	200
200	Int Helium	100	100	10
80	Int Helium	169	165	169
—	Int Ceram	5½	5½	—
—	Int Pts P	$ 22½	22½	—
4000	Int Petrol	10	10	10
—	In Found	$ 51½	51½	—
—	In FD 6P	$ 52½	52½	—
—	Iso	191	190	—
500	Israel Co	7	7	7
—	Jockey	335	335	—
5100	Jubilee	244	235	235
—	Keeley	18	18	—
200	Kiena	435	435	435
100	Kodiak Pte	90	90	90
—	Koniki	4	4	—
—	Lab Accept	$ 8½	8¼	—
—	Labrador	$ 34½	34½	—
—	Lauduboro	118	116	—
—	L Dufault	820	815	—
—	Lambt A	$ 18½	18½	—
100	Lamntgne A	9½	9½	9½
—	Leland P	285	285	—
2500	Lingside	4	3½	3½
—	Lith Corp	6	6	—
—	Lochaber	200	200	—
—	Lowney	$ 24½	24	—
2500	Malartic HY	50	50	50
—	Massval	8	5½	—
100	McIntyre	$ 44¾	44¾	44¾
2000	McKinney	14½	14	14½
1000	McAdam	38	37	38
10	Melchers	7½	7½	7½
310	Melchers P	5⅜	5⅜	5⅜
—	Merc Chip	8	8	—
—	Merrill	80	76	—
1400	Mid-Chib	26	24	24
300	Midepsa	151	150	151
3000	Min Corp	$ 19⅜	19⅜	19⅜
500	Mistango	22	22	22
1000	Molyb	42	42	42
—	Monpre	6	6	—
5100	Mt Pleasant	83	81	82
—	M R Dari $	6⅜	6⅜	—
—	M R Rico $	11½	11½	—
—	Nat Aut V	130	130	—
1500	Native Mn	12	12	12
9750	Newrich	27	26	26
6000	N W Amulet	9	8	8½
—	Nocana	5	4½	—
—	N A Asbestos	6	6	—
1000	N A Rare	29	29	29
47400	Northrnex	255	188	195
—	N Canalask	9	9	—
4500	Opemis	15	14	14½
—	Opemiska	790	790	—
—	PA Inv	340	335	—
—	Pat Silver	11	11	—
500	Pudash	04	04	04
3000	Peace Riv	475	445	450
—	Pennbec	5	5	—
500	Phoenix	45	45	45
—	Pitt Gold	5	5	—
—	Porcupine	4	4	—
100	Power C	$ 45½	45½	45½
—	Power C	$ 11¼	11¼	—
300	Que Cobalt	210	210	210
—	Que Lith	230	230	—
1000	Que Smelt	13½	13½	13½
—	Que PH 50	$19½	19½	—
—	Que PH 56	$20	20	—
—	RM Bear A	$13	13	—
—	Red Crest	16	16	—
—	Ruby Foo	250	250	—
100	Ruby F W	20	20	20
100	S L Colum	275	275	275
700	St Law Div	91	85	86
7000	Scucon D	30	28	29
—	Silver Reg	31	30	—
—	Silv Summit	51	50	—
1000	Silver T	24	24	24
500	Soca	40	40	40
26000	S Dufault	12	10½	12
—	SC Pw P	$116	116	—
1100	Spartan Air	3a	38	38
3700	Stairs Ex	245	240	243
—	Stand Gold	9	8	—
800	Sullivan	175	175	175
—	Superpete	5¾	5¾	—
—	Suptst Ord	$ 17½	17½	—
5000	Suriaga	95	90	93
12000	Tache	14	13½	13½
1700	Taliman	75	7⅞	7⅞
1500	Talin	8	7½	8
—	Tib Expl	5	5	—
820	Titan	5½	3	3
100	Tr C Free	$223	225	225
—	U Asbestos	272	272	—
—	U Corp B	27½	27½	—
5900	Un Obalski	66	62	65
200	U Towns El	16¼	16¼	16¼
—	Vander Ht	100	100	—
2500	Vanguard	6	6	6
—	Virginia	3	3	—
—	Weedon	4	4	—
—	Westburne	82	82	—
1000	West Heliu	28	28	28
10	Westeel	10¾	10¾	10¾
—	Westville	3½	3½	—
—	York Spec	5¾	5¾	—

MONTREAL — Les deux marchés de Montréal continuent d'afficher une tendance en baisse vers l'approche de la clôture. L'activité des échanges est normale.

International Nickel recule de ½, Dominion Steel et Bell Telephone de ⅜ chacun, Hawker-Siddeley et la Banque de N. Ecosse de ¼ chacun et Home Oil, Pacific Pete et BC Forest de ⅛ chacun.

Parmi quelques titres qui enregistrèrent de faibles gains, Abitibi, BA Oil, Ogilvie Flour et Chencell progressèrent de ⅛ chacun.

Au secteur minier, Northern Exploration perdit 13 cents à $2.06 et Dumagami recula de 5 cents.

A 2 p.m. l'indice composé des industrielles, des services et des banques était en baisse de 0.3 à 125.4 ; celui des papeteries et sous-groupe, inchangé à 114.9.

* * *

TORONTO — Vers le milieu de l'après-midi, la tendance du marché fléchit quelque peu dans une ambiance modérée.

A 1 p.m., l'indice industriel est en baisse de .23 à 655.00 ; celui des aurifères est légèrement en hausse de .33 à 85.06.

Les automoteurs étaient en déclin : Ford of Canada de 3¾ à 180¼, Gen. Motors de 1⅝ à 94⅞ et Chrysler de ½.

Canada Industries Ltd et Dom. Foundries et Steel déclinèrent de ½ chacun.

Parmi les métaux usuels, Hudson Bay Mining recule de 1 à 58½.

Sur le marché minier, Consolidated Mogul se haussa de 9 cents à $1.52 tandis que Chimo reculait de 9 cents à 86 cents.

Au Marché Etranger, Shell Canada baisse de ½ et Bethlehem Copper avance de 25 cents à $7.50.

* * *

NEW YORK — A l'approche de la clôture, la tendance du marché demeure en baisse dans une ambiance active.

Comparativement au volume de 6,100,000 d'hier, celui d'aujourd'hui est estimé à 5,200,000 actions.

Ford ayant fait part d'une diminution de ses bénéfices baisse de 2 points.



Certains titres "blue chips" reprennent un peu de terrain à la suite de prises de bénéfices assez substantielles.

US Steel et Jersey Standard étaient en perte de plus de 1 point chacun.

Addressograph après avoir subi un déclin assez prononcé se reprend et accuse un faible gain.

Parmi les titres canadiens, Hudson Bay mining gagne 1 point, Int. Nickel ¾ et McIntyre Porcupine ⅜. Seagrams perd 1 point et Granby Mining ⅛.

* * *

LONDRES. — La tendance est plus ferme au stock exchange mais le mouvement de reprise est limité et en clôture certaines industrielles ont une allure irrégulière.

En fin de matinée l'indice du Financial Times enregistrait cependant une hausse de 0.7 point grâce surtout à la fermeté des acieries qui avancent sur un large front.

La construction mécanique est également bien tenue mais les vedettes industrielles fluctuent ainsi que les grands magasins; les propriétés cèdent du lest ainsi que les travaux publics.

* * *

PARIS — La physionomie du marché ne change guère. Comme la veille on trouve des fluctuations dans les deux sens, presque toujours très étroites.

La cote se partage d'ailleurs assez également entre les titres qui enregistrent une légère avance, ceux qui ne varient pratiquement pas et ceux qui se tassent quelque peu. Ces fluctuations ne présentent d'ailleurs pas plus de signification dans un cas que dans l'autre car elles ne sont le plus souvent la résultante que d'échanges extrêmement limités.

Avec un peu moins de 14 millions de francs pour la valeur des transactions à terme, le marché a enregistré hier l'un des plus bas chiffres qu'elle ait connus. L'ensemble de la cote n'en donne pas moins l'impression d'une bonne résistance.

Dans le compartiment étranger, les allemandes s'emploient à consolider leur récente avance mais les italiennes accusent de nouvelles plus-values, Sni Viscosa, entre autres. Les néerlandaises se montrent seutenues et les transatlantiques sont plus diversement traitées, la General Motors poursuivant son avance. Légère progression de certaines britanniques et irrégularité persistante des mines d'or.

TORONTO

	Ventes	Haut	Bas	2 hr
Abitibi	1415	$ 50	49½	49½
Abit pr	50	$ 34½	24⅜	24⅜
Ackind	100	450	450	450
Agnew-S	z25	$ 2¼	12¼	12¼
Alta Dist	200	270	270	270
Alta Dist v	200	260	255	255
Alta Gas	715	$ 28¼	28	28
Alta Gas w	100	775	775	775
Alta Nat	z50	$ 18¾	18¾	18¾
Alg Gen	z75	$ 24½	24¼	24½
Algoma	615	$ 58¾	58¼	58¾
Alumini	1373	$ 27⅞	27⅝	27⅞
Alum 4¼	505	$ 40¾	40⅝	40⅝
Alum 1 pr	z25	$ 21½	21½	21½
Alum 2 pr	z10	$ 48	48	48
Ang Plp	50	$ 53	53	53
Argus	z45	$ 12	11¾	11¾
Arg B	150	$ 52	52	52
Arg C P	1260	$ 9⅝	9⅝	9⅝
Atlan pr	265	$ 26½	26½	26½
Atl Sugar	250	$ 18⅜	18⅜	18⅜
Atl Sug A	25	$ 23¼	23¼	23¼
Atl Sug	25	$101	101	101
Bank Mont	501	$

CAHIER No 4 / PAGES 81-92 — LA PRESSE — SPORT / DECES / INFORMATIONS GENERALES

MONTREAL, MERCREDI 30 OCTOBRE 1963 — 80e ANNEE — No 14







PRISES DE VUES AU FOND D'UNE MINE — En attendant de monter à la surface, les trois mineurs allemands emprisonnés depuis plusieurs jours, à 262 pieds de profondeur, au fond d'une mine de minerai de fer, à Broistedt, ont été en mesure de se photographier mutuellement au moyen d'un appareil qui leur a été envoyé par un tube de communication. Emil Pohlei, âgé de 34 ans, à droite en bas, a l'air tout à fait détendu au moment où il pose pour la photo. En haut, à gauche et à droite respectivement, l'on voit Gerhard Hanusch, âgé de 45 ans, et Fritz Leder, âgé de 35 ans. Selon la direction de la mine, les trois mineurs devront passer encore une nuit au fond de la mine avant d'être hissés à la surface.

(Téléphotos UPI et PA)

Les USA et l'URSS s'acheminent vers un accord sur le désarmement

NATIONS-UNIES. (Reuter, AFP, PC) — Les Etats-Unis ont proposé hier d'examiner avec l'Union soviétique les propositions visant à installer des postes d'observations à l'Est et à l'Ouest, afin de réduire les risques de guerre par accident.

M. Charles Stelle, délégué américain, a déclaré devant la commission politique de l'ONU que les gouvernements intéressés et la conférence de Genève sur le désarmement devraient se saisir du problème.

Les Etats-Unis désirent également examiner une récente proposition de M. Andrei Gromyko, ministre soviétique des Affaires étrangères, qui a suggéré qu'un nombre limité de missiles soit conservé, avec leurs ogives nucléaires, jusqu'à la fin de la troisième étape d'un éventuel accord sur le désarmement.

M. Stelle a précisé que les Etats-Unis retourneraient à Genève dans le but de définir les domaines où des accords sont possibles, en ce qui concerne un désarmement général et complet et les questions collatérales.

Parmi les mesures collatérales, M. Stelle a notamment mentionné la question des zones dénucléarisées. Les Etats-Unis, a-t-il souligné, ne sont pas opposés à la création de telles zones, pourvu qu'elles ne mettent pas en danger l'équilibre des forces, qu'elles ne soient pas décrétées de l'extérieur, mais qu'elles résultent d'initiatives concertées des pays de la région concernée et qu'elles comportent des garanties suffisantes de vérification.

Le représentant américain est d'avis que des zones dénucléarisées en Europe et en Asie ne répondraient pas à ces critères et qu'il faut, en outre, tenir compte en Extrême-Orient de la politique agressive de la Chine. Il ne s'est pas prononcé sur les propositions de dénucléarisation de l'Afrique ou de l'Amérique latine.

Le Canada

De son côté, le général Burns, au nom du Canada, a réitéré l'intérêt d'Ottawa pour la proposition brésilienne de dénucléarisation de l'Amérique latine et suggéré que la conférence de Genève étudie la question des critères généraux pour l'établissement de zones dénucléarisées.

De plus, le représentant du Canada a proposé que les trois mesures suivantes fassent l'objet d'un examen à Genève, dans le cadre de la conférence sur le désarmement :

1) mesures pour prévenir les risques de guerre et, en particulier, pour l'établissement de postes d'observation au sol;

2) mesures pour prévenir une plus grande dissémination du contrôle des armes nucléaires;

3) la réduction de la production des matériaux fissibles et leur emploi à des usages pacifiques.

Par ailleurs, les représentants des huit nations neutres de la conférence de Genève terminent l'élaboration d'un projet de résolution demandant aux grandes puissances d'interdire les essais nucléaires souterrains. Les Etats-Unis et l'URSS, croit-on savoir, seraient, d'une manière générale, en accord avec les termes du projet qui n'ont pas encore été rendus publics.

La mission militaire de l'ONU quittera le Yémen

NATIONS-UNIES. (AFP-Reuter-PC) — Dans un rapport adressé au Conseil de sécurité, le secrétaire général des Nations unies, U Thant, annonce que la mission d'observateurs militaires de l'ONU au Yémen quittera ce pays, lundi prochain, le 4 novembre, date à laquelle la République arabe unie et l'Arabie séoudite cesseront le financement de cette mission.

M. Thant ajoute que, sous réserve de l'accord des Etats intéressés, il maintiendrait au Yémen une présence civile des Nations unies qui, dit-il, "pourrait être indispensable au règlement du problème du Yémen qui est essentiellement politique et exige une solution politique".

La mission militaire de 200 hommes, des Canadiens (environ 55) et des Yougoslaves, avait été envoyée au Yémen afin de contrôler l'exécution de l'accord de désengagement conclu entre la RAU et l'Arabie séoudite.

U Thant souligne dans son rapport que le mandat de la mission était "si limité et si restrictif qu'il lui était virtuellement impossible de jouer un rôle véritablement constructif".

L'accord

L'accord qu'il s'agissait de contrôler prévoyait simultanément l'évacuation du corps expéditionnaire égyptien et la cessation de l'aide militaire et financière que l'Arabie séoudite apporte aux tribus restées fidèles à l'iman déposé par le régime républicain installé à Sana.

La RAU maintiendrait au Yémen au moins 22,000 hommes. Son corps expéditionnaire a comporté, au maximum, 28,000 hommes. Au Caire, on prétend que ces troupes sont nécessaires pour empêcher les royalistes de recevoir de l'aide militaire de l'Arabie séoudite.

M. Thant a l'intention de financer la présence civile de l'ONU au Yémen avec les crédits prévus à la rubrique des "situations imprévues dans le maintien de la paix" que contient le budget ordinaire de l'ONU pour 1963.

Des Ecossais enthousiastes saluent leur "futur" député

CRIEFF (PERTSHIRE), ECOSSE, (AFP) — Sir Alec Douglas Home a poursuivi hier sa campagne électorale écossaise en insistant sur la nécessité de lutter contre la hausse des prix.

Faisant halte dans le pittoresque village de Lochearnhead, à l'issue d'une tournée de 200 milles dans la région pluvieuse de Pertshire, sir Alec a renouvelé la promesse d'un programme d'expansion de l'enseignement supérieur de trois milliards et demi de livre sterling ($8 milliards). Ce plan qui prévoit notamment la construction de six nouvelles universités en Grande-Bretagne, sera réalisé, a affirmé le premier ministre, mais à une condition expresse : l'expansion de l'économie nationale sans hausse de prix.

Le successeur de M. Macmillan, qui compte sur l'élection partielle du 7 novembre prochain dans la circonscription très conservatrice de Kimross-West Pertshire, pour obtenir un siège à la Chambre des Communes, a critiqué, en outre, le parti travailliste, critiques qui lui vaudront, sans doute, une riposte rapide de M. Harold Wilson.

Le programme socialiste, a-t-il dit, aurait deux conséquences : "une hausse des prix provoquée par des augmentations de taxes résultant, elles-mêmes, d'un programme d'expansion économique sans rapport avec les réalités : une hausse des prix due à une crise de main d'oeuvre et de matériaux, or la hausse des prix reste le plus sûr moyen d'aboutir au chômage".

Suivie d'une trentaine de voitures de presse, la "limousine" de sir Alec a été saluée au passage, malgré la pluie battante, par des bergers, nombreux dans cette région, et des écoliers. Aucun des villages visités hier par le candidat très spécial qu'est le premier ministre n'a pu offrir cependant à son hôte une assistance de plus de 350 personnes.

522 Newyorkais réclament $8,000,000 du Canada

WASHINGTON. (PA) — Cinq cent vingt-deux personnes de l'Etat de New York réclament plus de $8,000,000 en dommages-intérêts du gouvernement canadien. Elles prétendent que leurs propriétés ont subi des dégâts en 1951 et 1952 à cause d'une hausse du niveau du lac Ontario, hausse qu'elles attribuent au barrage Gut.

Ce barrage, construit en 1903, fut démoli par ordre d'Ottawa en 1953. Il se trouvait sur le St-Laurent, à environ 70 milles du lac Ontario.

La Commission américaine de règlement de réclamations faites à l'étranger a donné jusqu'au 14 novembre pour recevoir les plaintes à ce sujet. On croit que plus de 150 autres personnes s'inscriront.

La Commission s'est donnée pour tâche de fixer, dans quelle mesure, les dégâts peuvent être attribués au barrage. Elle a reçu mandat, en ce sens, du Congrès, l'an dernier.

Dès 1952, des représentations ont été faites au gouvernement canadien, par l'entremise du tribunal de district du nord de l'Etat de New York, pour qu'il donne satisfaction aux demandeurs.

En juillet 1953, Ottawa proposa de recourir à l'arbitrage. En mai 1954, le département d'Etat fut invité à intervenir. C'est ce qui a donné lieu au mandat confié à la Commission des réclamations.

Précédemment, le tribunal de district newyorkais avait abandonné les procédures et la Cour suprême avait refusé, à son tour, en avril 1957, de pousser l'affaire.

Mme Philby rejoint son mari à Moscou

MOSCOU. (Reuters) — L'épouse de Harold (Kim) Philby, connu sous le nom du "troisième homme" en raison du rôle qu'il a joué dans un scandale d'espionnage en Grande-Bretagne, aurait rejoint son mari en URSS. Philby aurait alerté les deux diplomates anglais Burgess et MacLean que les autorités britanniques étaient à leurs trousses. Burgess et MacLean réussirent ainsi à déjouer, il y a 12 ans, la vigilance de la police britannique et cherchèrent refuge en URSS.

Selon certaines sources occidentales à Moscou, une femme répondant à la description de Mme Philby est arrivée à Moscou, le 26 septembre dernier, à bord d'un avion soviétique A Londres, un porte-parole du Foreign Office a fait savoir que Mme Philby avait en effet quitté la Grande-Bretagne ce jour là. Harold Philby, qui aurait obtenu la citoyenneté soviétique, était, avant sa défection, à l'emploi du Foreign Office et de deux journaux britanniques (The Observer et The Economist).

La grève au Brésil menace de s'étendre

SAO PAULO (AFP, Reuter) — L'ordre de grève lancé hier matin par 80 syndicats affiliés à la Confédération brésilienne des travailleurs de l'industrie, qui groupe 700,000 adhérents, a été suivi à 80 pour cent, ont annoncé hier soir les dirigeants syndicaux. Selon le patronat, toutefois, les ouvriers d'usines se seraient rendus à leur travail dans la proportion de 60 pour cent.

Au moins 200 personnes ont été arrêtées. Les troupes ayaient été mises en état d'alerte au début de la journée, à la suite de l'échec des conversations avec les représentants du patronat.

A Santos, non loin de Sao Paulo, 50 pour cent seulement des établissements industriels sont touchés par la grève. Une grève des typographes empêche les journaux du soir de paraître.

Les syndicats ouvriers revendiquent une augmentation de salaires de 100 pour cent, des négociations globales des conventions collectives entre la CNTI et l'organe représentatif de l'ensemble du patronat, et non plus des négociations séparées entre les responsables des différentes corporations.

Jusqu'ici, les représentants patronaux n'ont accordé que 90 pour cent d'augmentation de salaire, mais se refusent à prendre en considération les autres revendications syndicales.

Les autorités du ministère du Travail se préoccupent de trouver une solution rapide à cette impasse, de peur que le mouvement ne s'étende aux ouvriers du port de Santos et à différents syndicats de la ville de Rio de Janeiro, qui se sont déjà en effet déclarés en état d'alerte, tout prêts à arrêter le travail pour appuyer les revendications de leurs camarades de Sao Paulo.

Washington exige le départ de 3 Russes employés à l'ONU

NATIONS-UNIES. (PA)—Les Etats-Unis ont demandé que trois membres de la délégation soviétique aux Nations unies, accusés d'espionnage, quittent immédiatement le territoire américain.

Dans la note, à ce sujet, Washington précise que les personnes visées sont Gleb A. Pavlov, attaché ; Yuri A. Romashine, troisième secrétaire ; et Vladimir I. Olenev, simple membre de la délégation.

Les trois hommes ont 48 heures pour faire leurs bagages, selon les normes diplomatiques. Ils sont impliqués dans l'affaire d'espionnage découverte hier soir par le FBI.

MM. Romashine et Pavlov ont été brièvement détenus après leur arrestation à Englewood, dans le New Jersey, puis relâchés dès que la délégation soviétique a fait savoir qu'ils jouissaient de l'immunité diplomatique.

Le chauffeur arrêté en même temps, Igor Ivanov, n'a pas l'immunité diplomatique. Il est au service de la firme commerciale soviétique "Amtorg". L'autre prévenu est un ingénieur américain, John William Butenko, employé d'une usine qui réalise des appareils électroniques ultra-secrets par contrats avec le gouvernement des Etats-Unis.

Les arrestations ont eu lieu dans un parc de stationnement. Selon le directeur du FBI, M. Edgar Hoover, la serviette contenant les documents incriminants, a été trouvée sur la banquette arrière de la voiture utilisée par Ivanov.

Par simple manoeuvre du briquet de l'automobile, il était possible de photographier les documents. Pavlov et Romashine, étaient là pour faire le guet, précise le FBI. On ne connaît pas le rôle joué par Olenev dans cette affaire.

MARCEL ADAM
NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL, NOUS PARLE DU CONCILE "VATICAN II"

DE ROME

A un concile qui s'interroge on cite Jean XXIII en exemple

ROME. (par téléphone) — En commémorant, lundi dernier, l'élection de Jean XXIII à la papauté, le pape Paul VI a sans doute fait d'une pierre deux coups : un hommage mérité a été rendu à son prédécesseur et une injection revigorante a été administrée à un concile fatigué et peut-être un peu désabusé.

On sait que, depuis plusieurs jours, le concile passe par une période dépressive, à cause de la longueur et de l'incohérence des délibérations. Et plusieurs Pères s'interrogent sur l'orientation que prendra le concile.

Lundi, à St-Pierre, à l'issue d'une messe célébrée par Paul VI, devant tous les Pères conciliaires, le cardinal belge, Suenens, a fait un admirable panégyrique de Jean XXIII qui, dit-il, comme Jean-le-Baptiste, fut un homme envoyé de Dieu.

Pendant plus d'une demi-heure, il a montré que, comme le Précurseur, il a atteint des sommets, frayé une voie et montré le Christ au monde. Avec le recul de l'histoire, dit-il, on pourra dire "qu'il ouvrit une ère nouvelle pour l'Eglise et qu'il posa les jalons de la transition entre le XXe et le XXIe siècles".

Son oeuvre maitresse

Comme il se devait, l'orateur ne pouvait pas ne pas parler de son oeuvre maitresse: le concile oecuménique; et aux Pères tentés par le découragement ou en voie d'oublier l'importance de l'événement, ou les buts précis du concile, le cardinal Suenens a rappelé que Jean XXIII a fait le sacrifice de sa vie pour le succès du concile.

Le cardinal a souligné que, pour Jean XXIII, le concile "c'était d'abord et avant tout un rendez-vous collectif du collège épiscopal tout entier avec le Saint Esprit, une rencontre verticale, l'accueil à une immense effusion de l'Esprit Saint pour notre temps, une sorte de nouvelle Pentecôte".

Le Pape du dialogue

Il a ensuite montré que Jean XXIII a réussi à se faire écouter des hommes de notre temps parce qu'il a été le pape du dialogue. Les hommes ont reconnu sa voix, dit-il, une voix qui leur parlait de Dieu, mais aussi de fraternité humaine, de justice sociale à rétablir, de paix à instaurer à l'échelle du monde.

Les hommes ont entendu un appel, ajoute le cardinal Suenens, qui s'adressait au meilleur d'eux-mêmes et ils ont levé les yeux vers cet homme dont la bonté leur faisait pressentir Dieu. C'est pour cela qu'il a été pleuré comme un père par les enfants, les pauvres et les prisonniers.

En relevant les qualités qui ont fait aimer Jean XXIII de toute l'humanité, le cardinal Suenens rappelait peut-être au concile, et à sa façon, que c'est en adoptant une telle ouverture, un tel langage que l'Eglise sera présente au monde et aimée des hommes.

Après le discours, Paul VI a exprimé sa satisfaction en embrassant le cardinal Suenens. Il m'a été dit, d'autre part, que l'éloge de Jean XXIII a été moins goûté des prêtres anti-réformistes, particulièrement de ceux de la Curie, chez qui l'annonce du concile a éveillé autre chose que de l'enthousiasme.

Un geste important

Le concile a fait un geste important hier matin. Il a décidé, par vote, d'incorporer le schéma sur la Vierge Marie dans le schéma sur l'Eglise, plutôt que d'en faire une étude à part.

Cette décision est beaucoup plus importante qu'elle ne paraît à première vue.

Depuis quelques générations, la dévotion mariale a pris une telle ampleur qu'il en est résulté des exagérations souvent dangereuses non seulement chez les fidèles, mais aussi dans un certain clergé qui s'est donné pour mission d'animer cette ferveur au-delà souvent des limites de la prudence.

Il en est résulté, chez plusieurs, une sorte de déification de la Vierge, au détriment de l'objet premier du christianisme qui doit être le Christ.

Mais il existe aussi une réaction contraire qui, visant exclusivement à la gloire du Christ, diminue la dévotion à Marie presque à néant, ce qui est contraire à l'enseignement catholique traditionnel.

Toutes nuances gardées, ces tendances se retrouvent aussi au concile. Beaucoup de Pères voudraient mettre davantage l'accent sur le rôle de Marie dans l'Eglise, promouvoir toujours plus la dévotion mariale et susciter le plus de dogmes possibles: médiation, royauté, maternité divine, etc., au risque même de compromettre le dialogue oecuménique.

Mais une grande partie des Pères désirent, d'autre part, que le concile, sans rien diminuer de sa gloire, situe la place réelle de la Vierge dans la vie de l'Eglise, afin d'éviter tout déséquilibre et de rendre, de ce fait, le culte marial plus acceptable aux frères chrétiens séparés.

Situer la Vierge

Afin d'éviter un débat général sur la question, la commission de théologie a demandé à deux cardinaux d'exposer les deux points de vue. Aussi, jeudi dernier, le cardinal Santos a parlé en faveur d'un schéma spécial; et le cardinal Koening a favorisé l'idée d'en faire plutôt un chapitre spécial du schéma sur l'Eglise. Et hier les Pères se prononçaient, à 18 voix de majorité seulement, pour la deuxième option.

Le cardinal Koening avait soutenu, entre autres, qu'un schéma à part sur Marie alimenterait les reproches que l'on fait aux théologiens catholiques de trop séparer la mariologie du reste de la théologie; il ferait croire que l'on veut définir d'autres dogmes mariaux. D'autre part, en parlant de la Vierge dans le schéma sur l'Eglise, le concile montrera qu'elle est la figure, le type même de l'Eglise, car l'un et l'autre sont fruit de la rédemtuoin du Christ et moyen de salut. Il faut, dit-il, instruire le peuple catholique des mystères de l'Incarnation et du rôle qu'y joue la Vierge Marie afin que dans sa dévotion il aille à l'essentiel et ne s'attache pas à ce qui est secondaire ou accidentel.

Sur le plan oecuménique, dit-il enfin, ça plaira aux Orientaux qui reconnaitront mieux la mère de Dieu, et à bon nombre de protestants qui reconnaissent en Marie la figure de l'Eglise.



UN BEATNIK DE MOINS ! — Fini le collier de barbe et les cheveux longs. C'est ce que semble avoir décidé ce lion qui s'est tout bonnement présenté chez un barbier de Nashville, en Indiana, pour se faire couper la crinière. A moins qu'ainsi déguisée en lionne, il puisse s'approcher plus près d'une congénère pour lui faire la cour. Le barbier, qui a nommé son salon "La Tanière", a révélé (qui l'aurait cru) que c'était la première fois qu'il faisait les cheveux à un tel client. Même que, pris de court, il ne savait pas quel sujet de conversation aborder avec lui.

Pékin : pas de relations commerciales avec les E.-U.

PEKIN. (Reuter) — La Chine n'entend nullement engager des pourparlers commerciaux avec les hommes d'affaires américains qui pourraient se rendre à Hong-Kong, a déclaré aujourd'hui M. Jen Len Sin, l'un des dirigeants du Centre chinois pour la promotion du commerce international, au correspondant de l'agence Reuter.

"Selon certains rapports, a précisé M. Sin, des hommes d'affaires américains aimeraient faire du commerce avec nous depuis Hong-Kong, mais nous ne traiterons pas avec eux car les Etats-Unis ne sont pas amis."

Evoquant ensuite les rapports selon lesquels le président de la Chambre de commerce des Etats-Unis, M. E. Neiland, aurait personnellement recommandé la reprise des relations commerciales avec la Chine, M. Sin a déclaré ce qui suit : "Notre attitude sur ce point est très nette. Nous ne ferons pas de commerce avec les Etats-Unis, car ceux-ci se montrent hostiles à notre égard en misant sur la doctrine des "deux Chines" et en menant bien d'autres activités contre la Chine".

Mis à part les Etats-Unis, a poursuivi M. Sin, la Chine désire établir des relations commerciales avec tous les pays qui font preuve d'amitié à notre égard. Le porte-parole chinois a précisé qu'il rangeait la France, la Grande-Bretagne, le Japon, l'Italie et d'autres pays d'Europe occidentale dans cette catégorie.

Irak : procès des conspirateurs

BAGDAD. (Reuter) — Le procès des inculpés du complot contre le gouvernement irakien s'ouvrira la semaine prochaine avec la comparution devant un tribunal de Bagdad de cinq accusés. Vingt-cinq personnes ont été accusées par le gouverneur militaire, le général Rashid Musleh, d'avoir participé au complot contre le gouvernement découvert il y a une dizaine de jours. Parmi les accusés figurent deux anciens premiers ministres d'Irak, deux anciens ministres, dix officiers supérieurs, trois sheiks, un avocat, un ancien juge, un commissaire de police et cinq hommes d'affaires.

Mésaventure du juge E. Warren

NEW YORK. (PA) — Le juge en chef Earl Warren, de la Cour suprême des Etats-Unis, a été accueilli par un déluge de tracts et de pancartes, hier soir, en quittant une salle de New York où il venait d'être admis comme membre honoraire de l'Association du Barreau newyorkais. "Je remercie le Ciel que nous vivions dans un pays où de tels incidents soient possibles", a déclaré M. Warren. Personne n'a été arrêté. M. Walter Zaleski, de Brooklyn, porte-parole des 75 manifestants, a déclaré que la Cour suprême prend des décisions qui vont "à l'encontre de nos libertés". Les tracts recommandaient l'achat des publications de "American Opinion", société dirigée par Robert Welch, fondateur de la très conservatrice John Birch Society. M. Zaleski a précisé qu'il faisait partie du "Movement to impeach Earl Warren" (Mouvement anti-Earl Warren).

L'Argentine réclamera Juan Peron

BUENOS AIRES. (UPI) — L'Argentine cherchera, en fin de compte, à obtenir que l'Espagne se prononce pour l'extradition de Juan Peron. Il y a quelques années, un juge de Buenos Aires avait recommandé qu'on abandonne les procédures. La Cour d'appel a renversé hier cette décision.

L'Argentine réclamera donc que Madrid lui renvoie Peron afin qu'il puisse être jugé sous l'accusation de "viol statutaire". L'Espagne n'aurait jamais extradé qui que ce soit pour cette raison.

L'accusation se rapporte aux aventures de l'ex-dictateur-président avec la fille d'un veilleur de nuit, Nelida Rivas, qui avait 13 ou 14 ans quand elle rencontra Peron. En 1958, Mlle Rivas a épousé un Argentin à l'emploi de l'ambassade des Etats-Unis, à Buenos Aires, et elle vivrait toujours dans cette ville.

JFK remporte une nouvelle victoire contre le racisme

WASHINGTON. (AFP, PA) — L'administration Kennedy vient de remporter une nouvelle victoire importante dans sa lutte pour faire adopter une législation efficace sur les droits civiques.

Par 23 voix contre 11, la Commission judiciaire de la Chambre des représentants a approuvé définitivement, hier soir, le projet de loi sur les droits civiques qui a été amendé à la demande du président Kennedy pour assurer plus sûrement son passage au Congrès.

La Commission, qui s'était réunie, hier matin, pour rejeter le projet initial "plus ferme", soutenu par les représentants "libéraux" du nord des Etats-Unis, avait ensuite voté les amendements proposés par l'administration par 20 voix contre 14.

A la suite du vote favorable obtenu, le procureur général, M. Robert Kennedy, a exprimé l'espoir que la loi sera définitivement adoptée par le Congrès avant la fin de l'année.

Renforts à Philadelphie

D'autre part, on signale l'arrivée de renforts des forces de sécurité à Philadelphie, hier, en vue de rétablir l'ordre et écarter toute nouvelle tentative de subversion, de la part des gens de couleur, à la suite de la mort d'un jeune Noir de 24 ans, tué par la police durant le week-end.

Environ 500 personnes ont manifesté bruyamment, lundi, contre la mort de leur frère de race en brisant des vitres, pillant des magasins et menaçant des automobilistes blancs.

Elles ont finalement été dispersées par une soixantaine de policiers et le calme est revenu. 23 personnes ont été arrêtées, dont 19 mineurs, pour désordre.

Les autorités de la ville de Philadelphie ont décidé aujourd'hui de suspendre l'agent John Tourigian de ses fonctions en attendant le rapport d'une commission d'enquête. Plus tôt, le président de la section de Philadelphie de l'Association nationale pour l'avancement des gens de couleur (NAACP), M. Cecil B. Moore, avait fait savoir qu'il demanderait aux Noirs de s'abstenir de voter, mardi prochain, aux élections à la mairie, à moins que l'agent Tourigian ne soit suspendu et qu'une enquête sur la mort du jeune noir ne soit ouverte par le procureur général du district et les autorités de la police.

Le policier avait déclaré qu'il voulait questionner la victime à propos du vol d'une montre, mais que ce dernier l'avait attaqué avec un poignard ne lui laissant d'autre alternative que de l'abattre.



BATEAU "VOLANT" — Cet hydroglisseur SKMR-1 rase la surface de l'eau au cours d'un essai effectué par la Marine américaine sur le lac Erié, près de Buffalo. Cet appareil de 22½ tonnes, propulsé par deux hélices jumelles de 10 pieds montés sur l'arrière-pont, peut glisser à plus d'un pied au-dessus de l'eau à une vitesse dépassant 40 noeuds.

Téléphoto UPI

La force d'un circuit de Mantle

Les effets d'une collision tête à tête, au football

CHICAGO. (PA) — Si vous pouvez vous imaginer l'effet que produirait un coup de bâton de baseball bien appliqué sur votre tête par Mickey Mantle, malgré la protection d'un casque de football, vous connaissez alors l'effet d'une collision tête à tête entre deux joueurs de football.

C'est du moins l'avis d'un expert médical et un ex-joueur de l'Université Northwestern, après qu'il eût terminé des études de deux ans sur les blessures infligées à la tête des joueurs de football.

Le Dr Stephen E. Reid, un assistant professeur en chirurgie à l'école médicale de l'Université Northwestern, a déclaré, devant le Congrès de la Sécurité Nationale :

"Un joueur de football qui frappe un adversaire, tête à tête, frappe avec une force équivalente à 5,000 fois la force de gravité.

"C'est avec une force identique que Mantle cogne la balle quand il parvient à l'expédier au balcon supérieur.

"Cependant, il est encore plus important de signaler que les coups encaissés par un casque de joueur de football sont 500 fois plus forts que la force de gravité subie par un astronaute durant le départ et la rentrée dans la couche spaciale terrestre de sa capsule spaciale."

Cependant, le Dr Reid a déclaré que les casques de plastique qui sont présentement en usage réduisent considérablement les effets des chocs. Le Dr Reid a travaillé en collaboration avec deux joueurs de l'université durant la majorité de ses travaux.

Mais, comme il l'a souligné, ce sont généralement les joueurs de "high schools" qui subissent les blessures les plus graves, et le but de son étude consiste à trouver au plus tôt le casque protecteur le plus efficace afin de réduire au strict minimum le nombre de blessures.

Ses prochaines études consisteront maintenant à étudier les effets des chocs sur le cerveau humain, et ce durant une joute.

Une vieille coutume chez lui

Cusson domine les compteurs de la Ligue Intercollégiale

Depuis qu'il évolue dans La Ligue Intercollégiale de football du Québec, Jean Cusson a rarement connu une mauvaise année; mais malgré tout, ses progrès actuels vers un deuxième championnat des compteurs en autant d'années passent presque inaperçus.

Cusson, l'une des vedettes des Chevaliers Bleus de Ste-Marie, a réussi 10 touchés en six joutes, pour un total de 60 points. Mais quand on considère que l'an dernier, il avait terminé le calendrier régulier avec 20 touchés et 120 points à son actif, on constate alors pourquoi on croit son rendement actuel plutôt ordinaire

En fait, depuis qu'il porte l'uniforme des Chevaliers, Jean a enregistré 48 touchés et trois convertis, pour un total de 291 points en quatre saisons.

Présentement, son avance est de 11 points sur Pierre Toupin, du collège de l'Assomption, le meilleur chez les nouveaux-venus du circuit.

A 48 points, on remarque Jean-Pierre Gouin, des Cactus du collège Notre-Dame. Jusqu'à date, Jean-Pierre a enregistré au moins un touché à chacune des joutes des Cactus.

Normand Desjardins, le quart-arrière des Pistolets du séminaire de Joliette, vient au quatrième rang avec 43 points, tandis que Claude Mailhot, des Kodiaks du Mont Saint-Louis, suit avec un point de retard.

A 36 points, viennent Paul Cusson, le frère de Jean, des Chevaliers, René Fisette, des Pistolets et André Meunier, des Aigles d'Or du collège des Eudistes de Rosemont.

Pour les placements, c'est Yves Vaillancourt, du Douze du collège André-Grasset, qui mène avec deux tandis que Jean Boudreau, l'exceptionnel bloqueur du collège Sainte-Marie, domine chez les botteurs de converti avec 14. Quant à René Turcotte, des Pistolets, il mène pour les simples, avec trois.

HYDRO-QUEBEC

SOUMISSION No A-354

Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soussignés, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal, à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10.30 a.m. heure normale de l'Est, lundi le 18 novembre 1963, relativement à la

fourniture et au maintien en consignation d'une quantité de pneus et chambres à air neufs à Manicouagan 2 et 5 pour l'année 1964.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque certifié, payable à l'Hydro-Québec, équivalent à au moins dix (10%) pour cent du montant de la soumission. Ce chèque est confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions. Au moment de l'adjudication du contrat, ce chèque est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le chèque est conservé jusqu'à ce que le contrat soit exécuté à l'entière satisfaction de la Commission.

On doit obtenir les devis et autres formules de soumission au bureau du

DIRECTEUR DES ACHATS
10e étage
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester, Montréal

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec, de la manière indiquée ci-dessus. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention **"Soumission No A-354".**

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires
B. Lacasse — W.E. Johnson

Montréal, le 25 octobre 1963

LIGUE DE QUILLES TYPOS LA PRESSE

SEMAINE DU 23 OCTOBRE

La puissante équipe des Annonces a remporté un éclatant succès en disposant de l'équipe des Typos 3-1 pour ainsi décrocher le plus haut triple d'équipe en roulant 2456. Les vedettes de cette équipe furent : le capitaine J.-L. Chrétien avec un triple de 441 et Robert (Bob) Tremblay 431. L'équipe des Linos a pour sa part roulé un magnifique simple de 846 pour prendre la vedette des simples.

ANNONCES

Milot, Gilles	98	108	118	324
Pepin, Bertand	119	149	159	427
Majot, J.-P.	133	97	77	307
Voyer, André	94	141	183	418
Tremblay, Rob.	151	149	131	431
Chrétien, J.-L.	183	116	142	441
TOTAUX	814	796	846	2456

TYPOS

Giroux, Michel	106	101	106	313
Fontaine, Jean	123	135	113	371
Chassé, Jacques	123	134	125	382
Renaud, Roland	114	119	119	352
Levasseur, A.	116	130	118	364
Demuy, Jean	121	200	132	453
TOTAUX	703	819	713	2235

Annonces 3 - Typos 1

LINOS

Lemyre, Jules	83	143	166	392
Coulombe, R.	83	128	114	323
Nantel, Lucien	131	118	121	370
Picard, René	113	133	162	408
Primeau, André	85	108	179	372
Bousquet, Rob.	126	92	134	352
TOTAUX	621	720	876	2217

PHOTOS

Morin, Paul	123	94	131	348
Caron, A.	142	123	101	366
Trudeau, Yvon	138	121	120	379
Préfontaine, A.	131	140	112	383
Goudreau, R.	117	192	85	304
St-Denis, Jean	165	190	119	474
TOTAUX	822	776	674	2272

Photos 3 - Linos 1

STEREOS

Hallé, Florent	114	85	60	259
Dufour, Lucien	157	133	135	425
Savard, Léo	138	105	143	386
Normand, G.	89	115	101	305
Landry, Paul	113	117	110	340
Jacques, J.-G.	110	137	129	376
TOTAUX	721	692	678	2091

CORRECTION

Leblanc, Arthur	97	89	104	290
Charest, Andre	126	96	84	306
Thériault, Claude	89	122	116	337
Bisson, Raym.	104	133	120	357
Sabatini, Olivo	118	121	117	356
Lacombe, Fern	89	90	60	239
TOTAUX	660	678	628	1966

Stéréos 4 - Correction 0

CLASSEMENT

STEREOS	8
PHOTOS	8
LINOS	7
ANNONCES	7
TYPOS	6
CORRECTION	0

QUEBEC AUTOROUTES DU QUEBEC

OFFICE DES AUTOROUTES DU QUEBEC

AUTOROUTE DES CANTONS DE L'EST

VIADUC — ROUTE 40
COMTE DE ROUVILLE
PROJET V-11

AVIS DE SOUMISSION

L'Office des Autoroutes du Québec demande des soumissions pour la construction d'un viaduc au-dessus de l'autoroute, à l'intersection de l'autoroute et de la route 40, dans la paroisse Ste-Marie-de-Monnoir, comté de Rouville.

On pourra obtenir un exemplaire des plans, devis et formule de soumission en faisant parvenir un chèque visé ou un mandat de poste au montant de $30.00, non remboursable,

au : Ministère de la Voirie
Service des Contrats
Bureau E-5
Hôtel du Gouvernement
Québec, P.Q.

ou à : L'Office des Autoroutes du Québec
75 ouest, boulevard
Dorchester, suite 1600
Montréal 1, P.Q.

Seules ont droit de soumissionner les compagnies ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé par une banque du Canada, payable à l'ordre de l'Office des Autoroutes du Québec ou d'une police de garantie d'une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire (bid bond) équivalent à 10% du montant total de la soumission.

Les soumissions devront être adressées au :

Ministère de la Voirie
Service des Contrats
Bureau E-5
Hôtel du Gouvernement
Québec, P.Q.

et seront reçues jusqu'à 2 heures 30 minutes, heure normale de l'est, le 20 novembre 1963, pour être ouvertes au même endroit et à la même heure. Elles devront porter sur l'enveloppe, la mention : "Soumission pour le contrat V-11".

L'Office des Autoroutes du Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Le secrétaire,
GORDON GUILLET
Office des Autoroutes du Québec
Le 28 octobre 1963

FILLE DEMANDEE

pour aider contremaitresse dans atelier de robes.

S'AD. 372 OUEST.
RUE STE-CATHERINE, PORTE 311

MINISTERE DE LA VOIRIE
PROVINCE DE QUEBEC

Vente à l'enchère

MACHINES USAGEES

Lundi le 4 novembre 1963 à neuf heures de l'avant-midi à son garage, **625 ouest, boul. Henri-Bourassa,** Montréal, le ministère de la Voirie vendra à l'enchère des camions, des camionnettes et autres machines et outillages usagés.

Ces véhicules et machines peuvent être examinés en s'adressant au surintendant du garage, boulevard Henri-Bourassa ouest, de neuf heures de l'avant-midi à quatre heures de l'après-midi du lundi vingt-huit octobre au vendredi premier novembre.

Roger J. LABREQUE,
sous-ministre

ICI & LA

dans la métropole et la banlieue

OEUVRES DE CHARITE DU CONSEIL DANTE. — C'est samedi le 2 novembre qu'aura lieu la soirée de Spaghetti annuelle organisée au profit des oeuvres de charité du conseil Dante, 3479 de l'Ordre des Chevaliers de Colomb du Québec.

La soirée aura lieu à la salle Royale, 7220 Hutchison et débutera à huit heures. Elle sera présidée par M. Gérard Labonté, élu récemment Grand Chevalier du conseil.

* * *

TROISIEME CONGRES ANNUEL DE L'INSTITUT LASALLE — Le troisième congrès annuel de l'Institut LaSalle, dont la réalisation reposait entre les mains du Cercle Culturel LaSalle, a remporté, cette année encore, un franc succès

C'est par une brillante causerie, prononcée par M. l'abbé Robert Carmel, aumônier des écoles privées de l'archidiocèse de Montréal, que s'ouvraient les assises. L'éminent conférencier développa avec brio le thème du congrès "La Psychologie au service de l'homme".

Ce congrès avait lieu en l'Auditorium de l'Hôpital Maisonneuve, gracieusement mis à la disposition du Cercle Culturel LaSalle, dont le président est monsieur Réjean Simard, par les Révérendes Soeurs Grises de l'Hôpital Maisonneuve.

* * *

CORPORATION DES PSYCHOLOGUES — Le Dr Nathan Greenberg, du service de psychiatrie du "Jewish General Hospital", vient d'être élu président de la Corporation des psychologues de la province du Québec.

Cette nomination a eu lieu à l'issue de l'assemblée générale de la corporation, à l'Université de Montréal. Ont également été élus membres du nouveau conseil exécutif de la corporation, pour 1963-1964, M. Jean-Marie Beauchemin, v.-prés., le Dr Esther Halpern, sec., le Dr Jean Gaudreau, sec.-greffier, le Dr K. G. Ferguson, directeur, et le Dr Roger Lapointe, directeur.

* * *

L'ASSOCIATION DES SCULPTEURS DU QUEBEC

A élu son comité exécutif qui se compose des personnes suivantes : président, M. Yves Trudeau; 1er vice-président, M. Marcel Braitstein; 2e vice-président, M. Raoul Hunter; secrétaire, M. Ivanhoé Fortier; trésorier, M. Rolland Dinel; relations extérieures, M. Gaétan Thérien; archiviste, M. Hilde Boltè.

HOMMAGE AUX SOLDATS TOMBES SUR LE CHAMP D'HONNEUR — C'est le 5 novembre que la cité de St-Michel rendra hommage cette année à nos compatriotes tombés au champ d'honneur. Cette manifestation est organisée conjointement par l'unité 444 des Anciens Combattants de l'Armée, de la Marine et de l'Aviation et la Succursale 223 de la Légion Canadienne Royale St-Michel, en étroite coopération avec Son Honneur le maire Maurice Bergeron et le conseil municipal de la Cité de St-Michel.

Le défilé formera ses rangs à l'angle du boulevard St-Michel et de la rue Jarry et prendra le départ à 2:15, en direction de l'hôtel de ville de St-Michel où aura lieu le service commémoratif.

Tous ceux qui désirent participer à cet événement sont priés de se rendre avant 2 heures à l'Unité 444 des Anciens Combattants située au 8044 du boul. St-Michel.

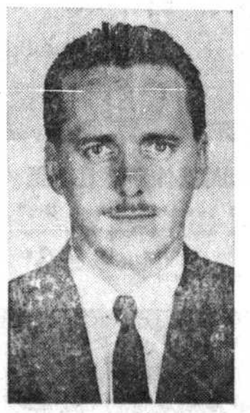
* * *

ELECTIONS A L'ASSOCIATION CHORALE ST-LOUIS-DE-FRANCE — Lors de son assemblée générale annuelle, l'Association chorale St-Louis-de-France élisait son conseil pour l'année 1963-1964.

Comité d'honneur : Monsieur le Curé Jacques Guillet, président ; l'honorable Juge Charles-Auguste Bertrand, MM. Donat Bergeron, Georges Blouin et Armand Léger, vice-présidents.

Comité de Régie : J. Armand Morin, président ; Wilfrid Duchesnay, 1er vice-président ; Gérard Dubost, 2ème vice-président ; Jean-Paul Dumesnil, secrétaire ; Alexandre Clavel, trésorier ; Charles Goulet, directeur; Léon Plante, assistant directeur ; Mme Jeanne Martin, organiste ; Alexandre Clavel et Marcel Grand'Maison, bibliothécaires ; Hector Beauchemin, Jacques Bruneau, Lucien Côté, Oscar Ducharme, Roland Genest, Rosaire Héroux et Gaston Lapalme, conseillers.

L'Association chorale St-Louis-de-France accepterait avec plaisir tout nouvel aspirant. Prière de communiquer avec le directeur, M. Charles Goulet, D.M., à UN. 6-4114.



PROMU SOUS-INSPECTEUR — Le surintendant chef R.-J. Bélec, officier commandant de la division "C" de la Gendarmerie canadienne, annonce la promotion du sergent d'état-major J.-H.-MAURICE POITRAS au grade de sous-inspecteur à compter du 15 octobre dernier. Le sous-inspecteur Poitras est entré au service de la Gendarmerie canadienne en avril 1949 et, depuis son entraînement à Rockcliffe, est posté à Montréal. Il a exercé ses fonctions principalement dans le domaine criminel, notamment de nombreuses enquêtes sur le trafic international des narcotiques, dont celles de Giuseppe Cofroni et René Robert en 1959 et celle de Roger Laviolette, à Paris. M. Poitras est un Canadien français, père d'une fillette et demeure à St-Laurent.

ANNONCE

Recette au jus de citron pour soulager la douleur rhumatismale et arthritique

Si vous souffrez de rhumatisme, d'arthrite ou de névrite, essayez cette recette peu coûteuse que des milliers emploient. Procurez-vous aujourd'hui une bouteille de Composé RU-EX, provision suffisante pour 2 semaines. Mélangez à une pinte d'eau et ajoutez le jus de 5 citrons. C'est facile et plaisant! Ne prenez que 3 cuil. à table 2 fois par jour. Le soulagement se produit souvent en moins de 48 heures — parfois même en une nuit. Si vos douleurs ne disparaissent pas rapidement et si vous ne vous sentez pas mieux, retournez-nous la boîte vide, et RU-EX ne vous aura rien coûté. RU-EX étant vendu avec garantie de remboursement, vous seul êtes juge. Plus de 8 millions de boîtes vendues. A tous les comptoirs de produits pharmaceutiques. Adrem Ltd., 231 Bartley Drive, Toronto 16.

Kitchener et Oshawa annulent

BOWANVILLE. (PC) — Les Généraux d'Oshawa et les Rangers de Kitchener ont annulé, 2-2 dans la seule joute dans la Ligue Junior de l'Ontario.

L'instructeur Doug Williams, du Oshawa, a été banni de la joute à la troisième période. Williams a sauté sur la patinoire pour réclamer qu'une punition soit imposée à Gary Sabourin, du Kitchener en même temps qu'à son équipier Bobby Orr.

L'arbitre Hugh McLean a expulsé Williams et c'est le gérant général Wren Blair qui a dirigé l'équipe.

Ron Buchanan et Rod Zaine ont réussi les buts du Oshawa ; Bill Hway et Bob Jones, ceux du Kitchener.

Nécrologie

Le R. F. LOUIS HEROUX, S.J.

Lundi, le 28 octobre, est décédé accidentellement, le Frère Louis Héroux, S.J. Né le 21 mars 1892 à Yamachiche, de Joseph Héroux et d'Amanda Loranger, le défunt était entré dans la Compagnie de Jésus le 29 mars 1917.

De 1918 à 1963, il fut rattaché au Scolasticat de l'Immaculée-Conception, où il remplit l'office de linger et de tailleur (1918-1960), ainsi que de portier (1918-1935; 1947-1963), et autres offices domestiques.

Le Frère Héroux était une figure bien connue des paroissiens de l'Immaculée-Conception.

Le défunt laisse trois soeurs, de Montréal : Mme Eloi Baillargeon, Mlle Laurette Héroux et Soeur Marthe-du-Sauveur, C.N.D. Il était l'oncle de M. l'abbé Jacques Baillargeon, assistant-aumônier des étudiants de l'Université de Montréal, qui chantera le service.

Les restes mortels sont exposés au parloir du Scolasticat de l'Immaculée-Conception, 1855 rue Rachel. Les funérailles auront lieu samedi, à neuf heures, en l'église de l'Immaculée-Conception, et l'inhumation se fera au cimetière de la communauté, à Saint-Jérôme.

Mort dans l'incendie de sa maison

BERTHIER. (PC) — M. Victor Beaulieu, un homme de 49 ans qui résidait à Berthier-en-bas, municipalité située à 35 milles à l'est de Québec, a perdu la vie de façon tragique, vers 3 h. hier après-midi. Il est mort dans le brasier qui a consumé sa maison, à un mille de ce village du comté de Montmagny.

AVIS DE DECES

ALARIE (Albert) — Dans un hôpital local, le 22 octobre 1963, est décédé M. Albert Alarie, de Beloeil, père de la Révérende Mère Marie-de-Ste-Claire, F.M.M., de Mme Irénée Galipeau (Antonia) de Hull, P.Q., et de Mlle, Alberta et Marie-Claire Alarie, de Montréal, P.Q. Son service fut chanté en l'église paroissiale le 26 octobre.

AUBUCHON (Eliose) — A Ville de Vimont, le 28 octobre 1963, à l'âge de 79 ans est décédée Eliose Bacon, épouse de Willie Aubuchon, demeurant à 10 rue St-Elzéar ouest. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. M. D. Cyr
167 boul. Ste-Rose à Ste-Rose

à 9 h. 30 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Elzéar où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BAKER (Laurianna) — A Montréal, le 29 octobre 1963, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme veuve Angus Baker, née Laurianna Aubin, demeurant 4684 rue Lafontaine. Les funérailles auront lieu samedi le 2 novembre. Le convoi funèbre partira des salons

A. Guindon Enrg.
4951 rue Adam

à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Baranabé-Apôtre, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Agapit, lieu de la sépulture ou un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BARRETTE (Emilien) — A Bordeaux, le 27 octobre 1963 à l'âge de 62 ans est décédé Emilien Barrette, fils de feu Alphonse Barrette et de feu Emélia Beaulé, demeurant chez sa soeur Mme J.-H. Delant, 12209 Boisde-Boulogne. Les funérailles auront lieu jeudi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Roland Bisson Inc.,
130, rue Henri-Bourassa est

a 8 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Joseph de Bordeaux où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BASTIEN (Napoléon) — A Ste-Dorothée, le 29 octobre 1963 à l'âge de 56 ans est décédé M. Napoléon Bastien, vendeur chez Boulevard Pontiac, époux de Lucienne Filion et père de Camille et Michel. Les funérailles auront lieu samedi le 2 novembre. Le convoi funèbre partira des salons

J. R. Deslauriers Ltée
627 rue Principale

à 9 h. 40 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-l'Espérance des Iles Laval, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Ste-Dorothée, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUDRY (Gilles) — A Ville St-Michel le 30 octobre 1963 à l'âge de 41 ans est décédé M. Gilles Beaudry, époux de Claire Archambault demeurant à 2640 Debeaulieu, Ville St-Michel. Les funérailles auront lieu samedi le 2 novembre. Le convoi funèbre partira des salons

René Sasseville
2373 rue Jean-Talon est
entre 1ère avenue et Molson

à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Mathieu où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLOUIN (Jean-Maurice) — A Pont-Viau, le 28 octobre 1963, à l'âge de 44 ans, est décédé M. Jean-Maurice Blouin, époux de Marie-Berthe Ginac, demeurant à 168 Lafayette, Pont-Viau, père de Jean-Pierre. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
400 est, boul. Henri-Bourassa

à 9 heures pour se rendre à l'église St-Gilles de Pont-Viau où le service sera célébré à 9.30 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURDEAU (Ernest) — A Verdun, le 28 octobre 1963 à l'âge de 60 ans est décédé M. Ernest Bourdeau époux de Aline Sauvé, demeurant 1116, 5ème ave Verdun. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons

L. Thériault Enrg.
1270 rue Laprairie

à 8 hrs 40 pour se rendre à l'église Notre-Dame de Lourdes où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Châteauguay Village, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURGEOIS (Louise) — A Vercheres, le 29 octobre 1963, à l'âge de 18 ans, est décédée Mlle Louise Bourgeois, fille d'Elude Bourgeois et de Diane Bissonnette. Les funérailles auront lieu samedi le 2 novembre. Le convoi funèbre partira des salons

Gérard Jodoin
4 rue St-André, Verchères

pour se rendre à l'église paroissiale de Verchères, où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRODEUR (Gérard) — A Montréal, le 29 octobre 1963, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Gérard Brodeur, époux de Lucienne Legault, inspecteur de la commission de transport. Les funérailles auront lieu samedi le 2 novembre. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Magnus Poirier Inc.
6520 rue St-Denis

à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CALVE (Carmelle) — A Ste-Thérèse-de-Blainville, le 28 octobre 1963 à l'âge de 30 ans 11 mois est décédée Mme Germain Calvé née Carmelle Delorme, demeurant 85, rue St-Joseph. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Armand Magnan Enrg.,
61, rue Blainville ouest

à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Thérèse où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU (Eugène) — A Bois-des-Filion, le 28 octobre 1963, à l'âge de 65 ans, est décédé subitement Eugène Charbonneau, époux de Anna Couture demeurant à 34, 28e Ave. Les funérailels auront lieu samedi le 2 novembre. Le convoi funèbre partira des salons

J. M. D. Cyr & J. Filion
382 rue Principale

à 9 h. 50 pour se rendre à l'église St-Maurice de Bois-des-Filion, ou le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assiter sans autre invitation.

CHARRON (Marie-Sophie) — A Ville Chambly, le 27 octobre 1963, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme veuve Napoléon Charron, née Marie-Sophie Guertin, demeurant à 162, rue St-Pierre. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons

E. Darche & Fils,
330, rue Martel,

pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORBEIL (Joseph) — A St-Jérôme, le 28 octobre 1963, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Joseph Corbeil, époux de Flore Desroches, demeurant rue Durand, St-Jérôme. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Pilon Therrien Desrosiers
470 rue Labelle

à 9 hrs pour se rendre à l'église St-Lucien de St-Jérôme où le service sera célébré à 9 h. 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COTE (Louis) — A Montréal, le 29 octobre 1963 à l'âge de 47 ans est décédé M. Louis Côté, époux de Laurette Leblanc, demeurant au 4339A Parthenais. Les funérailles auront lieu samedi le 2 novembre. Le convoi funèbre partira des salons

Société Coopérative des
Frais Funéraires
4848 rue Papineau

à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Louis-de-Gonzague où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CROMPTON (John-William) — A l'hôpital Reddy Memorial, le 28 octobre 1963, est décédé John Crompton, à l'âge de 90 ans, époux bien-aimé de Gertrude-Catherine Rose, et père de Joan et John, frère d'Arthur, Margaret (Mme R. Robinson), Winnie (Mme E. Viney), Lillian (Mme G. St-Laurent). Exposé au salon mortuaire

J. F. Wilson & Sons
5784, avenue Verdun

Service en l'église St. Thomas More, jeudi 31 octobre, à 9 h. a.m. Inhumation au cimetière Côte-des-Neiges.

D'AMICO (Antonio) — A Montréal, le 30 octobre 1963 à l'âge de 51 ans est décédé Antonio (Tony) D'Amico, époux de Philomène Pirro, père de Patrick et Robert, demeurant à 9257 Reims. Les funérailles auront lieu samedi le 2 novembre. Le convoi funèbre partira des salons

J. & S. Vallée Ltée
6821 rue St-Hubert

à 9 h. 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DENIS (Maria) — A Montréal, le 29 octobre 1963, à l'âge de 74 ans, est décédée Maria Brooke, épouse de feu Télesphore Denis. Les funérailles auront lieu samedi le 2 novembre. Le convoi funèbre partira des salons

A. Savaria Ltée
9070, rue Drolet, angle Jarry

à 9 h. 15, pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DE SEVES (Alphonse) — A Chomedey, le 28 octobre 1963, à l'âge de 63 ans, 5 mois, est décédé M. Alphonse De Sèves, époux de Ida Robert, demeurant 269 73e avenue, Chomedey. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

F. Brisebois Inc.,
1565 boulevard Labelle,

à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Norbert, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de St-Martin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS (Brigide) — A St-Romuald, le 28 octobre 1963 à l'âge de 79 ans est décédée Mme veuve Avila Desjardins, née Brigide Campeau, demeurant 12281 Valmont. Les funérailles auront lieu samedi le 2 novembre. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
1585 rue Viel

à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Joseph de Bordeaux où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESROSIERS (Alfred) — A Verdun, le 28 octobre 1963, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Alfred Desrosiers, époux de Florida Binette, demeurant à 505 Régina, appt 4. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Gustave Drouin Ltée
3565 boul. LaSalle

à 8 hres 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DORION (Marie-Louise) — A Cartierville, le 29 octobre 1963, à l'âge de 70 ans 11 mois est décédée Marie-Louise Piette, épouse en 1ères noces d'Ernest Jasmin et en 2emes de Jules Dorion. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. R. Deslauriers Ltée
790 Boul. Ste-Croix, St-Laurent

pour se rendre à l'église Notre-Dame du Bel Amour où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière deLachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

FALARDEAU (Joséphine) — A Montréal, le 28 octobre 1963, à l'âge de 64 ans, est décédée Mme Elphège Falardeau, née Joséphine Geneste. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-A. Guilbault Inc.
5359 11ème Avenue, Rosemont

à 1 hrs 45 pour se rendre à la Salvation Army sur le Boul. Pie-IX, où le service sera célébré à 2 hrs p.m. et de là au cimetière de Hawthorndale, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FERRARO (Ferrara) Carlo — Accidentellement à l'Assomption, le 26 26 octobre 1963 à l'âge de 10 ans, est décédé Carlo Ferrara, fils de Pascal Ferraro et d'Adrienne Beauchage. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Magnus Poirier Inc.
6603 rue St-Laurent

à 8 hrs pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense, où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOURNIER (Lucien) — A Montréal, le 29 octobre 1963, à l'âge de 62 ans, est décédé Lucien Fournier, époux en 1ères noces de Eva Archambault et en 2èmes noces Simone Manseau, demeurant 4159 Papineau. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Société Coopérative
de frais funéraires
4848 rue Papineau

à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église de l'Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNE (Aldéa) — A Verdun, le 29 octobre 1963, à l'âge de 62 ans, est décédé Mme Victor Gagné, née Aldéa Jacques, demeurant 3986, rue Lanouette. Les funérailles auront lieu samedi le 2 novembre. Le convoi funèbre partira des salons

L. Thériault Enrg.,
512 rue Laprairie

à 9 heures 30 pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Philomène, où le service sera célébré à 10 heures 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d' assister sans autre invitation.

GAREAU (Christiana) — A Montréal, le 28 octobre 1963, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme Joseph Gareau, née Christiana Mongeau. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons

A. Bazinet Inc.
1922 Boul. Rosemont

à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Jean Berchmans, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUCHER-AUGER (Clémentine) — A Montréal le 28 octobre 1963 à l'âge de 87 ans est décédée Mme veuve Napoléon Gaucher, née Clémentine Valiquette, épouse en 1ères noces de Wilfrid Auger. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Société Coopérative
de frais funéraires
4848 rue Papineau

à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Emile où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOULET (Emilia) — A Montréal, le 29 octobre 1963 à l'âge de 75 ans est décédé Emilia Bissonnette, épouse de feu Paul Goulet demeurant 2434 Sauvé, autrefois de Stratford, comté de Wolfe. Les funérailles auront lieu samedi le 2 novembre. Le convoi funèbre partira des salons

A. Savaria Ltée
5001 rue Henri-Bourassa
coin